SEPTEMBRE 2025

Tous les mêmes ?

Portrait social de la France politique de 2002 à nos jours

DÉMOCRATISER LA POLITIQUE

Ce rapport a été rédigé à destination du plus grand nombre possible. Ainsi, il nous a semblé important de mobiliser un langage dans lequel nous puissions identifier chacun et chacune et d'utiliser un format léger d'écriture inclusive. Conscient·es que ce type d'écriture peut être difficile à la lecture pour certain·nes du fait des habitudes couramment admises dans notre société, nous avons choisi d'alterner entre l'utilisation du point médian (·) et l'usage conjoint des termes en versions féminisée et masculinisée. Nous avons proscrit les néologismes neutres, sans pour autant rejeter leur usage mais afin de réduire les efforts de lecture au maximum. Aussi, ce rapport devait assumer une rigueur scientifique intacte et la possibilité d'être compris par toutes et tous. Ainsi, nous avons tenté d'alterner autant que faire se peut des formulations scientifiques qui pourront parfois paraître complexes, des reformulations dans un langage plus commun et un grand nombre de visualisation. Une synthèse sera également publiée après la sortie de ce rapport ainsi que des supports vidéos, audios et en format court. Des temps de formation et d'appropriation de ce rapport seront également organisés.

CITATIONS TYPES

Pour citer ce rapport dans la presse, des publications académiques ou militantes, nous vous recommandons ces formats :

Version longue (publications académiques ou presse) : Collectif démocratiser la politique·, Kevin Bhema Vacher (dir.), Taoufik Vallipuram, Tara Dickman, Eléonore Machado, *Tous les mêmes ? Portrait social de la France politique de 2002 à nos jours*, Rapport de recherche, Groupe de Diffusion, de Recherche et de Veille citoyenne, 12 septembre 2025, Martigues.

Version abrégée : Collectif démocratiser la politique· ed. al., Tous les mêmes ? *Portrait social de la France politique de 2002 à nos jours*, Rapport de recherche, GDRV, 2025.

Version courte (réseaux sociaux ou légendes) : Collectif démocratiser la politique·, rapport disponible sur democratiserlapolitique.org

Ce rapport et les données qui y sont présentées appartiennent au collectif ·démocratiser la politique· (association en cours de constitution) et sont en licence Creative Commons (CC-BY-NC-SA).

Attribution [BY] (Attribution) : l'œuvre peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom. Cela ne signifie pas que l'auteur est en accord avec l'utilisation qui est faite de ses œuvres.

Pas d'utilisation commerciale [NC] (NonCommercial) : le titulaire des droits peut autoriser tous les types d'utilisation ou au contraire restreindre aux utilisations non commerciales (les utilisations commerciales restant soumises à son autorisation). Elle autorise à reproduire, diffuser et modifier une œuvre, tant que l'utilisation n'est pas commerciale.

Partage dans les mêmes conditions [SA] (ShareAlike) : le titulaire des droits peut autoriser à l'avance les modifications ; peut se superposer l'obligation (SA) pour les œuvres dites dérivées d'être proposées au public avec les mêmes libertés que l'œuvre originale (sous les mêmes options Creative Commons).

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez sur notre site la cartographie de la représentation politique et l'appel de la coalition pour la parité sociale à signer :

democratiserlapolitique.org

Pour nous écrire :
ensemble@democratiserlapolitique.org
kevinvacher@labo-gdrv.org
taoufik.vallipuram@gmail.com
tara@lenextlevel.org

LA COMMUNAUTÉ
« démocratiser la politique »

Coordination générale

Co-initiateur·ices : Kevin Bhema Vacher, Taoufik Vallipuram, Tara Dickman
Appui coordination générale publication et communication : Charlotte Fanneau
Appui territorial : Lumir Lapray (Ain), Mehdi Bouteghmès (Ile-de-France)

Équipe de recherche

Co-chercheur·euses : **Ain** : Amara Boudib, José Da Silva, Mickael Lequin, Maxime Meyer, Ilyes Meziane, Ryadh Rajraji, Soraya Rajraji, Halit Sahin ; **Ile-de-France** : Youssef Aqira, Adel Amara, Sophie Berteau, Mehdi Bigaderne, Mehdi Bouteghmes, Salim Drici, Soufiane El Mounafis, Wahiba Halil Belah, Dawari Horsfall, Ayodélé Ikuesan, Francette Jean-Baptiste, Annie Lahmer, Djeynaba Sy ; **Nord** : Djamel Benia, Haroun Bouadjimi, Bernadette Demestre, Carmen Demestre, Mercedes Demestre, Su Ellen Demestre, Cindy Haddad, Ali Rahni, Nassim Sidhoum, Florian Vertriest ; **Marseille** : Sami Benfers, Nassera Benmarnia, Lydia Frentzel, Hassen Hammou, Soly Mbae, Zoubida Meguenni, Fadela Ouidef, Aicha Sif, Rabah Timricht, Sonia Zaoui, Assia Zouane **Équipe scientifique** : **Directeur scientifique** : Kevin Bhema Vacher ; **Chargée d'études quantitatives** : Eléonore Machado ; **Coordination des auditions** : Faustine Garcia ; **Cartographie et data scientist** : Cédric Rossi ; **Data scientist** : Jérémy Garniaux ; **Stagiaire** : Ninon Lamarque-Pereira **Conseiller·es scientifiques** : Annabelle Allouche, Marie-Hélène Bacqué, Manuel Cervera-Marzal, Benoît Coquard, Claire Duport, Vincent Geisser, Ano Kuhanathan, Marwan Mohammed, Rémi Lefebvre, Manon Loisel, Noam Lupu, Ulysse Rabaté, Réjane Sénac,dont **le comité de relecture** : Vanessa Jérôme, Nicolas Maisetti et Nicolas Rio / avec l'aide complémentaire de Julia Cagé, Cédric Hugree, et Célia Lamblin

Bénévoles

Théo Alves Da Costa, Sami Benmadda, Violette Bianchi, Antoine Chardonny, Paul Citron, Grégoire Feuilly, Marianne Figarol, Manon Fillonneau, Pierre Fournier, Maï, Robin Guilleux, Adam Hammache, Amandine Ilolo, Sckanda Ipour, Lucile Jourde-Moalic, Faustine Le Moigne Broussard, Sarah Sabsibo, Youssef Souidi,avec le soutien de **Data For Good**

Portage scientifique, administratif, opérationnel et financier

Groupe de Diffusion, de Recherche et de Veille citoyenne : **GDRV** (Kevin Bhema Vacher, Célia Lamblin, François Valegeas, Violaine Réquillart et Claire Duport) **Portage associatif, conseil stratégique et en communication** : **Le Next Level** (Tara Dickman, Fatima Hammouch, Faten Bibani, Youssra Benmbarek, Alix Heuer) ; **OuiShare** (Taoufik Vallipuram)

Design graphique et mise en page

Les Petits Suisses (Sébastien Hoffmann)

Nos partenaires financiers

et plus d'une centaine de donateur·ices individuel·les que nous remercions chaleureusement

Les co-chercheur.euses

Amara Boudib,
Ain

José Da Silva,
Ain

Mickael Lequin,
Ain

Maxime Meyer,
Ain

Ilyes Meziane,
Ain

Ryadh Rajraji,
Ain

Soraya Rajraji,
Ain

Halit Sahin,
Ain

Youssef Aqira,
Ile-de-France

Adel Amara,
Ile-de-France

Sophie Berteau,
Ile-de-France

Mehdi Bigaderne,
Ile-de-France

Mehdi Bouteghmès,
Ile-de-France

Salim Drici,
Ile-de-France

Soufiane El Mounafis,
Ile-de-France

Wahiba Halil Belah,
Ile-de-France

Dawari Horsfall,
Ile-de-France

Ayodélé Ikuesan,
Ile-de-France

Francette Jean-Baptiste,
Ile-de-France

Annie Lahmer,
Ile-de-France

Djeynaba Sy,
Ile-de-France

Djamel Benia,
Nord

Haroun Bouadjimi,
Nord

Bernadette Demestre,
Nord

Carmen Demestre,
Nord

Mercedes Demestre,
Nord

Su Ellen Demestre,
Nord

Cindy Haddad,
Nord

Ali Rahni,
Nord

Nassim Sidhoum,
Nord

Florian Vertriest,
Nord

Sami Benfers,
Marseille

Nassera Benmarnia,
Marseille

Lydia Frentzel,
Marseille

Hassen Hammou,
Marseille

Soly Mbae,
Marseille

Zoubida Meguenni,
Marseille

Fadela Ouidef,
Marseille

Aicha Sif,
Marseille

Rabah Timricht,
Marseille

Sonia Zaoui,
Marseille

Assia Zouane,
Marseille

SOMMAIRE

4 La communauté ·démocratiser la politique·

6 Sommaire

8 Introduction

9 « Faire vivre les uns et laisser mourir les autres »
10 L'engagement populaire : une réalité vivante mais entravée
12 La longue histoire des luttes pour une vraie représentation politique
14 Zoom n°1 : Les quartiers populaires, précurseurs des « listes citoyennes » (entretien avec Léla Bencharif et Salah Amokrane)
16 La parité de classes sociales : une définition renouvelée
18 Zoom n°2 : retour sur les premiers essais de définition de la parité sociale (entretien avec Julia Cagé)
19 L'actualité brûlante de la crise démocratique
20 Construire une coalition pour la parité sociale

21 Démarche & méthode

22 Une démarche scientifique et collaborative
23 Etudier les classes supérieures à partir de l'expérience des classes populaires
25 Une méthodologie qualitative et quantitative
26 Une base de données inédite, exhaustive et ouverte à tou·tes
27 Des outils quantitatifs pour un contrôle citoyen
28 Zoom n°3 : « Si le monde politique change, mais qu'en même temps le monde médiatique ne change pas, il n'y a rien qui changera » (entretien avec Khedidja Zeraouli et Héléna Berkaoui)

32 Partie 1 : comment mettre en oeuvre la parité sociale

33 Introduction de la partie 1
34 1.1. Une coalition de cause autour d'un horizon commun : « accomplir la promesse démocratique »
36 1.2. Nos 10 premiers objectifs politiques
36 Les objectifs législatifs et réglementaires
37 Les objectifs de réforme de la vie politique
39 Les objectifs pour l'action publique
40 Zoom n°4 : la participation citoyenne, une fausse-bonne solution ? (entretien avec Manon Loisel et Nicolas Rio)
42 Zoom n°5 : le validisme, entre précarisation et exclusion démocratique (entretien avec Odile Maurin)

44 **Partie 2 : le portrait d'un entre-soi qui se referme**

45 Introduction de la partie 2
46 2.1. Un constat préalable : l'engagement massif des français·es, toutes classes confondues
47 2.2 Une lecture globale : des élu.es plutôt représentatifs de la population sur l'ensemble des scrutins confondus mais une représentation qui se dégrade
48 Une dégradation globale de la représentation sur l'ensemble des scrutins confondus
49 2.3. Un diagnostic sans appel : la mal-représentation dans les scrutins parlementaires
49 Les élections européennes et sénatoriales : la fuite en avant
51 L'« effet de scrutin » : un mécanisme d'éviction franche des classes populaires dans le cas des élections européennes et sénatoriales
56 Les élections législatives : une mal-représentation régulière et un vrai-faux espoir lors des derniers scrutins ?
60 2.4. Une alerte : l'extension de cette mal-représentation jusqu'aux toutes petites communes
60 Zoom n°6 : les élections départementales et régionales : pouvoir intermédiaire, inégalités tout de même
61 L'érosion récente des équilibres de représentation à l'échelle municipale
65 Zoom n°7 : le municipalisme, un instrument pour la parité sociale ? (entretien avec Nicolas Maisetti)
66 Une nouvelle répartition du pouvoir selon les territoires ?
68 2.5. Une modélisation de synthèse : le périlleux escalier du pouvoir

71 **Partie 3 : Les rouages d'une machine à évincer**

72 Introduction de la partie 3
73 3.1. Comparer et contrôler les représentations locales grâce à un « indice de représentation » inédit
76 3.2. Une géographie du pouvoir : l'attraction urbaine, aimant de l'emballement de la sur-représentation des classes supérieures
85 3.3. Une compétition sociale : la représentation politique comme prolongement et renforcement du pouvoir économique
85 Les contextes socio-territoriaux : niveau de vie, diplôme et gentrification
92 Zoom n°8 : « On ne peut pas représenter [les outre-mer] de la même manière. » (entretien avec Priscillia Ludosky)
94 Les classes moyennes, vecteur d'intermédiation ou de domination ?
98 Zoom n°9 : « Dans bien des bourgs et petites villes, le sentiment de représentation existe » (entretien avec Camille Bordenet)
100 3.4. Une hiérarchie organisée : le plafond de verre électoral
101 Définir et obtenir les « bonnes places »
102 Modéliser un savoir expérientiel
103 Le « plafond de verre électoral » : une logique de classement et de maîtrise du pouvoir
107 Bien choisir sa liste
111 3.5. Les partis politiques : presque tous les mêmes, mais chacun à leurs manières
111 Étudier ou non les partis dans une démarche transpartisane ?
112 Les dynamiques des inégalités sociales en politiques dépassent le clivage droite-gauche
117 L'arnaque RN qui se dévoile
121 Les « bastions » : des effets de l'histoire sociale et politique ?

126 **Conclusions et perspectives**

127 Un usage stratégique, partagé et rigoureux de la sociologie
129 Un système socio-politique de préemption du pouvoir
131 Nous sommes les héritier·es de la promesse démocratique

133 **Annexes**

134 Annexe 1 : exemple de fiche candidature (élections municipales 2020 – cerfa n° 14997*03)
135 Annexe 2 : classification en classes sociales « C16 » (dont « C4 » et « C6 » et exemples de professions telles que recensées par le RNE)
136 Annexe 3 : note sur les classifications retenues et limites méthodologiques
137 Annexe 4 : liste des notes méthodologiques disponibles en ligne
138 Annexe 5 : tables des figures, des tableaux, des cartes figurant dans ce rapport et sources des données
140 Annexe 6 : Bibliographie (citée ou indicative)

INTRODUCTION

Accomplir la promesse démocratique pour sortir de la crise préfasciste

« Faire vivre les uns et laisser mourir les autres »

Cette maxime adaptée de la citation de Michel Foucault[1] résume la lecture de classe que l'on peut faire de la série House of Cards. Diffusée en 2013 aux États-Unis, elle est souvent présentée comme un reflet fidèle des rapports de pouvoir au sommet des institutions états-uniennes.

Le personnage de Frank Underwood, congressman cynique en quête de la Maison Blanche, soumet Peter Russo, jeune élu issu du monde ouvrier, jusqu'à provoquer sa chute et sa mort. Ce n'est que plus tard dans la série que les réalisateurs justifient le cynisme d'Underwood par ses origines rurales et modestes en Caroline du Sud. La série illustre ainsi un imaginaire, celui de l'impasse à laquelle sont confronté·es celles et ceux issu·es « d'en bas » et qui tenteraient de conquérir le pouvoir politique : trahir les sien·nes pour survivre politiquement en devenant un archétype cynique du système, ou disparaître. Nombre d'auteur·ices de ce rapport ont été confronté·es à des réponses fatalistes lorsqu'ils proposaient de renouveler la représentation politique par l'empuissantement des classes populaires : « trop difficile », « impossible », ou encore « il faut les aider, mais… ». Certains·es responsables politiques nous proposaient au mieux de « détecter » des « talents », des exceptions. Parmi les rares parlementaires issu·es des classes populaires que nous avons auditionné·es, beaucoup nous ont confié avoir dû se conformer aux normes dominantes, au prix d'un fort sentiment de violence sociale. La vie politique est-elle [devenue] une voie d'impasse pour les classes populaires, est-elle si impossible à intégrer ?

LA VIE POLITIQUE EST-ELLE [DEVENUE] UNE VOIE D'IMPASSE POUR LES CLASSES POPULAIRES ?

[1] *M. Foucault parle de « pouvoir de faire vivre ou laisser mourir » pour définir le concept de biopolitique dans Surveiller et punir, Gallimard, 1975*

L'engagement populaire : une réalité vivante mais entravée

Après plus de cent heures d'ateliers et 25 auditions, nous, auteur·ices de ce rapport, serions tenté·es de répondre qu'en effet, la politique ressemble aux travaux d'Hercule et qu'il y aurait mille raisons d'en désespérer, de « lâcher l'affaire ». Pourtant, nous constatons également que l'engagement populaire est toujours vivace, qu'il n'est pas le problème.

Nous, citoyen·nes issu·es de classes populaires, engagé·es ou ayant été confronté·es à la vie politique, avons connu les coups bas, les obstacles, les injonctions au silence, et pourtant, nous avons tenu bon. Nous faisons partie des 2,17 millions de personnes (dont près de 60 % issues des classes moyennes et populaires) qui ont candidaté à une élection depuis les années 2000 ou à ces autres millions qui se sont engagé·es par diverses voies et confronté·es aux limites du champ politique d'aujourd'hui. Ce chiffre illustre une combativité constante, un engagement profond. Il fait écho à l'histoire des député·es ouvrier·es, à la mobilisation des Gilets jaunes et des quartiers populaires, à des élections locales et à la vie politique de petites communes parfois très dynamiques. Malgré les obstacles, nombreux·ses sont celles et ceux qui conçoivent des programmes, mènent campagne, ou défendent leurs idées, pour certain·es jusqu'à l'échelon national.

Le problème n'est pas notre absence d'engagement, mais le tri opéré par le système politique qui nous « absentise » politiquement, c'est-à-dire qui nous rend absent·es des espaces où nous devrions être présent·es, façonnant ainsi une homogénéité au service d'une minorité dominante. Ce paradoxe apparent n'est pas une découverte, il est au cœur de nombreux travaux de sciences sociales et de l'histoire des démocraties modernes, qui mettent le « peuple » au centre de leurs promesses et qui organisent des systèmes de sélection de celui-ci. Notre part est finalement si infime là où nous devrions être visibles que nous finissons par croire nous-mêmes à notre absence, que les politiques sont « tous les mêmes »[2] et constituent une classe homogène. Cela y compris aux endroits où nous sommes invisibles mais pourtant présent·es, agissant·es, engagé·es. Lorsque nous brisons exceptionnellement le plafond de verre, nous constatons que nous devons adopter les codes d'autres, lisser nos langages, nos corps mais surtout : nos propos, d'une réunion de parti jusqu'au Parlement. Ainsi, nous "existons politiquement", pour prendre la formule d'Abdelmalek Sayad. Pourtant, le pouvoir symbolique et culturel qui s'exerce contre nos les voix populaires nous rend absent·es des incarnations légitimes du politique et de la décision publique. Quand bien même certain·es d'entre nous réussissent à franchir les portes des plus hautes arènes, ils et elles sont silencié·es, isolé·es, invisibilisé·es.

> NOUS AVONS CONNU LES COUPS BAS, LES OBSTACLES, LES INJONCTIONS AU SILENCE, ET POURTANT, NOUS AVONS TENU BON

Si l'engagement populaire est bien là, le regard doit porter ailleurs. Lors des élections au Parlement Européen (PE) de 2024, 81 % des eurodéputé·es français·es élu·es appartenaient aux classes supérieures (87 % si l'on exclut les catégories « autres ») — un record d'inégalité sociale dans un scrutin contemporain. Après deux ans de travail, nous proposons donc cette thèse : le champ politique (ici plus précisément : électoral[3]), loin d'être neutre, comporte en son sein une classe dirigeante qui lui est spécifique, organisée pour exclure les classes moyennes et populaires de la représentation. Cette classe dirigeante politiquement n'est pas qu'un simple reflet des élites économiques ; elle a ses propres codes, outils et dynamiques et sa composition sociale a des caractéristiques spécifiques.

Autrement dit : les classes supérieures ne dominent pas de façon automatique le champ politique, elles s'organisent en une classe que nous nommerons socio-politique, se répartissent les différentes formes du pouvoir politique, territoires, cooptent les classes moyennes lorsque nécessaire, et se constituent en un nouveau groupe dirigeant propre au champ politique, stratège et capable de se maintenir au pouvoir. Si le problème n'est donc pas l'engagement populaire mais ce système sélectif, organisé au profit des classes supérieures, c'est sur cela que nous avons choisi de focaliser ce rapport.

[2] La domination masculine étant encore aujourd'hui tellement puissante dans le champ politique, nous conservons ici et dans le titre de ce rapport une version masculinisée de l'expression telle qu'elle est utilisée dans le langage ordinaire. cf. par exemple les dernières publications d'OXFAM à ce propos : OXFAM France, Le pouvoir, nom masculin, 2025.

[3] Par simplicité, nous parlerons ici de « champ politique » mais devons souligner que notre étude porte plus spécifiquement sur l'espace électoral comme une fraction spécifique du champ politique. Cf. infra

La longue histoire des luttes pour une vraie représentation politique

Nous ne sommes pas les premier·es à traiter ce sujet. Politiques, journalistes, chercheur·euses ont déjà dénoncé cette forme de discrimination classiste, souvent imbriquée avec celles de genre, de race ou de handicap (cf. Zoom n°5). Le champ politique, comme tout autre espace social, n'échappe pas aux logiques de domination, mais il les amplifie.

Nous ne sommes pas les premier·es à traiter ce sujet. Politiques, journalistes, chercheur·euses ont déjà dénoncé cette forme de discrimination classiste, souvent imbriquée avec celles de genre, racistes ou validistes (cf. Zoom n°5). Le champ politique, comme tout autre espace social, n'échappe pas aux logiques de domination, mais il les amplifie*.

Après les élections législatives de 2022, trois d'entre nous ont lancé cette recherche collaborative. Nous constations alors la dispersion des initiatives, l'absence d'une d'analyse globale, et partagée par tou·tes les acteurs et actrices, pensée pour être utile à l'action et l'absence d'une cause claire, transpartisane. Notre ambition fût alors de réunir savoirs scientifiques et expériences populaires pour proposer une analyse rigoureuse, ancrée dans le réel, et dégager une solution à la hauteur de la promesse démocratique d'il y a plus de deux siècles : la parité de classes sociales.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DES QUARTIERS POPULAIRES, [...] A FORMULÉ UNE CRITIQUE FORTE DE L'INCAPACITÉ DES PARTIS À REPRÉSENTER LES HABITANT·ES DES QUARTIERS ET LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION.

Ce concept tel que nous avons travaillé à le définir s'inspire ainsi de l'idée de « représentation-miroir »[4], allant au-delà de l'universalisme abstrait qui a dominé jusqu'aux débats sur la parité de genre, et prolonge la définition de « parité sociale » telle que posée par Julia Cagé en 2018[5]. En 1864, *le Manifeste des soixante*[6], rédigé par des ouvriers, appelait à des « candidatures ouvrières », dénonçant l'invisibilisation des origines sociales des élus : journalistes, industriels, propriétaires etc. En nommant les dominants, les auteurs entendaient mettre en lumière le pouvoir social qui se cachait derrière l'euphémisation : « la chose y est si le mot n'y est pas », la formule résonne encore aujourd'hui. Nous nous inspirons directement de cette histoire, en soulignant que le problème systémique à résoudre est celui de l'euphémisation des rapports de pouvoir et de leurs maintiens, au détriment de la représentation de toutes et tous. Pour cela, il faut rendre visible ce qu'est réellement la représentation politique, de façon critique. C'est pourquoi nous avons choisi les sciences sociales, à travers des méthodes mixtes (qualitatives et quantitatives, dans une démarche dite de « co-recherche » que nous développons ci-après) pour poser pour la première fois le problème en ces termes et pouvoir argumenter plus en profondeur. Les chiffres ne disent pas tout, mais mis en dialogue avec l'expérience sociale et politique, ils permettent de prouver (ou non), d'interroger, de faire mûrir nos réflexions.

[4] Lire par exemple C. Achin, « Représentation miroir' vs parité. Les débats parlementaires relatifs à la parité revus à la lumière des théories politiques de la représentation », Droit et société, n°47, 2001,
[5] J. Cagé, Le prix de la démocratie, Fayard, 2018
[6] Manifeste des soixante, L'Opinion nationale, 17 février 1864.
** Pierre Bourdieu parle ainsi de "méta champ" pour décrire l'État dans Sur l'État, Cours au collège de France, Seuil, 2012.*

LES GILETS JAUNES ONT CONSTITUÉ UN MOMENT DE BASCULE EN AMPLIFIANT ET EN RENOUVELANT UNE CRITIQUE SOCIALE DE LA DÉMOCRATIE.

Les partis ouvriers ont su, un temps, faire élire les leurs, comme l'a montré le Parti communiste français avec ses écoles de formation, mais ils ont échoué à représenter toute la diversité des classes populaires[7], et à transformer en profondeur le fonctionnement démocratique. Les mouvements sociaux des quarante dernières années ont prolongé et tenté de corriger cet héritage. Le mouvement associatif des quartiers populaires, dont l'acte fondateur fut la Marche de 1983, a formulé une critique forte de l'incapacité des partis à représenter les habitant·es des quartiers et les enfants de l'immigration. Dès 1988, par exemple à Saint-Étienne, des listes électorales autonomes ont émergé. L'une des plus emblématiques, la liste des Motivé·es à Toulouse en 2001[8], a permis à quatre élu·es de remplacer des représentant·es du Front National au conseil municipal. Parfois effacées de l'histoire politique mainstream, ces expériences sont pourtant fondatrices des luttes et alternatives démocratiques actuelles (voir Zoom n°1).

Ces expériences, souvent portées par des femmes, ont marqué le champ politique, en produisant des organisations encore actives, comme l'Assemblée des quartiers. Elles ont posé des principes démocratiques essentiels (« Ce qui est fait sans nous est fait contre nous »), à travers des organisations comme « Pas Sans Nous », issue elle aussi d'un rapport éponyme mêlant expertise scientifique et savoirs militants[9] et dont nous nous sommes inspiré·es.

Dans les années 2010, des listes « citoyennes et participatives » (LCP) se sont développées. Héritières parfois malgré elles des mouvements précédents, mais souvent animées par des classes moyennes qui en ont préempté les vocables et le concept, elles prônent l'autonomie vis-à-vis des partis, l'autogestion, des méthodes démocratiques alternatives (tirage au sort, facilitation, co-construction des programmes électoraux etc.). Cependant, la question sociale y est souvent reléguée. Le récent rapport de Fréquence Commune souligne leur faible ancrage populaire comme une limite majeure[10].

Les Gilets Jaunes ont enfin constitué un moment de bascule en amplifiant et en renouvelant une critique sociale de la démocratie. Ce mouvement a permis notamment :

1. Un renouveau du dialogue entre les mondes sociaux, écologiques et démocratiques, déjà amorcé par l'altermondialisme ;
2. Une critique radicale de la démocratie représentative, dans la lignée des Indignés, dudit Printemps arabe ou d'Occupy Wall Street, fondée sur la dénonciation d'un conflit entre « peuple » et « oligarchie » ;
3. L'émergence de listes issues des ronds-points aux municipales de 2020[11].

La Convention Citoyenne pour le Climat, bien que critiquée, a enfin validé cette critique à la suite de ce mouvement la possibilité de constituer une assemblée à parité sociale par tirage au sort pondéré (CSP, diplôme, genre, âge, territoire…), capable de rédiger une proposition de loi considérée par les ONGs spécialistes des questions climatiques comme l'un des objets politiques les plus aboutis qui ait pu être formulé.

[7] J. Mischi, Le communisme désarmé, Agone, 2014 ; S. Hadj Belgacem, Représenter les « quartiers populaires » ? : une socio-histoire de l'engagement électoral et partisan dans les cités d'une municipalité communiste, thèse soutenue en 2015

[8] B. Leroux, Une campagne électorale spectaculaire : les « Motivé-e-s » en représentation, Revue interrogations, 2015

[9] M-H Baqué, M. Mechmache, Pour une réforme radicale de la politique de la ville. ça ne se fera plus sans nous. Rapport au Ministre délégué chargé de la ville, 2013.

[10] E. Dau, C. Fache L. Legras, Prendre le pouvoir pour le partager, Fréquence Commune, 2025

[11] Voir le numéro 101 de la revue Mouvements (2020) « Vive les communes »

LES QUARTIERS POPULAIRES, PRÉCURSEURS DES “LISTES CITOYENNES“

ZOOM N°1 ENTRETIEN AVEC LÉLA BENCHARIF ET SALAH AMOKRANE

Longtemps exclus des espaces institutionnels, les quartiers populaires ont pourtant été, dès la fin des années 1980, des laboratoires d'innovation démocratique, précurseurs des dynamiques dites « citoyennes » d'aujourd'hui, désormais souvent portées par des classes moyennes et supérieures.

À Saint-Étienne comme à Toulouse, des initiatives inédites portées par des jeunes issu·es de l'immigration et des classes populaires, du monde associatif ou culturel, ont tenté de repenser la participation politique. Refus des partis classiques, recherche de parité, programmes construits avec les habitant·es : ces listes ont revendiqué une autre manière de faire de la politique. Extraits croisés des deux auditions menées par le collectif dlp· avec Léla Bencharif et Salah Amokrane, militant·es de longue date des quartiers populaires et aujourd'hui membres de l'Assemblée des quartiers.

Comment ces candidatures se sont-elles imposées comme une nécessité ?

Léla Bencharif : On est en 1989 [à Saint-Etienne], il y a les municipales qui se profilent et on est hyper attentif·ves au sein de l'association Le Grain Magique. [...] Le maire de l'époque François Dubanchet annonce sa candidature dans la presse sur le thème de la « délinquance bronzée » comme slogan de campagne, avec les arguments classiques de la droite sur l'insécurité, l'immigration . Je me rappelle des réunions au Grain avec les responsables et militant·es de l'association : on s'est dit « allez, chiche ! ». Dubanchet lance sa liste non sans provocation. Nous aussi on va être visibles dans l'espace public et politique local, on va faire campagne et monter notre propre liste à quelques semaines des élections. En quinze jours, on a monté une liste « Pour une citoyenneté active ». Bien sûr il y avait aussi quelque chose de symbolique dans notre démarche, parce que 1989 c'était l'année du bicentenaire de la Révolution française. Et on voulait aussi faire écho à la question du droit de vote des des étanger.eres aux élections locales, qui figurait dans les 110 propositions de Mitterrand en 1988. Déjà en 1988, le Grain avait organisé plusieurs campagnes de sensibilisation pour favoriser l'inscription des jeunes sur les listes électorales des communes de l'agglomération stéphanoise, avec un beau slogan « Notre vote les intéresse... On ne votera pas idiot ».

Salah Amokrane : On prend l'initiative de dire : on va aller aux élections municipales de 2001. Alors bon, il y a des choses qui vont nous aider, parce qu'entre-temps, il y aura eu un peu de notoriété aussi avec [le groupe Zebda, à l'initiative]. Donc c'était facile : on avait un porte-voix, on n'avait pas trop de difficultés à se faire entendre, on était connus dans notre ville et ailleurs. Et je pense aussi que ça a décollé assez vite parce que dans les années 2000, c'était vraiment dans l'air du temps, et on a répondu à une attente. C'est une époque où l'altermondialisme, par exemple, est très, très important. Les questions écologiques commencent à surgir de manière significative, les questions citoyennes aussi.

Qui compose ces listes citoyennes ?

Léla Bencharif : La décision de la composition de la liste était collective. 61 candidat.es issu·es de la société civile, avec des personnes novices sur le plan de l'engagement militant et d'autres plus initiées aux pratiques militantes et associatives. La moyenne d'âge des candidat·es de la liste était de 25 ans ! La liste nous ressemblait. Pour moitié, notre liste, sans étiquette et sans soutien partisan, rassemblait des citoyen·nes très jeunes, pour la plupart français·es issu·es de l'immigration maghrébine, hommes et femmes. On n'avait pas encore atteint la parité parfaite, mais les femmes

représentaient près de 40 % de la liste [...]. Il y avait aussi une belle diversité socio-professionnelle sur notre liste : des figures locales, comme par exemple un artiste, fils d'un militant FN , des étudiant·es, des chômeur·euses, des salarié·es… J'étais tête de liste, la seule femme tête de liste de toutes les autres listes électorales de la ville en 1989. Mais en réalité la tête de liste était collégiale

Salah Amokrane : Ce qui était intéressant, c'est que la plupart de celles et ceux qui nous rejoignaient étaient des militants syndicaux, associatifs, culturels, mais assez peu de militant·es politiques. Un autre élément marquant, c'est qu'en 2001, c'était la première élection municipale où la parité devenait obligatoire : il fallait 50 % de femmes sur les listes. Cette exigence, très liée à notre histoire associative, nous a poussés à réfléchir avec des militantes féministes.

Comment prendre des décisions dans un collectif horizontal ?

Salah Amokrane : Ce qui faisait notre force, ce qu'on avait mis en place des méthodes de travail, qui permettaient de limiter ces dynamiques de pouvoir mais qui demandaient beaucoup de temps, d'énergie. Elles étaient exigeantes et parfois lourdes à mettre en oeuvre, mais elles permettaient de rester fidèles à nos principes.

Léla Bencharif : Je me rappelle des discussions collectives régulières. J'avais 22 ans et on apprenait à faire de la politique sur le terrain avec l'expérience de nos aînés fondateurs du Grain. Moi, qui suis ensuite devenue vice-présidente en charge de la démocratie participative au conseil régional de Rhône-Alpes (2010-2015), je peux dire que cette expérience démocratique m'a marquée. On n'avait peut-être pas la théorie, mais qu'est-ce qu'on était bon·nes au niveau de la pratique ! Déjà, la question de la démocratie représentative et participative, on l'avait totalement réinterrogée : notre manière de faire était profondément participative. On était vraiment tous logé·es à la même enseigne [...] on était ensemble, sans élitisme. C'est ça qui était fort : chacun·ne s'exprimait, chacun·ne comptait. Et ça, c'était totalement nouveau. On n'était pas des pros de la politique, ni des journalistes ou des chercheur·euses, mais on arrivait avec nos idées et on construisait collectivement.

Comment se construit un programme politique au contact des habitant·es ?

Salah Amokrane : On s'est dit : « On n'a pas de programme, en fait. » Et on a décidé de construire notre programme au fil de la campagne. On avait évidemment des expériences et des idées à défendre, mais on ne voulait pas arriver avec une proposition toute faite. Finalement, c'était passionnant de faire comme ça.

Léla Bencharif : Comme c'était le bicentenaire de la

> « ON N'ÉTAIT PAS DES PROS DE LA POLITIQUE, NI DES JOURNALISTES OU DES CHERCHEUR·EUSES, MAIS ON ARRIVAIT ET ON CONSTRUISAIT COLLECTIVEMENT. »

Révolution française, on a eu l'idée de rédiger des cahiers de doléances : dans les temps collectifs, on recueillait les attentes, les propositions et les colères aussi sur l'accès à la culture, l'éducation, le logement, le travail… sur le racisme, la police. Des revendications classiques, mais toujours actuelles. Ces cahiers de doléances étaient tout à la fois notre programme et notre stratégie de campagne. Et puis, il y avait toujours ces moments symboliques : des mises en scène festives lors des inscriptions sur les listes électorales. On formait des haies d'honneur de jeunes maghrébin·nes sur les marches de l'Hôtel de ville. Ils et elles montaient s'inscrire, et en redescendant, c'était comme s'ils et elles avaient voté. C'était un acte fort, presque théâtral, et très marquant.

Quel bilan pour ces expérimentations ?

Léla Bencharif : Au niveau du score on a fait 1,20 % des suffrages. Nos meilleurs suffrages on les a faits dans les quartiers en périphérie, et parfois au centre-ville, On savait la dimension symbolique de notre acte politique. Durant la campagne, des sondages nous créditaient d'un score à 2 chiffres ! On a fait flipper les partis politiques, notamment à gauche [PCF, PS] qui ne comprenaient pas pourquoi on partait en solo. Notre vote ne leur était pas acquis ! Le plus important pour nous est qu'on a fait voter des gens, inscrits des jeunes sur des listes électorales : 400 personnes au cours du dernier trimestre 1988. Peu importe le résultat, on avait peu de moyens financiers pour conduire notre liste citoyenne, mais on était présent·es sur la scène politique locale. Le photocopieur était notre principal outil de communication, et les réunions collectives la force de notre engagement pour aborder nos sujets sans tabou ni censure. L'expérience a été formative pour beaucoup.

La parité de classes sociales : une définition renouvelée

Nous nous inscrivons dans la continuité de cette longue histoire et des critiques déjà portées par les sciences sociales. Reprenant le concept de parité sociale formulé par Julia Cagé en 2018[12] (cf. Zoom n°2), nous en proposons une définition complétée, rigoureuse et ancrée dans les terrains militants et scientifiques.

Depuis trois ans, sous l'impulsion de notre collectif et de nos allié·es, ce sujet a connu un net essor. De nombreux partis s'en emparent, le plus souvent sans aller jusqu'à une critique approfondie de leurs propres sociologies et/ou en mettant en avant des figures populaires présentées comme exceptionnelles, héroïsées, donc isolées de collectifs d'appartenance massifs et autonomes. Certains ont toutefois contractualisé des audits internes (comme avec le GDRV – porteur scientifique de notre travail de recherche). Nous identifions quatre limites majeures à ces initiatives :

- elles sont imposées d'en haut, sans processus permettant l'appropriation militante ;
- elles servent la compétition politique entre partis, chacun·e voulant se prévaloir d'être le plus avancé sur ces questions, mais ne projette pas la parité sociale comme un principe universel et démocratique ;
- elles sont la plupart du temps peu suivies d'effets en termes d'investitures électorales, au-delà de cas individuels, ou de changements profonds de pratiques ;
- elles évitent la remise en cause du pouvoir des dirigeant·es issu·es des classes supérieures, en focalisant sur la croyance que les classes populaires ne sont pas « capables » d'accéder au pouvoir.

Jusqu'à présent, le débat public a ainsi été focalisé sur un supposé déficit « d'engagement » des classes populaires. Comme si leur absence supposée de participation, donc leur responsabilité propre, était au cœur du problème, ces initiatives misent sur « l'accompagnement » ou « l'identification de talents », renforçant une logique d'exception médiatique au lieu d'un changement structurel. Nous démontrons dans ce rapport que, bien au contraire, l'engagement des classes moyennes et populaires reste massif malgré les barrières mises en place, mais que leur représentation décline de façon croissante dans la hiérarchie du pouvoir. C'est pourquoi nous proposons plusieurs amendements voire renversements dans notre définition de la parité de classes sociales. En tant que notion descriptive, la parité de classes sociales est la situation attendue dans laquelle chaque classe sociale est représentée à hauteur de son poids démographique, au sein d'une instance de représentation se voulant être démocratique.

LA PARITÉ DE CLASSES SOCIALES EST LA SITUATION ATTENDUE DANS LAQUELLE CHAQUE CLASSE SOCIALE EST REPRÉSENTÉE À HAUTEUR DE SON POIDS DÉMOGRAPHIQUE

Dans une acceptation plus exigeante et complexe, nous proposons de la définir également comme un concept politique. Ainsi considérée, la parité de classes sociales en politique est un objectif démocratique permettant que les rapports de forces sociaux et démographiques d'une société[13] soient transcrits en une représentation-miroir et la fin de la domination politique d'une classe sur une autre, au sein des instances politiques dont ladite société se dote.

[12] *J. Cagé, op.cit.*
[13] *ou d'un territoire, d'une association, d'un parti etc.*

Ceci nécessite non seulement une équité sociale de représentation mais également la fin des dominations classistes dans toutes les dimensions qu'un processus décisionnel implique : postulat que chacun·e peut participer à la délibération à partir de son expérience et en étant soutenu·e matériellement ou par d'autres moyens, organisation et facilitation des débats, distribution qualitative du pouvoir, des délégations, régulation des interactions entre les personnes contribuant à la décision à tous niveaux (élu·es et non-élu·es…) etc. En cela, la parité de classes sociales permet une représentation juste des expériences sociales, culturelles et économiques de celles et ceux qui sont dominé·es socialement, l'exercice de leur pouvoir politique comme instrument de défense de leurs intérêts et de développement de leurs idées propres.

Nécessairement, elle implique un approfondissement démocratique majeur, fidèle à la philosophie des démocraties modernes, mais nécessite probablement des ruptures systémiques afin que l'exercice d'un tel pouvoir ne soit plus limité. C'est pourquoi nous retenons que la parité de classe sociale doit pratiquement être saisie comme :

- Un slogan de rupture face à l'accaparement du pouvoir par une minorité. Elle conteste l'idée que les classes populaires seraient incapables de s'engager et se structure autour d'objectifs politiques de limitation du pouvoir des classes supérieures.

- Un processus, et non une mesure isolée ou unique. Il s'agit de rendre visible un rapport de domination sociale et politique, de le critiquer et de se doter d'objectifs politiques communs (*cf. partie 1.2*) pour y remédier dans tous les espaces : partis, conseils, écoles, médias, etc.

- Un prolongement et une lecture complète de la promesse démocratique, celle de 1793 et des traces qu'elle a laissé encore dans notre Constitution actuelle, qui affirme que « la souveraineté nationale appartient au peuple […] Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice », plaçant ainsi l'histoire des luttes pour la représentation comme première héritière de notre socle commun démocratique

LA PARITÉ DE CLASSES SOCIALES EN POLITIQUE EST UN OBJECTIF DÉMOCRATIQUE PERMETTANT […] LA FIN DE LA DOMINATION POLITIQUE D'UNE CLASSE SUR UNE AUTRE

- Une réponse à l'abstraction universaliste qui a corseté la représentation, comme l'ont dénoncé avant nous les débats victorieux sur la parité de genre.

- Un levier d'un changement politique profond, capable d'ouvrir de nouveaux agendas politiques, liés au vécu réel des citoyen·nes, incarnés par une représentation réelle et permettant un renouvellement du champ des idées politiques, nécessaire pour redonner espoir dans la période que nous vivons.

Économiste, professeure à Sciences Po Paris, Julia Cagé est l'une des voix les plus engagées pour repenser le fonctionnement démocratique à partir de ses fondements socio-économiques. Dans Le Prix de la démocratie (2018), et Libres et égaux en voix (2021), elle conclut ses réflexions en mettant pour la première fois en discussion la notion de parité sociale dans la représentation politique.

Votre réflexion de départ porte sur le « prix de la démocratie ». Pouvez-vous nous expliquer en quoi la chute de la représentation politique des classes populaires constitue, selon vous, un coût pour notre démocratie ?

Julia Cagé : Pour le coup, ce n'est pas le sens que je donnais au mot « prix » dans Le prix de la démocratie. Mais c'est un peu lié ! L'une des leçons centrales de ce livre est que la démocratie – du fait de la réalité de son financement – est aujourd'hui capturée par les plus riches. Cela a des conséquences très concrètes en termes de politiques menées, et donc en termes de représentation. Mais le problème de représentation n'est pas qu'un problème de représentation « substantive » ; on a aussi un problème de représentation « descriptive », au sens d'Hanna Pitkin : les plus modestes sont très insuffisamment représentés parmi les élu·es. Une des choses que je montre dans le livre, c'est que ce déficit est en partie lié à la structure de financement actuelle des campagnes électorales, et notamment au fait que le financement public se fait sous forme de « remboursement ». Cela constitue un frein très fort pour les citoyen·nes les plus modestes qui pourraient, sinon, vouloir se présenter. Cela impacte aussi négativement leur probabilité d'être élu·es. Ce déficit de représentativité descriptive a également des conséquences directes sur la qualité même de notre démocratie. Je pense qu'il explique en partie la désaffection des classes populaires et la baisse de la participation électorale. C'est l'un des « coûts » que l'on peut identifier.

Selon vous, que changerait concrètement la mise en œuvre d'une parité sociale dans la vie politique ?

Julia Cagé : Cela changerait de nombreuses choses — et ce n'est pas qu'une intuition : plusieurs recherches en sciences sociales l'ont documenté. Pour commencer, il a été démontré (par Nicholas Carnes notamment, aux États-Unis) que les plus modestes ne votent pas comme les plus riches. Par exemple, on peut s'attendre à davantage de justice sociale, de redistribution et de services publics dans un monde avec plus de parité sociale ! Au-delà des politiques publiques mises en œuvre, cela améliorerait aussi la qualité du débat démocratique. La diversité des points de vue est essentielle à la qualité de la délibération, et la parité sociale contribuerait à renforcer cette diversité. Je pense enfin que cela inciterait aussi les plus modestes à davantage voter. Et nous avons tous et toutes à gagner d'une participation électorale plus forte.

Depuis votre proposition de parité sociale en 2018, comment les responsables politiques ont-ils réagi ?

Julia Cagé : J'aurais aimé qu'elle reçoive un écho plus important ! Je pense que c'est une réforme importante, relativement simple à mettre en place (notamment dans un système à la proportionnelle), et difficilement contestable sur le fond. Il y a eu quelques propositions de loi allant dans ce sens, mais j'ai envie de dire : « sans y croire vraiment ». J'espère que les partis politiques s'en saisiront davantage dans leurs programmes pour 2027, mais aussi dans leurs pratiques internes. Parce que c'est la qualité de notre débat démocratique qui est en jeu.

RETOUR SUR LES PREMIERS ESSAIS DE DÉFINITION DE LA PARITÉ SOCIALE

ZOOM N°2 ENTRETIEN AVEC JULIA CAGÉ

L'actualité brûlante de la crise démocratique

Alors que nous approchions de la fin de ce travail, le président de la République a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale, quelques minutes après la victoire du Rassemblement National aux élections européennes de 2024. Cet événement marque une rupture historique probable.

Les politistes Bruno Cautrès et Anne Muxel[14] parlent d'un « vote sans issue », où le suffrage ne parvient plus à traduire les attentes sociales en décisions politiques. Une « étrangéité » s'installe entre les électeur·ices et les institutions, nourrie par une succession de crises imbriquées. Chaque événement — la nomination de Michel Barnier, la victoire du NFP en sièges le 7 juillet, l'effacement du score RN aux européennes — semble contredire le précédent. Cette logique d'annulation en cascade accentue la sensation de déconnexion entre le pouvoir politique et le réel.

Ce sentiment d'étrangéité n'est pas nouveau et il est partagé : 73 % des Français·es considèrent les responsables politiques comme déconnecté·es, et une majorité souhaiterait que des citoyen·nes ordinaires prennent les grandes décisions[15]. Et pourtant, cette période troublée a vu une hausse de la participation, notamment dans les classes populaires. Alors que deux tiers s'étaient abstenus en 2022, deux tiers ont voté en 2024[16]. Aux élections de 2022, le constat d'une abstention univoque est également à nuancer fortement : sur les deux tours des législatives et les deux tours des présidentielles, 75% des personnes appartenant aux 25% les plus modestes de la population[17] ont voté au moins une fois. Il s'agit donc d'une abstention intermittente, non d'un désintérêt, comme le note Patrick Lehingue[18]. Les classes dominantes votent régulièrement pour leurs représentant·es ; les classes populaires votent lorsqu'elles y trouvent un enjeu tangible. Cette participation contredit le discours dominant sur la supposée apathie populaire. Mais l'étrangéité du système empêche la transformation réelle du vote en pouvoir. Cette fracture alimente le discours d'une extrême droite qui, tout en appartenant aux élites, se pose en porte-voix d'un peuple trahi. Elle est le résultat d'un processus de mal-représentation profondément enraciné dans notre système politique. Ce déséquilibre prépare le terrain à une période pré-fasciste dont parlent de nombreux·ses auteur·ices[19], que nous redoutons et qui nous oblige à proposer une refondation démocratique à la hauteur des urgences sociales, climatiques, politiques et égalitaires de notre époque.

Une telle proposition ne peut se construire sans la participation active des classes populaires, leurs expériences, leurs paroles, leurs représentant·es. La parité sociale est un outil concret pour cela. Elle permettrait d'introduire de nouveaux thèmes à l'agenda politique, liés au vécu quotidien, souvent ignorés des élites. Les travaux de Nicholas Carnes et Noam Lupu[20], fondés sur des données sud-américaines, montrent que les parlementaires issus des classes populaires défendent davantage les intérêts économiques de leurs pairs, au-delà même des appartenances partisanes. L'auteur démontre que c'est au moment du vote d'une proposition de loi que ces dernières reprennent le dessus, le fonctionnement en partis venant écraser les dynamiques sociales qui, elles, construisent au préalable des intérêts communs portés aux débats qui les concernent directement, au sein de chaque classe. Appliquer une logique de parité sociale aurait donc des effets profonds : sur le contenu des politiques, sur les idées débattues, sur les espoirs permis. Comme par le passé, la présence des classes populaires dans les espaces de pouvoir transformerait la société : sécurité sociale, démocratisation de la culture, progrès dans la justice etc. Ces avancées ont souvent été portées par des mouvements issus des quartiers, des syndicats, de l'éducation populaire.

[14] *B. Cautrès, A. Muxel, Le vote sans issues – Chroniques électorales 2024, Presses universitaires de Grenoble (PUG), 2025*
[15] *Baromètre de la confiance politique, Opinion Way, 2024 et publications antérieures*
[16] *Sources: IFOP, Analyses du vote du premier tour des élections législatives (opus de 2022 et 2024)*
[17] *Insee Première, n° 1928, 2022*
[18] *P. Lehingue, Le vote. Approches soc*
[19] *Fössel, 1938, récidive, PUF, 2019*
[20] *N. Carnes, N. Lupu, Rethinking the Comparative Perspective on Class and Representation: Evidence from Latin America*

Construire une coalition pour la parité sociale

Devant l'urgence démocratique, tous les partis et mouvements qui s'en réclament devront définir un agenda clair pour une représentation réelle et juste de la société telle qu'elle est : parité sociale, refonte démocratique, changement de paradigme.

C'est à cette ambition que ce rapport souhaite contribuer. Il propose une analyse commune, fondée sur des faits, des chiffres, des expériences vécues. Il invite à coordonner les forces, à dépasser les constats et les effets d'annonce. Il propose à chacun·e de jouer son rôle.

Dès les municipales de 2026, chaque groupe politique devra programmer et construire des objectifs concrets pour tendre vers la parité sociale. Cela implique de limiter la surreprésentation des classes supérieures, et de mettre en position d'éligibilité des candidatures issues des classes populaires. Le collectif Démocratiser la politique est prêt à accompagner toute organisation, parti, collectif, association, chercheur·euse ou citoyen·ne qui souhaite s'engager sur ce chemin.

Nous nous plaçons dans la continuité de combats anciens, avec la volonté d'ouvrir la voie à des initiatives coordonnées, autonomes et ambitieuses. Pour cela, nous proposons des objectifs immédiats et développerons des outils de contrôle citoyen, à s'approprier librement, dans le cadre d'un futur observatoire de la parité sociale. Cet observatoire, ainsi que les campagnes pour la parité sociale que nous avons lancées dès le mois de juin 2025, seront les outils que nous mettons à disposition de toutes et tous afin de ne pas attendre mais d'impulser dès maintenant un changement culturel profond. Notre observatoire reposera sur les mêmes piliers que la co-recherche que nous présentons ici : co-construction de l'ensemble du processus scientifique, constitution de savoirs utiles au changement social, mise en débat public, open data etc. . Il permettra la publication de nouvelles études et données et d'évaluer régulièrement l'état de la représentation politique, en collaborant avec d'autres (notamment quant aux sujets de genre, ethno-raciaux, de validisme etc.).

DÉMARCHE & MÉTHODE

De la co-recherche à la mobilisation collective

Lorsque les trois co-initiateur·ices de ce projet — devenu depuis un collectif de recherche — ont présenté leur intention aux citoyen·nes ayant rejoint la démarche, nous, militant·es, élu·es, partagions des expériences communes mais éparses : invisibilisation, mépris, échecs malgré l'engagement, manque d'outils pour rendre nos constats incontestables. Ce projet est né d'une double nécessité : construire une cause commune — la parité sociale — et créer un espace ouvert à celles et ceux qui souhaitent démocratiser la politique, d'où qu'ils et elles viennent, en leur proposant d'auto-analyser et de faire la preuve (y compris quantifiée) des discriminations sociales vécues.

Une démarche scientifique et collaborative

Deux disciplines d'action militante s'y sont rencontrées : l'éducation populaire, qui part des savoirs « chauds » issus de l'expérience de chacun·e, et le community organizing, qui permet de structurer rationnellement la construction d'une communauté de cause par étapes.

Ces traditions — l'une française, l'autre états-unienne — ont en commun une exigence d'analyse rigoureuse pour une action stratégique efficace et légitime, centrée sur les personnes concernées, souvent marginalisées. La co-recherche (ou recherche collaborative) est ainsi venue répondre à cette exigence et est devenue notre outil de réflexion, d'analyse et de construction collective autour de notre communauté d'expérience. Elle puise elle-même dans des expériences militantes et scientifiques de la France et de l'Italie de la seconde moitié du XXe siècle[21]. Ce dialogue entre trois méthodes nous a permis de repartir de l'expérience de chacun·e pour bâtir un collectif actif, produisant des savoirs neufs et rigoureux.

Comme toute démarche scientifique, nous avons suivi les étapes nécessaires : problématisation, enquête, administration de la preuve — mais toujours collectivement. En partant des vécus des personnes concernées, nous avons évité la naïveté, formulé des questionnements situés et remonté le fil des mécanismes de l'éviction sociale et électorale, au lieu de les supposer. Pour cela, nous avons construit de nouveaux rôles, en positionnant les citoyen·nes engagé·es ayant rejoint la démarche comme « co-chercheur·euses » et en rémunérant chacun·e pour le travail effectué. Ces dernier·es ont ainsi été les commanditaires des travaux de l'équipe scientifique « de métier » et ont été rejoint·es par des bénévoles accueilli·es pour leurs compétences - parfois universitaires - et se plaçant dans une position de fonction support. Ces savoirs « de l'intérieur », riches et denses, ont nourri nos analyses quantitatives à partir d'une matière ethnographique, rendant celles-ci immédiatement utiles pour comprendre et transformer les faits sociaux vécus.

CE DIALOGUE ENTRE TROIS MÉTHODES NOUS A PERMIS DE REPARTIR DE L'EXPÉRIENCE DE CHACUN·E POUR BÂTIR UN COLLECTIF ACTIF, PRODUISANT DES SAVOIRS NEUFS ET RIGOUREUX.

[21] *R. Curcio, M. Prette, La socioanalisi narrativa, Sensibili alle foglie, 2012.*

Etudier les classes supérieures à partir de l'expérience des classes populaire

Au fil du travail, notre question initiale : « Pourquoi les classes populaires sont-elles absentes du pouvoir politique ? » est devenue : « Comment les classes supérieures organisent-elles la concentration du pouvoir et l'éviction des classes populaires ? » (ou, entre nous, « comment on se fait douiller ? »).

COMMENT LES CLASSES SUPÉRIEURES ORGANISENT-ELLES LA CONCENTRATION DU POUVOIR ET L'ÉVICTION DES CLASSES POPULAIRES ?

Ce renversement de perspective repose sur un constat : le problème n'est pas l'engagement populaire, mais les mécanismes d'exclusion que nous subissons, produits par d'autres. C'est ce pouvoir d'éviction que nous avons étudié à travers une sociologie de l'engagement électoral et l'analyse de la domination politique qui lui fait frein. Celui-ci est le pilier de la constitution d'un entre-soi démocratique, un oxymore qui dit à quel point le système actuel n'est en rien l'enfant de la promesse démocratique et de la représentation du "peuple" si souvent brandie et convoquée dans les discours politiques.

À partir de janvier 2025, nous avons défini l'objet de notre étude ainsi, en déconstruisant la notion familière de « classe politique », sans chercher à la rejeter frontalement : « Nous travaillons sur la concentration du pouvoir par les classes politiques dirigeantes, et la manière dont elles organisent la compétition politique à leur avantage, en imposant leurs règles au champ politique tout entier. Elles sont en partie issues des classes socio-économiques dominantes, détentrices de capitaux (culturels, économiques, sociaux…) qu'elles reconvertissent en capital politique, notamment sous la forme du mandat. En ce sens, ces classes politiques sont socio-politiques, avec des spécificités qu'il faut étudier pour comprendre la domination exercée par une classe dirigeante (nommée ici, par volonté de simplification et de vulgarisation : supérieure vs moyenne et populaire) et la mise au ban des engagements populaires. »

aux élections municipales

2008		2014		2020	
	734	7,25%	729	1,43%	141
	704	7,89%	793	4,36%	428
	57	0,87%	87	3,55%	349
	249	3,49%	351	3,13%	308
	912	14,13%	1421	14,64%	1439
	145	2,66%	267	10,74%	1054
	2067	29,04%	2919	36,42%	3578
	321	3,93%	396	8,10%	793
	523	8,20%	825	8,85%	870
	508	5,59%	562	10,17%	999
	282	5,34%	537	10,01%	296
	1634	23,06%	2320	37,13%	2958
	454	3,12%	314	3,70%	354
	414	5,78%	581	4,28%	421
	1691	22,52%	2264	14,24%	1393
	423	9,24%	928	6,92%	683
	0		0	2,65%	260
	2982	41,66%	4207	32,62%	3117
	7441		14455		12133

Une méthodologie qualitative et quantitative

Pour en arriver aux conclusions ici présentées, nous avons donc[22] :

- Mené une centaine d'heures d'ateliers de socioanalyse narrative, au sein desquels nos co-chercheur·euses, des citoyen·nes engagé·es dans la vie associative, syndicale ou politique — dans l'Ain, le Nord (Roubaix particulièrement), Marseille et l'Île-de-France — ont raconté leurs parcours. Certain·es ont une trajectoire électorale ou partisane, avec des proximités diverses : gauche majoritairement, mais aussi centre et droite. L'implantation du projet dans des territoires hétérogènes (une capitale disposant d'une banlieue populaire, une grande ville populaire en son sein, un territoire de villes moyennes populaire et un département rural/péri-urbain populaire avec une histoire politique plutôt orientée à droite) nous a permis de comparer différentes situations et de développer un regard complexe, ne se limitant pas à une situation sociale et politique ou une autre. Au fil de 25 ateliers territoriaux et 4 week-ends nationaux, les co-chercheur·euses réuni·e en ces ateliers ont comparé leurs expériences, identifié et classé des objets d'analyse communs ou différenciés à chaque étape, conduisant à l'identification d'une trentaine de « travaux d'Hercule » qui sont les obstacles systémiques[23] ;

42
CO-CHERCHEURS

+100
HEURES
d'ateliers de socioanalyse narrative

25
AUDITIONS
(parlementaires, maires, journalistes, personnalités issues des quartiers populaires, des ruralités, des outre-mers, de la droite)

- Confronté ces objets aux savoirs scientifiques existants, en organisant des ateliers de formation ad hoc et en invitant les membres de notre conseil scientifique à partager leurs recherches lors de webinaires privés ou publics ;

- Conduit 25 auditions, après avoir été formé·es à l'entretien sociologique, pour élargir nos perspectives avec des personnes peu ou pas représentées parmi nous (parlementaires, maires, journalistes, figures rurales, personnes issues de la droite…).

- Transformé ces questions issues d'expériences et de données qualitatives en raisonnements quantitatifs, qui sont le cœur du présent rapport ;

Avant de détailler les mécanismes d'éviction des classes populaires, nous avons choisi d'offrir à chacun·e une lecture complète du problème : un portrait social et quantifié de la sociologie des élu·es et candidat·es en France depuis 2002. Nos données qualitatives, si elles constituent le socle de nos réflexions et des questionnements qui nous ont permis d'interroger la donnée quantifiée, feront, elles, l'objet d'une publication spécifique prochainement, alimentée des débats que ce rapport aura permis d'impulser.

[22] Plusieurs notes méthodologiques plus complètes seront disponibles sur notre site internet, cf annexe 3
[23] La densité des matériaux qualitatifs ici évoqués fera l'objet de futures publications

Une base de données inédite, exhaustive et ouverte à tou·tes

La partie quantitative de notre étude, que nous présentons dans ces pages, a été permises grâce à notre coopération avec le « *bureau élections* » du Ministère de l'Intérieur.

Depuis La partie quantitative de notre étude, que nous présentons dans ces pages, a été permises grâce à notre coopération avec le « bureau élections » du Ministère de l'Intérieur. Depuis un décret de 2001, celui-ci collecte et centralise (avec les services préfectoraux) au sein du Répertoire National des élus (RNE) l'ensemble des données issues des « fiches candidatures » (annexe 1) de quiconque se porte candidat·e à n'importe quelle élection. Jusqu'à présent, l'essentiel de ces données n'étaient rendues que très partiellement publiques et sans harmonisation. Elles étaient donc peu ou quasiment inexploitables, décourageant ainsi de nombreux·ses chercheur·euses et data-journalistes. Grâce à cette coopération, nous avons donc pu renouveler cette donnée et constitué une base de données inédite et qui sera bientôt mise en open data. Celle-ci réunit :

- L'ensemble des informations des fiches candidatures : profession, données d'état civil (nom et prénoms de naissance ou usuels, dates et lieux de naissances), données politiques (parti de rattachement du ou de la candidate s'il y en a un, nuance politique attribuée par le ministère de l'Intérieur à chaque liste ou regroupement de candidatures, année de candidature…) et donnée géographique (circonscription électorale de candidature) ;

- Un identifiant unique de candidature, que nous avons construit afin d'identifier chaque individu s'étant porté candidat·e, permettant ainsi de comptabiliser précisément ces dernier·es sans doublons et d'étudier leurs trajectoires dans de futures publications ;

- Des reclassements par classes sociales (*cf. annexe 2*) et blocs politiques[25] que nous détaillons dans en annexe méthodologique, à la fin de ce rapport (annexe 3).

Grâce à cette base de données inédite, nous avons pu établir un premier portrait social de la France des candidat·es et des élu·es, lequel appelle d'autres exploitations par thématiques, territoires, séquences qui seront portées par l'Observatoire de la parité sociale que nous fonderons avec nos partenaires et notre conseil scientifique. Nous aurons également à compléter ces analyses dans une perspective intersectionnelle, en produisant des focales liant les questions ethno-raciales et de genre, ce que nos ressources ne nous ont pas pour l'heure complètement permis de faire au niveau quantitatif (et ce, même si ces questions seront pleinement intégrées à notre seconde publication et restitution des travaux qualitatifs menés en ateliers). Il faut noter que ce portrait est d'abord basé sur une sociologie des professions à l'instant T, qui vient masquer les origines sociales ainsi que les situations particulières. La place des transclasses n'est pourtant pas une question subsidiaire. Elle a très souvent été évoquée en ateliers, donnant à voir que la domination classiste perdurait malgré l'ascension sociale, y compris celle permis par les trajectoires politiques des individus (le champ politique ayant aussi cette caractéristique d'extraire tendanciellement de leurs classes d'appartenance les individus issus de monde populaires, sans pour autant effacer la stigmatisation, l'isolement, la répartition inégalitaire du pouvoir…).

NOUS PROPOSONS UNE VISION SYSTÉMIQUE DE CE QU'EST LA REPRÉSENTATION POLITIQUE AUX NIVEAUX LOCAUX OU NATIONAUX

C'est pourquoi nous avons choisi de concentrer notre étude et notre datavisualisation sur des populations agglomérées (un ensemble de listes ou groupes politiques, un territoire) plutôt que sur des échelles trop fines (un seul groupe, une seule liste) où la question des origines sociales devrait, dans certains cas, être mieux prise en compte. Aussi, il ne nous importe pas de dénoncer telle ou telle candidature ou parti, à l'exception du Rassemblement National (RN), tant ce parti milite activement contre les acquis démocratiques actuels, contre la promesse démocratique à laquelle nous nous référons, tout en se présentant (de façon factice) comme un parti « du peuple ». Nous proposons ici une vision systémique de ce qu'est la représentation politique aux niveaux locaux ou nationaux, en traçant des comparaisons entre blocs politiques, territoires et classes sociales, des évolutions dans le temps et des comparaisons avec la population française.

[25] *Les matrices de correspondances complètes sont disponibles en annexes méthodologiques sur notre site internet*

Des outils quantitatifs pour un contrôle citoyen

Pour ces dernières comparaisons, nous avons créé un indice *ad hoc*, lequel est au cœur de la cartographie interactive qui sera publiée en ligne à la suite de ce rapport et de la partie 3 de ce dernier.

Cet « indice de représentation » (IR) est issu de notre travail en ateliers et vise à évaluer la bonne ou mal-représentation (équilibre vs sous ou sur-représentation) de chaque classe sociale dans un périmètre donné (dans notre cas, nous nous sommes concentré·es sur les élections municipales de 2020). Cet IR est distinct de l'Indice de Rose[26] qui donne un aperçu de la distorsion de la représentation sans distinction de classes sociales (lequel est d'ores et déjà accessible sur le site data AN, et pourtant sous-utilisé par les partis et médias). Il est basé sur deux variables :

La différence entre le nombre de candidat·es ou d'élu·es attendu·es au vu de leur part dans la population générale (dans notre cas : la population de la commune) et leur part parmi la population étudiée (élu·es, ensemble des candidat·es sur des listes ayant obtenu plus de +5% - le seuil leur permettant de postuler à une fusion de listes et au second tour, ensemble des candidat·es toutes listes confondues)

La position sur la liste de tel·le candidat·e, lui attribuant un poids différent dans le calcul de l'indice, lié à son niveau d'éligibilité (trois seuils : tête de liste, premier décile, sixième décile)

Cet indice de représentation nous dit donc dans le même temps si les candidatures ont été sélectionnées fidèlement à la population du territoire mais aussi si elles ont des chances d'être élues (position éligible), en transcrivant les logiques de négociations électorales internes aux listes étudiées en ateliers dans une méthode statistique.

Cet outil n'est pas le seul à être un exemple d'une translation directe de l'expérience des co-chercheur·euses membre de notre collectif en outils quantitatifs. Aussi, nous proposons dans ce rapport deux modélisations que nous souhaitons reproduire régulièrement : une visualisation du « plafond de verre électoral »[27] (cf. partie 3) pour donner à voir comment les classes populaires sont empêchées d'atteindre un certain niveau d'éligibilité sur les listes, ainsi qu'un « escalier du pouvoir » présentant de façon synthétique la hiérarchie du pouvoir politique selon l'appartenance de classe (cf. partie 2).

CET INDICE DE REPRÉSENTATION NOUS DIT DONC DANS LE MÊME TEMPS SI LES CANDIDATURES ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉES FIDÈLEMENT À LA POPULATION DU TERRITOIRE MAIS AUSSI SI ELLES ONT DES CHANCES D'ÊTRE ÉLUES

Ces outils font l'objet de notes méthodologiques annexées. Ils seront développés, précisés, complétés grâce aux débats qu'initiera ce rapport et dans le cadre de notre observatoire. Surtout, ils serviront de cadre stable et répété à chaque scrutin pour permettre un contrôle citoyen sur les choix des groupements politiques se présentant aux élections, afin d'assurer une réelle transparence sur ce sujet et ce, en attendant que les partis et listes s'en emparent et le fassent par eux-mêmes.

Ce rapport est donc une invitation à nous emparer collectivement du problème de la représentation politique de façon citoyenne et transpartisane, à enrichir sa compréhension, et élargir notre coalition. Nous voulons ainsi briser la bulle du silence qui pèse sur l'un des rouages fondamentaux d'une démocratie qu'est la sélection de nos représentant·es. La représentation populaire ne peut ainsi plus être un élément de langage, une série de « coups de communication » ou un sujet que l'on esquive. En dressant le portrait social de la France politique sur une période relativement longue, en quantifiant l'état de la représentation politique, nous voulons donner à chacun·e les outils pour prouver et rendre visible ce problème et sortir ainsi notre démocratie de son entre-soi

[26] *D. Ruedin, Calcule l'indice de proportionnalité de Rose, voir sur : https://rdrr.io/rforge/polrep/man/Rose.html*
[27] *Citons ici le GSI, voir : The Economist Group, Women are still not having it all, according to The Economist's 2022 glass-ceiling index, 2022*

Le collectif dlp· est actif à propos de la représentation politique, mais n'oublie pas que la parité sociale ne pourra pas être obtenue sans un profond changement systémique, qui passera notamment par le changement des représentations et la lutte contre le classisme. Dans la continuité de notre démarche de coalition, nous avons voulu faire un focus sur la place des médias dans cette dynamique.

Les rédactions françaises restent largement composées de journalistes issus des classes moyennes et supérieures, peu représentatif·ves des milieux populaires. Cette homogénéité sociale influence la manière dont les élu·es issus des classes populaires sont perçu·es et raconté·es dans les médias, souvent réduit·es à leurs origines sociales plutôt qu'à leurs engagements politiques. Khedidja Zeraouli, journaliste chez Mediapart, et Héléna Berkaoui, rédactrice en chef au Bondy Blog, partagent leurs expériences et analyses sur les effets de cette endogamie sociale dans le journalisme, ainsi que sur les discriminations raciales dont sont victimes les journalistes et élu·es issus des classes populaires et/ou de l'immigration postcoloniale. Extraits des auditions menées avec Khedidja Zeraouli et Héléna Berkaoui par les membres du collectif dlp·, printemps 2025.

Comment décrivez-vous la composition sociale du milieu journalistique/ du monde des médias ? Et son influence sur le travail journalistique ?

Khedidja Zeraouli : Déjà, le concours est très sélectif. L'année où je l'ai passé, on était 1000 candidat·es pour seulement 50 places. Ce sont des épreuves de culture générale, mais en réalité, il s'agit de la culture générale bourgeoise, celle qui est considérée comme légitime — pas la culture populaire. Aujourd'hui, ils glissent deux ou trois questions sur Aya Nakamura pour se donner l'illusion d'une ouverture. Mais reste qu'il faut être doté d'un capital culturel de classe dominante pour réussir. Par ailleurs, ce sont des concours de bachotage sur l'actualité, où l'on te demande des informations parfois hyper spécifiques. Pour avoir le temps de se plonger dans ce type de préparation, il faut s'y consacrer à fond, toute une année ou plus, sans études à côté, sans job alimentaire. Nombreux·euses sont celles et ceux qui font des prépa payante, et chères. Or, les personnes issues des classes populaires n'ont ni ce temps, ni cet argent. Donc au fond, la culture générale exigée, c'est celle des milieux bourgeois, et l'actualité demande des ressources que tout le monde n'a pas. Les rares prépa gratuites, comme la Chance ou la Prépa Egalité des Chances, ne peuvent contrebalancer le tsunami de reproduction sociale qu'elles ont face à elles.

Héléna Berkaoui : Par exemple, Mediapart c'est une rédaction qui est de gauche, mais c'est une rédaction où la plupart des journalistes ont un capital social, culturel, même financier, je pense, qui est conséquent. Et ça se remarque sur des choses banales.

"SI LE MONDE POLITIQUE CHANGE, MAIS QU'EN MÊME TEMPS LE MONDE MÉDIATIQUE NE CHANGE PAS, RIEN NE CHANGERA"

ZOOM N°3 ENTRETIEN AVEC KHEDIDJA ZERAOULI ET HÉLÉNA BERKAOUI

Je me souviens d'un reportage où on était partis en province, on passe dans une sorte de zone industrielle où il y a un Macdo et là je dis qu'il ressemble à celui dans lequel j'ai travaillé étudiante. Mon collègue me regarde et me dit : "wow, t'as bossé au McDo ? Quand même, il n'y en a pas beaucoup, je pense, qui ont bossé au McDo à la rédac". C'est un exemple parmi d'autres, mais ça situe socialement.

Le journalisme un métier précaire. Donc, en début de carrière le soutien financier des parents peut être déterminant pour subvenir à ces besoins. C'est une sorte de sélection après la sélection des écoles de journalisme qui pour la plupart ont un coût. Donc ça fait qu'à la fin, celles et ceux qui restent, nécessairement, ils sont souvent plus favorisés socialement.socialement. Donc il y a cette endogamie-là.

Quelles sont les conséquences de ces profils sociaux majoritaires sur le traitement des sujets sensibles et des journalistes issus des classes populaires ?

Héléna Berkaoui : Ça joue énormément sur le traitement des sujets qui vont nous être confiés. Comment est-ce qu'on traite les sujets liés aux musulman·nes, à l'islam, à l'immigration, ce genre de sujets-là. Là, on est un peu face à un paradoxe où moi, je le sais, j'étais quand même très désignée comme étant la musulmane, la personne de référence sur ces sujets-là. Mais en même temps j'étais aussi soupçonnée d'avoir une forme de mansuétude, un manque de « neutralité ». Je pense s'il y avait plus de profils différents, plus de profils variés, qu'il y avait un minimum de connaissances sur d'autres communautés ça changerait la manière dont sont traités certains sujets.

Khedidja Zeraouli : Moi, on me disait tout le temps que j'étais militante car, je prenais autant au sérieux la parole des travailleur·euses que celle de leur patron. J'avais une manière de faire de mon reportage qui était liée à mon identité. Les autres aussi, leur identité bourgeoise et blanche transparaissait dans leur posture et leur écriture. Mais ça, c'était perçu comme la norme. Comme l'objectivité.

Comment cette homogénéité sociale influence-t-elle les sujets traités et leur représentation ?

Khedidja Zeraouli : Mon objectif, c'est de ne pas reproduire ce que j'ai détesté à l'école, ni ce que je déteste dans certains médias qui suintent le mépris social, le racisme, le sexisme… Et ce n'est pas parce que je suis une femme arabe, musulmane, issue des classes populaires, que ce que je produis est irréprochable. J'ai à me former, comme tout le monde. Je me questionne en permanence : Est-ce que ce que je fais n'est pas, malgré moi, méprisant ? Raciste ? Validiste ? Je me questionne aussi sur les mots. Par exemple, je ne comprends toujours pas pourquoi, quand il s'agit de femmes de banlieue, on parle systématiquement de « mamans ». On ne dirait jamais ça d'un groupe de mères blanches du 16e arrondissement de Paris. C'est infantilisant. Autre exemple : Il arrive dans mes papiers que les travailleuses et travailleurs soient anonymisé·.es pour leur protection. Quand ce sont des personnes racisées, elles me demandent régulièrement de leur donner un nom d'emprunt à consonance blanche. Et je refuse systématiquement, parce que ça efface une partie de l'information, puisqu'un·e travailleur·euse racisé·e n'aura jamais la même expérience du monde du travail qu'un·e travailleur·euse blanc·he.

> « IL Y A UNE ENDOGAMIE SOCIALE QUI EST LÀ, PARCE QUE C'EST UN MÉTIER PRÉCAIRE

> J'ÉTAIS DÉSIGNÉE COMME ÉTANT LA MUSULMANE, LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE SUR CES SUJETS-LÀ

Héléna Berkaoui : On rentre dans une rédaction, mais on en fait quoi ? Est-ce que j'aurais le droit de faire les papiers sur lesquels j'ai envie d'écrire ? Est-ce que je vais devoir justifier que la vie d'un Arabe compte quand il s'agira de parler de Gaza ? Sur les questions de diversités dans les rédactions, il faut passer la deuxième. Des journalistes formés, on en a plein. On en a plein et on peut encore en former. Mais après, c'est quoi leur chance de survie dans le milieu professionnel qu'est le journalisme ?

Comment percevez-vous le traitement médiatique réservé aux élu·es issu·es des classes populaires ?

Khedidja Zeraouli : La manière dont les médias ont traité Rachel Keke, c'était hallucinant de racisme et de mépris social. On ne demandait jamais son expertise ou son avis, on lui demandait seulement de témoigner, en tant que femme de ménage devenue députée. C'était condescendant, blanc, bourgeois, réducteur. J'entends que son parcours est impressionnant et que c'est à noter, mais la résumer à ça est réducteur. Par ailleurs, ça empêche toute analyse ou critique de son action de députée.

Héléna Berkaoui : Encore une fois, le problème c'est qui sont les journalistes, de quel milieu ils viennent, quels sont leurs biais. Il ne s'agit pas d'une personne politique, mais il y a quelques jours, un portrait de Theodora est sorti dans Le Monde. Je vous conseille la lecture. C'en est drôle tellement ça ne va pas du tout. Si on évoque Rachel Kéké, en tant qu'élue, elle accumule quand même. C'est une femme qui a exercé un métier pénible. Elle est noire. Là, on est sur un tiercé gagnant. Je ne sais pas quoi dire d'autre à part qu'il faudrait que les journalistes changent. Mais ce n'est pas vraiment la direction qu'on prend. En plus, on a quand même des médias qui ont plutôt intérêt, en tout cas c'est dans leur ligne éditoriale, de les attaquer. Pour les médias qui prétendent ne pas être racistes ou vouloir déconstruire leur biais, il faut qu'il y ait des choses qui changent.

> JE NE COMPRENDS PAS POURQUOI LES MÈRES DE BANLIEUE, ON LES APPELLE TOUT LE TEMPS "LES MAMANS".

PARTIE 1

COMMENT METTRE EN OEUVRE LA PARITÉ SOCIALE

Nos principaux résultats et objectifs politiques

« Mon avis ne doit pas être plus pourri que ceux d'autres sauf que eux, ils le disent avec tellement d'aplomb. »

« Quand on va à Strasbourg, tous les mois, c'est le même sketch. Il y a aussi un parc qui est réservé seulement aux députés, pour rentrer, il faut être accompagné de vos députés. Et tous les mois, il me fait le sketch "Madame, excusez-moi, vous ne pouvez pas être là". Et je lui dis "mais pourquoi je ne peux pas être là ?" Du coup, il me dit, "Parce que c'est pour les députés". Je lui dis "Je vous l'ai déjà dit, le mois dernier, je suis députée". »

Auditions avec deux parlementaires,
menées par les membres du collectif ·dlp·, printemps 2025.

Introduction de la partie 1

Autour de notre travail et pendant les trois années qui se sont écoulées depuis l'idéation de ce projet de recherche, des centaines de personnes se sont réunies, lors de webinaires de formation, d'ateliers ouverts aux allié·es de notre cause ou, plus récemment, de débats publics (notamment à l'invitation du département de sciences sociales de l'Ecole Normale Supérieure de Paris ou de l'Après M à Marseille).

Nous avons ainsi régulièrement consulté et confronté notre travail à ces nouveaux regards tout comme à notre conseil scientifique. Ceci nous a permis d'une part d'approfondir notre stratégie et d'autre part de valider ou corriger nos travaux selon les critères admis du monde académique. Ensemble, nous nous sommes ainsi constitués en une coalition, dans laquelle chacun·e a pu prendre place selon son rôle : intellectuel·les, artistes, militant·es des quartiers et des ruralités populaires, associatif·ves, syndicalistes, élu·es locaux et locales, parlementaires, maires ou dirigeant·es de partis. La tribune qui suit résume les principales conclusions communes auxquelles nous sommes arrivé·es et les objectifs politiques que nous nous sommes donnés.

1.1 Une coalition de cause autour d'un horizon commun : "accomplir la promesse démocratique"

Tribune de la Coalition pour la parité sociale, publiée le 25 juillet 2025 dans Le Monde et signée par plus de 200 personnalités de la vie politique et de la société civile. La liste complète des signataires et le formulaire pour signer cet appel : bit.ly/tribune-dlp

Pour tenir la promesse démocratique, il faut instaurer la « parité sociale » en limitant l'omniprésence des classes supérieures dans la vie politique et en permettant aux classes populaires et moyennes d'accéder à la représentation nationale. Voilà la conclusion du rapport « Tous les mêmes ? Portrait de la France politique de 2002 à nos jours » et dont notre coalition autour du collectif Démocratiser la politique, composée de citoyen·nes engagé·es, de responsables associatif·ves, de syndicalistes, de chercheur·euses, d'élu·es locaux, de maires et de parlementaires, prend acte.

Dans la période préfasciste que le monde traverse, il est vital que de nouvelles incarnations politiques émergent et que nous travaillions collectivement à leur faire place. Nous avons besoin de nouvelles lectures audacieuses du monde, ancrées dans les réalités et les urgences de chacun, et rompant avec les renoncements actuels d'une élite qui fait sécession.

CE À QUOI NOTRE COALITION S'ENGAGE DÈS MAINTENANT, C'EST À ACCOMPLIR ENFIN LA PROMESSE DÉMOCRATIQUE

De solides fondations existent pour cela : l'engagement populaire de nos concitoyens. Depuis 2002, 2,17 millions de personnes se sont portées candidates à une élection au moins une fois. La majorité de ces candidats appartiennent aux classes populaires et moyennes (respectivement 30 et 26 %, tandis que ces catégories représentent respectivement 32 et 22 % de la population française active et retraitée). Pourtant, au fil des étapes vers l'exercice réel du pouvoir, ces catégories sont évincées : à l'Assemblée nationale en 2012, les classes populaires ne représentaient plus que 2 % des député·es.

À l'inverse, les classes supérieures dominent le jeu politique. Les élections européennes de 2024 en sont un exemple marquant : 87 % des eurodéputés français y appartiennent, ce qui fait de ce scrutin le plus socialement discriminant de ces dernières années. Même les élections municipales, historiquement plus accessibles, commencent à se refermer sous l'effet d'une gentrification silencieuse de la représentation politique.

L'accumulation de pouvoir des classes supérieures n'est pas le reflet de leur poids démographique : elle s'auto-entretient, selon une logique propre, dans un cercle vicieux de concentration du pouvoir politique. Dans les métropoles, particulièrement lorsque le niveau de vie est élevé, la surreprésentation des élites s'accélère bien plus vite que leur poids démographique. En parallèle, elles laissent aux classes moyennes le soin de gérer des espaces périphériques, donnant à voir une répartition du territoire et de la hiérarchie institutionnelle inégalitaire. Ainsi se dessine une « diagonale du désintérêt des élites » – sur le tracé de la mal nommée « diagonale du vide » – où les classes supérieures délaissent la compétition politique. En creux, l'on comprend ainsi combien les « gilets jaunes » avaient eu raison de dénoncer l'élitisme métropolitain.

L'exclusion des classes populaires s'opère, elle, partout, même si des rapports de force peuvent émerger, notamment dans des territoires historiques de luttes pour la représentation politique ou lors des récents scrutins législatifs. Lors de ces derniers, le soubresaut de la représentation populaire est réel mais tout relatif : à ce rythme, il faudrait attendre l'an 2092 pour parvenir à une représentation fidèle des classes populaires à l'Assemblée.

Qu'en est-il alors des partis politiques ? Ils s'avèrent être le nœud de ces dynamiques de pouvoir. Dans l'ensemble des candidatures de gauche, hors et dans les partis, la part des classes populaires est de 29 %. Mais lorsqu'on se focalise sur les candidatures affiliées aux principaux partis politiques de gauche, cette part tombe à 23 %. A droite, nous constatons le même phénomène, avec un passage de 25 % à 18 %. Quelle que soit leur couleur politique, les partis fonctionnent donc comme un accélérateur de la sélection sociale.

Le Rassemblement national n'échappe pas à cette tendance : plus il progresse électoralement, plus sa communication « populaire » se révèle être un trompe-l'œil. Entre 2012 et 2024, la part de candidats à la députation issus des classes supérieures y a quasiment doublé (de 30 % à 45 %), traduisant une logique d'embourgeoisement nettement plus forte que chez ses concurrents.

Ces résultats inédits montrent qu'il est nécessaire et urgent d'empêcher que ce gouffre démocratique continue de se creuser. Trois premiers objectifs structurants peuvent être posés :

- D'abord, instaurer des obligations de transparence sur les investitures électorales. À court terme, chaque liste peut s'engager à publier et expliquer ses choix, et utiliser les indicateurs du collectif « Démocratiser la politique ». À long terme, cette transparence devra être construite en lien avec les partis, les administrations et la société civile.
- Un seuil maximal pour les classes supérieures sur les listes aux municipales peut aussi être mis en place, en particulier dans les positions éligibles : 15 à 25 %, soit leur poids dans la population, selon la catégorisation retenue et selon les données démographiques locales.

FAIRE EN SORTE QU'"AUCUNE SECTION DU PEUPLE NI AUCUN INDIVIDU NE [PUISSE] S'ATTRIBUER L'EXERCICE [DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE]".

- Les pratiques politiques doivent enfin être transformées en profondeur avec, pour horizon, une réforme de l'article I de la Constitution, intégrant explicitement la représentation de toutes les catégories sociales, sur le modèle de la parité femmes-hommes.

Ce à quoi notre coalition s'engage dès maintenant, chacun depuis nos rôles, c'est à accomplir enfin la promesse démocratique, celle qu'ont porté les révolutionnaires de 1789, les pères et mères fondatrices des partis ouvriers, les mobilisations des quartiers populaires ou des ruralités, celle qui est inscrite dans l'article III de notre Constitution : faire en sorte qu'« aucune section du peuple ni aucun individu ne [puisse] s'attribuer l'exercice [de la souveraineté nationale] ».

Les élections municipales de 2026 peuvent marquer l'ouverture d'un nouveau chapitre démocratique. Elles peuvent incarner un moment décisif pour remettre en question un système de représentation qui a trahi la promesse de nos anciens. Il s'agira dès lors d'ouvrir la voie à une démocratie réelle, capable de transcrire les aspirations de chacun de nous en de nouveaux horizons où la politique (re)trouvera ses lettres de noblesse.

1.2 Nos 10 premiers objectifs politiques

En complément de cette tribune et de ces trois premiers objectifs, le collectif dlp· publie ici une version détaillée de 10 premiers objectifs à mettre en œuvre. Nous les mettons en débat afin d'aboutir à une version complétée et planifiée avec l'ensemble des acteur·ices qui souhaiteront s'engager avec nous dans les années à venir.

LES OBJECTIFS LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

OBJECTIF N°1

Un horizon constitutionnel

Nous visons un changement constitutionnel : que la représentation des classes sociales dans la société soit considérée au même titre que la parité de genre.

Comme cela a été fait dans la révision constitutionnelle ayant consacré la parité de genre, nous proposons d'étendre le champ de l'égalité de représentation aux différentes catégories sociales. Cette révision s'articulerait autour de trois axes :

- **Article 1er – principe d'égalité d'accès :** préciser l'alinéa 2 de l'article 1 : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes, et de toutes les catégories sociales … » ;
- **Article 3 - souveraineté nationale :** affirmer dans la révision que l'interprétation faite dans ce présent rapport de l'article 3 de la constitution « Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'[…] attribuer l'exercice [de la souveraineté nationale] » impose que toutes les composantes sociales de la Nation disposent d'une possibilité réelle et effective d'accéder à la représentation politique.
- **Article 4 – rôle et mission des partis politiques :** préciser leur rôle de garants de la souveraineté nationale « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage […] Ils assurent, dans leurs statuts comme dans la composition de leurs instances et de leurs candidatures, l'égal accès des femmes et des hommes ainsi que des différentes catégories sociales aux mandats électoraux et fonctions électives. ».

OBJECTIF N°2

une réelle réforme du statut d'élu·e

Nous proposons de consulter réellement l'ensemble des acteur·ices politiques, dans ou hors les partis, et particulièrement ceux et celles qui sont marginalisé·es politiquement, afin d'aboutir à une vraie réforme du statut de l'élu·e permettant non seulement l'accès aux fonctions électives mais également le décloisonnement de la hiérarchie du pouvoir. Nous mettons les principes suivant en débat :

- Rompre avec l'isolement des élu·es de classes populaires et en leur donnant les moyens de leur activité (soutien matériel et humain décorrélés de leurs groupes politiques) ;
- Déprécariser – avant, pendant et après le mandat – la situation de certain·es élu·es et en fonction de leurs situations économiques propres ;
- Améliorer l'accès à la formation et en la décorrélant en partie des choix politiques des exécutifs, notamment par une prise en charge directe par l'Etat ;
- Ce nouveau statut de l'élu·e devra également protéger l'engagement des salarié·es, en prévenant la possibilité de discrimination de la part des employeur·euses, comme cela est fait pour les délégué·es syndicaux et syndicales (avec l'intervention préalable de l'inspection du travail en cas de velléité de licenciement par exemple).

OBJECTIF N°3

La limitation des indemnités d'élu·es

Afin d'empêcher l'accumulation du pouvoir et des rétributions financières liées aux mandats, nous proposons d'avancer tout de suite vers l'obligation de renoncer au cumul des indemnités d'élu·e afin de limiter l'intérêt matériel au cumul des mandats, puis de définir rapidement un nouvel encadrement de ce dernier (y compris dans le temps).

Ces dernier·es devront ainsi choisir de recevoir une seule indemnité correspondant à un seul mandat. Plus globalement, les grilles indemnitaires devront être revues pour être plus égalitaires et permettre à chaque élu·e – notamment aux plus précaires et marginalisés politiquement – d'exercer leur mandat correctement, réduisant ainsi les logiques inégalitaires de la compétition politique et l'accumulation d'un capital économique non nécessaire à un niveau de vie décent.

OBJECTIF N°4

Une meilleure connaissance de la sociologie des élu·es et des candidat·es

Dans la continuité des préconisations méthodologiques qui seront faites suite à ce rapport, nous proposons de réformer le décret de 2001[28] instaurant le Répertoire National des Elu·es (RNE - le fichier actuel de recensement des élu·es et candidat·es par le Ministère de l'Intérieur, qui est l'une des sources principales de ce rapport).

Ceci afin de recenser non seulement les actuelles données (profession, état civil, informations politiques) mais également le revenu, le patrimoine, les diplômes de chaque candidat·e en les anonymisant pour certaines catégories d'élu·es et candidat·es (les non élu·es par exemple). Pour cela, les missions de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) pourront être étendues. Cette institution organise en effet déjà ce même travail pour les grand·es élu·es.

LES OBJECTIFS DE RÉFORME DE LA VIE POLITIQUE

OBJECTIF N°5

La limitation de la part de classes supérieures sur les listes et lors des investitures

De façon non contradictoire avec d'autres définitions de la parité sociale (qui repartent de l'idée de quotas de classes populaires), il est urgent de limiter le pouvoir des classes supérieures sur le champ politique en limitant leur accumulation du pouvoir. Les partis et têtes de listes devront s'engager à un seuil maximal de classes supérieures pour l'ensemble des scrutins.

- Ce seuil devra être fixé à 15 à 25% selon les catégorisations retenues ;
- Celui-ci pourra être précisé et complexifié en intégrant les origines sociales des candidat·es, sans pour autant remettre en cause le principe de représentation-miroir de la population ;
- Celui-ci pourra être précisé en fonction des données démographiques locales ;
- Pour les scrutins de liste, celui-ci devra être subdivisé par seuils d'éligibilité ;
- Pour les scrutins nominaux, la même logique est applicable à l'échelle départementale ou régionale (en classant les circonscriptions électorales par gagnabilité attendue, lequel classement est déjà une pratique courante et interne aux partis et coalitions électorales qui leur permet de négocier le positionnement de leurs candidat·es), avec une obligation de résultat comme pour la parité de genre.

[28] *Décret n°2001-777 du 30 août 2001 portant création au ministère de l'intérieur d'un fichier des élus et des candidats aux élections au suffrage universel*

OBJECTIF N°6

L' ancrage territorial des élu·es

Pour les scrutins nominaux (législatives, départementales), les candidat·es justifieront de leur présence sur leur territoire depuis au moins l'équivalent d'un mandat, afin de limiter les logiques d'opportunisme électoral (lesdits "parachutages" qui profitent généralement aux cadres des partis issus de classes supérieures) et d'assurer une réelle représentation de l'expérience et des problématiques des citoyen·nes d'un territoire.

OBJECTIF N°7

La transparence sur la sélection des candidatures

Pour permettre l'applicabilité de l'objectif 6 et son contrôle citoyen, les partis feront des appels à candidatures ouverts et transparents, avec des critères publiés au préalable et justifieront des choix opérés a posteriori, avec des indicateurs sociaux tels que ceux fournis par le collectif dlp.

OBJECTIF N°8

De nouvelles données pour agir

Les partis et groupements politiques recenseront les origines sociales, le patrimoine, les diplômes et les revenus des candidat·es afin de mieux comprendre les rapports sociaux en leurs seins. Ils pourront réaliser de véritables audits afin d'accompagner la planification de leurs objectifs de parité sociale.

Cet objectif accompagnera et pourra précéder l'objectif 4, en rendant cette pratique coutumière et en vue de son institutionnalisation.

OBJECTIF N°9

La planification de l'instauration de la parité sociale

Les partis et groupements politiques planifieront des objectifs propres à leurs vies internes et territoires afin d'atteindre l'objectif 5, s'il n'était pas réalisé immédiatement et en se basant sur les bilans issus de l'objectif 7. Ces plans d'actions pourront intégrer notamment :

- Des formations d'accueil (comme dans les syndicats) et mentorats pour expliciter les règles de fonctionnement aux néo-militant·es ;
- Une réflexion sur la constitution de parcours d'ascension politique des classes populaires vers des fonctions électives, techniques, de conseil politique, intégrant un soutien financier spécifique pour les campagnes afin de réduire les inégalités liées aux coûts de celles-ci et aux difficultés d'accès aux prêts bancaires ;
- Des formations destinées aux actuel·les dirigeant·es politiques et notamment celles et ceux issues de classes supérieures, pour les sensibiliser à l'histoire et à la sociologie des classes populaires et à leur propre situation de pouvoir ;
- La création d'écoles de formation internes, accessibles à toutes et tous, en respectant la parité sociale lors des recrutements.

QUELQUES OBJECTIFS POUR L'ACTION PUBLIQUE

OBJECTIF N°10

Des contrats de mandatures pour renforcer l'engagement et l'accès à la vie politique

Les candidat·es co-construiront et s'engageront autour de contrats de mandature contrôlés par des instances composées à parité sociale, avec des élu·es de tous les groupes politiques et des citoyen·nes.

Ces nouveaux dispositifs d'action publique permettront une prise en charge publique de la question démocratique, au-delà et de façon complémentaire au travail des partis. Ils incluront notamment :

- Des objectifs de parité sociale (en deux mandatures maximum) en mobilisant l'indice de représentation des élu·es proposé par le collectif dlp· ;
- Des politiques d'égalité démocratique (parité sociale, de genre, discriminations, luttes contre les violences sexistes et sexuelles, lutte contre le validisme et dé-précarisation des élu·es concerné·es, citoyenneté etc.)[29] ;
- Le recrutement de collaborateur·ices indépendant des groupes politiques (comme les administrateur·ices parlementaires), qui seront plus particulièrement issu·es de classes moyennes et populaires et/ou formé·es spécifiquement en vue d'atteindre les objectifs de parité sociale dudit plan d'action ;
- des programmes d'éducation civique à destination des citoyen·nes et plus spécifiquement des jeunes, afin de démystifier la vie politique ;
- la systématisation de conventions citoyennes décisionnelles (tirage au sort et parité sociale) pour (co-)décider de politiques publiques structurantes et créer une culture de parité sociale.

[29] De nombreuses préconisations existent déjà sur ces sujets et seront notamment intégrées dans nos futures publications. Voir par exemple les travaux et propositions de l'observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique et de l'observatoire du validisme en politique, auxquels nous souscrivons pleinement.

Consultant·es-chercheur·es et auteur·ices de Pour en finir avec la démocratie participative (2024), Manon Loisel et Nicolas Rio dressent un constat sans appel : loin de corriger les inégalités démocratiques, la participation citoyenne tend à les reproduire, voire à les aggraver.

Il est temps de déplacer le regard : ce n'est pas la participation qu'il faut renforcer, mais la représentation, en instaurant une véritable parité sociale dans les espaces de pouvoir. A la suite de leurs travaux, nous plaçons donc ces politiques publiques comme devant être incluses dans une réflexion critique à leur propos et dans une perspective de transformation de la démocratie représentative (objectif 10).

La démocratie participative est souvent présentée comme une solution d'inclusion des citoyen·nes, notamment de quartiers populaires. Pourtant, vous observez à partir de votre expérience qu'elle produit des effets contraires à ceux attendus. Qu'est-ce qui cloche alors ?

Manon Loisel : Dans nos missions d'accompagnement des collectivités, ce qu'on observe c'est que la plupart des dispositifs participatifs viennent surtout redonner la parole à celles et ceux qui la prenaient déjà. On le voit sur les budgets participatifs comme sur les réunions publiques, sur les conseils de quartiers comme les enquêtes publiques : les personnes qui participent sont déjà celles qui sont les plus insérées dans la vie démocratique et qui sont déjà en contact avec les élus et/ou avec l'administration. C'est assez rare de trouver des abstentionnistes en réunion publique !

Nicolas Rio : Cette réalité est bien connue par les organisateur·trices de ces démarches, qui tentent d'élargir les publics en recourant au tirage au sort ou en multipliant les démarches d' « aller vers » pour rentrer en contact avec les citoyens des catégories populaires. Mais malgré tous leurs efforts, les résultats sont assez limités. Même quand ils arrivent à faire participer des citoyen·ne.s plus éloignés des institutions, leurs paroles n'en sont pas pour autant prises en compte. Dans les quartiers populaires, ce qui était au départ un combat pour faire exister la voix des quartiers s'est transformé en injonction procédurale dans le cadre de la politique de la ville, avec une somme d'obligations de moyens mais pas d'obligation de résultats.

Est-ce qu'on peut dire que la démocratie participative est inégalitaire ?

Manon Loisel : Le risque, c'est en effet qu'elle reproduise voire amplifie les inégalités de représentation. Qu'en donnant la parole aux citoyen·nes qui s'expriment déjà, les institutions invisibilisent encore davantage toutes les personnes laissées en retrait de la vie démocratique : les plus précaires, les personnes racisées… Pour tenir la promesse d'égalité démocratique, c'est pourtant sur ces « inaudibles » qu'il faudrait concentrer les efforts. Car ils sont loin d'être muets ! Ils ont des choses à dire sur l'action publique, le problème c'est que les pouvoirs publics ont du mal à les entendre. L'enjeu, ce n'est pas de « faire participer » les catégories populaires mais de lutter contre la surdité sélective des institutions !

Votre livre se termine par un plaidoyer pour la parité sociale. Comment en êtes-vous arrivés à cette conclusion ?

Nicolas Rio : Ce n'était pas notre point de départ ! Notre enjeu, c'est la démocratisation de l'action publique. Ce qui compte ce n'est pas uniquement le processus, mais c'est aussi le résultat à l'arrivée. (...) Nous avons pris conscience de l'impact des inégalités de représentation sur la fabrique de l'action publique. Si les besoins des classes populaires et des personnes racisées sont aussi mal pris en compte par les politiques publiques, c'est aussi car elles et ils sont maintenues à distance des espaces de pouvoir qui les élaborent (c'est vrai pour les assemblées politiques comme pour les administrations). Pour que ça change, il faut trouver les moyens de redonner du poids politique aux sans-voix. La parité est un levier majeur, au même titre que le droit de vote. On l'a vu avec l'égalité femmes-hommes !

LA PARTICIPATION CITOYENNE, UNE FAUSSE-BONNE SOLUTION ?

ZOOM N°4 ENTRETIEN AVEC MANON LOISEL ET NICOLAS RIO

À Toulouse, Odile Maurin incarne le combat contre le validisme et les inégalités sociales. Militante engagée devenue élue sur une liste citoyenne après avoir été plébiscitée, elle fait face aux obstacles nombreux et invisibles que rencontrent les personnes handicapées dans l'exercice d'un mandat politique.

Elle a aussi cofondé en 2024, avec d'autres élus handicapés, l'Observatoire du validisme en politique. Son parcours révèle les limites d'un système encore peu accessible et interroge les conditions d'une véritable participation démocratique.

Comment définiriez-vous le validisme ? Est-ce une simple discrimination individuelle ou un système plus vaste ?

Odile Maurin : Le validisme est un terme militant qui désigne un système d'oppression et de domination que subissent les personnes handicapées et qui érige le corps valide comme idéal à atteindre. Ainsi, le CLHEE pose dans son manifeste la définition suivante : « le validisme se caractérise par la conviction de la part des personnes valides que leur absence de handicap et/ou leur bonne santé leur confère une position plus enviable et même supérieure à celle des personnes handicapées ».

Le validisme est composé de différentes oppressions: handiphobie (rejet et/ou de dégoût vis-à-vis du handicap), non-respect des droits des personnes handicapées (au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la liberté de son mode de vie, à l'information, aux loisirs), inaccessibilité du bâti, des transports et de l'espace public, sous-représentation dans les médias… Cette logique capitaliste accorde des privilèges aux personnes valides parce qu'elles sont productives et parce qu'elles peuvent rentabiliser le capital et discrimine celles considérées comme improductives.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées dès votre candidature ?

Odile Maurin : Dès le départ, j'ai été confrontée à l'oubli systémique des personnes handicapées. Ils ont trouvé le moyen de louer un local de campagne inaccessible, avec une marche à l'entrée, sans me consulter. Donc je leur ai dit : soit vous trouvez un autre local, soit vous le rendez accessible. Mais de toute façon, c'est ça ou je vous explose la gueule médiatiquement sur le fait que vous avez une élue handicapée et que vous espériez que je fermerais ma gueule. Surtout il n'y a pas eu de prise en compte de mon autisme associé à des troubles cognitifs, pourtant connu de tous, et qui est associé à mes handicaps physiques, qui rend particulièrement long et complexe mon expression écrite, et fait que j'ai de grandes difficultés à être synthétique à l'oral..

Vous parlez d'une « assignation militante ». Qu'entendez-vous par là ?

Odile Maurin : J'osais pas demander plus, je voulais pas emmerder, quoi. Donc, j'ai eu une campagne merdique. J'ai juste réussi à faire intégrer des parties sur les politiques handicap dans le programme. Mais j'avais clairement dit que je ne voulais pas, si on était élu·es, être « l'élue au handicap ». Je voulais travailler sur le logement, les transports, l'urbanisme.

Et une fois élue ? Y a-t-il eu des aménagements spécifiques pour exercer votre mandat ?

Odile Maurin : Non, rien n'était prévu. Moi, je ne peux pas ouvrir les portes toute seule. Mais comme j'étais accompagnée, au départ, ils ne voulaient pas compter le temps pour arriver jusqu'à la salle. Je leur ai expliqué que c'était nécessaire. Mais tout a été sujet de discussion, dans lesquels je me suis épuisée.

Dès le départ, il y a une absence de portage politique de la part de mon groupe Archipel Citoyen, et j'ai dû me débrouiller seule pour réclamer les accompagnements humains dont j'avais besoin pour pouvoir exercer mon mandat, à égalité avec les élus valides. Outre le fait qu'il a fallu que je fasse l'avance des frais, la mairie n'a accepté que la prise en charge de mon accompagnement pour être présente physiquement aux réunions des commissions et des conseils, Et seulement pour les réunions municipales et pas celles de la métropole, les plus nombreuses. Mais il a refusé tout moyen pour préparer ces réunions.

J'ai donc dû consacrer 80 % de mes indemnités d'élue à rémunérer une tierce personne. Je ne voulais pas être une élue potiche, présente mais incapable de fournir un travail d'analyse des délibérations. Et le maire fait les pires difficultés, même pour rembourser les sommes sur lesquelles il s'est engagé.

Nous en étions encore à discuter du remboursement de 2022 il y a peu, ce qui a participé à mon épuisement aussi.

LE VALIDISME, ENTRE PRÉCARISATION ET EXCLUSION DÉMOCRATIQUE

ZOOM N°5 ENTRETIEN AVEC ODILE MAURIN

Si la gauche toulousaine s'était saisie de cet enjeu et s'était positionnée clairement dès le départ en disant qu'il était hors de question que nous siégeions si l'un ou l'autre d'entre nous était empêché, le maire de Toulouse aurait reculé.

Avez-vous ressenti un manque de considération ?

Odile Maurin : Oui. Quand j'ai demandé dès mon élection que des choses soient mises en place, la réaction de la mairie et de la métropole, c'est : « On n'a pas que ça à faire. Comment ça, vous exigez de passer avant tout le monde ? » Ben oui, je suis élue, je voudrais juste commencer mon mandat dans de bonnes conditions. Ça a commencé comme ça, avec du mépris.

Qu'en est-il de l'autisme, qui vous concerne également ?

Odile Maurin : Je pense que personne n'a les codes pour travailler avec des personnes autistes, et surtout que le sujet n'est hélas pas travaillé. Et encore moins pour des personnes autistes qui n'ont pas eu de rééducation pendant l'enfance, et dont les modes de fonctionnement atypiques sont donc particulièrement ancrés dans une société neurotypique qui a du mal à se saisir positivement de cette différence et à adapter ses méthodes de travail aux personnes concernées.

Le validisme se combine-t-il avec d'autres formes de discrimination ?

Odile Maurin : Oui, il y a aussi le classisme, le patriarcat et le racisme. Devoir faire l'avance de mes frais d'accompagnement m'a mis en difficulté. Et si je n'avais pas eu quelques économies de côté, je n'aurais même pas pu être présente.

Que faudrait-il changer pour une politique réellement inclusive ?

Odile Maurin : Il faut exiger que les partis politiques et les élu·es se forment sur le validisme et les politiques handicap, mais pas avec des organismes gestionnaires. Il faut que ces formations soient faites par des militant·es antivalidistes formé·es. Être handicapé·es ne suffit pas pour parler handicap. Il faut déconstruire le validisme qui nous affecte tous et toutes.

Et concernant les moyens de mener campagne ?

Odile Maurin : Ce qui me semble le plus important, c'est d'avoir des moyens humains, matériels, techniques, pour mener campagne. Et que ce soit inscrit dans la loi, sans être limitatif, parce qu'on ne peut jamais anticiper tous les besoins de toutes les personnes handicapées et qu'il est important de tenir compte de toutes les formes de handicap.

Vous dénoncez aussi les logiques de « tokens ». Pouvez-vous expliquer ?

Odile Maurin : Oui, on choisit parfois des personnes issues des minorités uniquement pour leur image, en les espérant docile. On veut « le noir de service », « l'arabe de service », mais pas forcément quelqu'un de compétent. Il faut recruter des gens déjà impliqués, qui se sont battus, dans le milieu associatif, syndical. Parce que je vois pas la plus-value de l'individu lambda qui ne s'est jamais battu sur rien. Faut faire de la politique, quoi.

Quels garde-fous faudrait-il pour garantir cette indépendance ?

Odile Maurin : Il faut que les moyens soient indépendants, pour ne pas dépendre des mairies qui peuvent les utiliser pour vous faire taire.

Vous avez lancé un observatoire du validisme en politique avec d'autres élu·es handicapé·es. Dans quel but ?

Odile Maurin : Pour documenter et faire connaître ces discriminations systémiques et très ancrées À cause d'une vision médicale du handicap qui nie les droits humains. Et parce que pour avancer, il faudra aussi que la loi change Et nous avons d'ailleurs obtenu quelques amendements favorables dans le projet de loi sur le statut de l'élu·es local·es.

LE VALIDISME, CE N'EST PAS SEULEMENT UNE DISCRIMINATION INDIVIDUELLE, C'EST UNE LOGIQUE CAPITALISTE QUI N'ACCORDE DES PRIVILÈGES QU'AUX PERSONNES VALIDES

PARTIE 2

LE PORTRAIT D'UN ENTRE-SOI QUI SE REFERME

Une sélection sociale qui s'accentue et fait barrière à l'engagement massif des français·es

« Et donc, le 1er juillet, je prends officiellement mon poste de parlementaire. Donc, j'étais au parlement pour faire mon passe, mon badge, les différentes démarches administratives, etc. Et je croise une parlementaire [...] que je ne connaissais pas d'ailleurs, et elle m'a reconnu, puisque comme j'avais été quand même pas mal médiatisé. Et je la croise dans le couloir et elle me dit "Ah, tiens, M., Vous n'avez pas votre casque et votre bleu de travail aujourd'hui." Ça vous donne un peu une idée de la condescendance de ces gens-là. Vous voyez pour eux et pour elles, je n'étais pas un parlementaire, j'étais encore l'ouvrier. »

Audition avec un ex-parlementaire,
menée par les membres du collectif dlp·, printemps 2025.

La création d'une base de données inédite, telle que celle élaborée par le collectif dlp, permet le développement d'analyses variées (évolutions dans le temps, comparaisons, constructions d'indices et de modélisations...) qui seront au cœur des résultats développés dans cette partie et la suivante.

Ces traditions —La première série de résultats rendue possible par la création de cette base permet de donner à voir la dégradation globale de la représentation sur ces 23 dernières années (2002-2025) (sous-partie 2.2.), dont les variations sont fonction des systèmes de scrutin, de rapports de forces démographiques et politiques. Dès le début de la période étudiée nous observons ainsi un problème de représentation des classes populaires (et parfois, des classes moyennes) qui s'accentue avec le temps. Celui-ci contraste avec l'engagement électoral encore massif des classes populaires et moyennes (2.1.), une différence qui s'explique par la puissance des processus de sélection du système politique, variables selon la classe sociale d'appartenance et qui donne des niveaux de sur ou sous représentation selon le niveau de pouvoir qui sont inversés (2.3.). Les classes moyennes jouent ici un rôle d'intermédiaire à la position variable, comme si elles ajustaient et s'ajustaient en fonction de ces rapports de force et selon les territoires, dans un contexte d'extension de la mal-représentation jusqu'aux scrutins locaux et territoires ruraux (2.4.).

Pour rappel, d'après les données du recensement de l'INSEE re-catégorisées en classes sociales par nos soins, les classes supérieures en activité représentent actuellement près de 14% de la population générale, contre 22% pour les classes moyennes, 32% pour les classes populaires et 32% pour les retraité·es (tableau 1). Cette structure de la population générale a évolué significativement depuis les années 2000. On notera ainsi l'augmentation de la part des classes supérieures et la diminution de celle des classes populaires. Nous rapporterons donc régulièrement nos résultats aux données du recensement le plus récent ayant précédé le scrutin étudié (en utilisant les données disponibles des recensements de 2006, 2008, 2013, 2015, 2020 et 2021). Afin de lire l'ensemble de ces données, les rapporter aux réalités démographiques et les visualiser telle une hiérarchie, nous proposerons avant de conclure cette partie une modélisation-type sous forme « d'escalier du pouvoir » (2.5.).

Enfin, nous préciserons tout au long de cette partie certains éléments sur la composition interne des classes (en fractions de classe et par genre) qui dominent le jeu politique, type de scrutin par type de scrutin, ce qui nous informera sur les effets spécifiques à chaque institution. Nous verrons donc que ces rapports de force entre classes ne sont pas la résultante univoque de l'action de trois grands groupes sociaux homogènes et agissant de façons parfaitement coordonnées. Au sein même de chaque classe, des groupes sociaux, professionnels et de genre, possédant des caractéristiques propres, ont leurs propres intérêts et donc leurs dynamiques autonomes et différenciés.

Part %	2006	2021	Moyenne 2006/2021
Classes supérieures	11,22	13,59	12,40
Classes moyennes	21,48	22,10	21,79
Classes populaires	37,03	32,39	34,71
Retraité·es	30,27	31,91	31,09

***Tableau 1** : Part de chaque classe sociale active et retraité·es dans la population française active et retraitée.*

Notice méthodologique

Pour des raisons méthodologiques et de simplification, nous avons choisi :

- Dans la plupart des cas (sauf nécessité particulière), de présenter ces résultats en excluant les « inactif·ves » (6,7% de notre base), « autres » (2,6%), dont les propriétés sociales sont peu claires dans les fichiers sources, ainsi que les candidatures pour lesquelles la profession n'était pas renseignée (1,6%) ;
- En cas de changement de profession, la première profession renseignée est conservée dans les analyses en stock global, lors que le nombre de « candidat·es uniques » est présenté (une personne n'étant comptée qu'une seule fois) ;
- Sauf exception, d'exclure les scrutins du début des années 2000 des visualisations en évolution chronologique, pour des raisons de changement de catégories par le ministère de l'Intérieur au milieu des années 2000 (surutilisation de la catégorie « autres » au début des années 2000) ;
- D'intégrer ces mêmes données dans le stock global de candidat·es uniques présenté en sous-partie 1.1., permis par l'attribution à chaque individu d'un identifiant unique basé sur les variables nom de naissance, prénom, date de naissance et genre (environ 1700 personnes n'ont pas pu être identifiées de façon certaine, peut-être pour des raisons d'homonymie (peu probable cependant), de transition de genre auprès de l'état civil ou de mauvaise qualité des données sources (cas le plus probable) ;
- Ainsi, si nos données compilées vont de 2002 à nos jours (ce qui nous permettra dans certaines sections de ce rapport d'étudier le stock global des candidat·es), la plupart des présentations ici rendues publiques commencent à partir de 2007.

2.1 Un constat préalable : l'engagement massif des français·es, toutes classes confondues

Comme nous l'avons souligné en introduction, l'histoire des luttes (sociales) pour la représentation est longue et fondatrice des grandes évolutions de notre démocratie. Malgré des difficultés notables qui font frein à l'engagement (désillusion, manque d'accès à l'information, de temps ou de conditions matérielles favorables etc.), l'engagement associatif et syndical d'une grande partie de la population est encore important.

En témoignent encore aujourd'hui les grandes manifestations syndicales comme le sursaut de participation électorale lors des élections législatives de juin dernier, ou encore le fait qu'un quart des jeunes se déclarent bénévoles dans des associations[30]. Jusqu'aujourd'hui, la croyance en la faiblesse de l'engagement électoral (au sens de présenter sa propre candidature à une élection) des classes populaires et moyennes[31] est toutefois persistante.

DEPUIS 2002 ET JUSQU'EN 2024, CE SONT 2 751 815 PERSONNES QUI ONT PRÉSENTÉES LEURS CANDIDATURES À UNE ÉLECTION

C'est pourtant le constat fondateur de notre étude. En nous appuyant sur l'observation des membres du collectif dlp, lesquel·les témoignent d'une forte demande de participation à l'espace électoral, malheureusement déçue, nous nous sommes attelé·es en premier lieu à comptabiliser précisément le nombre de candidat·es uniques recensé·es sur la période de notre étude.

Depuis 2002 et jusqu'en 2024, ce sont 2 165 330 personnes qui ont présentées leurs candidatures à une élection au moins, pour un total de 2 813 174 fiches de candidatures déposées. Parmi elles, 1 171 155 ont été élu·es et ont pu exercer un mandat[32].

Parmi ces candidat·es[33] (hors suppléant·es[34]) :

- 29,56% des candidat·es appartiennent aux classes populaires, c'est-à-dire qu'elles et ils exercent des professions telles qu'ouvrier·es, employé·es, chauffeur·es, fonctionnaires de catégorie C etc., soit une sous-représentation réelle (-5,15 points par rapport à la moyenne du recensement – cf tableau 1) mais contenue ;
- 26,45% d'entre elles et eux appartiennent aux classes moyennes, par exemple des travailleur·euses sociaux et sociales, des fonctionnaires de catégorie B, des artisan·es, des agriculteur·ices sur des exploitations de taille moyenne, soit une sur-représentation réelle mais relative par rapport à leur poids dans la population française (+4,66 points par rapport à la moyenne du recensement - cf tableau 1) ;
- enfin, 22,21% appartiennent aux classes supérieures, soit des cadres, professions intellectuel·les, chef·fes d'entreprise de 10 salarié·es et plus, professions libérales etc., soit une sur-représentation nette (+9,81 points par rapport à la moyenne du recensement - cf tableau 1) mais qui pourra atteindre des extrémités bien plus fortes dans d'autres situations, comme nous le verrons plus tard.
- Les retraité·es, elles et eux, représentent 21,77% des candidatures, soit une nette sous-représentation (-9,32 points par rapport à la moyenne du recensement - cf tableau 1) qui peut s'expliquer en partie par l'âge et donc les conditions de santé et de vie de ces personnes.

Ces premiers résultats globaux nous amènent à un constat majeur : si l'inégal accès à l'étape de la candidature est réel, l'engagement électoral des français·es, et particulièrement des classes populaires et moyennes, est massif. Malgré la déception que le champ politique peut produire, malgré les craintes de sanction tacites ou explicites, le manque de temps et de bonnes conditions matérielles, une part non négligeable de la population française a déjà franchi le pas d'un tel engagement au service de sa communauté, la plupart du temps locale.

[29] *INJEP, Les Chiffres clés de la vie associative 2023 – Bénévolat, 2023*
[30] *54% de la population générale si l'on ne considère que les actif·ves*
[31] *Pour lesquel·les les données sont régulièrement non renseignées*
[32] *Ces chiffres ont été corrigés par rapport aux données précédemment publiées dans la presse. De nouvelles données ont en effet été reçues, ceci ayant permis de nouvelles vérifications de la part de l'équipe scientifique du collectif dlp·, permettant de préciser la catégorie "individus uniques" de notre base de données. Nous profitons ici de cette note pour rappeler que ces chiffres dépendent de la qualité des recensements effectués en préfectures, qui répondent d'abord à des enjeux opérationnels et non sociologiques. Ils peuvent donc être soumis à des biais de catégorisations, qui – d'après notre analyse des données sources – n'impactent aucunement les ordres de grandeurs et proportions obtenues après traitement des données et présentés ici.*
[33] *Ces calculs, ainsi que les suivants concernant les élu·es, sont réalisés en ne tenant compte que de la première profession renseignée lorsque les individus ont candidaté plusieurs fois et ont changé de profession entre-temps. En effet, nous nous intéressons ici à l'accès à l'espace politico-électoral, donc nous privilégions la profession au moment d'entrée dans celui-ci.*
[34] *pour lesquel·les les données sont régulièrement non renseignées*

2.2 Une lecture globale : des élu.es plutôt représentatifs de la population sur l'ensemble des scrutins confondus mais une représentation qui se dégrade

En ce qui concerne les élu·es, sur l'ensemble de la période étudiée, la part de chaque classe reste très similaire à la sociologie des candidat·es (classes populaires : 28,92% ; classes moyennes : 29% ; classes supérieures : 21,07%, retraité·es : 21,02%). L'on notera une légère augmentation de la part des classes moyennes au détriment de l'ensemble des autres catégories mais celle-ci reste faible.

Ainsi, le fait électoral pris ici dans sa forme la plus fréquente (le mandat de conseiller·e municipal·e), ne produit pas particulièrement ou mécaniquement de sélection sociale, notamment du fait de la nécessité de faire élire des personnes qui se portent volontaires dès lorsqu'aucune dynamique de pouvoir ne leur fait obstacle, dans le cas des petites communes. Cet engagement électoral n'est pas donc pas seulement symbolique : à l'échelle du pouvoir municipal, les classes populaires et moyennes sont prêtes à assumer l'exercice d'un mandat, d'une représentation de leurs communautés. En miroir, Martial Foucault, dans son étude sur la démission des maires[35], ne note pas non plus de facteur social qui soit déterminant pour expliquer celles-ci.

> IL FAUT LAISSER DE LA PLACE ET DONNER LES MOYENS D'EXERCER UN MANDAT À LA GRANDE MAJORITÉ D'ENTRE NOUS

Ces constats viennent irrémédiablement contredire les discours régulièrement entendus lors de nos auditions et rendez-vous avec des dirigeant·es politiques ou dans le débat public, selon lesquels les français·es ne souhaitent plus s'engager et qu'il faudrait alors les former, les accompagner, les « conscientiser » ou qu'il faudrait « reconquérir » ces catégories sociales. Bien au contraire, notre conviction initiale est ainsi confirmée : il faut laisser de la place et donner les moyens d'exercer un mandat à la grande majorité d'entre nous, pour qui le fait de participer à la vie électorale est une chose possible et suffisamment enviable pour avoir proposé sa candidature.

Or, nous allons le voir, les classes populaires et – dans une certaine mesure – les classes moyennes ne franchissent pas d'étapes supplémentaires vers l'accès au pouvoir politique, ils et elles ne sont *in fine* pas visibles et « la » classe politique reste représentée par les classes supérieures. Comme à l'époque du manifeste des soixante, il faut donc chercher les explications ailleurs. Il est alors nécessaire de comprendre comment émerge et s'installe de plus en plus durablement une classe « socio-politique » dominante, c'est-à-dire dont l'émergence est liée à ses propriétés sociales mais également aux effets propres du champ politico-électoral, qui évince des plus hautes positions de pouvoir les classes populaires et parfois moyennes.

[35] *M. Foucault, Les démissions de maires : enquête sur un phénomène sans précédent, Note de recherche, Science Po-CEVIPOF, 2025*

Une dégradation globale de la représentation sur l'ensemble des scrutins confondus

Si la représentation de chaque classe sociale parmi l'ensemble des élu·es révèle des inégalités, celles-ci n'atteint pas les extrémités observables dans les plus haut niveaux de pouvoir (cf. ci-après). Toutefois, tous scrutins confondus, cette représentation se dégrade nettement (tableau 2). Ce phénomène peut être la résultante de rapport de forces et de systèmes d'éviction variables - nous le verrons - mais elle s'observe sur l'ensemble des scrutins étudiées dans la période. Dans cette comparaison entre la part d'élu·es, tous scrutins confondus, à la population française, la représentation des classes populaires lors des derniers scrutins nettement moins importante que sur l'ensemble de la période étudiée. Il faut ici noter que la majeure partie du stock des élu·es observé·es sont des conseiller·es municipaux et municipales (environ 495 000 personnes élues au même moment). Leur ratio élu·es/population (% parmi les élu·es/% parmi la population française) chute de -0,17 points mais cette fois au profit de celui des classes moyennes, qui augmente de +0,10 points. Dit autrement, alors que sur l'ensemble de la période, les classes populaires actives étaient représentées à hauteur de 83% de ce qu'elles représentent dans la population française, elles ne le sont désormais qu'à hauteur de 67%. Avec un ratio stable, les classes supérieures, elles, ont une évolution de leur représentation qui suit leur progression démographique.

Ainsi, la sociologie des élu·es tous scrutins confondus reste très similaire à celle des candidat·es mais la représentation des classes populaires s'est significativement dégradée lors des derniers scrutins. Nous allons voir en nous intéressant à des élections à plus hauts niveaux de pouvoir, les scrutins parlementaires, que le constat est à la fois bien plus net quant aux évolutions et déséquilibres globaux mais aussi à la place des classes moyennes.

LA REPRÉSENTATION DES CLASSES POPULAIRES LORS DES DERNIERS SCRUTINS EST EN NETTE DIMINUTION

	Derniers scrutins (2020-2024) (Effectif : 494 874 individus uniques)			Tous scrutins (2002-2024) (Effectif : 1 016 942 individus uniques)			Différence - Ratio élu·es / population global vs actuel
	% élu·es	% au recensement 2021	Ratio élu·es / population actuel (1 = équilibrée)	% élu·es	% au recensement 2021	Ratio élu·es / population actuel (1 = équilibrée)	
Classes supérieures	22,80	13,59	1,68	21,07	12,40	1,70	- 0,02
Classes moyennes	31,71	22,10	1,43	29,00	21,79	1,33	+ 0,10
Classes populaires	21,68	32,39	0,67	28,92	34,71	0,83	- 0,17
Retraité·es	23,81	31,91	0,75	21,02	31,09	0,68	+ 0,07

Tableau 2 : *comparaison des taux de représentation par classe (différence relative % parmi les élu·es / % dans la population française) sur l'ensemble de la période étudiée vs les derniers scrutins pour chaque type d'élection**

Lecture › Sur l'ensemble de la période étudiée, les classes populaires ont été représentées 0,83 fois moins bien que leur part dans la population française, ce taux chute à 0,74 si l'on isole seulement l'ensemble des derniers scrutins.

** municipales 2020, départementales 2021, régionales 2021, législatives 2024, européennes 2024, sénatoriales 2020 et 2023 - ce scrutin fonctionnant en renouvellement par moitié) en personnes uniques (suppression des doublons liés aux cumuls.*

2.3 Un diagnostic sans appel : la mal-représentation dans les scrutins parlementaires

Les élections européennes et sénatoriales : la fuite en avant

Si Jordan Bardella (RN) a célébré sa victoire aux élections européennes de juin 2024 en célébrant sa position de premier parti de France et du parti ayant récolté le plus de votes venus des classes populaires, ce qu'il considère comme un sacre populaire est pourtant l'un des pics de la mal-représentation de ces deux dernières décennies. En effet, dans une élection déjà historiquement très élitiste, le scrutin de 2024 a été celui qui a fait élire le plus d'euro-député·es de classes supérieures : 87%, soit +18 points par rapport au scrutin de 2014 (figure 1). C'est également le scrutin où la part des euro-députés·es de classes populaires est la plus faible observée, à l'exception de 2009 où aucun·e euro-député.e de classe populaire n'avait été élu.e. Le parti d'extrême droite contribue à rendre cette élection inégalitaire, avec 83% d'élu·es de classes supérieures (et seulement 6% de classes populaires et 6% de classes moyennes, soit deux élu·es à chaque fois).

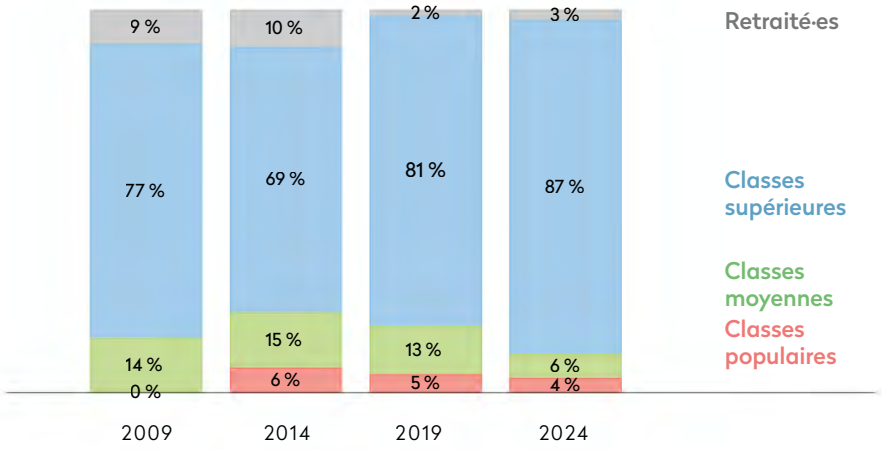

Figure 1 : *élu·es aux élections* ***européennes*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

LE PARTI D'EXTRÊME DROITE CONTRIBUE À RENDRE CETTE ÉLECTION INÉGALITAIRE

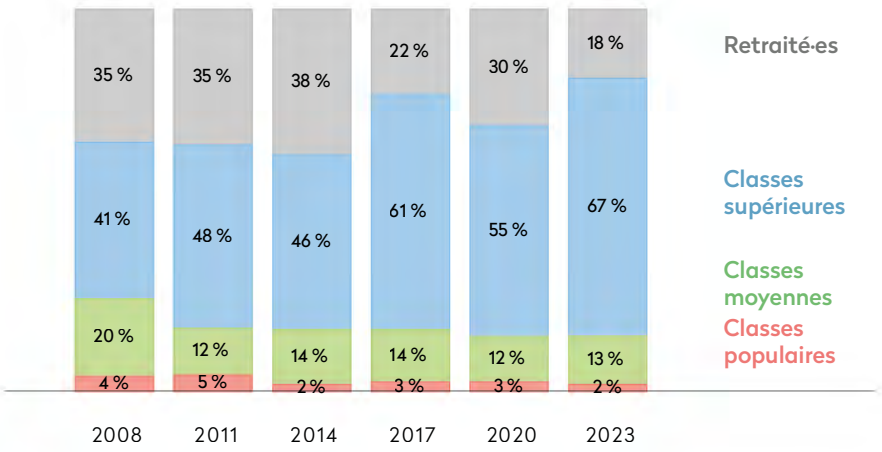

Figure 2 : *élu·es aux élections* ***sénatoriales*** *par année de scrutin et pas classe (C4)*

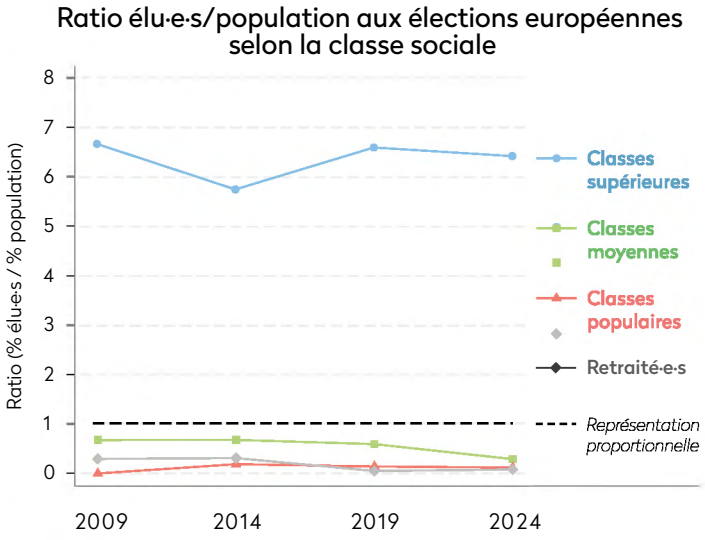

Figure 3 : *ratio élu·es vs population aux élections* ***européennes*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

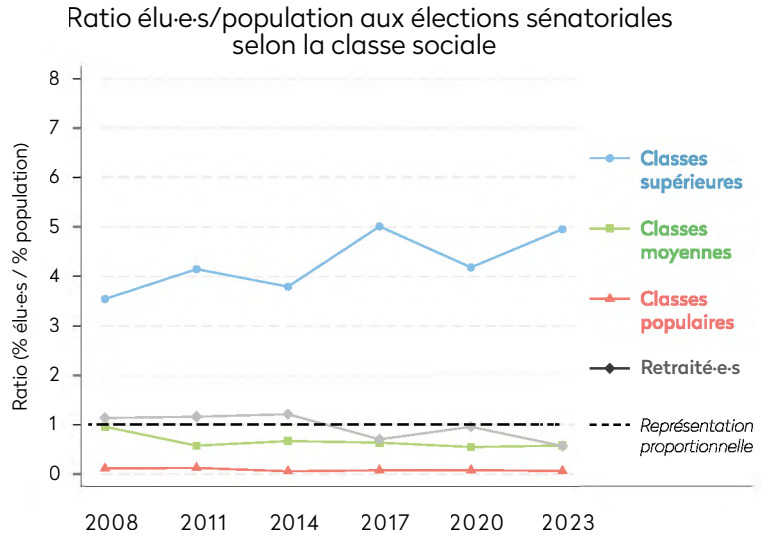

Figure 4 : *ratio élu·es vs population aux élections* ***sénatoriales*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

Aux européennes, cette sur-représentation des classes supérieures se maintient donc à un niveau extrême et constant. Cette tendance à la sur-représentation des classes supérieures est tout autant observable dans un autre scrutin parlementaire, celui des sénatoriales.

LE SCRUTIN DE 2023 EST LE PLUS ÉLITISTE DE LA PÉRIODE ÉTUDIÉE

Avec une augmentation de 26 points de la part de ces dernières parmi les élu·es, entre 2008 et 2023, et un ratio qui atteint x5 (c'est-à-dire que les classes supérieures sont 5 fois plus représentées au Sénat que leur poids dans la population française), le scrutin de 2023 est le plus élitiste de la période étudiée (figures 2 et 4).

L' « effet de scrutin » :un mécanisme d'éviction franche des classes populaires dans le cas des élections européennes et sénatoriales

En rapportant ces évolutions à celles observables parmi l'ensemble des candidat·es, deux processus différents liés aux systèmes électoraux de chaque institution apparaissent. Dans un scrutin ouvert, celui des européennes, la part des candidat·es de classes populaires est relativement importante (même si elle reste en-dessous de leur part dans la population française) et se maintient dans le temps autour des 20%, tandis que celle des classes supérieures n'augmente que très légèrement (+4 points entre 2009 et 2024) (figure 5). Dans ce système de scrutin où de nombreuses listes indépendantes peuvent se présenter et faire campagne y compris sur les réseaux sociaux, sans trop de budget ni visibilité, l'engagement électoral des classes populaires et moyennes est donc relativement important. Ni le mode de scrutin ni l'imaginaire lui étant associé ne faisant d'entrave plus forte qu'ailleurs à leurs candidatures. La mal-représentation se crée donc au moment de l'élection elle-même. Cela est permis de façon aussi nette par le fait majoritaire (i.e. la victoire de telles ou telles listes et la disparition des autres qui sont ici les plus populaires), conduisant à un tel niveau d'inégalité électorale qui tient en fait à la forte sélectivité des listes partisanes.

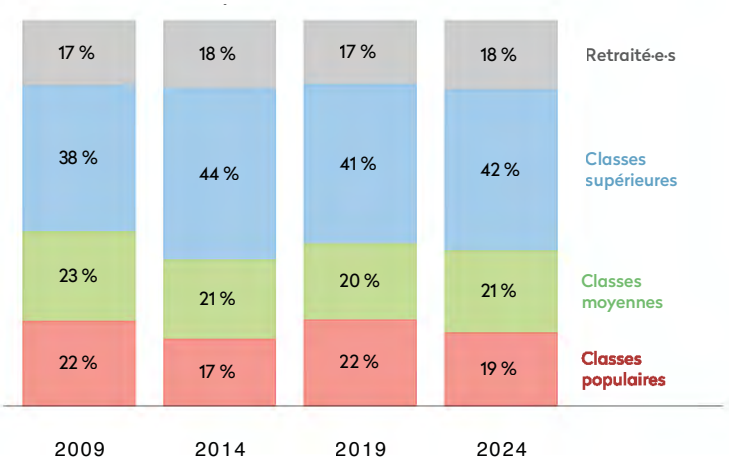

Figure 5 : *candidat·es aux élections* ***européennes*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

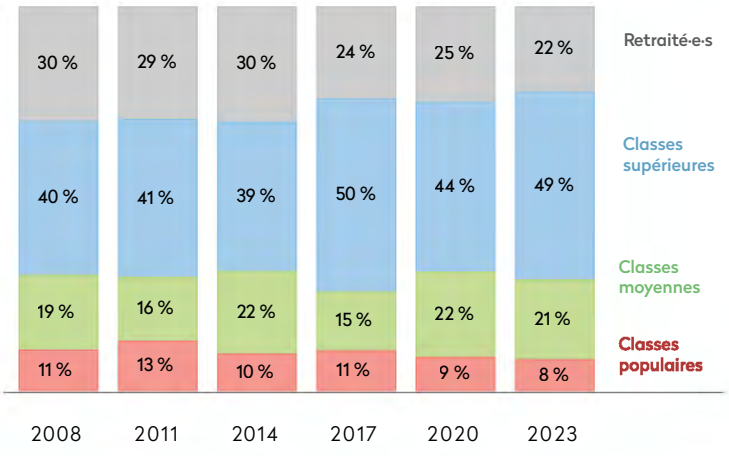

Figure 6 : *candidat·es aux élections* ***sénatoriales*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

En revanche, les élections sénatoriales sont un scrutin bien plus « fermé » lors desquelles la présence de listes indépendantes est extrêmement rare et lors desquelles les partis vont chercher le vote et la candidature de personnes déjà élu·es pour la plupart (le système des « grand·es électeur·ices »). La part de candidatures de classes populaires y est très faible (8% lors du scrutin de 2023 par exemple - Figure 6) et ce alors qu'y compris parmi la population des élu·es locaux et locales, la part des classes populaires atteint près de 30% d'entre elles et eux, comme nous l'avons évoqué ci-dessus. La sélection partisane s'avère donc être une sélection sociale, qui se fait dès la sélection des candidatures.

Surtout, nous observons une évolution nettement plus importante de la part des classes supérieures (+9 points entre 2008 et 2023) que leur augmentation démographique (+2,37 points entre 2006 et 2021).

Cette comparaison entre ces deux scrutins nous permet donc d'observer que si l'aspiration (même symbolique) des classes populaires au pouvoir parlementaire reste forte et relativement stable (cf. élections européennes), la sélectivité d'un système de scrutin fermé permet d'organiser leur éviction du pouvoir en amont de celui-ci tandis qu'en ce qui concerne les élections européennes, cette dernière se fait à la fin du processus électoral.

Si ces deux effets de scrutins conduisent in fine à des niveaux d'éviction comparables, ils ne sont par contre pas le produit de rapports de forces exercés par les mêmes fractions de classe.

En observant la composition interne de chaque classe (Fig. 7 et 8), on note ainsi que les européennes sont bien plus favorables aux classes supérieures du secteur public, notamment à des haut·es fonctionnaires et collaborateur·ices politiques qui font souvent leur entrée dans l'espace électoral via cette élection. Cette tendance s'accroît dans le temps pour les deux scrutins ici observés mais atteint des proportions extrêmes dans le cas des européennes (+28 points entre 2009 et 2024) au détriment du secteur privé et des professions libérales, lesquels voient par contre leurs parts augmenter au Sénat. Cette comparaison permet donc lire un investissement croissant de technicien·nes appartenant au personnel (para-)politique (qu'il soit partisan ou administratif) à l'échelle européenne (perçue comme très technique et complexe) tandi que les classes supérieures des entreprises renforcent leurs présences au niveau du pouvoir législatif national (une tendance légère mais similaire s'observe pour les législatives - cf figure). Si la faible part des classes moyennes rend la lecture des données plus difficile, on notera tout de même le maintien à des niveaux de représentation équilibrés des classes moyennes indépendantes (agriculteur·ices sur moyennes exploitations, artisan·es, chef·fes de petites entreprises…) contrairement à celles du secteur public dont la part régresse. On peut par exemple faire l'hypothèse que leurs positions dans la société « décrochent » au fil du temps et de la dégradation (matérielle ou symbolique) de leurs conditions d'existence, ce qui se traduit quant à leur place dans l'espace politique.

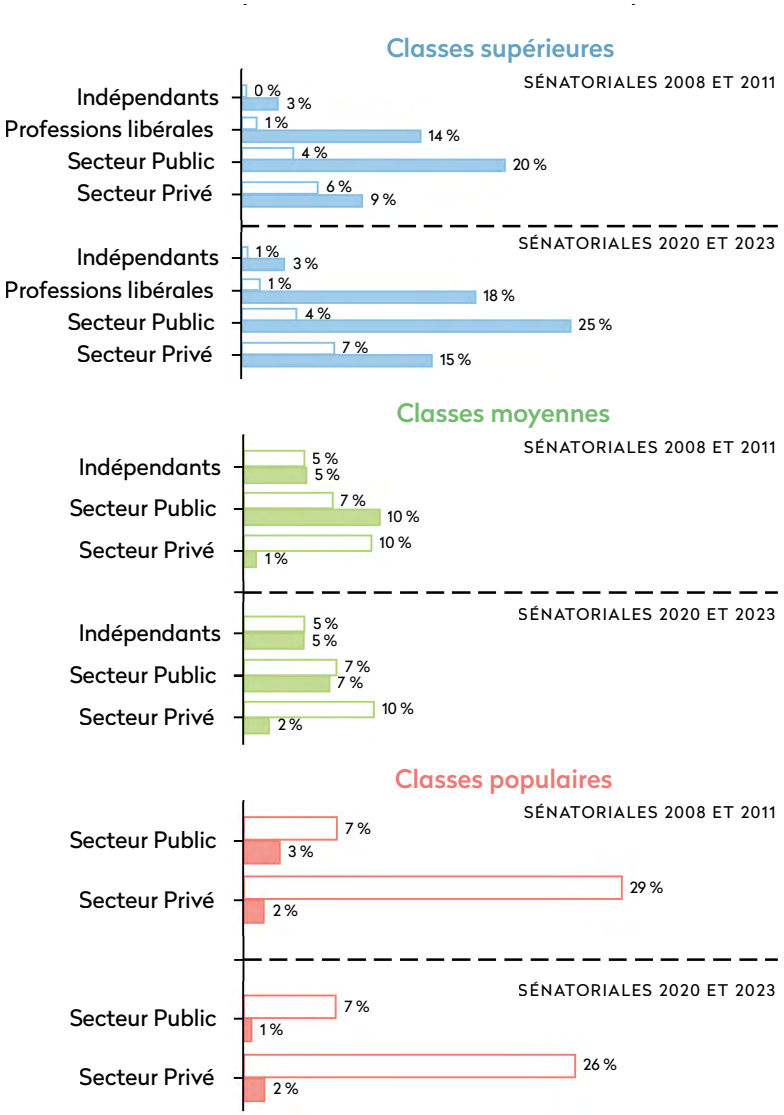

Figure 7 : *Représentation des différents groupes sociaux dans la population (barres vides) et parmi* ***les sénateur·ice·s*** *(barres pleines)*

Enfin, il faut noter que si ces deux scrutins de liste sont paritaires en genre, des inégalités femmes-hommes sont très nettes quant aux choix des têtes de listes (Fig.11). Dans le cas des sénatoriales, où, bien souvent, un ou deux seuls sièges seulement ne sont à pourvoir dans un même département, les premières places sont encore massivement occupées par des hommes - et ce même si cette inégalité se réduit au fil du temps - ceci conduisant à un meilleur taux d'élection (Fig. 10 - rapport

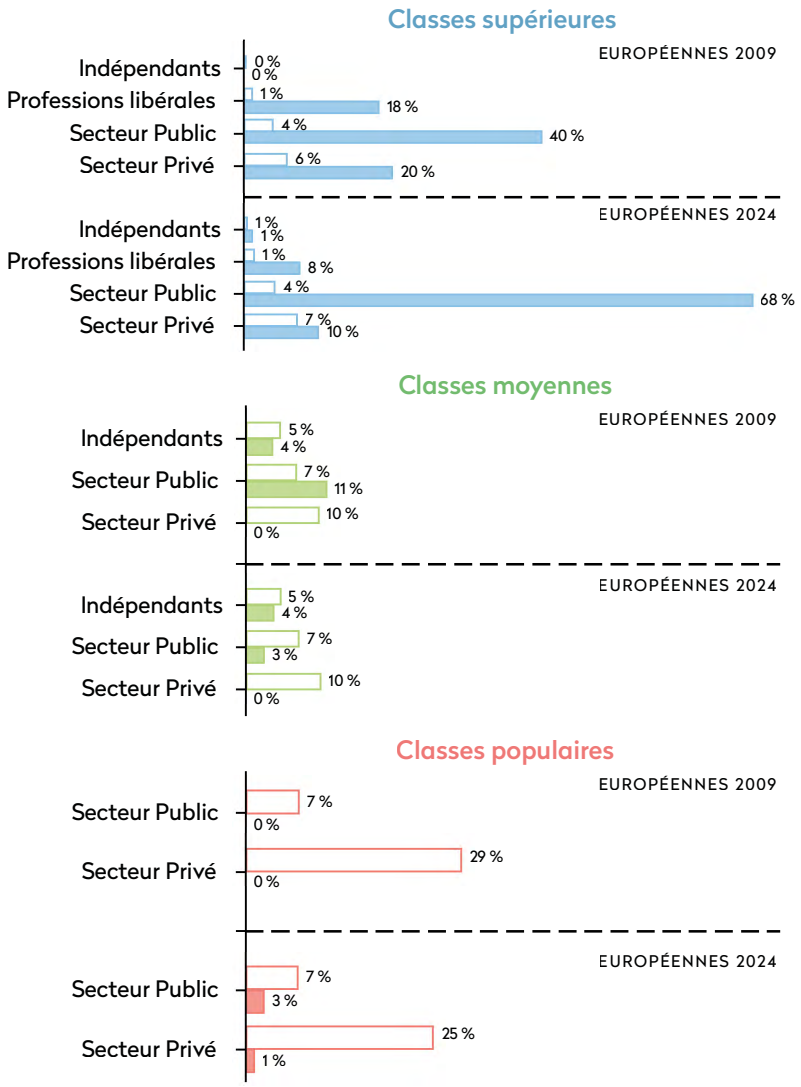

Figure 8 : *Représentation des différents groupes sociaux dans la population (barres vides) et parmi* ***les député·e·s européens*** *(barres pleines)*

candidat·es/élu·es) au profit des hommes. Aux européennes, où il est rare qu'une seule personne d'une même liste ne soit élue, ce taux d'élection est lui égalitaire.

On peut également poser l'hypothèse que ce rapport genré accompagne un rapport de classe, puisque les femmes appartiennent moins souvent (Fig. 9 - 4 points d'écart) aux classes supérieures que leurs homologues masculins. Ici encore, on voit donc comment les effets de scrutins, que ce soit quant aux nombres de postes éligibles (dans le cas des sénatoriales) ou encore aux imaginaires « technocratiques » (dans les cas des européennes) associés à tel ou tel scrutin influent sur la place de groupes genrés ou socio-professionnels spécifiques. Cette observation n'est pas qu'un souci du détail. C'est également la preuve que des stratégies précises sont mises en œuvre par des groupes aux intérêts particuliers et font effet sur le résultat final

DES STRATÉGIES PRÉCISES SONT MISES EN ŒUVRE PAR DES GROUPES AUX INTÉRÊTS PARTICULIERS ET FONT EFFET SUR LE RÉSULTAT FINAL

en fonction de règles qu'il faudrait changer vers plus d'égalité. Ceci complexifie également notre vision des rapports de force entre classes, et nous permet de faire l'hypothèse que certaines professions ont intérêt à investir l'espace européen. Pour certain·es il est le coeur de la production de réglementations souvent considérées comme complexes (et donc : qui ne seraient pas accessibles aux classes populaires). Pour d'autres, il est un espace « tremplin » pour des figures issues « du sérail » politique et qui ont besoin de passer par une première entrée « facile » dans la vie politique publique ou de disposer d'un statut électoral pour occuper l'espace médiatique.

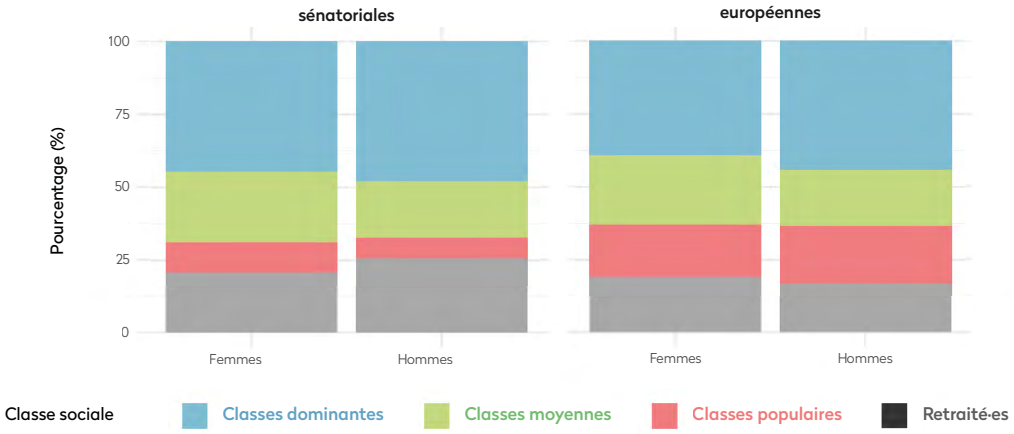

Figure 9 : *¨Part de chaque classe sociale parmi les candidat·es selon leur genre, aux* ***élections sénatoriales*** *(2020+2023) et* ***européennes*** *(2024)*

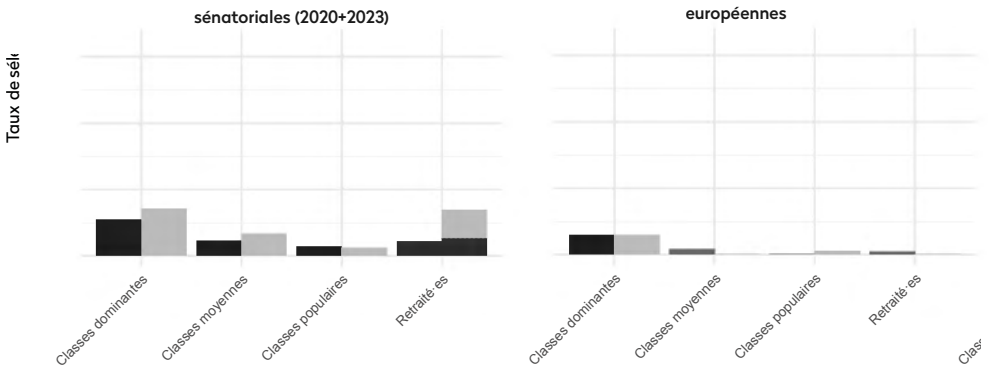

Figure 10 : *Taux d'élection par classe sociale et genre, aux* ***élections sénatoriales*** *(2020+2023) et* ***européennes*** *(2024)*

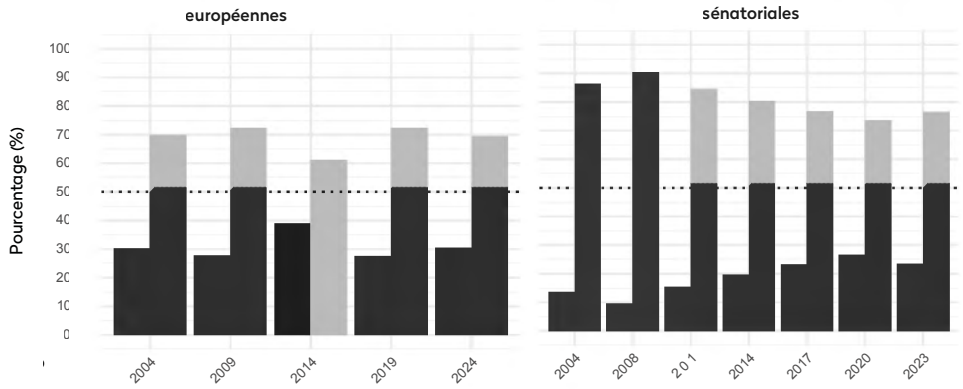

Figure 11 : *Proportion de* ***têtes de listes*** *par genre et dans le temps, aux* ***élections sénatoriales*** *et* ***européennes***

***L'hémicycle du Parlement Européen à Strasbourg** – Crédit photo @ Diliff*

Les élections législatives : une mal-représentation régulière et un vrai-faux espoir lors des derniers scrutins ?

Outre les modes de scrutin, les variations observées peuvent également dépendre des rapports de forces sociaux et politiques. Le scrutin législatif, plus sensible à ceux-ci du fait de sa forte visibilité et de la centralité de l'Assemblée nationale dans l'agenda politique et dans notre constitution, l'illustre.

Les classes supérieures se maintiennent à des parts comparables selon les mandatures mais toujours extrêmes, autour des 70% d'élu·es et avec quelques aléas (pics à 74 et 73% respectivement en 2007 et 2017 – figure 12). La part des classes populaires, elle, est très faible mais elle recommence à évoluer positivement, passant de 2% en 2012 à 6% en 2022. Cette augmentation reste très faible mais suit une courbe contraire à celle des candidatures (figure 13).

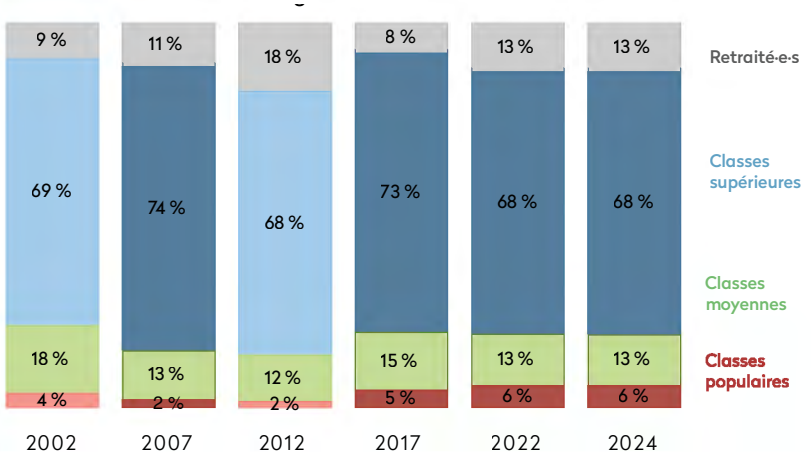

Figure 12 : élu·es** aux **élections législatives
par année de scrutin et par classe (C4)

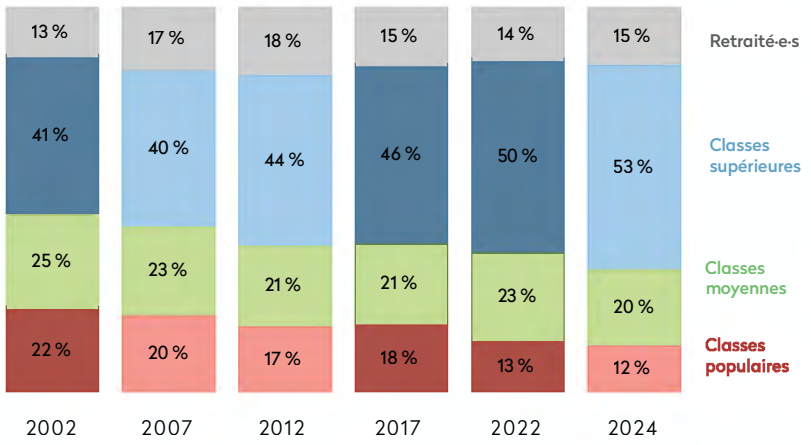

Figure 13 :** candidat·es aux **élections législatives
par année de scrutin et par classe (C4)

De façon très nette et plus rapide que leur évolution démographique, les classes populaires subissent une sélection dès l'investiture des candidat·es tandis que les classes supérieures sont elles plus souvent investies (figure 15) mais, du fait de

IL FAUDRAIT ATTENDRE LE SCRUTIN DE 2096 POUR ATTEINDRE UNE REPRÉSENTATION QUASI ÉQUILIBRÉE DES CLASSES POPULAIRES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

la poussée de la France Insoumise et du Rassemblement National, une tendance inverse est observable du côté des élu·es (figure 14). Ce que l'on pourrait nommer un "taux de réussite" (% élu·es/% candidat·es) augmente donc nettement (passant de 0,1 en 2007, autrement dit 1% d'élu·e pour 10% de candidat·es, à 0,5 en 2024, autrement dit 5% d'élu·es pour 10% de candidat·es). Même si ce taux de réussite reste plus faible que pour les autres classes, cette évolution donne à voir qu'outre les effets de la sélection interne et systémique au champ politique, les rapports de force issus des mobilisations sociales, les choix des électeur·ices, la montée d'une critique des élu·es identifiée par les enquêtes d'opinions, peuvent se transcrire en une évolution de la représentation sociale, dans une période marquée par le retour des

Le palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale française à Paris *- Crédit photo @ ZeusUpsistos*

mobilisations sociales, l'émergence progressive d'une critique sociale de la démocratie évoquée en introduction et la montée des options populistes. Même infime, nous faisant passer « de rien à presque rien », l'augmentation de la part de député·es de classes populaires peut donc être lue comme un écho à ces mobilisations, montrant la possibilité de faire élire des personnes « hors du sérail » dans la chambre haute, mais appelle également à déverrouiller ce qui leur fait obstacle à leur investiture comme candidat·es.

Il faut toutefois noter deux choses :

- Ce processus n'a pas d'explication univoque au niveau partisan, LFI et le RN ayant des approches de la représentation sociale très différentes (cf. infra).

- Cette évolution positive ne peut être considérée autrement que comme un soubresaut. A ce rythme (2012–2024), il faudrait en effet attendre 71 ans, soit le scrutin de 2096, pour atteindre une représentation quasi équilibrée des classes populaires à l'Assemblée nationale, dans l'hypothèse où ces dernières se maintiendraient à hauteur de 32% de la population. Dans le cas où leur chute démographique continuerait au même rythme que sur la période 2013-2024, cette représentation équilibrée serait atteinte autour du scrutin de l'an 2064.

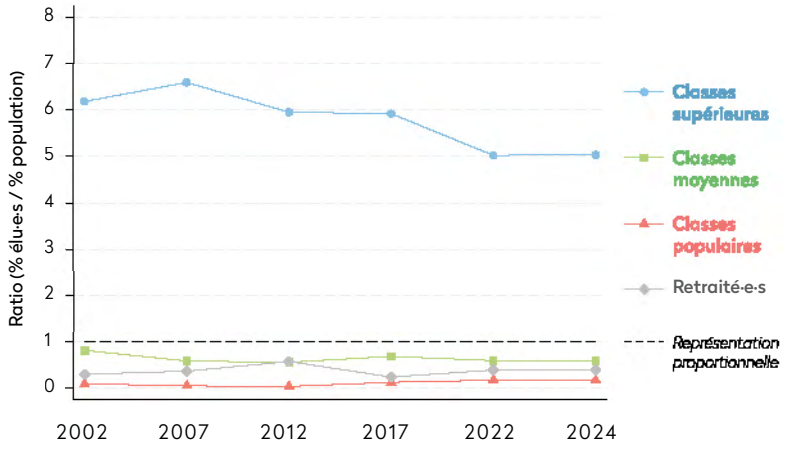

Figure 14 : *Ratio* ***élu·es*** *vs population aux* ***élections législatives*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

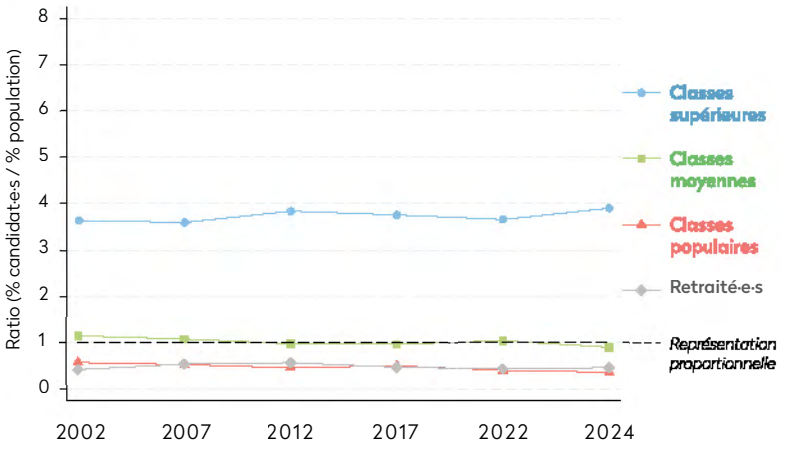

Figure 15 : *Ratio* ***candidat·es*** *vs population aux* ***élections législatives*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

Notre enquête, mêlant approche quantitative et entretiens notamment avec 12 actuel·les ou ancien·nes maires, parlementaires, dirigeant·es politiques nationales et nationaux ou ministre, montre aussi que malgré ces évolutions quantitatives, des obstacles majeurs continuent à empêcher l'exercice réel d'une influence au sein de l'Assemblée nationale : manque d'accès à l'information, stigmatisation, isolement, violences institutionnelles, y compris pour les personnes ayant connu une mobilité sociale ascendante (dites « transclasses »). Certain·es parlementaires témoignent ainsi de devoir cacher leurs origines sociales, d'avoir ressenti un malaise psychologique très fort et de se sentir toujours dépendant·e du pouvoir de ceux et celles "qui savent" du fait de leurs parcours partisans ou universitaires.

Plusieurs parlementaires nous ont également raconté avoir été moqué·es dès leur arrivée sur les bancs de leur groupe, comme cet ex-ouvrier à qui l'un de ses nouveaux collègues lui a demandé « où est ton bleu de travail ? ». Un membre de dlp, élu local, décrivait cette même expérience dans l'un de nos ateliers "j'ai beau m'habiller différemment, avoir eu des diplômes, parler différemment, même quand j'ai l'impression de ne plus appartenir à ma classe, la domination me colle à la peau".

Ce progrès quantitatif reste donc très contrôlé par les groupes dominants, qui savent intégrer et réagir à des rapports de force sociopolitiques, sans pour autant redistribuer réellement le pouvoir[36] et ce, à tous les niveaux. Cette évolution quantitative se fait donc sans observer de rupture systémique voire avec des effets de rattrapage, de rééquilibrage leur permettant de conserver le pouvoir. Du côté du RN, nous pouvons par exemple citer l'arrivée massive de collaborateur·ices issus de la grande bourgeoisie versaillaise, proches de réseaux comme celui de Pierre-Edouard Stérin[37], dans les entourages politiques des néo-député·es, leur permettant ainsi de contrôler à nouveau mais depuis une autre position les mécanismes techniques et juridiques du pouvoir.

Enfin, une lecture en fractions de classe, comparée dans le temps, et par genres, nous permet ici d'observer trois faits principaux.

D'abord, on peut constater que la rétractation de la place des classes moyennes, seule classe pour laquelle c'est le cas, se fait principalement au détriment des femmes (figure 18), dont le taux d'élection est nettement plus bas que pour les femmes des classes populaires et supérieures. Elles apparaissent ainsi comme une sorte de variable d'ajustement au

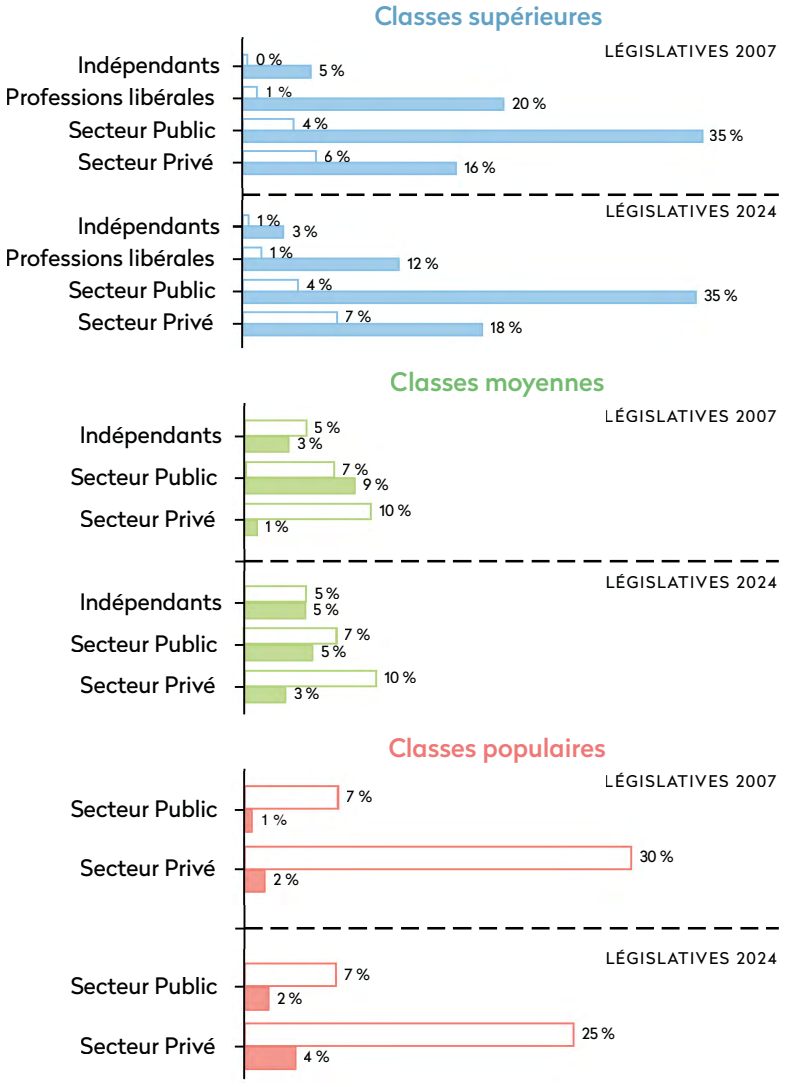

Figure 16 : *Représentation des différents groupes sociaux dans la population (barres vides) et parmi les député·e·s (barres pleines)*

[36] *Nous développerons plus longuement ces dimensions lors d'une future publication*
[37] *S. des Déserts et N. Massol, RN : dans l'ombre de Le Pen, le «clan des Versaillais», Libération, 2025*

sein d'une même classe. Comme pour les sénatoriales et les européennes, elles viennent moins souvent des classes supérieures (fig. 17)

PLUSIEURS PARLEMENTAIRES NOUS ONT ÉGALEMENT RACONTÉ AVOIR ÉTÉ MOQUÉ·ES DÈS LEUR ARRIVÉE SUR LES BANCS DE LEUR GROUPE

Ensuite, on observe que parmi les classes populaires, le soubresaut que nous avons noté semble profiter autant au secteur public que privé (fig.16).

Enfin, si le secteur public est toujours surreprésenté (à l'instar des autres élections parlementaires observées précédemment) et que la part du secteur privé augmente de façon très légèrement plus rapide que son évolution démographique, la forte rétraction des professions libérales (-8 points) et des indépendant·es (-2 points) semble nous indiquer que sous l'effet dudit "renouvellement" du personnel politique (que l'on parle de ladite "société civile" du bloc dit central ou de la poussée des insoumis·es ou du RN), les figures des "notables" politiques locaux (avocat·es, médecin·es, grand·es chef·fes d'entreprises….) semblent s'éroder sérieusement, là où ceux-ci et celles-ci avaient longtemps dominé cette institution sous l'effet de plusieurs facteurs : temps disponible, influence sur le bassin d'emploi ou les sociabilités locales dans un contexte de cumuls fréquents des postes de maires et de député·es, avantage donné aux professions du droit pour paraître légitimes à maîtriser travail légistique etc.[38]

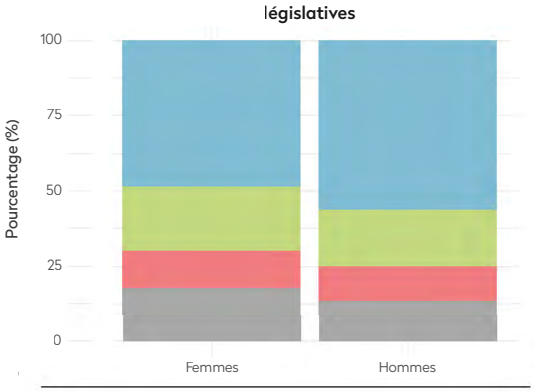

Figure 17 – *Part de chaque classe sociale parmi les candidat·es selon leur genre, aux élections législatives de 2024*

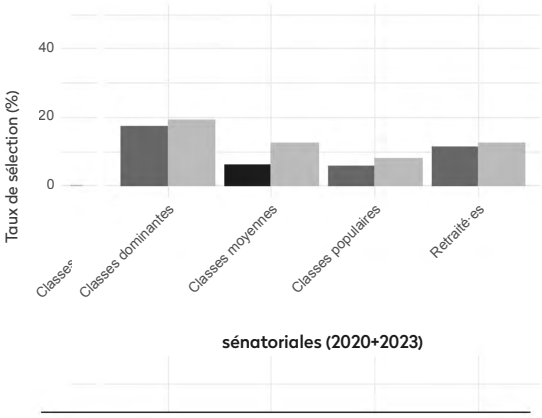

Figure 18 – *Taux d'élection par classe sociale et genre, aux élections législatives de 2024*

L'hémicycle du Sénat Français *– Crédit photo @ Richard Ying et Tangui Morlier*

[38] *Voir pour une analyse plus complète : J. Boelaert, S. Michon, É. Ollion , Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France, Raisons d'Agir, 2018.*

2.4 Une alerte : l'extension de cette mal-représentation jusqu'aux toutes petites communes

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES : POUVOIR INTERMÉDIAIRE, INÉGALITÉS TOUT DE MÊME

ZOOM N°6

L'observation de la représentation sociale aux élections régionales et départementales (Fig. 19) confirment ces précédentes observations :

- On observe un déséquilibre très important entre classes supérieures et populaires, tandis que les classes moyennes sont cette fois représentées à hauteur de leur poids démographique. Cet affaissement de la domination des classes supérieures laisse donc de la place à l'existence d'autres voix, celles des classes moyennes, dont la sociologie interne des élu·es est fortement modifiée aux élections régionales (Fig. 20 - les structures internes des autres classes ne changent sensiblement pas) avec une place plus grande prise par les indépendant·es (qui s'investissent dans une institution dotée de pouvoirs économiques territoriaux de plus en plus importants, dans un contexte d'intensification des politiques dites d'attractivités territoriales) et une nette diminution du secteur public (cf. notre commentaire précédent à ce propos). Mais même à un niveau de pouvoir tout relatif et n'offrant pas visibilité comparable à celle des parlementaires, les classes populaires restent largement perdantes.

- Les élections de 2015, lors desquelles la gauche a conquis de nombreux départements et de nombreuses régions, sont également les occasions d'un léger soubresaut, la force de la sélectivité électorale étant – nous le montrerons à la fin de ce rapport – légèrement plus faible à gauche qu'à droite.

LES CLASSES MOYENNES SONT CETTE FOIS REPRÉSENTÉES À HAUTEUR DE LEUR POIDS DÉMOGRAPHIQUE [TANDIS QUE] LES CLASSES POPULAIRES RESTENT LARGEMENT PERDANTES

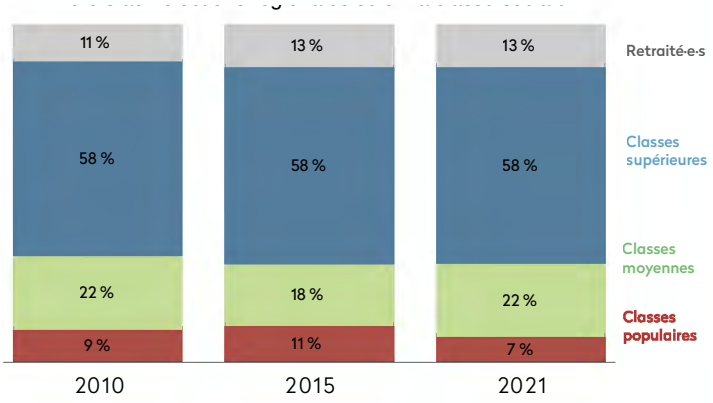

Figure 19 : *élu·es aux élections régionales par année de scrutin et par classe (C4)*

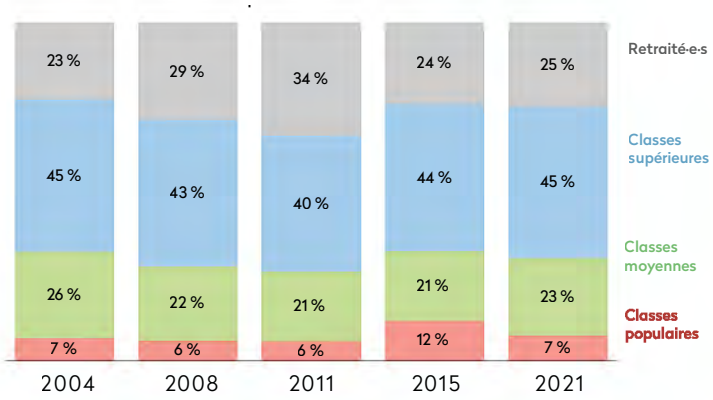

Figure 20 : *élu·es aux élections départementales par année de scrutin et par classe (C4)*

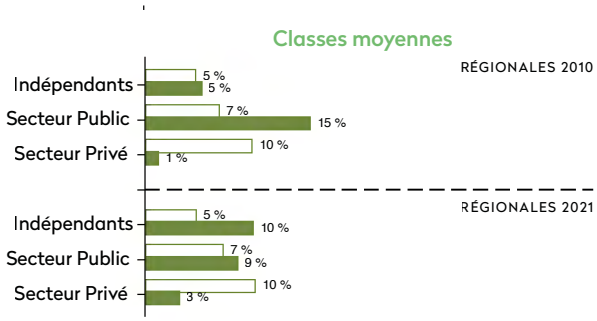

Figure 21 : *Représentation des groupes sociaux dans la population (barres vides) et parmi les élu·es régionaux et régionales (barres pleines), appartenant aux classes moyennes.*

L'érosion récente des équilibres de représentation à l'échelle municipale

Les élections municipales – le niveau de pouvoir qui constitue la première marche de la hiérarchie territoriale-institutionnelle, avec des enjeux financiers et politiques moindres qu'ailleurs notamment dans les petites et très petites communes soumises aux décisions des intercommunalités, EPCI et ne disposant que de faibles budgets – sont les scrutins qui devraient nous alerter le plus. Les récents débats autour des démissions de maires et sur le statut de l'élu·e ont permis de rendre visible les difficultés à recruter des candidat·es dans les très petites communes et à faire face à une charge de travail souvent quasi-bénévole.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SONT LES SCRUTINS QUI DEVRAIENT NOUS ALERTER LE PLUS

Si le phénomène de désaffection et de sélection sociale n'est pas nouveau et avait notamment été observé pour la charge de maire[39] dans les territoires ruraux, l'observation de la représentation sociale en part comme en ratio élu·es/population ou candidat·es/population confirme soit la crise de l'engagement, soit l'augmentation de l'éviction (les deux n'étant pas contradictoires, loin de là, la seconde pouvant alimenter la première).

Alors que la part de classes populaires était restée stable, tant au niveau des candidat·es que des élu·es, lors des scrutins de 2008 et 2014 (figures 11 et 12), celle des classes moyennes augmente entre 2008 et 2020, avec un tassement apparemment provisoire en 2014. La part des candidatures de classes supérieures, elles, suivent leur évolution démographique (figure 13) tandis que leur surreprésentation parmi les élu·es augmente lors du scrutin de 2020[40] (figure 14)

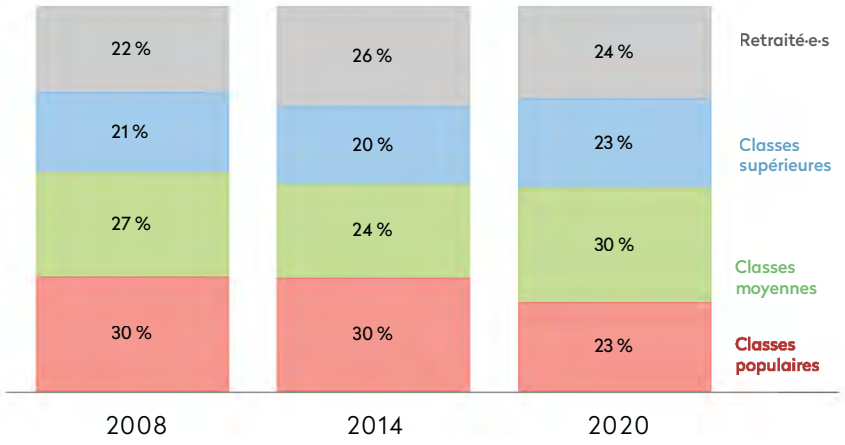

Figure 22 : *candidat·es aux* ***élections municipales*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

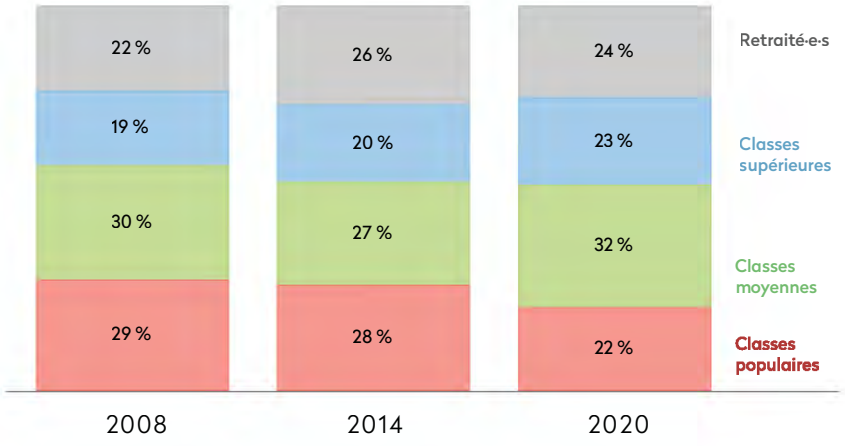

Figure 23 : *élu·es aux* ***élections municipales*** *par année de scrutin et par classe (C4)*

[39] *M. Koebel, Les élus municipaux représentent-ils le peuple ? Portrait sociologique, Métropolitiques, 2012*
[40] *Notons ici pour ne pas créer de confusion que la crise sanitaire n'a pas eu d'effet sur la sélection des candidatures puisque cette dernière s'est faite au plus tard jusqu'au dépôt des listes en janvier 2020.*

Alors que ce scrutin représente le premier pas possible et accessible pour toutes et tous en vue d'un engagement électoral, que la place des municipalités dans l'organisation des territoires diminue, les classes populaires en sont tout de même évincées. Cette tendance au renforcement de la sélection des classes populaires au profit des classes moyennes et supérieures nous alerte donc d'autant plus. En effet, elles sont le signe d'une compétition politique qui devient plus

CETTE TENDANCE AU RENFORCEMENT DE LA SÉLECTION DES CLASSES POPULAIRES AU PROFIT DES CLASSES MOYENNES ET SUPÉRIEURES NOUS ALERTE

forte et de la construction d'un découragement des élu·es (par exemple par le niveau de technicité de plus en plus en fort et qui se fait sans accompagnement, contrairement aux maires de grandes villes qui disposent de cabinets, démissions de maires…)., Cette compétition s'élargit à des niveaux de pouvoirs plus locaux et à des toutes petites communes, tendant à décrire une récente baisse de la volonté de candidater qui peut à terme fragiliser le caractère massif de l'engagement électoral que nous avons pu observer précédemment.

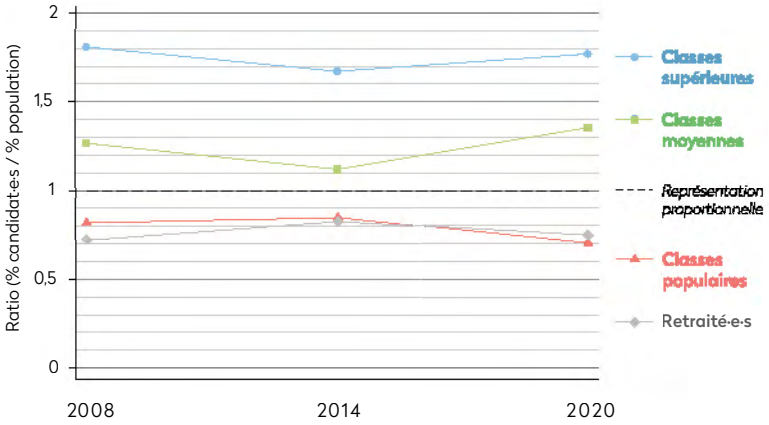

***Figure 24 : Ratio candidat·es** vs population aux **élections municipales** par année de scrutin et par classe (C4)*

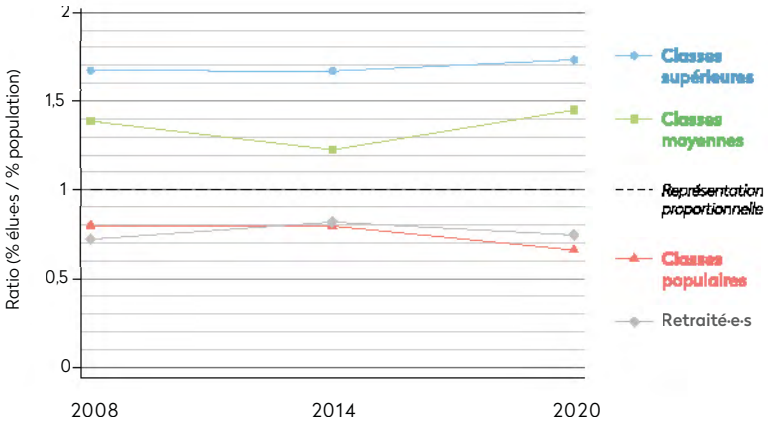

***Figure 25 : ratio élu·es** vs population aux **élections municipales** par année de scrutin et par classe (C4)*

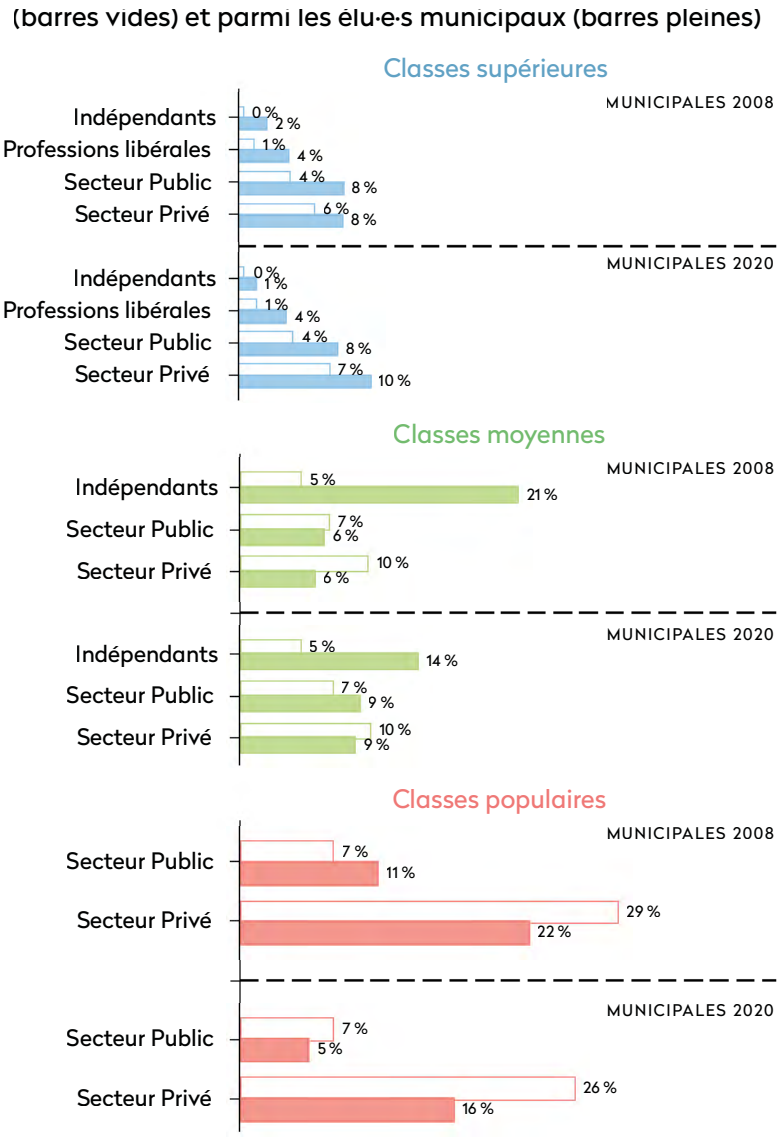

Figure 26 : *Représentation des différents groupes sociaux dans la population et parmis les élu·es municipales et municipaux*

Alors A la lecture de ces évolutions en fraction de classes (figure 25), on notera que l'affaiblissement de la place des classes populaires se fait plus rapidement au détriment de celles du secteur public que du secteur privé, semblant ainsi abonder dans le sens de notre hypothèse (qu'il s'agira de mettre en discussion et d'approfondir) d'une dépréciation de la place de ce secteur dans la société comme dans la représentation politique.

Au sein des classes moyennes, un rééquilibrage important est observable entre la part des indépendant·es, précédemment très fortement sur représenté·es, et les fonctionnaires et salarié·es.

La progression des classes supérieures semble elle pouvoir être attribuée à la plus grande surreprésentation du secteur privé - même si ces évolutions sont quantitativement fines - se dotant ainsi de positions locales supplémentaires pour asseoir leur pouvoir économique d'encadrement de la société, dans l'entreprise comme dans la commune et profitant de la plus grande flexibilité et stabilité de leurs conditions d'emploi (contrairement aux classes populaires mais également aux chef·fes d'entreprises locales, soumises à une concurrence croissante).

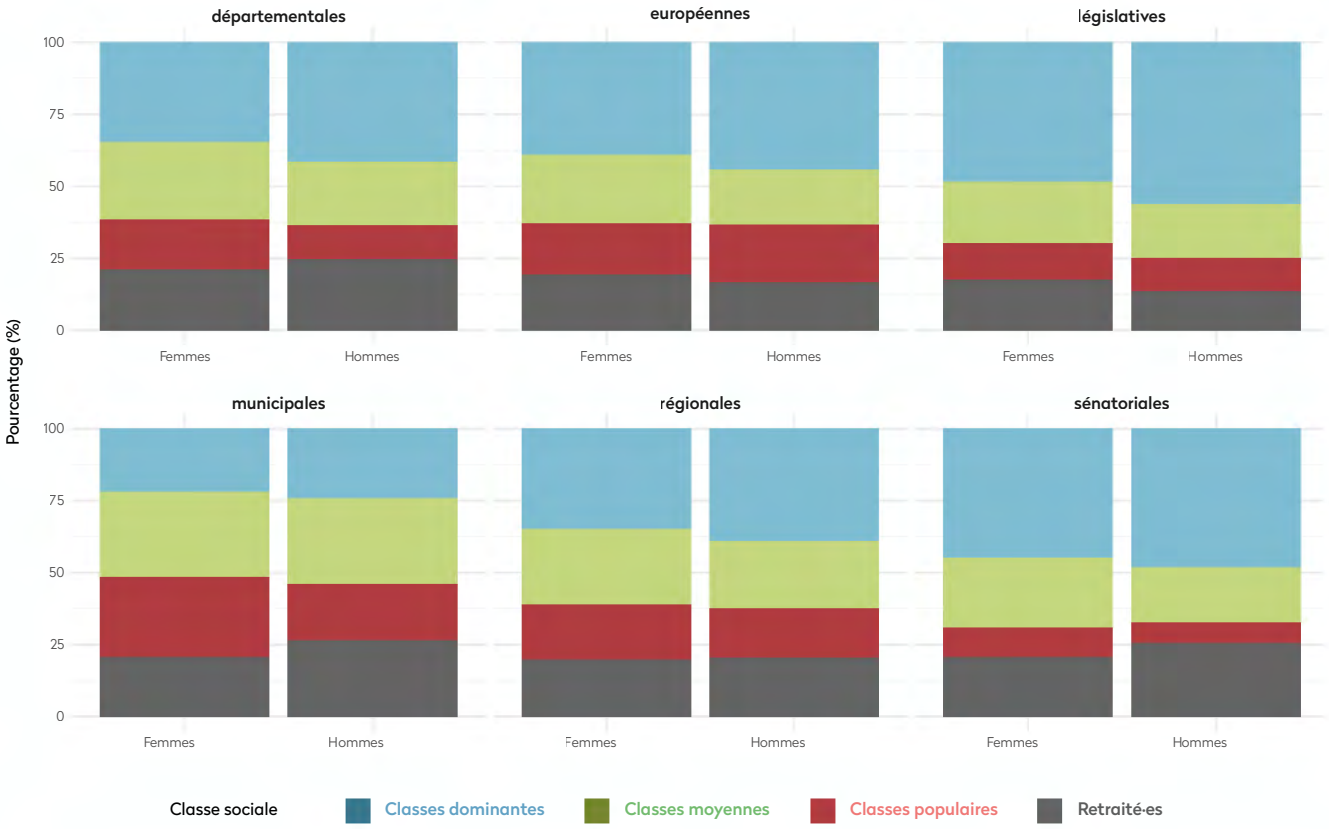

Figure 27 : *Part de chaque classe sociale parmi les candidat·es selon leur genre, comparaison entre l'ensemble des scrutins*

La lecture genrée des candidatures nous donne enfin une information capitale quant aux logiques hiérarchiques qui président à la sélection des candidatures. En effet, les élections municipales et celles départementales sont les seules où les classes populaires féminines sont plus nombreuses que leurs homologues masculins (cf. figure 26). Ainsi, on peut y lire que dans un scrutin où bien souvent "on "cherche des volontaires", les portes s'ouvrent d'abord aux femmes de classes populaires. Celles-ci subissent dès lors la double injonction d'être discriminées (et donc redoubler d'efforts) aux meilleurs niveaux de pouvoir (les scrutins parlementaires mais aussi les têtes de listes aux municipales, cf. figure 27) et de devoir prendre place (ou "faire l'effort") pour "remplir" les listes, plutôt que leurs homologues masculins de classes populaires plus souvent jugés incompétents ou instables. Le pouvoir local devient ainsi une extension des fonctions de gestion du foyer, traduisant un effet de discrimination faite aux femmes de classes populaires et parfois en leurs seins, qui ne sont invitées à occuper des places que lorsque celles-ci semblent moins importantes que d'autres niveaux de pouvoir ou que d'autres fonctions, par exemple sociales ou économiques, un phénomène déjà noté par Benoît Coquard dans l'Est de la France[41].

LE POUVOIR LOCAL DEVIENT UNE EXTENSION DES FONCTIONS DE GESTION DU FOYER, TRADUISANT UN EFFET DE DISCRIMINATION FAITE AUX FEMMES DE CLASSES POPULAIRES

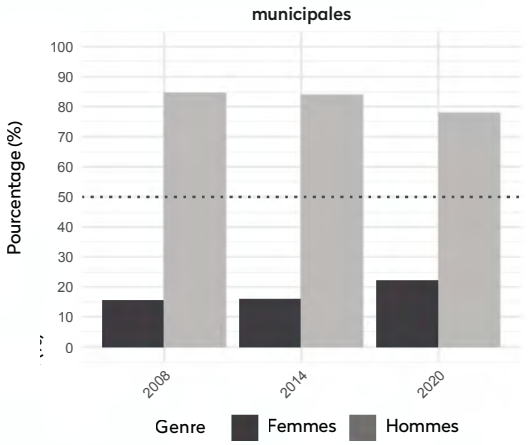

Figure 28 : *proportion de têtes de listes par genre et dans le temps, aux élections municipales*

[41] *B. Coquard, Ceux qui restent: faire sa vie dans les campagnes en déclin, La découverte, 2019*

LE MUNICIPALISME, UN INSTRUMENT POUR LA PARITÉ SOCIALE ?

ZOOM N°7 ENTRETIEN AVEC NICOLAS MAISETTI

Crise des vocations, désengagement citoyen, échec des tentatives néo-municipalistes : la démocratie locale s'essouffle. Pour Nicolas Maisetti, maître de conférences en sociologie à l'Université Paris 8, la réponse passe moins par l'innovation participative que par une refondation structurelle fondée sur la parité sociale, condition d'une véritable représentativité politique.

De nombreux·ses maires ont médiatiquement fait part de leurs difficultés à tenir leurs mandats, allant jusqu'à démissionner. Une grande partie d'entre elles et eux viennent des territoires ruraux et pointent à la fois les coupes budgétaires mais aussi la perte de sens, dans un contexte de métropolisation des collectivités territoriales. Qu'en est-il ? Ces évolutions sont-elles inégalitaires et pénalisent-elle la représentation démocratique, populaire ?

Nicolas Maisetti : J'ai comme l'impression que ce débat sur les maires démissionnaires, ou son corollaire « la crise des vocations », est ancien. Et bien entendu, il est complexe (...) Mais pour autant, les politiques austéritaires et le recul de l'État d'un certain nombre de territoires sont réels et expliquent, au moins en partie, l'essoufflement démocratique qui ne touche pas que les citoyens – au vu des baisses continues des taux de participation – mais aussi les élu·e·s qui soit démissionnent, soit ne se représentent plus. De ce point de vue, le pois(s)on de la crise démocratique pourrit aussi par la tête. Si on manque de données précises (...) parmi les travaux récents, on peut faire état de celui du politiste Martial Foucault qui pointe d'abord que le fait que la France, du fait de son organisation administrative, est exposée à ces démissions car c'est l'un des seuls pays au monde à devoir mobiliser près de 900 000 candidat·e·s tous les 6 ans. Puis, il confirme l'âge élevé de celles et ceux qui occupent ces mandats (97% des maires ont plus de 40 ans). Enfin, il souligne que parmi les motifs de démission celui constitué par le « manque de reconnaissance de l'État » est très souvent évoqué, de même que la difficulté de concilier mandat et vie professionnelle[42].

Vous avez étudié la politique locale et notamment les mouvements «municipalistes». Pouvez-vous nous rappeler leur genèse, leur état des lieux en France ? Est-ce que ces mouvements, inspirés du mouvement ouvrier, sont équipés pour faire mieux en termes de représentation populaire ?

Nicolas Maisetti : Le municipalisme en France est plutôt récent – si tant est qu'il existe ! Certes, la référence est bien sûr celle de la Commune de Paris de 1871 érigée en modèle par le théoricien et militant américain Murray Bookchin. Mais depuis cet idéal, on trouve peu de traces d'un municipalisme abouti dans nos villes (...) Mais si on s'en tient à une définition bookchinienne du municipalisme, ce qu'il appelle le « communalisme libertaire », il est introuvable à ce jour en France. Cette forme d'organisation politique vise à la réappropriation collective des institutions locales par les habitant·e·s qui, à partir de pratiques démocratiques radicales, viennent contester l'autorité de l'État, mais aussi du marché. Dans ses variantes contemporaines, le néo-municipalisme est non seulement anti-étatique, mais aussi anticapitaliste, antifasciste, antisexiste et écologique. Si des exemples existent en Espagne, avec les « municipalités du changement » entre 2015 et 2019, à Madrid, Barcelone, Valence, Saragosse, La Corogne, Cadix et Saint-Jacques-de-Compostelle– qui, soit dit en passant, ont toutes été perdues par les exécutifs municipalistes -, on cherche encore des municipalités françaises qui soient guidées par cet agenda radical. Dans le travail qu'on a mené, avec 3 collègues politistes, sur les tentatives néo-municipalistes aperçues lors des dernières élections municipales en France[43], on s'est aperçu que si le terreau était favorable à ces démarches, dans le contexte de l'après Gilet Jaunes, mais aussi plus dans un moment plus structurels de crise urbaine et démocratique, ces initiatives se sont heurtées d'une part au mur des partis et du savoir-faire des militant·es des organisations partisanes traditionnelles, qui demeurent puissantes à l'échelle locale, aux règles du jeu institutionnel, peu favorable aux expériences innovantes, mais aussi à leurs contradictions internes du fait notamment de ce qu' Alice Mazeaud appelle le « tropisme procédural »[44] qui conduit ces mouvements à se focaliser sur les principes et processus de décision, davantage qu'à une réflexion sur la conquête (...). Si bien que plutôt que de (néo)municipalisme, on a plutôt affaire à des mouvements citoyennistes.

PARMI LES MOTIFS DE DÉMISSION LE MANQUE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT ET LA DIFFICULTÉ DE CONCILIER MANDAT ET VIE PROFESSIONNELLE SONT TRÈS SOUVENT ÉVOQUÉS

[42] M. Foucault, « Les démissions de maires : enquête sur un phénomène sans précédent », Note de recherche, Sciences Po-CEVIPOF, 2025
[43] V. Béal, N. Maisetti, G. Pinson, M. Rousseau, « When Bookchin faces Bourdieu. French 'weak' municipalism, legitimation crisis and zombie political parties », Urban Studies, 2023.
[44] A. Mazeaud, La fabrique de l'alternance : la « démocratie participative » dans la recomposition du territoire régional, Poitou-Charentes 2004-2010, thèse pour le doctorat de science politique, 2010 Université de La Rochelle.

Une nouvelle répartition du pouvoir selon les territoires ?

Le calcul des coefficients d'évolution de la part d'élu·es par type de commune, entre le scrutin de 2008 et celui de 2020 (% d'élu·es par classe en 2008/% d'élu·es par classe en 2020), l'illustre. Pour obtenir une vision plus fine des dynamiques propres à chaque territoire, nous avons ici réparti les communes françaises selon l'indice de ruralité proposé par l'INSEE et en proposant une nouvelle ventilation selon l'appartenance aux aires d'attractions urbaines qui permet de distinguer le rural périurbain du rural non-périurbain[45]. Ces coefficients nous disent donc, par type de commune (grandes villes, périphéries urbaines, bourgs ruraux etc.) si la part d'élu·es de telle ou telle classe a évolué positivement ou négativement entre 2008 et 2020. Ceci nous permet de mieux comprendre comment s'organisent l'évolution des rapports de force entre classes sociales dans le temps et selon les territoires :

- Les classes populaires subissent un recul net dans l'ensemble des territoires, lequel atteint des proportions particulièrement importantes dans l'ensemble des types de territoires urbains. Dans les ruralités, la proximité aux aires d'attractions urbaines et la centralité du type de commune influent également en défaveur des classes populaires. En miroir, les classes supérieures et moyennes sont mieux représentées dans la quasi totalité des cas ;
- Les classes moyennes sont mieux représentées dans la quasi totalité des territoires, avec des augmentations particulièrement fortes dans les zones urbaines dites intermédiaires (centres urbains intermédiaires, petites villes et ceintures urbaines). En ruralité, l'évolution de leur représentation semble faire miroir à celle des classes populaires. Ainsi, hors des grands centres urbains, tout se passe comme si les classes moyennes participaient particulièrement à "pousser" les classes populaires hors de l'espace de la représentation politique lors que l'on s'approche des centralités rurales (bourgs)
- Les classes supérieures, qui atteignent déjà -nous le verrons dans la partie suivante- des niveaux de représentation très élevés dans les zones urbaines centrales, semblent étendre leur pouvoir aux espaces plus éloignés des grands centres urbains. Ici, tout se passe comme si cette progression empêchait celle des classes moyennes, en leur "grillant la priorité".

Cette désaffection trouve donc des racines profondes dans une mal-représentation qui ne cesse de se dégrader et surtout de s'étendre à l'ensemble des territoires. Si les classes moyennes prennent plus d'importance dans la représentation politique, ce n'est qu'au gré des évolutions de la représentation des classes supérieures. Les

		Classes supérieures	Classes moyennes	Classes populaires
Urbain	Grands centres urbains	1,09	1,12	0,65
	Centres urbains intermédiaires	1,09	1,24	0,65
	Petites villes	1,17	1,19	0,66
	Ceintures urbaines	1,16	1,18	0,64
Rural périurbain	Bourgs ruraux	1,12	1,14	0,71
	Rural à habitat dispersé	1,23	1,09	0,73
	Rural à habitat très dispersé	1,31	0,98	0,81
Rural non périurbain	Bourgs ruraux	1,09	1,13	0,75
	Rural à habitat dispersé	1,21	1,05	0,80
	Rural à habitat très dispersé	1,35	0,97	0,85

Tableau 3 : *Coefficients d'évolution de la part d'élu·es par type de commune, entre le scrutin municipal de 2008 et celui de 2020 (% d'élu·es par classe en 2008/% d'élu·es par classe en 2020)*

Lecture > Entre 2008 et 2020, la part d'élu·es de classes supérieures dans les grands centres urbains a été multipliée par 1,09

[45] *C. D'Alessandro, D. Levy, T. Regnier, Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations, INSEE, 2021*

Crédit photo @ ecofaubourgs.com

classes populaires, elles, restent les grandes perdantes de ce jeu à trois groupes d'acteur·ices et cette tendance est générale. Si ce retrait quantitatif se fait y compris dans les ruralités, il s'aggrave bien plus fortement les territoires urbains, ne faisant que confirmer l'exclusion de plus en plus forte des classes populaires du pouvoir urbain face à des élites qui s'affirment et dont le pouvoir s'étend. Ce phénomène vient par ailleurs accompagner leur éloignement géographique constant du fait des dynamiques de gentrification ainsi que la marginalisation politique des ruralités du fait des processus de métropolisation.

Dit autrement : non seulement les classes populaires sont de plus en plus exclues des centres de pouvoir mais les classes supérieures semblent doublement envahir le pouvoir politique dans lesdites périphéries : par leur surreprésentation mais aussi par la domination des centres métropolitains où elles dominent déjà économiquement, démographiquement. Ces tendances s'accumulent donc et abondent dans le sens du constat qu'avaient posé les Gilets Jaunes d'une domination des élites urbaines, dont le pouvoir semble s'etendre.

CES TENDANCES S'ACCUMULENT DONC ET ABONDENT DANS LE SENS DU CONSTAT QU'AVAIENT POSÉ LES GILETS JAUNES D'UNE DOMINATION DES ÉLITES URBAINES, DONT LE POUVOIR SEMBLE S'ETENDRE.

2.5 Une modélisation de synthèse : le périlleux escalier du pouvoir

Si la poussée de la sur-représentation dans le temps est nette aux deux extrémités du pouvoir électoral, des cas intermédiaires se dessinent donc, par soubresaut ou par déplacement du rôle des classes moyennes notamment.

Une perspective relationnelle, mettant en lumière la représentation d'une classe par rapport à une autre, nous permet d'affiner cette analyse et de visualiser l'état des rapports de force socio-politiques et les communautés d'expérience de la sous-représentation qui peuvent réunir ou non classes moyennes et populaires.

Le tableau 3 donne ainsi à voir le ratio élu·es/population pour chaque type et année de scrutin, c'est-à-dire à quel point une classe est sur ou sous représentée, ainsi que les moyennes par type de scrutin, présentant ainsi le niveau global de sélectivité de telle ou telle institution. Sans trop de surprise, l'ordre des moyennes de la représentation des classes supérieures (3ème colonne) suit la hiérarchie géographique et du pouvoir en France. Dans les trois dernières colonnes, nous avons calculé un coefficient de sur ou sous présentation d'une classe par rapport à une autre, c'est-à-dire à quel point telle classe est mieux sur-représentée par rapport à une autre. Là aussi, la moyenne de la meilleure représentation des classes supérieures par rapport aux classes populaires suit la même logique (en notant toutefois qu'en raison de l'absence d'élu·es de classes populaires aux européennes de 2009, la moyenne de ce scrutin est mal-estimée).

Le rapport entre classes moyennes et populaires est d'un intérêt particulier. Lorsque le coefficient classes supérieures/moyennes (7ème colonne) est supérieur à celui moyennes/populaires (dernière colonne), il est possible d'y lire que les classes moyennes sont plus dominées de facto par les classes supérieures qu'elles ne dominent les classes populaires au sein de ladite institution. C'est le cas (en moyenne) pour les scrutins régionaux, européens et législatifs.

Globalement, si le rapport classes supérieures/moyennes atteint une meilleure représentation moyenne de 7 fois pour les premières sur l'ensemble des scrutins, le rapport classes supérieures/populaires atteint lui l'extrémité d'un coefficient de 41 fois. C'est à dire qu'en moyenne, tous scrutins et toutes années confondues, les classes supérieures sont 41 fois mieux représentées que les classes populaires par rapport à leurs poids démographiques respectifs (chaque année de scrutin étant rapportée au recensement le plus récent qui la précède). Ce chiffre atteint des extrémités : lors des législatives de 2012, les classes supérieures étaient 132 fois mieux représentées que les classes populaires.

LORS DES LÉGISLATIVES DE 2012, LES CLASSES SUPÉRIEURES ÉTAIENT 132 FOIS MIEUX REPRÉSENTÉES QUE LES CLASSES POPULAIRES

Un tel calcul, que nous pouvons nommer "coefficient de sur-représentation entre classes", permettra dans les futurs travaux de l'observatoire de la parité sociale d'évaluer la progression, les soubresauts ou la dégradation de la représentation démocratique de façon globale mais "également de répéter cette analyse par territoires lors des futurs scrutins départementaux et régionaux.

Scrutin	Année	Classes supérieures	Classes moyennes	Classes moyennes	Classes supérieures / classes populaires	Classes supérieures / classes moyennes	Classes moyennes / classes populaires
	2008	1,67	1,39	0,80	2,10	1,20	1,74
	2014	1,67	1,23	0,79	2,10	1,36	1,55
	2020	1,73	1,45	0,66	2,63	1,19	2,20
municipales	**moyennes**	**1,69**	**1,36**	**0,75**	**2,28**	**1,25**	**1,83**
	2008	3,76	1,02	0,16	23,39	3,67	6,38
	2011	3,49	0,96	0,16	22,39	3,62	6,18
	2015	3,55	0,95	0,34	10,38	3,74	2,77
	2021	3,30	1,04	0,23	14,56	3,17	4,59
départementales	**moyennes**	**3,52**	**0,99**	**0,22**	**17,68**	**3,55**	**4,98**
	2010	5,00	1,02	0,26	19,16	4,90	3,91
	2015	4,76	0,84	0,31	15,27	5,65	2,70
	2021	4,29	0,98	0,23	18,80	4,38	4,30
régionales	**moyennes**	**4,68**	**0,95**	**0,27**	**17,74**	**4,97**	**3,64**
	2004	7,05	0,68	0,13	53,93	10,42	5,17
	2009	6,67	0,67	NA	/	10,01	/
	2014	5,75	0,67	0,19	31,01	8,60	3,61
	2019	6,60	0,59	0,14	47,44	11,27	4,21
	2024	6,43	0,29	0,12	54,82	22,44	2,44
européennes	**moyennes**	**6,50**	**0,58**	**0,14**	**46,80**	**12,55**	**3,86**
	2008	3,55	0,95	0,11	31,56	3,72	8,47
	2011	4,15	0,57	0,12	33,37	7,25	4,60
	2014	3,80	0,66	0,06	67,32	5,73	11,76
	2017	5,01	0,63	0,08	65,57	7,92	8,28
	2020	4,18	0,54	0,08	52,02	7,69	6,77
	2023	4,95	0,57	0,06	80,25	8,65	9,28
sénatoriales	**moyennes**	**4,27**	**0,66**	**0,09**	**55,02**	**6,83**	**8,19**
	2002	6,18	0,82	0,10	60,82	7,53	8,08
	2007	6,59	0,59	0,06	113,75	11,16	10,19
	2012	5,95	0,56	0,05	131,78	10,54	12,50
	2017	5,92	0,69	0,13	43,95	8,57	5,13
	2022	5,02	0,60	0,18	27,76	8,39	3,31
	2024	5,03	0,60	0,18	27,99	8,46	3,31
législatives	**moyennes**	**5,78**	**0,64**	**0,12**	**67,68**	**9,11**	**7,09**
Moyenne					**40,54**	**7,08**	**5,52**

Tableau 4 : *Ratios élu·es population par classe, scrutin et année et coefficients de sur/sous-représentation d'une classe sociale par rapport à une autre.*

Lecture > Parmi les élu·es aux législatives de 2012, les classes supérieures étaient 5,95 fois plus représentées par rapport leur part dans la population tandis que les classes populaires n'étaient représentées qu'à hauteur de 0,05 fois ce qu'elles représentaient dans la population. Les classes supérieures étaient donc 132 fois mieux représentées à l'Assemblée nationale que les classes populaires, par rapport à leurs poids démographiques respectifs.

LA SÉLECTION DES CANDIDATURES DES CLASSES POPULAIRES TOUT AU LONG DE CE PARCOURS D'ACCESSION AU POUVOIR APPARAÎT COMME 16 FOIS PLUS FORTE QUE CELLE DES CLASSES SUPÉRIEURES

Enfin, nous proposons ici une visualisation finale qui pourra être mobilisée largement, pour comprendre comment s'organise la hiérarchie du pouvoir de façon synthétique. Cet "escalier du pouvoir" permet de lire comment la représentation de telle ou telle classe évolue en repartant de son poids démographique jusqu'aux différents niveaux de pouvoir électoral. Lu en vertical, il donne à voir que les classes populaires subiront une sélection interne au champ politico-électoral qui les rendra presque 6 fois (5,75 fois) moins bien représentées entre le haut de la hiérarchie électorale (le pouvoir parlementaire) et l'entrée dans ce parcours et cette dite hiérarchie (la candidature). A l'inverse, les classes supérieures seront proportionnellement presque 3 fois (2,83 fois) plus présentes au niveau parlementaire que parmi les candidat·es. Ainsi, la sélection des candidatures des classes populaires tout au long de ce parcours d'accession au pouvoir apparaît comme 16 fois plus forte que celle des classes supérieures. Classes supérieures et populaires se font ainsi miroir, leurs "escaliers" étant inversés, tandis que les classes moyennes atteignent un "pic" au niveau des élu·es municipaux et municipales avant de redescendre dans une situation de sous-représentation. L'évolution de cette visualisation lors des prochaines séquences électorales et les comparaisons entre blocs politiques (cf. partie 3.4.) nous permettra des comparaisons facilitées.

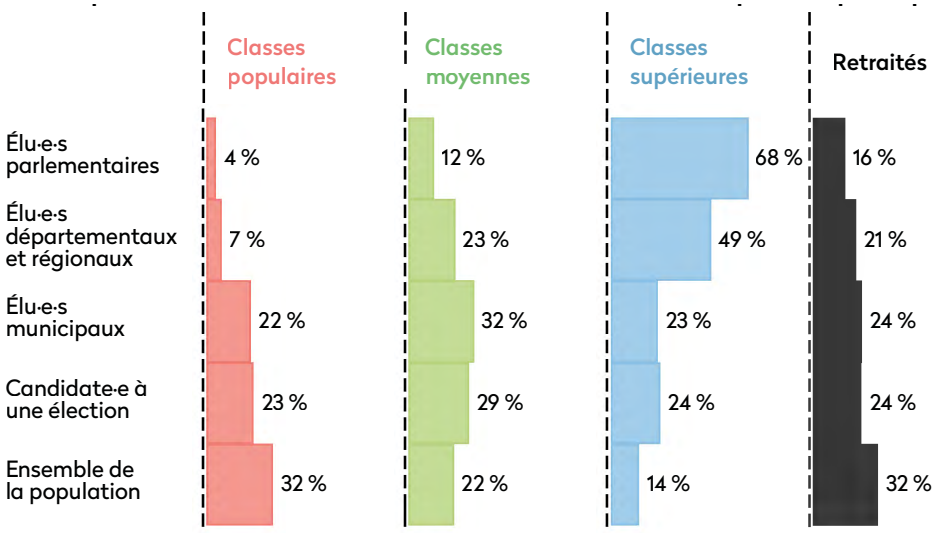

Figure 29 : *L'escalier du pouvoir : représentation de chaque classe sociale (C4) dans la population et selon la hiérarchie du pouvoir électoral, pour les derniers scrutins**

** 2020-2024 - dont sénatoriales 2020 et 2023, ce scrutin fonctionnant en renouvellement par moitié - ensemble sur chaque ligne = env.100 selon les arrondis*

PARTIE 3

LES ROUAGES D'UNE MACHINE À ÉVINCER

Comment les classes supérieures organisent stratégiquement leur engagement, leur surreprésentation et leur mainmise sur le pouvoir politique

« Nous, on va arriver en super tailleur, limite on va passer chez le coiffeur avant d'arriver. On n'a pas le même rapport au truc. Eux, ils sont légitimes. Ils n'ont pas à le prouver. Donc l'uniforme, ils s'en foutent. » « L'habit fait le moine qui joue, clairement. Et même ça, tu le vois au niveau vestimentaire. [...] »

« Moi, je vois les costards qu'ils ont, les tenues qu'ils ont, mais je sais pas quel fric ils mettent dedans [...] Tu vois, t'as des Dandys à l'Assemblée qui mettent un fric fou dans le paraître et qui... Ouais, ça te crédibilise encore plus comme personne importante. Je sais pas, tu mets encore plus de distance, je sais pas, avec les fringues.»

Auditions avec deux parlementaires,
menées par les membres du collectif dlp·, printemps 2025

Introduction

Les classes supérieures ont donc préempté le pouvoir dans toutes les strates et échelles du champ politique, de façon graduée et jusqu'à des situations de sur-représentation extrêmes dans les arènes parlementaires. Cette progression n'est pas univoque, elle emprunte des parcours différents notamment au gré des rapports de force, du temps, d'effets d'institution, d'intérêts propres à certains groupes sociaux et varie en fonction des territoires. Pour continuer à expliquer comment se construit ce déséquilibre de la représentation politique, il est nécessaire d'explorer les rouages internes et externes qui permettent une mécanique d'éviction des classes populaires.

Au-delà de simples facteurs de variation, nous verrons ainsi dans cette partie que la sélection sociale au sein du champ politique s'organise autour de nœuds qui font système. Ainsi, nous démontrerons que la compétition territoriale est aussi une compétition sociale pour asseoir la domination des classes supérieures sur les espaces centraux du pouvoir économique et urbain (sous-parties 3.2. et 3.3.). Pour cela, elles utilisent les règles du système électoral, notamment la construction des listes à travers les choix de la tête de liste (sous-partie 3.4.) ainsi que la centralité des partis politiques dans la vie électorale, vecteurs d'accélération d'une sélection sociale. Ces derniers s'avèrent être les instruments d'un phénomène transversal à l'ensemble du champ politique (sous-partie 3.5.) toutefois soumis à des variations héritées de l'histoire sociale du rapport gauche-droite mais auquel le Rassemblement National n'échappe pas. Son embourgeoisement fulgurant résonne comme un révélateur de son incapacité et de son absence de volonté à transformer les règles d'un système auquel il prétend s'opposer.

L'EMBOURGEOISEMENT FULGURANT DU RASSEMBLEMENT NATIONAL RÉSONNE COMME UN RÉVÉLATEUR DE SON INCAPACITÉ ET DE SON ABSENCE DE VOLONTÉ DE TRANSFORMER LES RÈGLES D'UN SYSTÈME AUQUEL IL PRÉTEND S'OPPOSER

3.1 Comparer et contrôler les représentations locales grâce à un « indice de représentation » inédit

Afin de comparer les données concernant les candidat·es et élu·es (données RNE) aux données démographiques locales (données INSEE), nous avons construit l'indice de représentation (IR) déjà présenté en introduction. Rappelons les grands principes de celui-ci et précisons l'usage que nous en ferons dans ces pages :

- Il est construit à partir de deux variables :
  - La comparaison entre le nombre de candidat·es ou d'élu·es appartenant à chaque classe sociale dans les données RNE et leur nombre attendu dans l'hypothèse d'une représentation miroir (équilibrée par rapport aux données INSEE)
  - Un poids dégressif est attribué à chaque individu en fonction de sa position sur la liste en fonction de trois seuils
    - **Premier niveau (top 10%)** : Les candidat·es les mieux positionné·es (premiers 10%) reçoivent les poids les plus élevés, calculés avec une décroissance exponentielle modérée : exp(-2 × (position - 1) / taille_liste)
    - **Deuxième niveau (10-60%)** : Les candidat·es en position intermédiaire (10% à 60% de la liste) voient leur poids diminuer plus rapidement : exp(-3 × (position - 10% × taille_liste) / taille_liste)
    - **Troisième niveau (60-100%)** : Les candidat·es en fin de liste (au-delà de 60%) ont les poids les plus faibles : exp(-4 × (position - 60% × taille_liste) / taille_liste)
- Cette pondération en fonction de l'éligibilité est ainsi une manière de simuler quantitativement l'éligibilité et le pouvoir des candidat·es au sein des listes :
  - Les premiers 10% sont – dans le langage interne aux partis – les « perdant·es-placé·es », c'est-à-dire qu'en cas de défaite au second tour de la liste, ils et elles sont quasiment assuré·es d'être élu·es. Aussi, en cas de coalition, c'est ce premier décile qui rassemble généralement les leaders de chaque parti coalisé et, dans tous les cas, le cercle restreint en capacité d'influencer directement les décisions de la tête de liste ;
  - Les premiers 60% sont, en cas de victoire de leur liste au second tour, ceux et celles qui seront élu·es. Cette part peut atteindre 70 voire 80%, nous avons préféré ici conserver une hypothèse minimale ;;
  - Les derniers 40% ont peu de chance d'être élu·es. Dans le cas où ils et elles le seraient, leur influence restera extrêmement faible : ils et elles n'auront probablement pas de position exécutive au sein de la municipalité et ne pourront porter de changements d'orientation que de façon marginale.
- Dans deux cas, cette pondération n'est pas applicable, l'IR est donc la simple comparaison entre l'attendu et la réalité :
  - Dans les communes de moins de 1000

SUR NOTRE SITE INTERNET, NOUS METTONS EN LIGNE ET À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE, L'ENSEMBLE DE CES DONNÉES AINSI QU'UNE SYNTHÈSE DES DONNÉES INITIALES PERMETTANT LA COMPARAISON ENTRE LA POPULATION LOCALE, LES CANDIDAT·ES ET LES ÉLU·ES

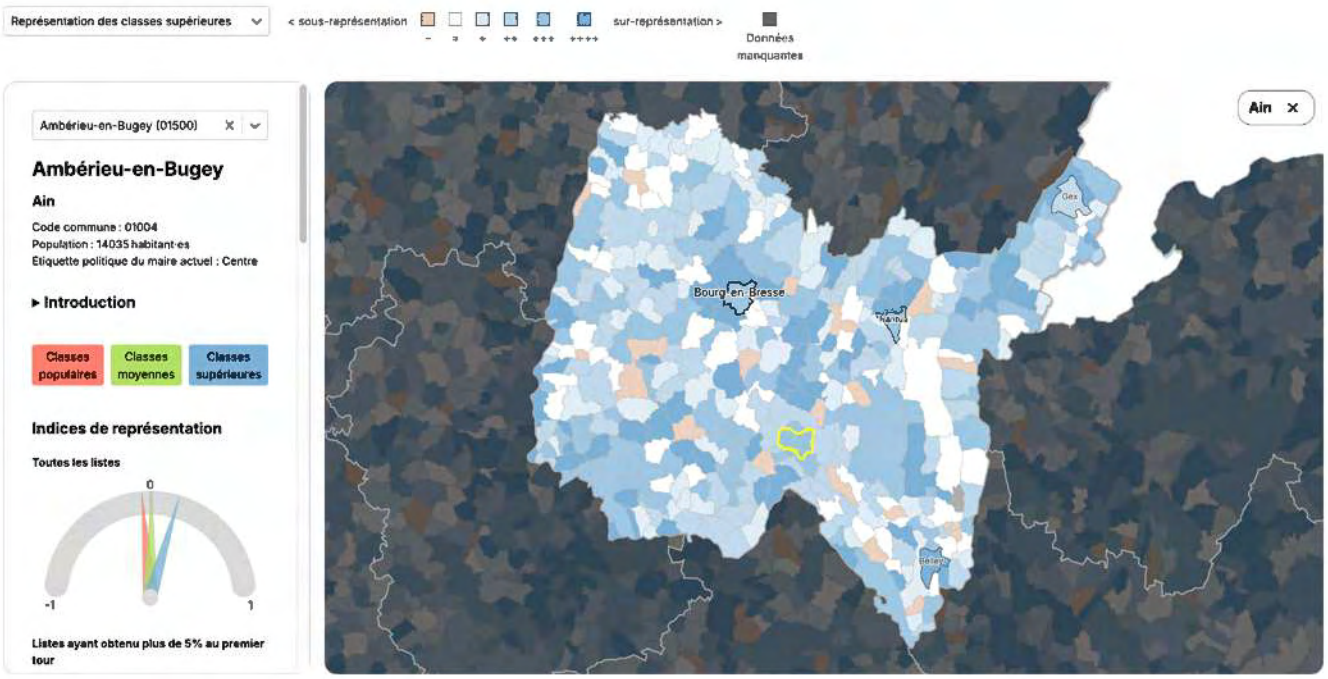

Figure 30 : *Capture d'écran du site democratiserlapolitique.org : la cartographie de la représentation (exemple d'Ambérieu-en-Bugey)*

Légende > Cette interface présente un aperçu des données publiées sur notre site internet. A gauche : un aperçu des «jauges de représentation» (cf. ci-après) indiquant les IRs de chaque classe sociale dans la commune d'Ambérieu-en-Bugey. A droite : la carte cliquable donnant à voir les niveaux de l'IR sélectionné par commune (ici dans l'Ain, pour l'IR classes supérieures). Sont également disponibles : des données brutes (effectifs et parts) par classe concernant les candidat·es et élu·es, par âge, genre et des données adminsitratives.

habitant·es, où les listes ne sont pas ordonnancées (les candidat·es se présentent à titre individuel)

- Après l'élection, lorsque l'IR est appliqué aux élu·es, puisque l'ordonnancement de la liste disparaît de fait. Une possibilité serait toutefois de reclasser les élu·es en fonction de leur statut (maire, adjoint·es dans l'ordre protocolaire, délégué·es, conseiller·es de la majorité ou de l'opposition). Ces données ne sont malheureusement pas collectées de façon systématisée.

- Nous l'avons ici appliqué aux élections municipales de 2020, mais il est réplicable à l'ensemble des scrutins de listes ;

- Nous le présentons ici pour les listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour de ces élections, afin de sélectionner les listes permettant théoriquement l'accès au mandat. Ce seuil de 5% est celui à partir duquel une liste peut « fusionner » avec une autre avant le second tour et ainsi obtenir des élu·es. C'est donc ici une sociologie des candidatures non-marginales politiquement que nous présentons, c'est-à-dire une sociologie de la compétition réelle vers le pouvoir ;

- Nous avons choisi de le présenter à l'échelle des communes et de l'ensemble des listes candidates ou élues, afin d'agglomérer les candidatures ou élu·es, ceci permettant :

  - De réduire les biais liés à de possibles anomalies dans la donnée RNE, mais également liés aux possibilités de cas particuliers. En effet, ainsi que nous l'évoquions dans nos objectifs politiques (cf. partie 1), les catégorisations en classes sociales à partir de la profession et sans information liées aux diplômes, revenus et patrimoines, laissent ouvertes certaines marges d'erreurs ou débats d'interprétation et de catégorisation.

L'agglomération des données permet alors d'équilibrer ces biais au maximum.

◦ D'étudier l'état de la représentation politique au-delà des compétitions inter-partisanes et de focaliser notre regard sur la dimension systémique du problème plutôt que sur sur les responsabilités conjoncturelles inhérentes aux partis politiques.

L'IR a été in fine normalisé pour être lu de -1 à 1. Nous proposons les lectures conventionnelles suivantes :

- 0 < IR < -1 : Les classes [populaires/moyennes/supérieures] sont en situation de sous-représentation dans l'espace politique étudié, c'est-à-dire qu'elles sont peu nombreuses à être candidates au regard de leur poids démographique dans le territoire étudié et que leurs positions d'éligibilités leurs sont défavorables..

- IR = env. 0 : Les classes [populaires/moyennes/supérieures] sont représentées de façon équilibrée, c'est-à-dire qu'elles sont candidates en nombre à peu près représentatif au regard de leur poids démographique dans le territoire étudié et que leurs positions d'éligibilités leurs permettent une représentation miroir.

- 1 < IR < 0 : Les classes [populaires/moyennes/supérieures] sont en situation de sur-représentation dans l'espace politique étudié, c'est-à-dire qu'elles sont nombreuses à être candidates au regard de leur poids démographique dans le territoire étudié et que leurs positions d'éligibilités leurs sont favorables.

Nous présentons donc ici deux types d'IR : l'IR « candidat·es » et l'IR « élu·es » pour chacune des trois classes sociales actives retenues. Sur notre site internet, nous mettons en ligne et à l'échelle de la commune, l'ensemble de ces données ainsi qu'une synthèse des données initiales permettant la comparaison entre la population locale, les candidat·es et les élu·es (cf. figure 30). Une représentation en jauges des IR de chaque classe sociale permet une comparaison visuelle, en disposant notamment des données nationales (en quartile) comme points de comparaison. Nous proposons ainsi que cet IR, son actualisation et sa publicisation incarnent des outils de contrôle citoyen et médiatique afin de légitimer l'interpellation publique des candidat·es et élu·es. pour contribuer à une meilleure représentation de leurs territoires.

Cet IR nous a avant tout permis dès ce rapport d'identifier les premières dynamiques de répartition, ou plutôt d'accaparement du pouvoir politique. Nous présentons ici les principaux résultats obtenus par l'analyse de données cartographiées et souhaitons ouvrir cette base de données à l'ensemble des chercheur·es, médias et citoyen·nes qui voudraient se l'approprier. En effet, il nous est apparu nécessaire au fil de nos travaux de mettre en débat ces résultats avec le champ académique et au-delà. Les hypothèses stimulantes que nous révélons invitent nécessairement à être approfondies dans de futures notes thématiques qui exploiteront le potentiel très important permis par la construction d'une telle base de données et outils (par exemple dans le cadre du futur observatoire de la parité sociale). Aussi, une analyse plus précise qui éviterait les homogénéisations hâtives nécessite de développer des combinaisons entre l'analyse nationale, quantitative, cartographiée et l'ethnographie locale, afin de tenir compte des histoires et sociologies spécifiques aux champs politiques locaux.[46]

NOUS PROPOSONS QUE CET IR, SON RENOUVELLEMENT ET SA PUBLICISATION SOIENT UN OUTIL DE CONTRÔLE CITOYEN ET MÉDIATIQUE QUI PERMETTRA D'INTERPELLER PUBLIQUEMENT LES LISTES SE PRÉSENTANT AU SUFFRAGE EN LES INCITANT À CONTRIBUER À UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION DE LEURS TERRITOIRES.

[46] *J-L Briqué, F. Sawicki, L'analyse localisée du politique, Politix, 1989*

3.2 Une géographie du pouvoir : l'attraction urbaine, aimant de l'emballement de la sur-représentation des classes supérieures

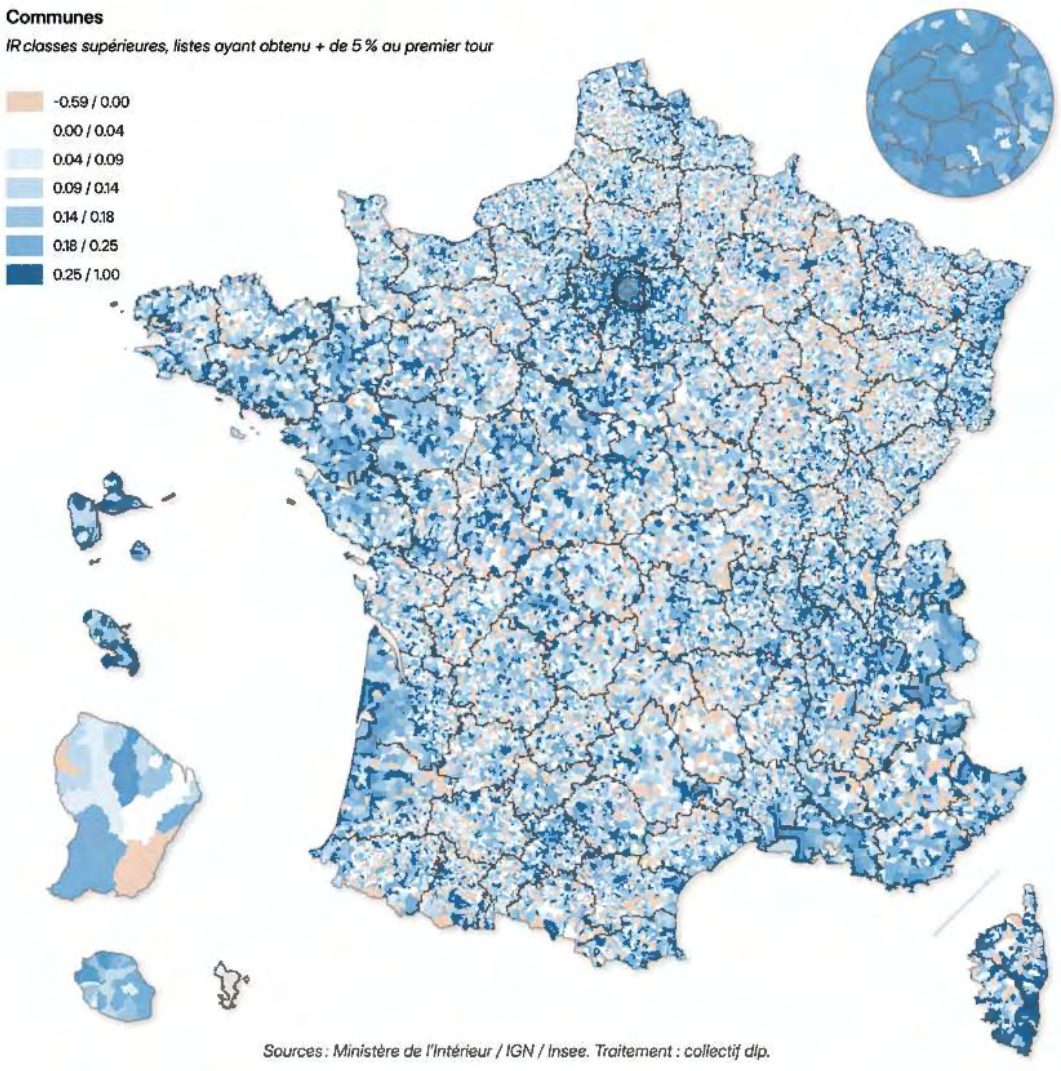

Carte n°1 : *Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures (vue en communes – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour)*

La carte n°1 est une projection de l'IR candidat·es - classes supérieures sur l'ensemble des communes de France. Immédiatement, une géographie connue du grand public apparaît : la mal nommée « diagonale du vide », qui traverse la France hexagonale de sa pointe Sud-Ouest jusqu'au Nord-Est. Ce terme, reçu comme péjoratif pour de nombreux·ses habitant·es et observateur·ices des ruralités, rend explicite les faibles densités de population qu'il entend décrire mais indique aussi le regard porté sur ces territoires, considérés comme « vides » dès lors qu'ils ne sont pas des centres de pouvoir ou démographiques. A l'observation de cette carte, nous proposons de renommer cette soit-disant "diagonale du vide" en "diagonale du désintérêt des élites"[47].

[47] *Voir par exemple le rapport du Conseil scientifique de France ruralités "Des campagnes aux ruralités. Changer de regard sur les ruralités, pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et soucieuses de leur diversité", Frances ruralités, 2025.*

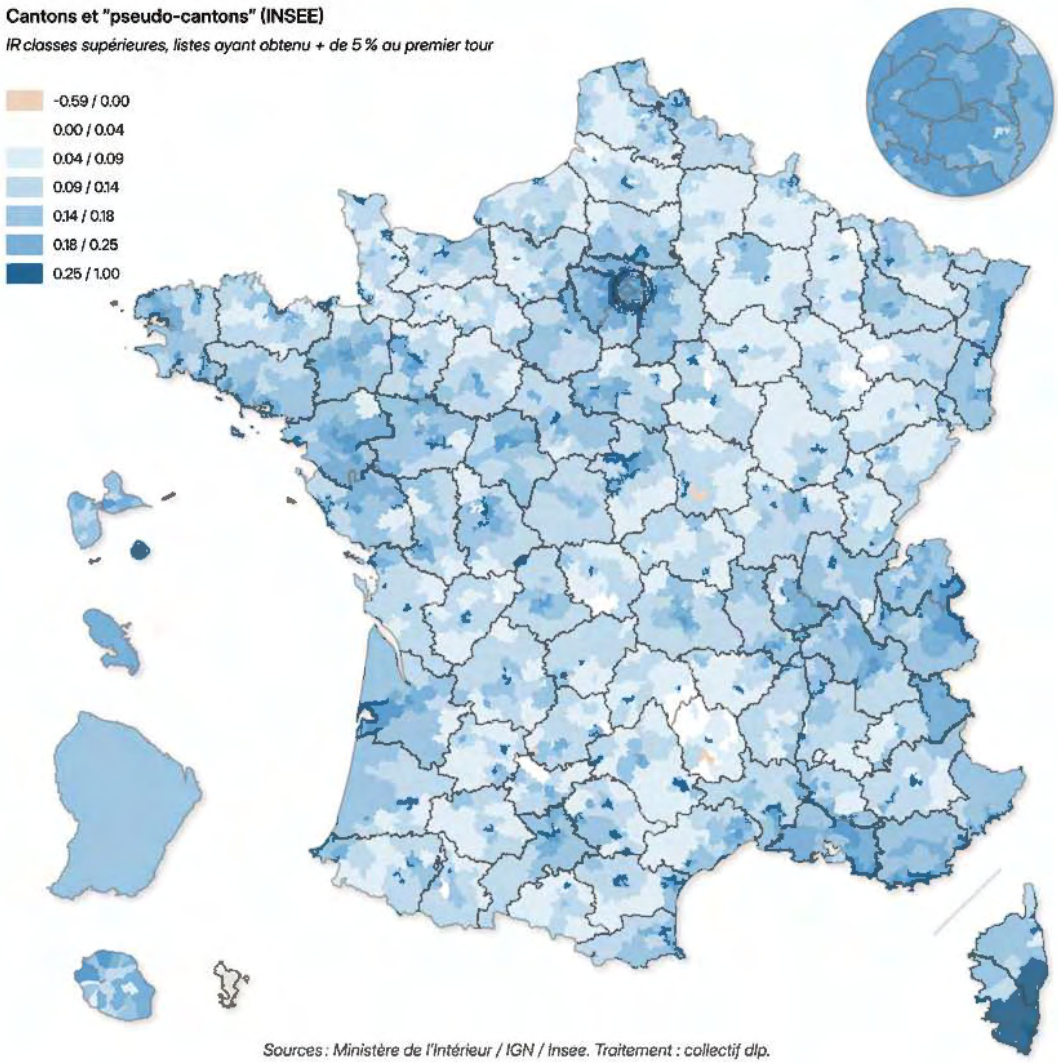

Carte n°2 : *Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures (vue en pseudo-cantons – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour)*

En effet, on distingue dans cette diagonale – ainsi qu'à l'Ouest des Alpes françaises et, de façon plus disséminée, en Normandie et dans le Nord de la France – un nombre significatif de communes en situation de sous-représentation des classes supérieures (IR < 0 = 4899 communes sur 34962, soit 14%). Ces communes sont à la fois des cas particuliers au sein de leurs territoires mais forment ensemble une nébuleuse de villages et de petites villes où les classes supérieures se désintéressent du pouvoir politique. La carte n°2 le rend visible. Elle projette la même donnée mais cette fois en agglomérant les IR de communes proches, appartenant au même « pseudo-canton » (une échelle territoriale différente du canton électoral - celui des élections départementales) proposée par l'INSEE pour regrouper des communes peu peuplées. En regroupant ainsi les petites communes, on observe que quasiment aucun pseudo-canton n'a un IR candidat·es-classes supérieures négatif (6 seulement sur 2093 pseudos-cantons). Cette observation nous dit que ces communes, dont les classes supérieures se désintéressent, sont dispersées et ne forment pas ensemble des territoires où les rapports de force empêchent la sur-représentation des classes supérieures. Il ne s'agit donc pas d'histoires sociales territoriales que l'on peut contextualiser et qui marqueraient une inversion réelle des rapports de force.

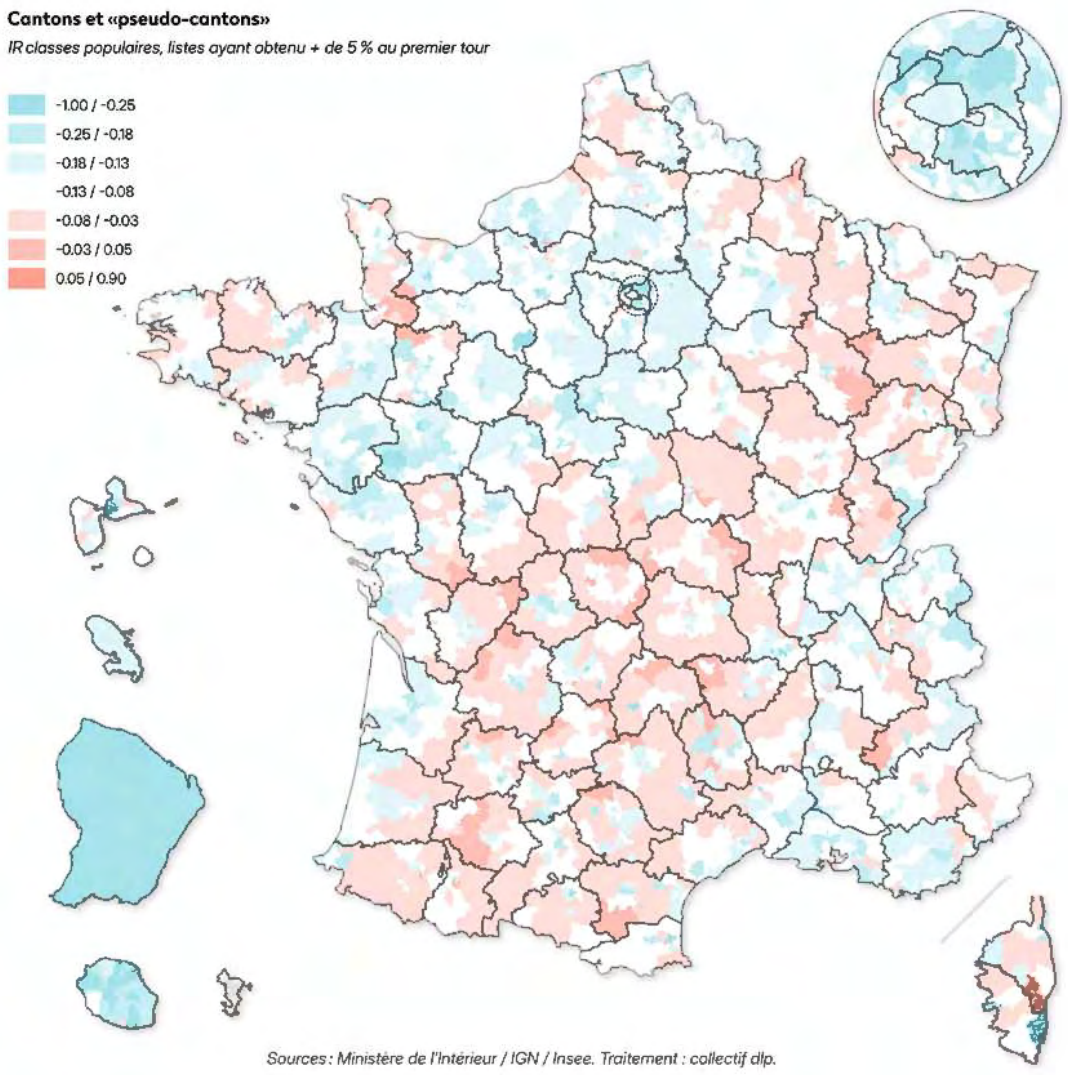

Carte n°3 : *Projection de l'IR candidat·es – classes populaires (vue en pseudo-cantons – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour)*

Toutefois, ces espaces sont de fait plus disponibles pour l'engagement électoral (que nous avons défini comme l'acte de candidater) des classes populaires. La carte n°3 – ici en pseudo-cantons – projette à l'échelle du pays l'IR candidat·es des classes populaires. La même diagonale apparaît de façon plus nette cette fois, au sein de laquelle la représentation des classes populaires reste dégradée (IR < 0) mais proche du point 0 d'équilibre. Dans quelques territoires en pseudo-cantons, cet IR est positif (30 pseudos-cantons sur 2093). En nombre de communes, ce sont 7833 d'entre elles où l'IR candidat·es des classes populaires est positif, soit 22% de l'ensemble. Notons également que l'IR élu·es des classes populaires est positif dans 7872 communes. Si celles-ci sont donc dispersées et ne forment pas nécessairement des blocs territoriaux continus, cette part minoritaire mais importante de communes où les classes populaires sont représentées en miroir à leur poids démographique voire sur-représentées (même de peu) et surtout en position d'éligibilité, confirme que lorsque les logiques de la domination des classes supérieures sur la vie politique s'amenuisent, un engagement électoral et l'accès au mandat pour les classes populaires devient possible.

Exemple de grand centre urbain : panorama de Paris depuis la Tour Montparnasse *– Crédit photo @ Benh Lieu Song*

À l'inverse, dans les villes (entendues ici comme regroupant, plus de 10000 habitant·es), la domination politique des classes supérieures apparaît pleine et entière, que ce soit au moment des candidatures (carte n°4) ou dans la composition in fine des conseils municipaux élus (carte n°5), ne passant quasiment jamais en négatif. La figure 31 confirme cette observation. Dans cette visualisation dite en « dispersion en points », chaque point noir représente une commune, positionnée selon l'IR candidat·es – classes supérieures (de gauche à droite : du plus faible au plus fort). Ces communes sont réparties verticalement selon leur catégorisation au sein de l'indice de ruralité proposé par l'INSEE, qui va des communes « d'habitat rural très dispersé » au « grands centres urbains ». Nous avons développé cette catégorisation en distinguant les communes rurales selon leur appartenance ou non à une aire d'attraction urbaine (« périurbain » vs « non périurbain »). Cette projection nous permet de visualiser nettement que :

LE POSITIONNEMENT AU SEIN D'UNE AIRE D'ATTRACTION URBAINE EST UN FACTEUR DISCRIMINANT ENTRE COMMUNES DU MÊME TYPE

- L'IR des classes supérieures (dont la médiane est à chaque fois représentée par un carré rouge – c'est-à-dire le seuil de l'IR qui sépare notre ensemble de communes en deux moitiés égales) évolue positivement à mesure que l'on se rapproche d'une situation urbaine, dense et centrale ;

- Le positionnement au sein d'une aire d'attraction urbaine est un facteur discriminant entre communes du même type : la médiane de l'IR des classes supérieures étant systématiquement plus élevé dans les territoires périurbains

- Dès l'échelle du « bourg rural », les cas d'IR classes supérieures négatif deviennent rares voir exceptionnels.

L'observation de la même projection pour l'IR candidat·es – classes populaires (figure n° 32) nous permet, elle, d'identifier :

- Une situation fortement dégradée quelle que soit la catégorie de commune

- En miroir, le même seuil à l'échelle des bourgs, à partir duquel le nombre de points-communes au-delà du 0 chute drastiquement ou, dit autrement, qu'un nombre important de communes où l'IR classes populaires passe en positif n'est observable que dans les catégories « communes à habitat dispersé et très dispersé »

- Un décrochage de la représentation des classes populaires dans les centres urbains intermédiaires et les grands centres urbains.

Exemple rural à habitat dispersé : près de Montmoreau-Saint-Cybard, Charente, France, *Crédit photo @ JLPC*

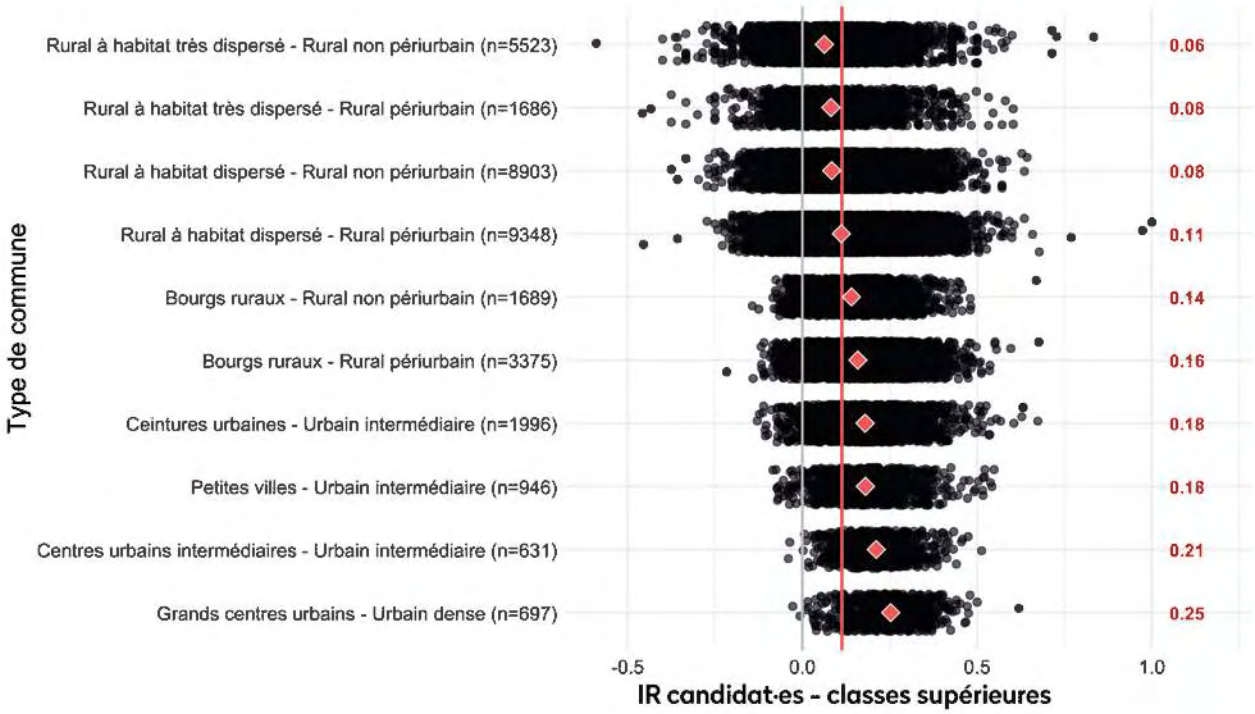

Figure 31 : *Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes supérieures selon l'indice de ruralité et l'attraction urbaine.*

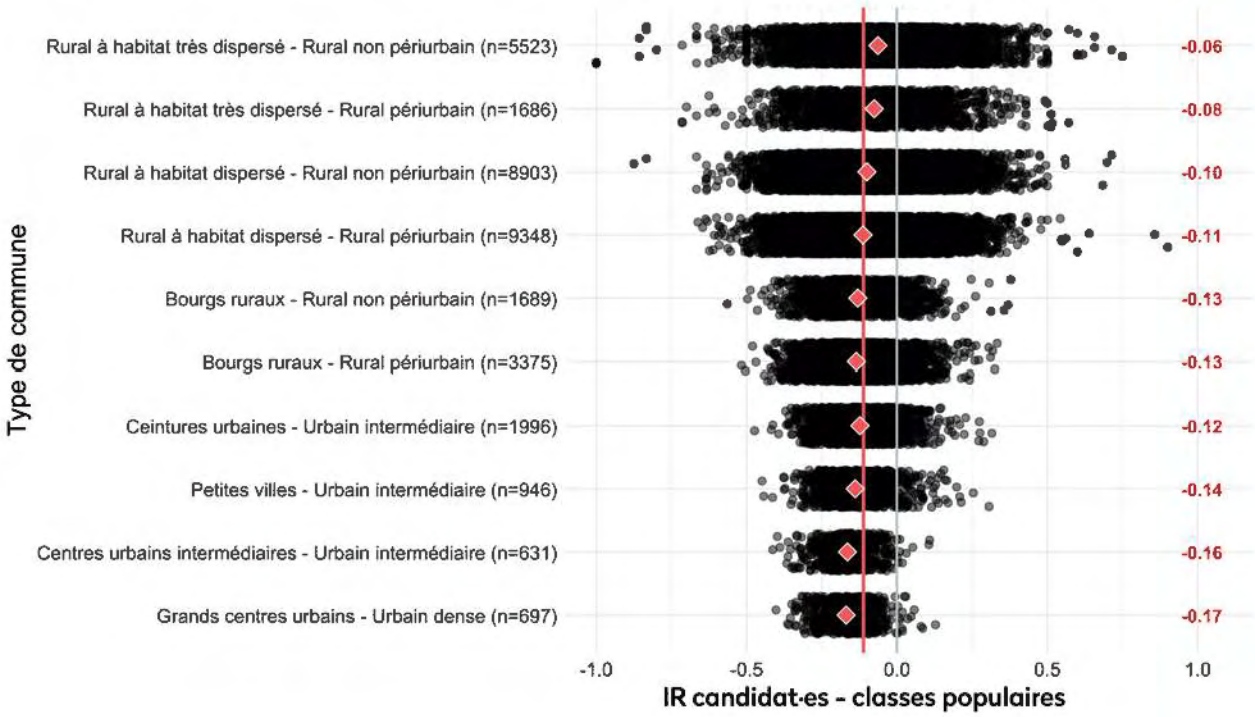

Figure 32 : *Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes populaires selon l'indice de ruralité et l'attraction urbaine.*

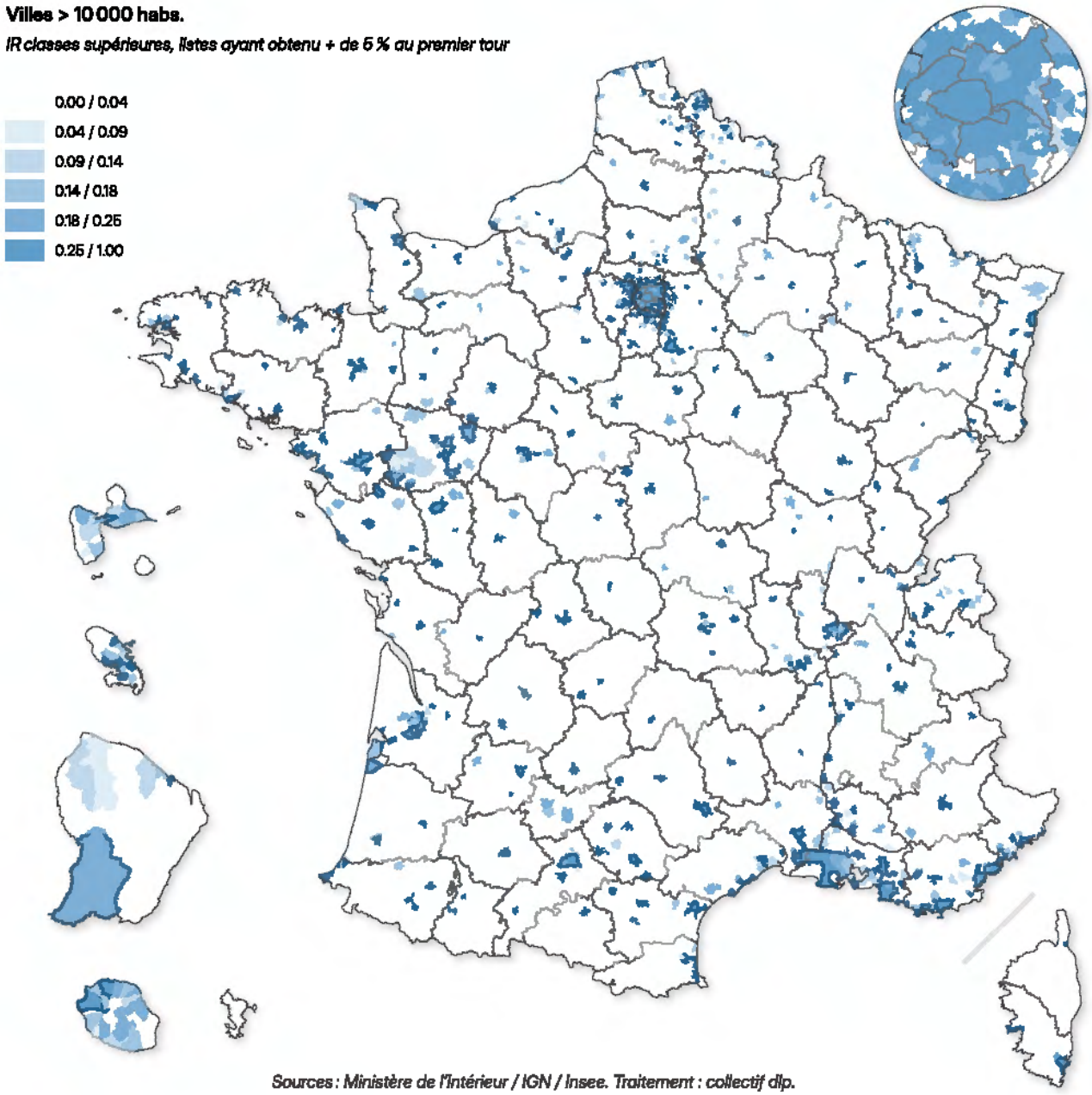

Carte n°4 : *Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures dans les villes de plus de 10 000 habitant·es (listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour)*

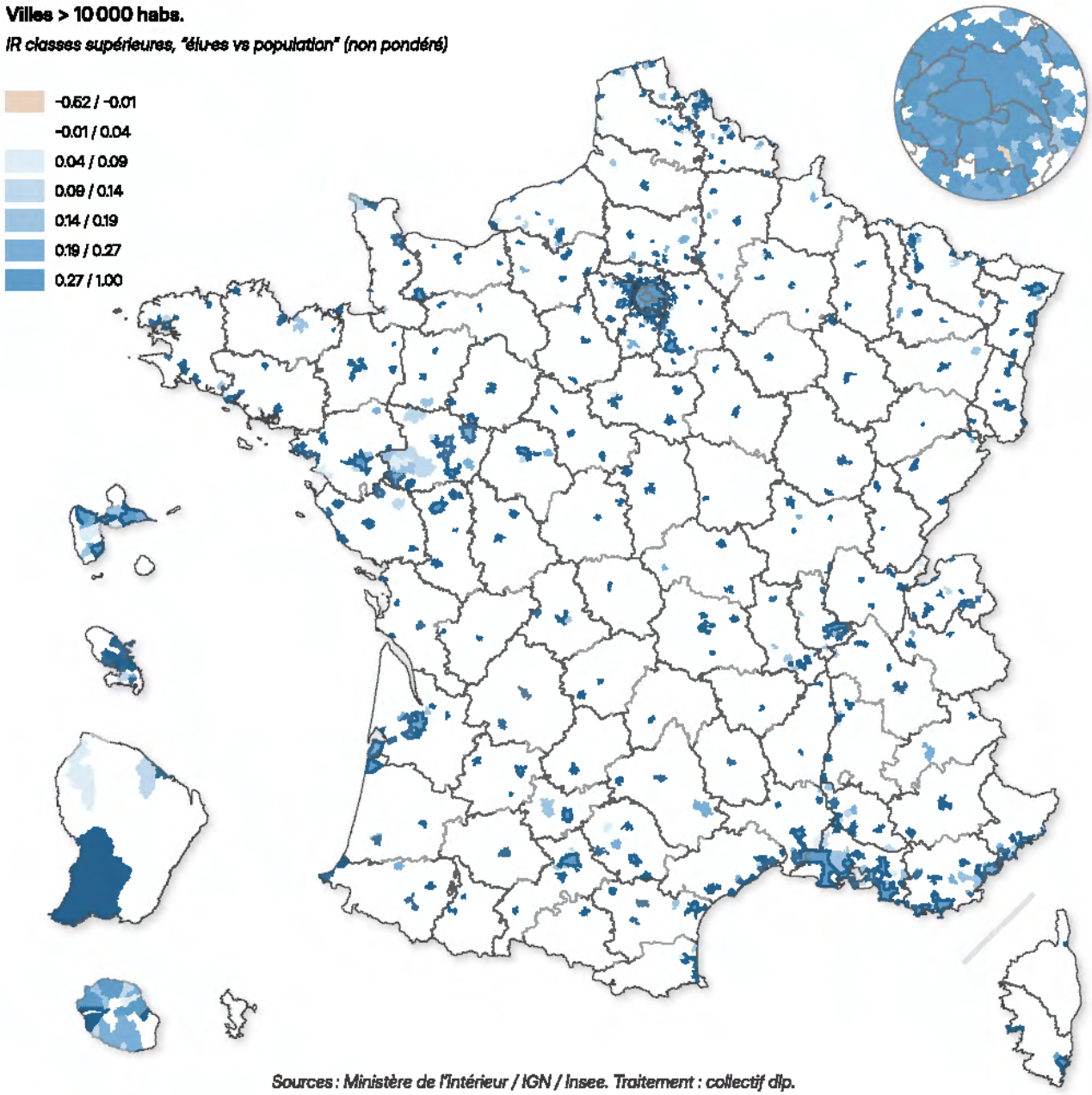

Carte n°5 : *Projection de l'IR élu·es – classes supérieures dans les villes de plus de 10 000 habitant·es (listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour)*

Écharpe tricolore de maire en France, *Crédit photo @ Claude Humbert*

Ces dynamiques territoriales nous permettent d'établir une première conclusion : la sur-représentation des classes supérieures ne relève pas seulement de leur présence démographique plus forte dans certains territoires. Elle s'accélère d'une façon qui semble exponentielle lorsque l'on s'approche des centres urbains. Ces derniers sont donc non seulement des centres de pouvoir politique et institutionnel qui renforcent le système de sélection au sein du champ politique, et permettent aux classes supérieures de s'approprier encore plus fortement qu'ailleurs, mais leurs logiques se diffusent également aux territoires qui leurs sont proches. La centralité politique urbaine est donc un accélérateur du pouvoir économique des classes supérieures et de l'éviction des classes populaires.

Dit autrement et en miroir : les classes supérieures se livrent à des compétitions d'autant plus cinglantes lorsque l'on s'approche des territoires centraux du pouvoir urbain. Ceux-ci fonctionnent comme des trous noirs de la vie politique. A leur instar, les villes sont les territoires qui incarnaient autrefois des viviers démocratiques importants, notamment pour l'émergence d'un pouvoir ouvrier. Désormais, elles semblent en être le tombeau, tant les inégalités politiques qui les traversent sont importantes. Plus le temps passe, plus les logiques qui leurs sont propres se diffusent autour d'elles, tel un champ gravitationnel destructeur. Tout comme les modes de vies urbains se sont au fur et à mesure imposés à l'ensemble des territoires[48], les logiques de sélection politique semblent également coloniser l'ensemble du champ politique.

À l'inverse, cette force gravitationnelle semble s'atténuer dans les villages les moins denses et hors des aires d'attractions urbaines. L'engagement des classes populaires est donc relativement libéré uniquement dans ces territoires qui échappent à la centralité urbaine, une situation qui est toutefois en train de se dégrader, comme nous l'avons démontré en partie 2.

Il faut enfin également noter que la rareté et la dispersion des situations d'équilibre observée précédemment ne permet pas la reconstruction de bastions de représentation populaire. En effet, si l'on considère l'engagement électoral municipal comme le passage le plus accessible en vue de la construction d'une carrière politique, la quasi inexistence de blocs territoriaux qui permettrait l'émergence d'un rapport de force ne peut que rendre difficile l'accès à d'autres fonctions électives plus sélectives, à des échelles territoriales plus larges. Les bastions de représentation des classes populaires ne sont ainsi qu'ultra-localisés et dispersés.

LA CENTRALITÉ POLITIQUE URBAINE EST DONC UN ACCÉLÉRATEUR DU POUVOIR ÉCONOMIQUE DES CLASSES SUPÉRIEURES ET DE L'ÉVICTION DES CLASSES POPULAIRES

[48] *C'est là l'une des thèses majeures d'Henri Lefebvre : H. Lefebvre, Le Droit à la ville suivi de Espace et politique, Anthropos, 1972*

3.3 Une compétition sociale : la représentation politique comme prolongement et renforcement du pouvoir économique

Les contextes socio-territoriaux : niveau de vie, diplôme et gentrification

Pour approfondir ces observations géographiques, nous avons mené des tests statistiques de significativité consistant à vérifier – du point de vue national et statistique – quelles étaient les variables disponibles qui permettaient d'expliquer la variation des IR de chaque classe sociale et ce au-delà des particularismes locaux.

Ce test statistique vérifie l'absence ou la présence d'un lien de causalité entre l'IR et ces variables sociales, économiques ou politiques, et mesure son évolution indépendamment des autres explications possibles et testées au sein du même modèle. Pour cela, nous avons testé ensemble les 3 IRs avec 35 variables disponibles à l'échelle communale et pour toutes les communes de France, appartenant à 10 catégories : le niveau d'équipement de la commune, la proximité vis-à-vis du niveau d'équipements (services publics par exemple), la part de la population selon le niveau de diplôme, le niveau de vie médian, la part de chaque catégorie socio-professionnelle, la part de salarié·es ou non, la part de locataires et propriétaires, le taux de moyennes et grandes entreprises, le taux d'emploi par genre, la part d'emploi des différents secteurs (industrie, commerce, administration etc.). Ce modèle d'analyse vise à présenter l'impact des grands facteurs socio-économiques et d'équipement sur les variations des logiques d'ensemble de la représentation politique.
Outre les variables « indice de ruralité » et « taille de la commune » déjà présentées, 7 variables sociales et économiques influent significativement sur l'IR candidat·es – classes supérieures, positivement ou négativement :

1. Le niveau d'équipement de la commune, la proximité aux équipements de proximité, la proximité aux équipements intermédiaires, le taux d'entreprises de 10 salarié·es et plus ;

2. La part d'individus ayant un bac+5 ou plus ;

3. La part de non-salarié·es et la médiane du niveau de vie.

Une première lecture de ces résultats nous permet de tirer la conclusion suivante : si la sur-représentation des classes supérieures varie selon la proximité à une centralité urbaine (1 - ceci complète nos observations précédentes), elle est aussi corrélée à des facteurs culturels (2) et socio-économiques (3).

CE MODÈLE D'ANALYSE NOUS DIT SI LES GRANDS FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET D'ÉQUIPEMENT SONT OU NON DES CONTEXTES DE VARIATION DES LOGIQUES D'ENSEMBLE DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

La carte n°6 illustre cette géographie économique et politique du pouvoir. Les communes colorées en vert représentent les situations où l'IR candidat·es des classes supérieures est élevé dans des communes où le niveau de vie l'est aussi. Les communes colorées en rouge représentent la situation strictement inverse. Ainsi, cette carte ressemble-t-elle peu ou prou

à la carte du niveau de vie médian (voir la « bulle » en carte n°6). Ces cas « typiques » représentent 61,6% des communes de France où les classes supérieures investissent ou désinvestissent politiquement les territoires selon la concentration du capital économique. Elles s'y investissent électoralement au-delà de leur réalité démographique ou inversement. Un nombre important de cas dits « atypiques » (38,4% des communes) apparait pourtant, en blanc sur la carte n°6 et représentés sur la carte n°7.

Ces situations, contradictoires avec celles majoritaires, doivent être analysées au cas par cas, en croisant nos observations avec des analyses localisées voire ethnographiques du champ politique local. Plusieurs tendances et hypothèses sont toutefois remarquables :

- Il existe des territoires, en périphérie élargie des grandes villes riches, où le niveau de vie est élevé mais où les classes supérieures s'engagent moins fortement (IR faible) qu'ailleurs. C'est par exemple le cas des zones les plus éloignées de Toulouse ou encore de Paris, dans le grand bassin parisien (aux limites ou au-delà des limites de l'Ile-de-France). Si cette observation ne nous dit rien de l'investissement ou non dans la vie sociale locale, elle donne à voir des sortes de communes « dortoirs politiques » pour les classes supérieures où celles-ci consomment des espaces paisibles car éloignés du centre urbain, en bénéficiant d'un accès relativement rapide à ce dernier et sans s'investir dans la vie politique locale ;

- C'est aussi le cas des zones frontalières de la Suisse, à l'Est de la France, où cette situation peut s'expliquer par une sociologie particulière des niveaux de richesse, où des travailleur·euses transfrontalier·es peuvent bénéficier de revenus très élevés par rapport à la médiane française tout en appartenant aux catégories populaires.[49]

- Enfin, l'exemple de la Seine-Saint-Denis, de Marseille, de la Martinique et de la Réunion sont particulièrement intéressants. Ces quatre territoires (notons que nous manquons de données pour Mayotte, la Guadeloupe et la Guyane) ont pour trait commun des forts taux de pauvreté, des niveaux de vie médian particulièrement bas et la présence de population issues de l'histoire coloniale (par la colonisation de ces territoires ou par l'immigration postcoloniale). Dans les cas hexagonaux, ils sont considérés comme des territoires de gentrification, un processus souvent comparé à un processus de colonisation ethnique ou sociale[50] où des catégories sociales plus aisées migrent massivement et s'approprient les espaces urbains (au sens des commerces, de la vie culturelle, des logements etc.). Ici, la carte n°7 nous donne à voir une gentrification politique (en cours ou aboutie) massive où les classes supérieures s'approprient le pouvoir dans ces territoires populaires. Les inégalités politiques y sont massives et les classes populaires, pourtant très fortes démographiquement et actives politiquement (cf. l'histoire de la vie associative à Marseille, en Seine St Denis, fortement documentée, ou encore les récents mouvements sociaux aux Antilles – lire le Zoom n°8 pour prolonger), y sont massivement sous-représentées (les IRs commune par commune sont disponibles sur democratiserlapolitique.org). Si, dans le cas de la Seine St Denis, la proximité du centre de pouvoir parisien peut participer à expliquer ce phénomène, la concomitance de cas similaires dans ces quatre territoires nous permet de poser l'hypothèse de l'existence de situations de gouvernances tutélaires, préemptées par les classes supérieures et qui semblent être a minima concomitants avec l'histoire coloniale et postcoloniale de ces territoires.

LES CLASSES SUPÉRIEURES INVESTISSENT OU DÉSINVESTISSENT POLITIQUEMENT LES TERRITOIRES SELON LA CONCENTRATION DU CAPITAL ÉCONOMIQUE

Enfin, un nombre conséquent de communes en grande périphérie urbaine, dans lesquelles le niveau de vie est faible mais l'IR des classes supérieures est élevé, révèle l'assise des classes supérieures. Ce phénomène mériterait d'être étudié plus précisément mais il ne doit pas surprendre tant il est global et massif. Il peut ainsi être partiellement indépendant et déborder au-delà de la corrélation typique entre niveau de vie et représentation que nous avons décrite initialement.

[49] *S. Latté, S.Hupfel, Des « ouvriers en costume-cravate » ?, Politix, 2018*
[50] *A. Clerval, Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale, La Découverte, 2013.*

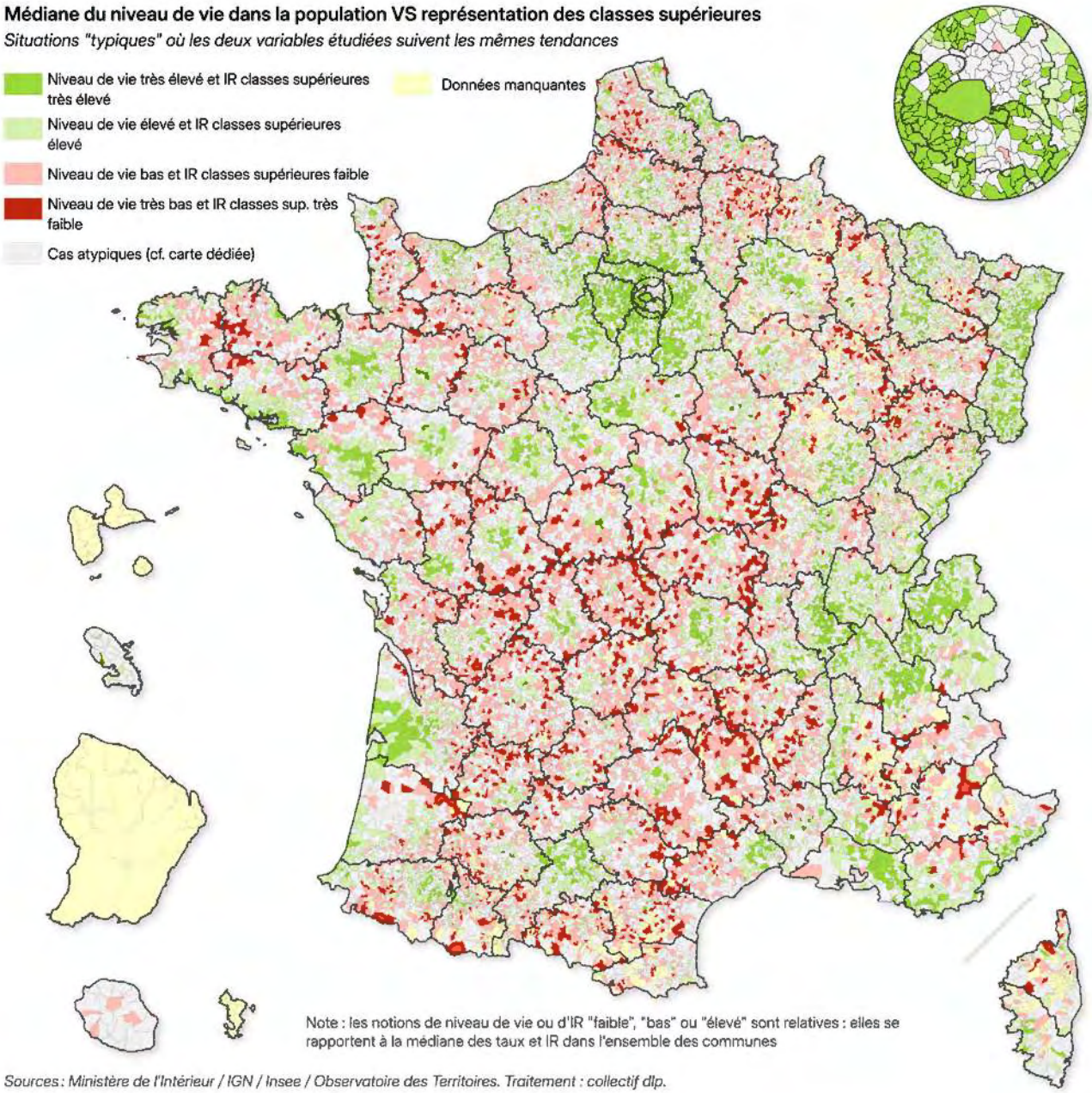

Carte n°6 : *Projection des corrélations entre la médiane du niveau de vie et l'IR candidat·es - classes supérieures - situation dite "typiques" (vue en commune)*

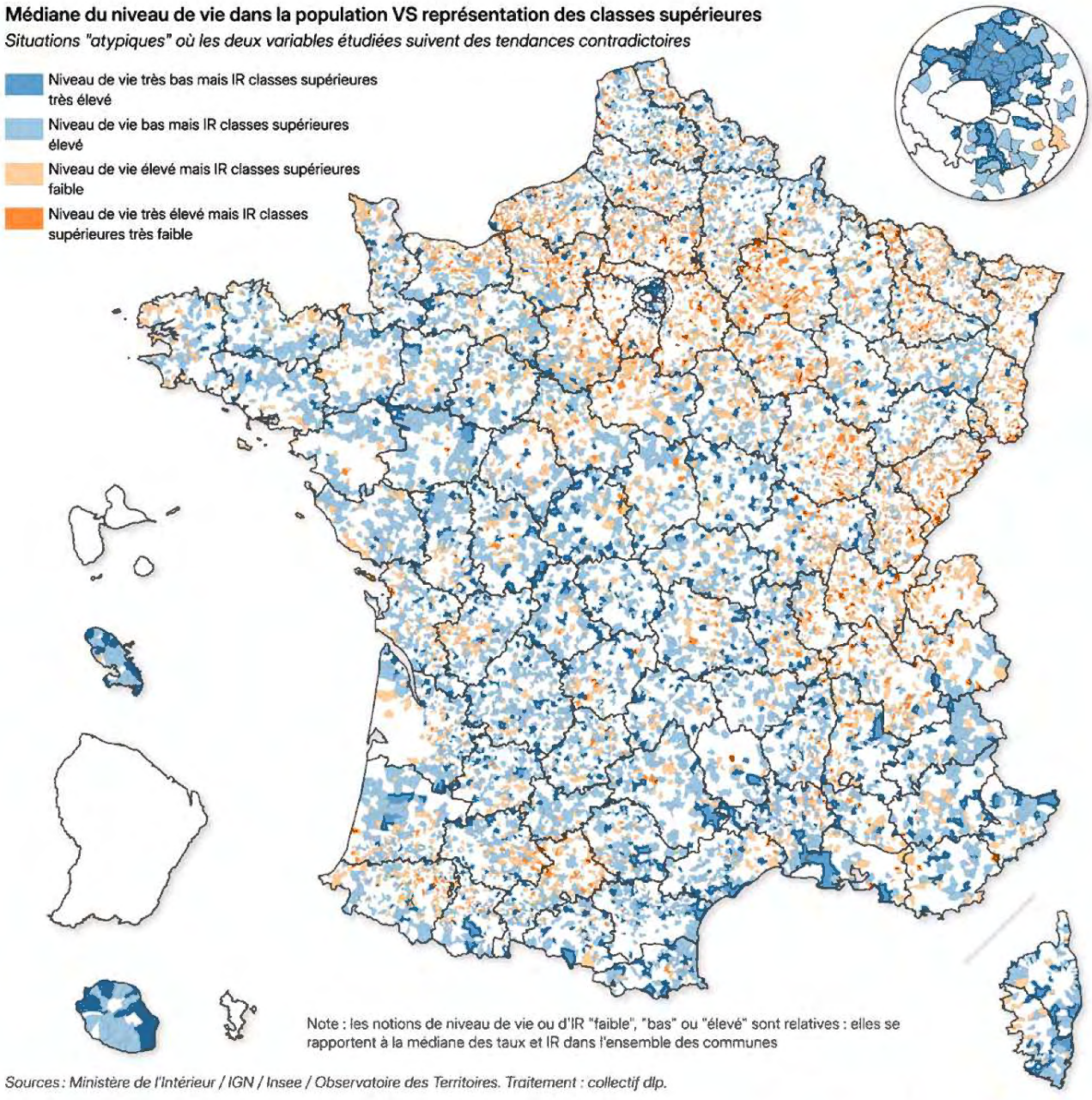

Carte n°7 : *Projection des corrélations entre la médiane du niveau de vie et l'IR candidat·es – classes supérieures – situation dite "atypiques" où les tendances sont contradictoires (vue en commune)*

Carte de la médiane du niveau de vie – pour information aux lecteur·ices

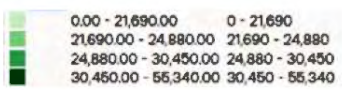

Les cartes n°8 et 9 s'intéressent au même type de corrélation, à partir cette fois-ci de la part de diplômé·es ayant un bac+5 et plus dans la population. En présentant une géographie légèrement différente, le même phénomène de surinvestissement des classes supérieures dans les territoires que l'on dira « surdiplômés » apparaît (et inversement). C'est le cas dans 58,4% des communes. Les centres urbains en sont les cas particulièrement typiques. Cette fois, la Seine St Denis et Marseille présentent des corrélations positives et typiques entre diplômes et IR. Ceci renforce notre hypothèse : tout se passe comme si une gentrification de la vie politique était en cours, une entreprise qui se révèlerait être -comme dans le cas de la gentrification sociale et urbaine- l'entreprise des fractions diplômées (dites « culturelles ») des classes supérieures plutôt que des fractions « riches » (dites « économiques »). On notera cette fois, dans la carte n°9, que le sous-investissement des classes supérieures (communes en rouge) se concentre particulièrement dans le sud de la France, dans des territoires ruraux perçus fréquemment comme « contemplatifs » depuis un point de vue urbain. On posera ici l'hypothèse que ces territoires pourraient représenter des zones de repli pour les classes culturelles supérieures, dans lesquelles elles ne souhaitent pas investir de temps dans la vie locale mais depuis lesquelles elles profitent d'un certain confort de vie. Comme pour l'observation de la corrélation avec le niveau de vie médian, ces territoires forment des "dortoirs politiques".

LA GENTRIFICATION DE LA VIE POLITIQUE SEMBLE ÊTRE UNE ENTREPRISE QUI SE RÉVÈLE ÊTRE -COMME DANS LE CAS DE LA GENTRIFICATION SOCIALE ET URBAINE- L'ENTREPRISE DES FRACTIONS DIPLÔMÉES DES CLASSES SUPÉRIEURES PLUTÔT QUE DES FRACTIONS « RICHES »

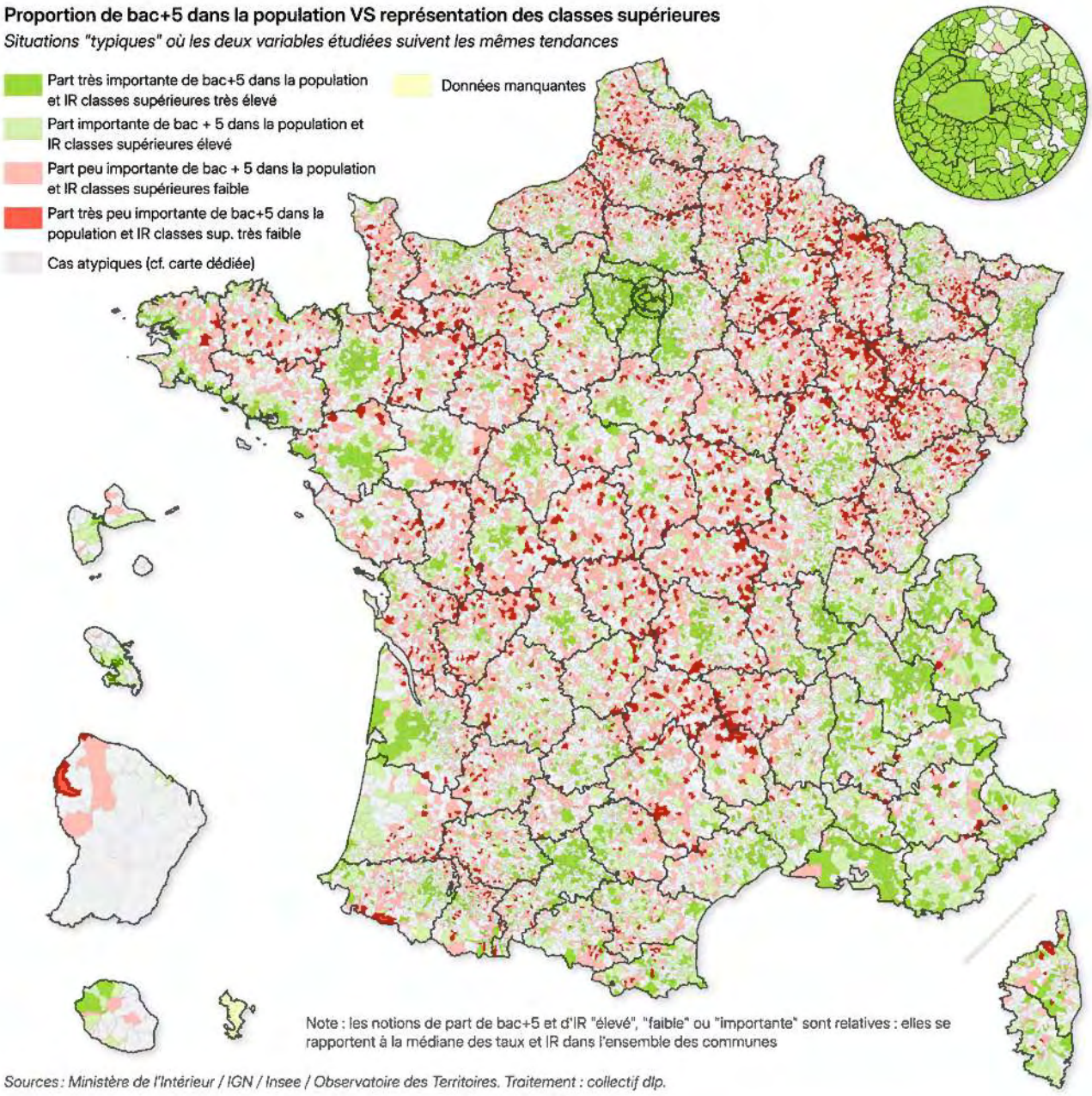

Carte n°8 : *Projection des corrélations entre la part de bac+5 et plus dans la population et l'IR candidat·es – classes supérieures – situation dite "typiques" (vue en commune)*

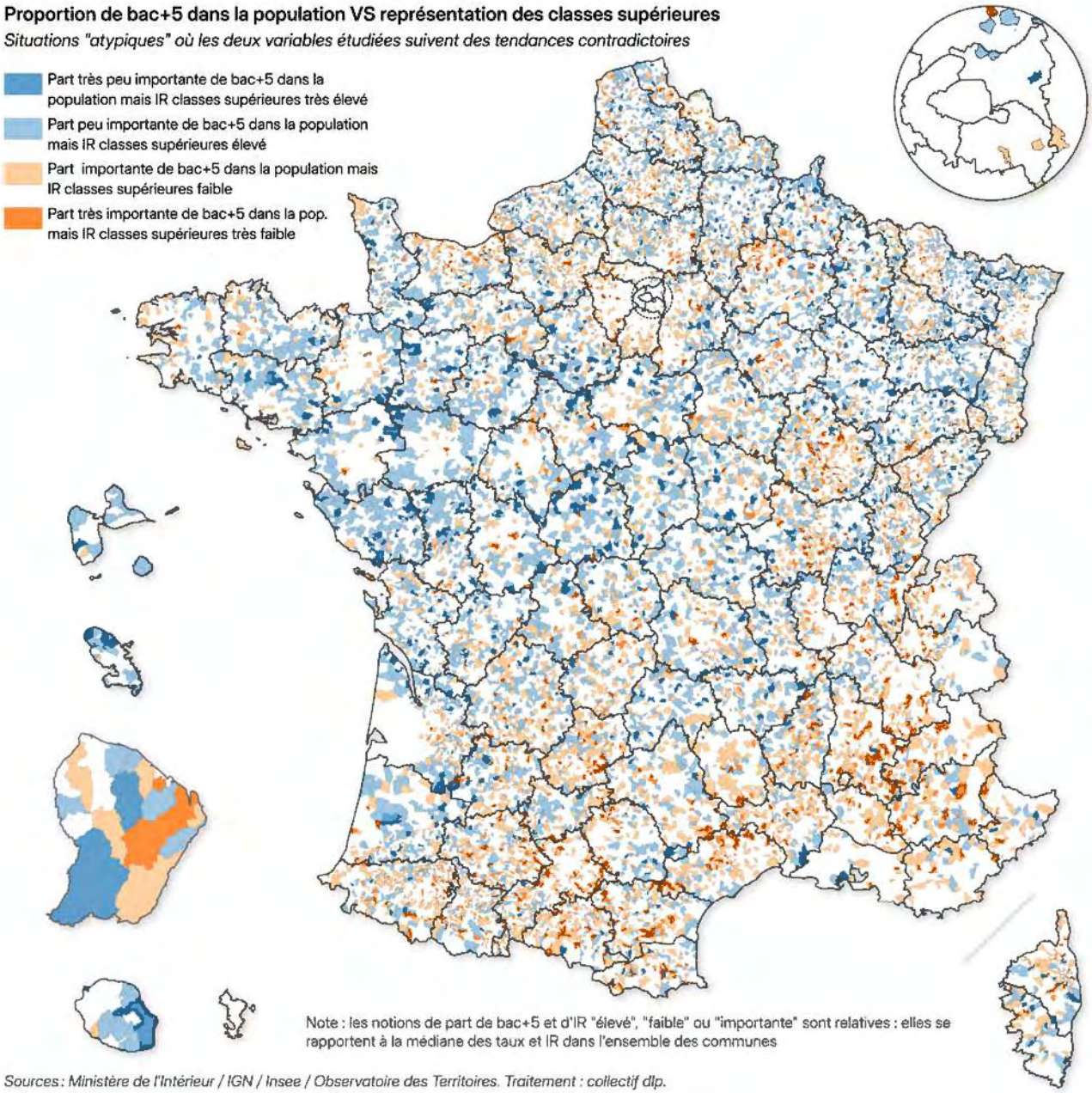

Carte n°9 : *Projection des corrélations entre la part de bac+5 et plus dans la population et l'IR candidat·es – classes supérieures – situation dite "atypiques" où les tendances sont contradictoires (vue en commune)*

Dans ce rapport, le collectif dlp· s'est abstenu volontairement de commenter les résultats concernant les outre-mer, leurs spécificités héritées du colonialisme méritant en effet une analyse particulière et approfondie avec les premier·es concerné·es. Priscillia Ludosky met ici en lumière les inégalités spécifiques qui affectent la représentation politique des Outre-mer, dont elle est elle-même issue (même si elle vit en hexagone).

Militante engagée, co-initiatrice du mouvement des Gilets Jaunes et ex-candidate aux élections européennes de 2024, elle dévoile comment les mécanismes institutionnels actuels perpétuent une forme d'exclusion des territoires ultramarins, rendant difficile une représentation véritablement équitable. Son témoignage questionne les conditions nécessaires pour rétablir une parité réelle, en prenant en compte les spécificités sociales et territoriales propres aux Outre-mer.

Extrait de l'audition menée par les membres du collectif dlp· au printemps 2025.

ON NE PEUT PAS REPRÉSENTER [LES OUTRE-MER] DE LA MÊME MANIÈRE

ZOOM N°8 ENTRETIEN AVEC PRISCILLIA LUDOSKY

Face à la forte rotation des ministres aux Outre-mer et au manque fréquent de connaissance locale, comment pensez-vous qu'on pourrait améliorer la prise en compte des spécificités des territoires ultramarins au sein du ministère et garantir une représentation plus efficace ?

Priscillia Ludosky : Depuis 2017, on a déjà compté neuf ministres des Outre-mer ! Comment mener des politiques justes et durables dans ces conditions ? Il faut aussi reconnaître qu'on ne peut pas représenter les onze territoires habités de la même manière, chacun ayant ses réalités propres. Pour que le ministère fonctionne réellement, il faudrait que les ministres soient issus des territoires eux-mêmes, avec une connaissance fine de leur contexte, voire qu'il y ait un ministre dédié par territoire. Ils devraient aussi être indépendants des grands intérêts privés et économiques et leurs équipes composées de personnes disposant d'une véritable expertise de chaque territoire. C'est cette proximité et cette indépendance qui permettraient de mieux défendre les intérêts des populations et d'assurer une représentation plus juste au sein de l'État. Ceci dit, il faut évidemment garder à l'esprit que dans plusieurs territoires existent des aspirations fortes à l'autonomie, voire à l'indépendance. Ces pistes doivent donc être considérées avec prudence : elles valent tant que l'on fait avec l'existant institutionnel, et ne doivent pas occulter les débats de fond sur l'avenir politique des Outre-mer.

Quels sont, selon vous, les principaux défis liés à la représentation des Outre-mer au Parlement national et européen, et quelles solutions envisageriez-vous pour améliorer cette situation ?

Priscillia Ludosky : La question de la représentation des Outre-mer au Parlement national comme au Parlement européen est artificielle. Les territoires n'ont déjà pas les mêmes statuts, ni les mêmes droits : certains sont des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne, d'autres non ; certains disposent de gouvernements locaux avec des compétences limitées, quand d'autres restent totalement dépendants de l'État. Chaque territoire a donc une trajectoire institutionnelle particulière, mais tous partagent un point commun : être considérés comme des Outre-mer dans un cadre qui reste celui d'un héritage colonial.

Dans ce contexte, la notion même de “représentation” est problématique. On demande à des élu·es ultramarin·es de parcourir des milliers de kilomètres pour défendre les intérêts de leurs populations à Paris ou à Bruxelles, dans des institutions qui sont précisément partie prenante du rapport de domination. Les défis sont multiples :

- Inégalités statutaires : les différences de régime juridique créent une représentation à géométrie variable, qui fragilise la cohérence des territoires d’Outre-mer dans les instances nationales et européennes.

- Sous-représentation numérique : au regard de l’importance démographique, géographique et stratégique des Outre-mer (plus de 11 millions de km² de zone maritime, faisant de la France la deuxième puissance maritime mondiale), la place au Parlement européen et à l’Assemblée nationale reste dérisoire.

- Éloignement structurel : les allers-retours permanents des parlementaires limitent leur présence à la fois sur le terrain et dans les hémicycles, ce qui alimente le sentiment d’abandon. Les habitants ont souvent l’impression que leurs élu·es ne sont “jamais là”, ni sur le terrain ni véritablement influents dans les institutions hexagonales.

- Représentation biaisée : les élu·es ultramarin·es, même lorsqu’ils et elles sont sincèrement engagé·es, sont intégré·es dans un système qui ne leur donne pas de moyens réels pour défendre leurs populations, et où les arbitrages restent décidés à Paris.

Les pistes d’amélioration pourraient inclure :

- Renforcer le nombre de sièges ultramarins au Parlement européen et à l’Assemblée nationale, en tenant compte du poids géographique et maritime.

- Imaginer des formes de parlements locaux ou de délégations permanentes auprès des institutions, permettant aux élu·es de rester plus présents dans leurs territoires.

- Créer des instances consultatives citoyennes ultramarines qui puissent avoir un droit de regard et d’alerte sur les décisions nationales et européennes.

- Garantir l’indépendance et la proximité des représentant·es, en veillant à ce qu’ils soient issus des territoires et non liés à des intérêts économiques extérieurs.

C’est précisément pour répondre (en partie) à ce déficit de représentation que j’ai voulu, au Parlement européen, impulser la création d’un intergroupe dédié aux Outre-mer.

Pourquoi estimez-vous qu’il serait essentiel de créer un intergroupe dédié aux Outre-mer au Parlement européen ?

Priscillia Ludosky : Cet intergroupe aurait la spécificité d’associer non seulement des parlementaires, mais aussi des organisations de la société civile ultramarine, afin que la voix des territoires et des habitants puisse résonner directement à Bruxelles, sans filtre et sans dépendre uniquement du regard hexagonal.

[LES DÉPUTÉ·ES D’OUTRE-MER] NE SONT PAS SOUVENT LÀ ET ILS NE SONT PAS NON PLUS ASSEZ SOUVENT À L’ASSEMBLÉE NATIONALE.

C’est essentiel car certaines commissions clés du Parlement européen (notamment celles sur l’environnement, l’agriculture et l’aménagement du territoire) débattent de politiques qui ont un impact direct sur les Outre-mer. Or, on sait que les subventions européennes, particulièrement dans les Antilles, en Guyane ou à La Réunion, sont massivement captées par les acteurs économiques dominants qui structurent les oligopoles locaux. Ces injustices, documentées depuis longtemps, ne sont pas suffisamment contestées au Parlement européen.

Un intergroupe permettrait de créer un contre-pouvoir citoyen en ouvrant la porte aux associations et collectifs, pour que les habitants eux-mêmes puissent participer à ces discussions et peser sur les choix qui concernent leurs vies et leurs territoires.

En quoi la généralisation des statistiques ethniques, à l’image de ce qui se fait aux États-Unis, pourrait-elle selon vous renforcer la légitimité des revendications portées par les Outre-mer ?

Priscillia Ludosky : Aujourd’hui, les données dont on dispose proviennent de différents organismes scientifiques ou communautaires, qui ne sont pas toujours suffisamment outillés pour mener à bien leur mission. Or, si nous voulons lutter efficacement contre le racisme et les discriminations, il faut pouvoir en mesurer les manifestations concrètes dans l’espace public et dans les institutions. Cela suppose de documenter et centraliser les alertes afin de les rendre exploitables pour des politiques publiques ambitieuses.

La généralisation des statistiques ethniques, à l’image de ce qui existe aux États-Unis, pourrait renforcer la légitimité des revendications ultramarines (et autres) en objectivant des réalités que l’on connaît par les vécus mais qui restent invisibilisées dans les chiffres officiels. Pour cela, il faudrait créer des organismes véritablement indépendants, dotés de moyens suffisants pour produire des données fiables, suivies dans le temps, et accessibles à la société civile. C’est ce type d’outil qui permettrait de mettre en lumière les inégalités structurelles et de donner un socle factuel solide aux revendications des Outre-mer.

La place des classes moyennes : intermédiation ou domination ?

Nous avons jusqu'ici écarté l'analyse géographique de la représentation des classes moyennes, ceci afin de mieux mettre au jour une dynamique structurante du champ politico-électoral : la sur-représentation des classes supérieures.

Nous l'avons vu dans la partie précédente, les classes moyennes sont néanmoins elles aussi bien souvent sur-représentées même si, dans la hiérarchie verticale du pouvoir, elles sont renvoyées aux strates intermédiaires du pouvoir (les collectivités territoriales particulièrement). Une dynamique similaire est rendue visible si l'on observe leur IR candidat·es (les mêmes observations peuvent être faites avec l'IR élu·es) par communes et à l'échelle nationale.

La carte n°10 fait apparaître une première conclusion très nette : elles sont sur-représentées dans l'immense majorité du territoire. Néanmoins, dans de nombreux centres urbains, elles apparaissent sous-représentées. La carte n°11, qui ne projette que les communes de plus de 100 000 habitant·es, montre que dans 67% de celles-ci, elles sont sous-représentées, parfois de façon assez nette.

Pour rendre compte de cette sélection-éviction des classes moyennes, il faut à nouveau s'intéresser au facteur économique. La médiane du niveau de vie est en effet le seul facteur significatif de l'IR candidat·es des classes moyennes dans le modèle que nous avons testé dans le cadre de ce rapport.[51]

La figure 33 restitue cette variation de l'IR candidat·es des classes moyennes selon le type de commune (rurales ou urbaines) et par la médiane du niveau de vie. Ici aussi, chaque point représente une commune française. Ces points sont tachetés en jaune lorsque le niveau de vie médian de la commune est supérieur à la médiane nationale. Ils sont tachetés en violet dans le cas inverse. La variation de la médiane de l'IR selon le type de commune n'est cette fois pas linéaire. Si l'IR a une tendance globale à diminuer lorsque l'on se rapproche des centres urbains, il diminue plus fortement dans les territoires périurbains à habitat dispersés, les bourgs ruraux périurbains et les ceintures urbaines, ces catégories ayant pour point commun de concentrer un grand nombre de communes aux niveaux de vie plus élevés que la médiane nationale. Dans les autres catégories de communes urbaines, celles aux plus fortes densités, on observe également une répartition des communes de gauche à droite qui suit nettement la médiane des niveaux de vie. Plus les communes ont une médiane du niveau de vie élevée, moins l'IR des classes moyennes est fort (les points jaunes sont ainsi à la gauche du graphique, représentant des communes riches où l'IR est faible).

LES CLASSES MOYENNES NE S'APPROPRIENT LE POUVOIR POLITIQUE QUE LORSQUE LES CLASSES DOMINANTES N'EXERCE PAS UNE PRESSION TROP FORTE SUR LE CHAMP POLITIQUE LOCAL

La projection de l'IR des classes moyennes à l'échelle de l'Ile-de-France (carte n°12) complète efficacement cette observation : si, dans ce territoire très urbanisé en son centre et qui concentre un pouvoir politique très important, les classes moyennes sont globalement sous-représentées, c'est dans les territoires pauvres (notamment la Seine St Denis) ou les plus ruraux (le grand ouest francilien) que les classes moyennes sont en situation de sur-représentation.

[51] *Nous notons ici que des modèles aux périmètres plus restreints, par type de communes par exemple, permettent des analyses plus poussées – nous présenterons ceux-ci dans de futures présentations focalisées sur des sujets plus spécifiques.*

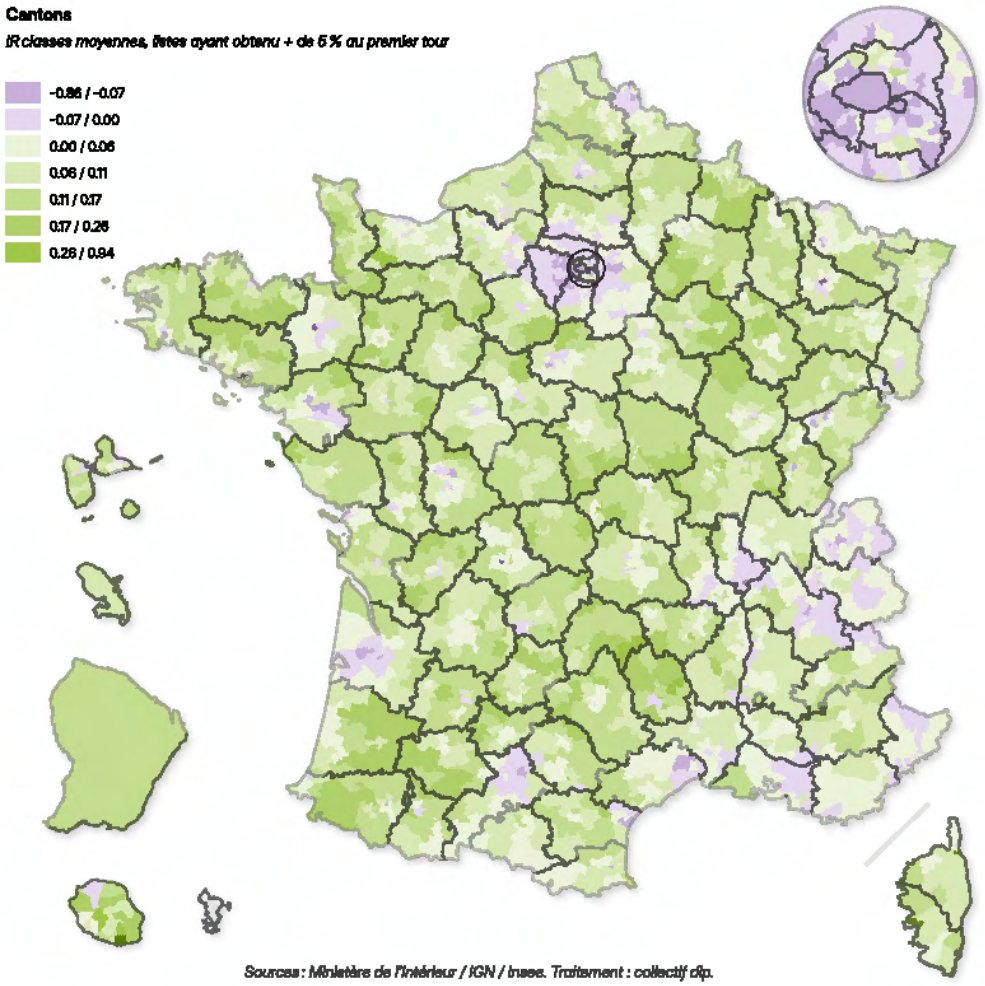

Carte n°10 : *Projection de l'IR candidat·es – classes moyennes (vue en pseudo-cantons – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour)*

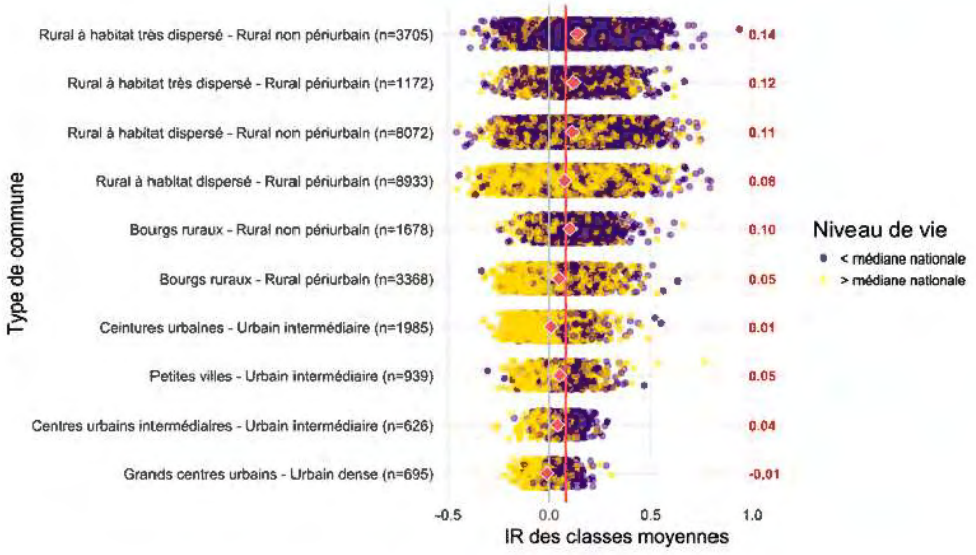

Figure 33 : *Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes moyennes selon la médiane du niveau de vie, l'indice de ruralité et l'attraction urbaine*

Ainsi et si l'on rapporte ceci à nos précédentes analyses, tout se passe comme si les classes moyennes étaient chassées du pouvoir politique dès lors que les classes supérieures s'accaparent et concentrent le pouvoir économique et politique des centres urbains. Leur place dominante n'est donc pas un privilège installé et inaliénable : les classes moyennes ne s'approprient le pouvoir politique que lorsque les classes dominantes n'exercent pas une pression trop forte sur le champ politique local. Leur rôle semble donc ambigu : elles participent à l'éloignement des classes populaires du pouvoir politique, sans pour autant détenir pleinement celui-ci. Plusieurs hypothèses explicatives, qui renvoient à d'autres travaux en sciences sociales, peuvent être évoquées :

- Elles apparaissent comme les héritières des histoires populaires et de la représentation politique de l'ensemble des catégories n'appartenant pas aux classes supérieures. Julian Mischi note par exemple dans l'histoire des mondes communistes que '"le poids du secteur privé diminue au profit d'une "fonctionnarisation" du personnel politique et d'un encadrement politique par les couches intermédiaires (particulièrement les enseignant·es), permettant la conservation de l'attachement aux services publics et donc à l'histoire ouvrière mais conduisant les dirigeant·es du Parti à abandonner l'ambition de représentation des classes populaires"[49] ;

- Ceci résonne aussi avec une mobilité sociale ascendante qu'a connu une partie de la classe ouvrière au cours du XXème siècle au fil de la démocratisation scolaire ;

- En miroir, on peut également interroger leur rôle de « gardiennes » (gate keeper en anglais) du pouvoir politique dans le sens où leur investissement participerait à l'empêchement politique des classes populaires ;

Cette position d'intermédiaires, et de dominant·es-dominé·es, renvoie in fine à leur position dans le système économique, où nombre d'entre elles disposent de revenus suffisants (même si cette situation ne va pas en s'améliorant) pour bénéficier de conditions matérielles encore non-marginalisantes ainsi que d'un statut dans la société où elles encadrent, soignent, accompagnent les catégories populaires (par exemple : professeur.e.s des écoles, travailleur·euses sociales, infirmières…).

L'EXPRESSION POLITIQUE EST AINSI L'OUTIL ENCORE DISPONIBLE, ACCESSIBLE, POUR QUE LES CLASSES MOYENNES REPRÉSENTENT ET PORTENT LES VOIX DE TERRITOIRES MARGINALISÉS POLITIQUEMENT FACE AUX ÉLITES URBAINES

Il n'est dès lors pas surprenant, dans un contexte de dégradation de leur statut social et de leurs conditions économiques d'existence, que ce double phénomène (dégradation de leurs statuts professionnels et symboliques mais pouvoir politique encore réel - même si relatif) ait pu contribuer à faire naitre la colère et l'expression de nombre d'entre elles dans les territoires périurbains et ruraux lors du mouvement des Gilets Jaunes. L'expression politique est ainsi l'outil encore disponible, accessible, pour que les classes moyennes représentent et portent les voix de territoires marginalisés politiquement face aux élites urbaines, mais où les elles (ainsi que les classes populaires dans certains cas, cf. ci-dessus) disposent encore de canaux d'expression politique (cf. Zoom n° 9). Si ce constat semble être une bonne nouvelle pour la pluralité démocratique et l'expression d'une critique sociale de la démocratie à l'encontre des élites économiques urbaines, elle ne doit néanmoins pas faire oublier la nécessité que cela profite à l'ensemble des catégories moyennes et populaires dans le cadre de coalitions sociales et politiques permettant la démocratisation de la vie politique.

[49] *J. Mischi, op. cit., particulièrement le chapitre 2 "La désouvriérisation du PCF"*

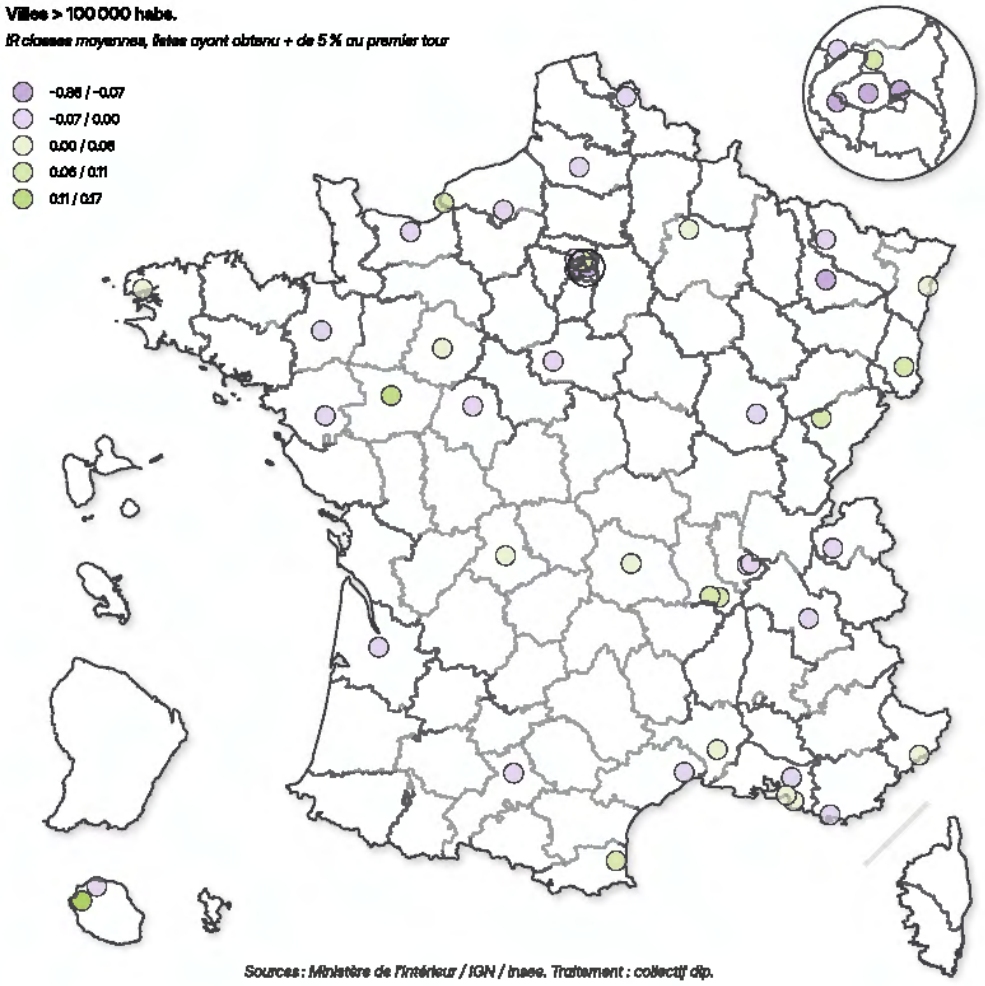

Carte n°11 : *Projection de l'IR candidat·es – classes moyennes (villes de plus de 100 000 habitant·es – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour)*

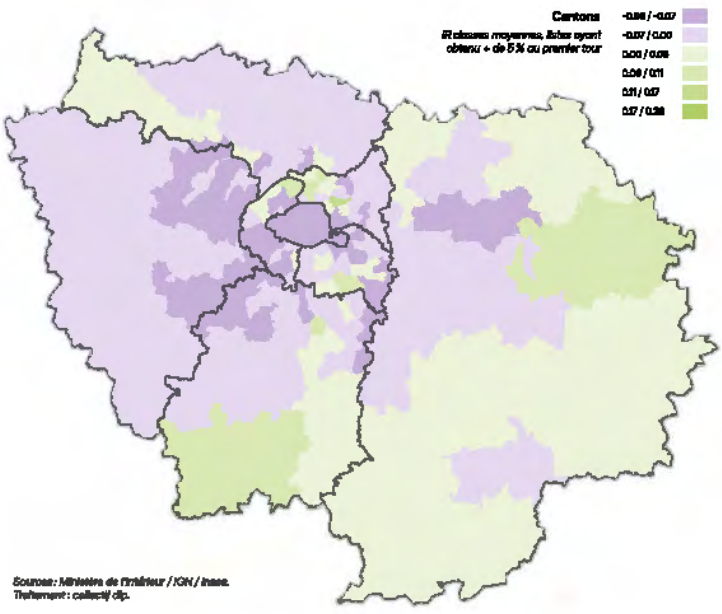

Carte n°12 : *Projection de l'IR candidat·es – classes moyennes en Ile-de-France (listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour)*

Camille Bordenet, journaliste au Monde, spécialiste des ruralités met en lumière les mécanismes sociaux qui influencent les comportements électoraux, ainsi que les défis spécifiques de la mobilisation politique en milieu rural.

Extrait de l'audition menée par les membres du collectif dlp·, printemps 2025.

Comment percevez-vous la relation entre les partis politiques et les classes populaires rurales aujourd'hui ?

Camille Bordenet : Il faut distinguer la politique nationale de la politique locale. Je ne vous apprendrais rien en vous disant que je constate à chacun de mes reportages une défiance des citoyen·nes envers la représentation nationale, le sentiment de ne pas être représenté·es, aussi bien dans les campagnes qu'on dit "attractives" - c'est-à-dire qui se portent plutôt bien économiquement et socialement, avec de nouvelles installations de populations plutôt favorisées -, que dans les campagnes désindustrialisées, marquées par de profondes mutations du travail.

C'est autre chose s'agissant de politique locale : dans bien des bourgs et petites villes je constate que le sentiment de représentation existe, permis par l'interconnaissance qu'offre la proximité et par le sentiment d'appartenance à un espace de vie commun. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que les élections municipales mobilisent davantage.

Cet engagement local ne s'exprime pas que par les élections municipales, mais au quotidien, sous plein de formes : en prenant part à la vie locale et associative, en se rendant service entre voisins, etc. A l'exception des couronnes périurbaines, où je constate souvent un délitement du lien social du fait de l'éloignement des emplois en couronne des villes (or, qui dit moins de groupes spontanés au travail, dit moins de lieux de sociabilité, plus de temps dans la voiture, donc moins de possibilité de s'engager localement), je rencontre en général des habitant·es et des élu·es locaux;ales très investi·es pour s'organiser par eux·elles-mêmes, sans rien attendre "d'en haut". Expert·es d'usages de leur territoire, ils et elles sont souvent à l'origine d'initiatives locales (culturelles, environnementales, sportives...) qui mériteraient d'être davantage valorisées tant elles n'ont rien à envier à certaines politiques publiques produites par des cabinets de conseils.

Quel est le rapport entre les élus locaux et la représentation dans les ruralités ?

Camille Bordenet : À la campagne, on vote pour des gens que l'on connaît et on s'oppose à des gens que l'on connaît. On vote pour son ancienne maîtresse d'école, pour son cousin, pour l'agriculteur, pour l'artisan, pour les retraités, autant d'individus qui peuvent faire figure de leaders d'opinion locaux. Et les élu·es, que l'on a coutume de dire "à portée de baffes", doivent rendre des comptes en direct - ils et elles peuvent être interpellé·es chaque jour au café des sports, au marché, etc. Ce qui impose davantage d'exemplarité et de transparence. Cette proximité explique que l'on se sente davantage représenté·es au local qu'au national. Elle explique aussi que les citoyen·nes supportent si mal les candidat·es parachuté·es lors des législatives ou européennes.
Le fait même de politiser la question de la représentation, de mettre de la réflexivité, n'est pas quelque chose que je constate lors de mes reportages. Localement, on habite, on agit, on rend service à son coin et aux siens, sans avoir besoin d'intellectualiser ou de labelliser ce qu'on est en train de faire. Et sans nécessairement réaliser que c'est ça, faire de la politique.

On n'attend pas non plus qu'il y ait davantage de parité sociale dans les institutions, ni plus d'ouvrier·es ou d'aides à domicile au gouvernement et à l'Assemblée, puisque quelque part, ça fait des décennies qu'on s'est résigné à cette représentation à double vitesse, entre un "eux" là-haut, à Paris, et un "nous" ici bas. Il suffit de se souvenir de cette phrase qu'on entend souvent au moment des élections nationales : "de toute façon que ce soit tel·le ou tel·le candidat·e, ça ne changera rien pour nous ici". On n'entendrait jamais ça au moment des municipales.

DANS BIEN DES BOURGS ET PETITES VILLES, LE SENTIMENT DE REPRÉSENTATION EXISTE

ZOOM N°9 ENTRETIEN AVEC CAMILLE BORDENET

Pourtant, certain·es politiques nationaux revendiquent cette appartenance rurale ...

Camille Bordenet : Ça me paraît important de casser ce mythe sur lequel jouent beaucoup les représentants nationaux politiques, qui est un mythe très populiste, où en fait certains politiques, je pense à Laurent Wauquiez par exemple, vont surjouer une appartenance rurale pour masquer leur éloignement social. C'est vraiment une violence symbolique énorme que j'analyse : il y a une association d'idées qui est vraiment calamiteuse entre venir des ruralités c'est forcément appartenir à une classe sociale populaire. Dans la tête des gens ça fait un espèce de raccourci, tu viens d'un bled, t'es plouc, donc t'es prolo, alors que c'est des territoires qui, comme les villes, sont extrêmement hétérogènes socialement. On peut y être fille de profs, de médecins, d'avocats, de notables et donc privilégiée aussi, y compris quand on habite un hameau, et en fait avoir quelque part socialement déjà toutes les conditions pour partir.

LES CANDIDATS LOCAUX DU RN, FORMÉS PAR LE PARTI, ONT BIEN COMPRIS QUE LA BATAILLE SE JOUAIT SUR LE TERRAIN CULTUREL ET PLUS PRÉCISÉMENT AUTOUR DE LA VALORISATION DE LA CULTURE POPULAIRE.

Comment analysez-vous la stratégie du Rassemblement National en milieu rural ?

Camille Bordenet : Les candidat·es locaux·ales du RN, formé·es par le parti, ont bien compris que la bataille se jouait sur le terrain culturel et plus précisément autour de la valorisation de la culture populaire. Alors que les cadres du parti appartiennent à la grande bourgeoisie, ils et elles n'hésitent pas à mettre en scène une prétendue proximité avec les classes populaires, grimant leurs goûts et leurs pratiques, pourvu de masquer leur distance sociale. On les voit ainsi, en bras de chemise, ratisser les marchés, les foires à tout, les kermesses, les cérémonies des vœux, les comices agricoles. Tous ces espaces "populaires" qu'a délaissé une partie de la gauche et de la droite républicaine. Leurs opposant·es disent d'ailleurs qu'ils et elles s'enracinent "à l'ancienne" ; c'est-à-dire comme le PS de Mitterrand ou comme le RPR de Chirac.

Quels obstacles structurels empêchent une meilleure représentation des classes populaires dans les instances politiques ?

Camille Bordenet : Ça coûte cher de militer dans des circonscriptions rurales qui sont plus étendues, qui demandent de faire plus de kilomètres, sur des routes pouvant être difficiles, etc. Les maires de petites communes eux-mêmes le disent, qui ont vu les sièges des intercommunalités et des régions s'éloigner, et les réunions se multiplier. Ils et elles réclament davantage de dispositifs compensatoires et une meilleure prise en compte de leurs réalités (le projet de loi sur le statut de l'élu·e en cours d'examen devrait en partie répondre à certaines de ses problématiques).
La question du temps disponible à donner à l'engagement est également primordiale. Avec l'individualisation du travail en couronne des villes, l'allongement des distances domicile-travail, et le délitement des lieux de sociabilité dans les bourgs, il est également plus difficile de trouver du temps pour s'engager localement. Quand on exerce des boulots soumis à une forte pénibilité (physique et horaire) et/ou qu'on est jeunes parents, on n'a pas forcément envie de se taper des conseils municipaux, communautaires ou des AG d'association le soir en rentrant du boulot. En cela, les nouveaux et nouvelles arrivant·es, occupant·es des postes pouvant être télétravaillés, ont peut-être plus de temps à investir… avec le risque de ne représenter que leurs intérêts propres. Une chose est sûre : l'enjeu de la représentation est intimement lié à celui du travail et du temps disponible dont bénéficient les classes populaires.

Selon vous, quelles pistes pourraient favoriser la mobilisation politique en milieu rural ?

Camille Bordenet : D'essayer de recréer des espaces et des moments informels pour être ensemble. Simplement de partager une activité, un moment, sans que ça ait l'air de quelque chose de scolaire et de politique. Cela commence par habiter ensemble (le vivre ensemble). Tout ce qui est descendant et formel me semble contre-productif au sens où guette le risque du surplomb. De ce que je constate en reportage : les ficelles des militant·es de gauche (souvent davantage diplômé·es et politisé·es) ont tendance à se voir et à braquer celles et ceux qui ne le sont pas et peuvent avoir l'impression qu'on les "prend de haut", voire qu'on leur "fait la leçon". J'ai aussi constaté que quand les mêmes militant·es se délaissent de ces postures et se contentent de partager des moments avec leurs voisin·nes, de les écouter de manière active - pour différents qu'ils et elles soient dans leurs goûts, leurs aspirations et leurs votes -, voire quand ils et elles se mettent en position d'apprenti·es (par exemple autour du maraîchage ou de la mécanique), une possibilité de dialogue - donc de compréhension - se rouvre. La politique se fait au quotidien dans des espaces de sociabilité qu'on ne pense pas forcément comme politique. C'est là que les opinions circulent de manière informelle, dans les clubs de foot, à la salle des fêtes, au café, au marché…

3.4 Une hiérarchie organisée : le plafond de verre électoral

Nous l'avons dit : l'organisation de la conquête du pouvoir que nous décrivons dans ce rapport n'est pas seulement le fruit d'une sélection à l'entrée du champ politique. Elle est aussi la conséquence d'un usage stratégique des règles du système électoral par les classes supérieures.

Celles-ci fonctionnent de façon hiérarchique et prennent l'allure de normes inaliénables, voire du sophisme suivant : « les partis politiques et les têtes de liste décident, puisque c'est leur rôle ». Les partis sont les outils constitutionnels (en vertu de l'article 4 de la Constitution de 1958) de l'organisation de la représentation du peuple, les têtes de liste se voient confier la « responsabilité » de l'ensemble d'une liste qu'elles « conduisent ». Ils et elles décident alors d'une répartition des places et « investissent » les candidat·es sur des circonscriptions dites « gagnables » ou non et – pour les scrutins de liste – en position « éligible » ou non. Ces formules admises par toutes et tous font office de règles naturalisées du jeu politique. C'est le propre d'un « champ » tel que le définit Pierre Bourdieu : les normes de l'espace social concerné, qui possède des spécificités qui le distingue des autres espaces sociaux, sont déterminées en faveur et par les dominant·es dudit champ et revêtent les habits de règles naturelles, logiques, incontestables. Sauf que ces têtes de listes et partis ne sont pas neutres socialement, leur application des normes électorales non plus.

LES RÈGLES DU SYSTÈME ÉLECTORAL FONCTIONNENT DE FAÇON HIÉRARCHIQUE ET PRENNENT L'ALLURE DE NORMES INALIÉNABLES : « LES PARTIS POLITIQUES ET LES TÊTES DE LISTE DÉCIDENT, PUISQUE C'EST LEUR RÔLE »

Panneaux électoraux pour les élections municipales à Strasbourg juin 2020 *Crédit photo © Claude Truong-Ngoc*

Définir et obtenir les « bonnes places »

La répartition des positions sur une liste ou le territoire (l'« investiture ») est la phase finale qui entérine un ordre incontestable dès lors qu'il est déposé auprès des préfectures.

Elle explique la distorsion entre la part de candidat·es de telle classe sociale et leur nombre final d'élu·es, que nous avons présentée dans notre escalier du pouvoir. Comme le montre le tableau 5, la quasi-totalité des scrutins est ainsi concernée, quel que soit le mode d'élection (uninominal, binominal ou par listes). Sans surprise et pour des raisons déjà évoquées (grand nombre de candidatures et forte sélection sociale), les élections européennes affichent les taux de sélection les plus importants tandis qu'une élection comme les sénatoriales, plus « fermée » dès l'entrée sur la liste, affiche un taux de sélection plus faible. Or, les scrutins nominaux (législatives et départementales) dépendent avant tout de la dynamique nationale du parti de rattachement et de la capacité personnelle du ou de la candidate à se faire élire. Pourtant, l'accès au pouvoir révèle des inégalités inhérentes liées à sa classe sociale.

Les élections municipales, de par leur caractère massif, affichent, elles, des taux de sélection plus équilibrés entre classes. Cette apparente équité masque des rapports de pouvoir plus qualitatifs. Les « bonnes » places (ici : les premières positions en tête de listes) ne permettent pas seulement l'éligibilité mais aussi la captation de la décision. Elles préfigurent également la future organisation du conseil municipal (la répartition des premiers postes d'adjoint·es par exemple) et explicitent les rapports de pouvoir entre les candidat·es et parfois leurs partis (dans une coalition). En apparence et dans les règles, ce sont des listes qui sont élues et le maire est choisi parmi celle arrivée en tête (primus inter pares). Dans les faits, c'est lui qui constitue sa liste et se fait élire (selon un registre présidentialiste) sur son nom, puis peut nommer et révoquer ses adjoints comme il l'entend. Cela nous amène ainsi à penser la hiérarchie du pouvoir sous deux angles complémentaires : la possibilité d'être élu·e et de détenir les positions les plus importantes du pouvoir.es positions les plus importantes du pouvoir.

Scrutin	Classes supérieures	Classes moyennes	Classes populaires
municipales	0,97	1,09	0,95
sénatoriales	1,20	0,75	0,29
départementales	1,21	0,96	0,46
législatives	1,52	0,62	0,28
régionales	1,73	0,89	0,41
européennes	1,91	0,56	0,20

Tableau 5 : *Taux de sélection moyen par scrutin (sur la période 2007–2024) pour chaque classe sociale*

Lecture › Pour 1% de candidat·es de classes supérieures aux élections européennes, on en retrouve 1,91% parmi les élu·es, tandis qu'on en retrouve seulement 0,20% pour les classes populaires. Autrement dit : les classes supérieures sont 1,91 fois plus présentes parmi les élu·es au Parlement Européen que parmi les candidat·es, grâce à leurs meilleurs positionnements.

Modéliser un savoir expérientiel

L'organisation d'une liste électorale, ordonnancée de façon clairement hiérarchique, est donc un cas d'école, relativement facile à observer, pour décrire ce que les recherches féministes ont appelé le « plafond de verre » (glass ceiling en anglais).[53]

D'abord forgé dans le contexte professionnel, on peut le définir comme l'impossibilité d'accéder aux plus hautes positions de pouvoir dans une organisation et l'observer par la disparition progressive des femmes à mesure que progresse dans les strates de la hiérarchie professionnelle.

Le concept bénéficie d'une grande diffusion auprès du grand public, en raison de la simplicité de la métaphore et de son usage, résonnant ainsi aisément avec les expériences ordinaires des populations minorisées. Dans les ateliers menés au sein de notre collectif, le concept était mobilisé régulièrement pour décrire l'impossibilité d'accéder aux positions de pouvoir "réelles", tant pour les femmes que les classes populaires ou les populations racisées. A chaque fois, ces expériences sont décrites en résonnance avec un continuum de discriminations, qu'il s'agisse de situations où la limite est intégrée comme une forme d'auto-censure, ou qu'il s'agisse d'injonctions reçues :

> *« Ma mère travaillait à l'usine et mon père n'était plus là. J'ai voulu aider ma mère en devenant entraîneur de football parce que c'était ma passion, mais j'ai vite vu des limites, c'était la première fois que je voyais le plafond de verre. J'avais un manque de compétences : un diplôme d'éducateur sportif parce que je me voyais éducateur mais pas entraîneur. »*

Extrait d'un atelier à Roubaix

> *« Ces problèmes je les vis encore plus dans l'éducation nationale qu'en politique. Même si on est des transclasses [une personne qui a connu une forte ascension sociale depuis ses origines populaires, ndla.], on est rapportés à nos origines [sociales ou raciales]. Même lorsqu'on est décideurs, on est mis de côté de la décision. « Reste à ta place », c'est ça le plafond de verre : tu pourras pas être à leur place. »*

Extrait d'un atelier en Île-de-France

« RESTE À TA PLACE », C'EST ÇA LE PLAFOND DE VERRE : TU NE POURRAS PAS ÊTRE À LEUR PLACE.

Comme pour l'indice de représentation présenté précédemment, il nous a semblé nécessaire de construire collectivement un outil de vérification et d'observation de ce dit plafond de verre. Notons d'ailleurs qu'un Glass Ceiling Index (GCI – Indice du plafond de verre) existe et permet de décrire la position occupée par les femmes dans la sphère économique, l'éducation, le travail domestique, la vie parlementaire d'un pays. Pour notre part, nous avons choisi l'observation de l'organisation d'une liste, afin de pouvoir décrire les éléments cités ci-dessus :

- L'éligibilité de chaque classe
- Leur pouvoir décisionnel sur le reste de la liste, décrivant ou préfigurant leurs actuelles et futures positions de pouvoir
- Le moment de bascule des rapports de forces,seuil à partir duquel les classes supérieures détiennent plus de positions que les autres classes sociales, que nous appellerons « position p » pour plafond.

[53] *The Economist Group, op. cit*

Le « plafond de verre électoral » : une logique de classement et de maîtrise du pouvoir

La visualisation obtenue en figure 34 fonctionne comme une liste fictive allant de la position 1 à 100, divisée en 10 parts (déciles).

Pour l'obtenir, nous avons compilé l'ensemble des candidatures et listes d'un périmètre sélectionné (ici : l'ensemble des listes ayant obtenu plus de 5% en France aux dernières municipales), en les harmonisant comme si les candidat·es étaient positionné·es de 1 à 100. Ainsi, nous avons pu additionner des listes aux nombre de candidat·es variables (la taille d'un conseil municipal varie selon la démographie d'une commune). Les barres à gauche du graphique représentent donc le cumul de l'ensemble des candidatures situées dans le premier décile de l'ensemble desdites listes (les 10% les premier·es – par exemple sur une liste de 30 personnes, les candidat·es n°1, 2 et 3), les suivantes figurent le cumul du deuxième décile de toutes ces listes (les candidat·es n°4, 5 et 6) et ainsi de suite jusqu'à la fin de la liste (les n°28, 29 et 30 dans notre exemple). Ces barres donnent donc à voir la proportion de chaque classe sociale à chacune de ces 10 strates des listes étudiées. Les traits horizontaux en pointillés représentent, quant à eux, la part de chaque classe dans la population (ici : la population française). Les courbes de couleur permettent de suivre la position tendancielle de chaque classe sociale dans la hiérarchie des listes. Ce sont ces dernières qui, in fine, nous intéressent pour identifier la position *p*.

On observe ainsi :

- La sous-représentation constante des classes populaires, quelque soit leurs positions sur la liste ;
- La légère sur-représentation des classes moyennes à cette échelle nationale sur l'essentiel de la liste, et leur représentation équilibrée au premier décile ;
- La chute tendancielle très nette des classes moyennes et populaires qui suivent une courbe en cloche – avec des seuils différents et de façon plus descendante pour les classes populaires – qui sont fortement représentées en fin de listes, connaissent un pic et qui décrit une présence plus importante puis qui diminue radicalement en haut de la liste ;
- La dynamique inverse pour les classes supérieures, déjà sur-représentée en fins de listes mais dont la sur-représentation s'accélère fortement à l'approche des premières positions (vers le troisième-quatrième décile) ; leur courbe est ascendante, avec une forte concentration en tête de liste ;
- La courbe particulière en « U » aplati des retraité·es, plus présent·es en fins et hauts de listes, ceci pouvant hypothétiquement masquer des différences de classes en leurs seins – que nous ne pouvons pas étudier précisément au vu des données disponibles.

SUR UNE LISTE FICTIVE DE 10 PERSONNES, LES CLASSES SUPÉRIEURES SONT PLUS REPRÉSENTÉES QUE LES CLASSES POPULAIRES AUX 7 PREMIÈRES POSITIONS

Nous pouvons donc lire ici qu'en moyenne et à l'échelle de la France, la position p entre classes supérieures et populaires, c'est-à-dire le moment où les premières dominent quantitativement les secondes, se situe au septième décile. La position p classes supérieures versus classes moyennes se situe quant à elle au quatrième décile.

Donc, aux municipales de 2020, le plafond de verre s'imposait en moyenne aux classes populaires dès les 7 premiers déciles de liste : au-delà, les positions les plus éligibles étaient majoritairement et de façon croissante captées par les classes supérieures. Dit autrement : « sur une liste fictive de 10 personnes, les classes supérieures sont plus représentées que les classes populaires aux 7 premières positions ». En occupant systématiquement le haut des listes, elles s'assurent à la fois l'éligibilité, accélèrent leurs carrières politiques (en franchissant plus facilement la première marche de l'escalier du pouvoir), préparent leur positionnement au sein des exécutifs locaux, et s'approprient le pouvoir d'ordonner le reste de la liste selon leurs intérêts. Nous le verrons, ce mécanisme se répète quel que soit le parti ou le territoire, avec de simples variations de seuil, montrant ainsi sa systémie.

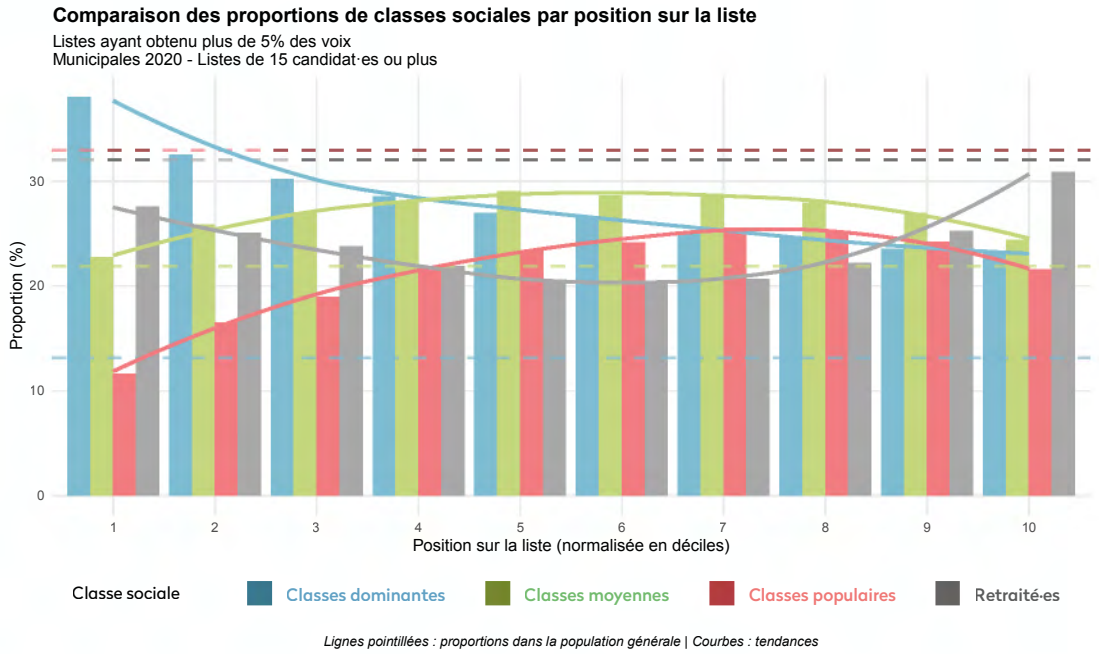

Figure 34 : *Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 (France entière – listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages)*

Bien évidemment, ce plafond de verre électoral varie. La typologie des communes utilisée précédemment nous permet une classification efficace. Pour en simplifier la lecture, nous présentons (figures 35 à 37) trois cas exemplaires. En comparant les courbes de tendance, on observe nettement le déplacement du plafond de verre. Ainsi, la position p des classes populaires et moyennes vs classes supérieures se situe au 10ème décile dans les centres urbains (c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais plus nombreuses que les classes supérieures). La position p des classes populaires se situe au 7ème décile dans les centres urbains intermédiaires, puis au 4ème décile dans les bourgs ruraux, contre les 5ème et 2ème décile pour les classes moyennes. Cela signifie que, dans les centres urbains intermédiaires, parmi les 70% des premières positions des listes municipales, les classes supérieures sont surreprésentées par rapport aux classes populaires pour 40% des premières positions dans les bourgs ruraux.

Cette modélisation de la composition type des listes permet ainsi de compléter et de visualiser plus directement ce que nous avons pointé précédemment en utilisant l'indice de représentation : la mécanique électorale permet à chaque étape d'organiser la sur-représentation des classes supérieures. En captant de façon systématique les premières positions des listes, les classes supérieures accaparent le pouvoir de classer le reste de la liste en fonction de leurs intérêts.

La forme fluide et identique des courbes de tendances de chaque classe (figure 38), quelle que soit la catégorie de commune, nous renseigne également sur la systémie de cette organisation hiérarchique. Cette logique de plafond de verre est donc intrinsèque au système électoral actuel : il se répète dans tous les espaces urbains comme ruraux, selon une logique identique et ne subissant que des variations de seuils. Seule une variation est observable : l'importance des retraité·es dans les centres urbains, qui semblent utiles à la conduite des listes dans les petites et moyennes communes mais qui s'efface au profit des classes supérieures actives dans les grandes communes.

EN CAPTANT DE FAÇON SYSTÉMATIQUE LES PREMIÈRES POSITIONS DES LISTES, LES CLASSES SUPÉRIEURES ACCAPARENT LE POUVOIR DE CLASSER LE RESTE DE LA LISTE EN FONCTION DE LEURS INTÉRÊTS.

Figure 35 : *Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 dans les centre urbains (France entière – listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages)*

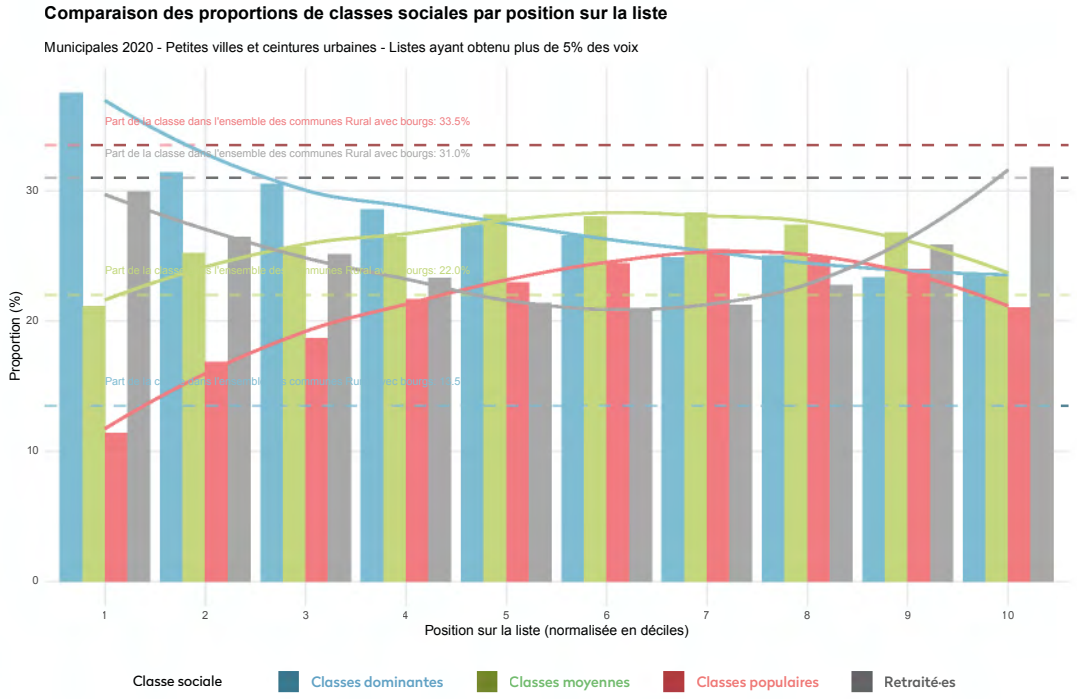

Figure 36 : *Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 dans les petites villes et ceintures urbaines (France entière – listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages)*

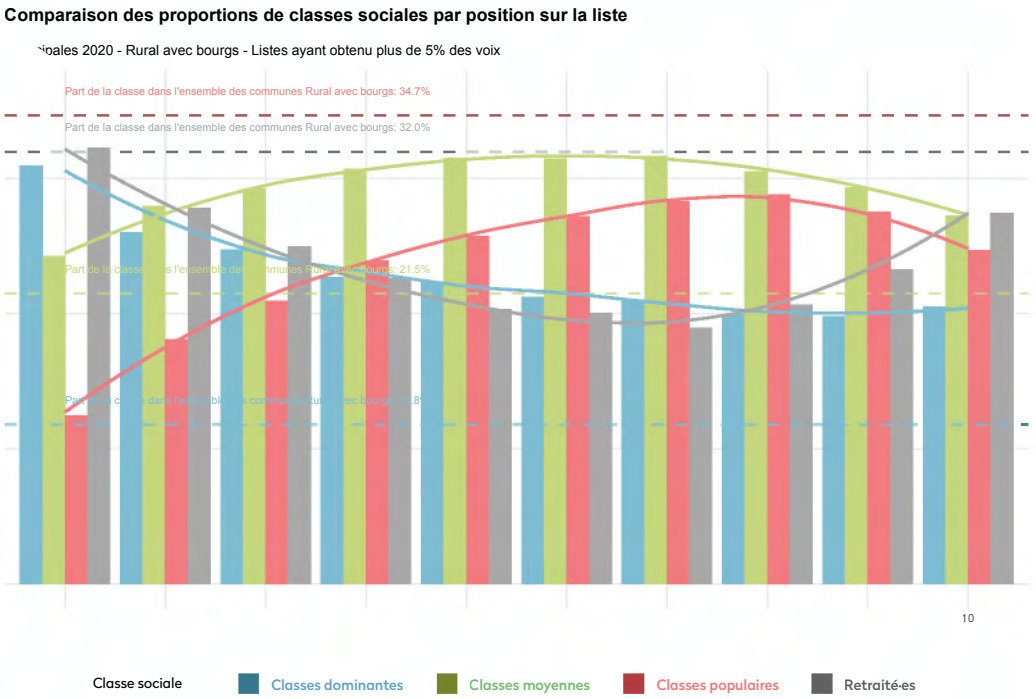

Figure 37 : *Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 dans les bourgs ruraux (France entière – listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages)*

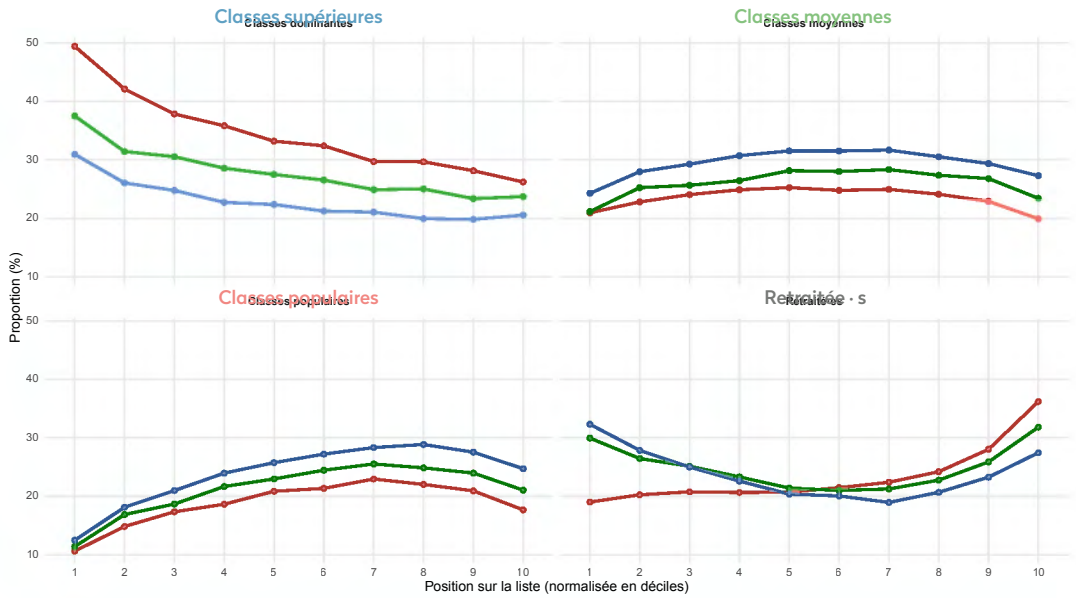

Figure 38 : *Courbes de tendance de chaque classe dans les modélisations du "plafond de verre électoral", par type de commune – Municipales 2020*

Bien choisir sa liste

« Conduire » une liste est donc un acte de pouvoir socio-politique, qui n'a rien de neutre socialement.

Outre la sélection initiale des candidatures, c'est l'ensemble de la mécanique électorale que contrôlent les classes supérieures lorsqu'elles occupent les premières positions d'une liste. Pour permettre une visualisation intuitive de l'Indice de représentation de chaque classe dans chaque commune, nous fournissons sur notre carte de la représentation politique[54] des « jauges de représentation » qui révèlent le niveau de sélection des candidatures au sein d'une même commune et à chaque étape du processus électoral (ces jauges et les IRs pourront par ailleurs être développées sur d'autres périmètres, elles sont pour le moment publiées pour les élections municipales de 2020). Nous pouvons dès lors y lire un processus en « entonnoir » qui distingue plusieurs plafonds de verre et conduit à une faible représentativité chez les élu·es municipales et municipaux.

Pour rappel, l'IR varie de -1 à 1 en fonction du degré de sous-représentation ou sur-représentation et d'éligibilité d'une classe sociale (en fonction de sa part parmi les candidat·es d'élu·es vs son poids dans la population et de leurs positions sur la liste).

- Un IR situé entre -1 et 0 signifie que les membres de la classe sociale considérée sont en situation de sous-représentation dans l'espace politique, tant au regard de leur poids démographique que de leur chance d'être élus.
- Un IR proche de 0 signifie que la représentation est équilibrée au regard du poids démographique et des positionsconditions d'éligibilité.
- Un IR entre 0 et 1 signifie une surreprésentation.

Le **8ème arrondissement de Paris** fait ainsi figure de cas limite. Dans cette circonscription municipale de la capitale, dirigée par Les Républicains (LR). Les classes supérieures y sont déjà largement majoritaires puisqu'elles représentent 43% des habitant·es. Leur sur-représentation est également très importante (IR candidat·es = 0,43). Une fois l'élection passée, les classes moyennes et populaires disparaissent tout simplement de l'arène politique locale (IR = absence) alors qu'elles auraient chacune dû compter environ deux élu·es sur treize au vu de leur poids démographique (respectivement 20% et 16%). Dans un secteur comme Paris centre, dirigé par un maire socialiste et à la démographie semblable au 8ème arrondissement, un cas similaire peut être observé avec la disparition des classes populaires après l'élection, alors qu'elles auraient dû compter environ 3 élu·es.

> OUTRE LA SÉLECTION INITIALE DES CANDIDATURES, C'EST L'ENSEMBLE DE LA MÉCANIQUE ÉLECTORALE QUE CONTRÔLENT LES CLASSES SUPÉRIEURES

Figure 39 : Jauges de représentation dans le 8ème arrondissement de Paris municipales 2020
(La carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org)

[54] *Accessible sur democratiserlapolitique.org*

Dans des territoires bien plus populaires, comme ceux du Nord-Est parisien ou de la Seine Saint Denis, ce processus de sélection se répète sous des formes différentes. Ainsi, à **Bobigny**, c'est la chute spectaculaire de l'IR des classes populaires qui est notable. Celui-ci passe de -0,21 pour les candidat·es de l'ensemble des listes, à -0,25 sur les listes ayant obtenu plus de 5% au 1er tour, à -0,46 après le 2nd tour, dans la composition finale du conseil municipal. Ceci tandis que l'IR classes supérieures et classes moyennes augmente au fil du processus électoral. Dans la ville voisine de **Pantin**, l'IR classes supérieure passe de 0,31 (toutes listes) à 0,33 (listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) à 0,54 au sein du conseil municipal finalement élu.

Dans deux autres territoires non franciliens (dans lesquels habitent et militent des membres de notre collectif), les mêmes logiques se répètent à nouveau.

À **Ambérieu-en-Bugey**, une commune de 14 035 habitant·es de l'Ain dirigée par un maire Horizons, l'IR classes supérieures passe de 0,18 (toutes listes) à 0,25 (listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) à 0,38 (conseil municipal).

Roubaix (100 000 habitants, dans la deuxième couronne métropolitaine lilloise, maire LR) fait enfin figure de cas extrême. Dans cette ville très populaire du Nord de la France, connue pour son histoire complexe de représentation politique (mêlant un fort mouvement ouvrier et notamment socialiste, des luttes urbaines et/ou de l'immigration importantes mais aussi la force d'un patronat paternaliste et des récentes affaires de clientélisme[55]), on assiste à un renversement des rapports de force. Les classes populaires (49% de la population) passent d'une situation de forte sous-représentation au stade de la candidature (IR = -0,26) à ce que nous avons décrit en introduction comme une absentisation quasi-totale au sein du conseil municipal (IR = - 0,45, 2 élu·es seulement contre 22 élu·es attendu·es au vu du poids démographique local des classes populaires). Alors que les classes moyennes stagnent à un niveau équilibré de représentation, les classes supérieures envahissent littéralement le pouvoir politique au fil des étapes du scrutin (au final : 30 élu·es pour environ 4 attendu·es, puisqu'elles ne représentent que 8% de la population locale).

Figure 40 : *Jauges de représentation dans le secteur "**Paris centre**" municipales 2020*

(La carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org)

Figure 41 : *Jauges de représentation à **Bobigny** municipales 2020*

(La carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org)

Figure 42 : *Jauges de représentation à **Pantin** municipales 2020*

(La carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org)

[55] *J. Talpin, La colère des quartiers populaires. Enquête socio-historique à Roubaix, PUF, 2024.*

Cette série d'exemples, pris dans les territoires où nous avons mené nos ateliers de socioanalyse, et qui représentent une variété socio-territoriale révèlent trois constats principaux :

- Les différentes étapes d'un scrutin sont autant d'échelons qui permettent la sélection sociale ou d'obstacles qui empêchent l'accès des classes populaires aux fonctions électives les plus influentes. Ainsi, il s'agit dès le départ de se positionner aux « bonnes » places, au sens cette fois de la « bonne » liste, disposant des moyens et soutiens lui permettant d'atteindre le seuil de 5% des suffrages pour permettre son élection. L'évolution des IRs toutes listes > listes +5% donne ainsi à voir comme cette première étape est sélective. Dit autrement, les listes les mieux installées dans le champ politique local sont également les plus sélectives socialement. Ici, le plafond de verre se situe dans l'inégale distribution des candidatures selon les listes plus ou moins puissantes d'un même territoire.

- Ensuite, il s'agit pour les candidat·es de passer l'étape du second tour. En prenant des exemples de scrutins locaux, nous avons vu que ce moment dit « du bonus majoritaire » (c'est-à-dire le moment où la liste qui gagne l'élection emporte la très grande majorité des sièges) favorise quasi systématiquement les listes les plus dominées par les classes supérieures. Nous le verrons plus tard, si des différences existent entre listes de gauche et de droite, celles-ci sont relativement ténues.

- Enfin, cette logique d'entonnoir concerne tant la gauche que la droite mais aussi tant des communes péri-métropolitaines, urbaines, villes moyennes, péri-urbaines, rurales peu denses, populaires ou bourgeoises, montrant ainsi son caractère systémique.

Figure 43 : *Jauges de représentation à* ***Ambérieu-en-Bugey*** *municipales 2020*

(La carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org)

Figure 44 : *Jauges de représentation à* ***Roubaix*** *municipales 2020*

(La carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org)

Le dernier territoire où nous avons mené nos ateliers de socioanalyse, **Marseille**, nous offre un cas de comparaison intéressant. Dans la deuxième ville de France, où cohabitent des secteurs municipaux forts différents et des inégalités socio-spatiales importantes, nos connaissances locales nous ont permis d'aller plus loin dans l'analyse de ce processus d'entonnoir.

Le 3ème secteur (centre-sud de la ville, figure 45) est celui qui a accueilli les candidatures de plusieurs figures de la vie politique locale, notamment Michèle Rubirola, la maire écologiste élue en 2020. Le journal Marsactu avait pu documenter en 2020 un fait connu des militant·es – sorte de secret de polichinelle du fonctionnement d'une élection – quels que soient leurs partis ou villes : lors de la « fusion » des listes, celles-ci peuvent aboutir à un ensemble tout à fait différent de candidatures que celui présenté au premier tour. La « fusion » incarne ce moment de bascule entre les deux tours d'un scrutin, lorsque plusieurs listes peuvent s'allier, en présentant ainsi une nouvelle liste commune avec un ordonnancement des candidatures également renouvelé. Ces négociations, dans l'article de Marsactu, prennent alors à première vue l'allure de « simples » tractations entre partis. Pourtant, en passant d'un IR candidat·es de classes supérieures de 0,35 (toutes listes) à un IR élu·es de 0,62, le 3ème secteur de Marseille se révèle également un cas extrême de reclassement inégalitaire des candidatures lors des fusions de second tour et de déplacement du plafond de verre.

Enfin, le **8ème secteur** de Marseille (littoral Nord, figure 46) offre un cas particulier et inverse de ceux présentés jusqu'alors. Ce territoire très populaire (46% de classes populaires contre 6% de classes supérieures) n'échappe pas à la sur-représentation des classes supérieures (8 élu·es pour 2 attendu·es) mais cette fois, l'IR classes populaires augmente au fil des étapes du scrutin jusqu'à atteindre un niveau d'équilibre (passant de -0,15 à -0,01). Bien sûr, cela ne dit rien de la répartition in fine des rôles attribués à chacun·e (un·e élu·e expliquait par exemple lors de l'un de nos ateliers qu'elle s'était vu confier une délégation municipale puis retirer tout pouvoir sur celle-ci, jusqu'au droit de signature d'arrêtés municipaux la concernant). Nous pouvons cependant émettre ici l'hypothèse que l'histoire puissante du mouvement des quartiers populaires dans ce territoire (par exemple : les mobilisations après la mort d'Ibrahim Ali en 1995 – dont notre co-chercheur Soly Mbaé a été partie prenante) participe à créer ces conditions qui leurs sont favorables, mais également l'histoire des relations clientélaires à Marseille, qui a paradoxalement permis une cooptation structurelles de personnes issues de classes populaires au sein du champ politique local*. Il faut ainsi noter. La présence de nombreux·ses représentant·es politiques de premier plan et issu·es des classes et quartiers populaires[57] ont permis des négociations plus favorables aux classes populaires au fil du scrutin. Ainsi, ce cas rare et atypique, prouve-t-il que des effets de freinage de l'éviction des classes populaires peuvent être observés, dès lors que l'histoire sociale d'un territoire se transcrit en faveur des classes populaires dans la distribution du pouvoir au sein des listes.

Figure 45 : *Jauges de représentation à dans le 3ème secteur de* ***Marseille*** *(4ème et 5ème arrondissements) municipales 2020*

(La carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org)

Figure 46 : *Jauges de représentation à dans le 8ème secteur de* ***Marseille*** *(15ème et 16ème arrondissements) municipales 2020*

(La carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org)

[56] *J-M Leforestier, Municipales à Marseille : petites histoires de listes de second tour, Marsactu, 2020*

[57] *Les trois principales listes de 2020 mettaient ainsi en avant des têtes de listes issues des classes ou quartiers populaires : Jean Marc Coppola, ancien cheminot, et Lydia Frentzel, fonctionnaire catégorie C et membre de dlp· (Printemps Marseillais) ; Moussa Maaskri, comédien issu d'un quartier populaire (LR) ; Samia Ghali, sénatrice elle aussi issue de ces quartiers (DVG). Sébastien Delogu, ancien taxi et issu de ces quartiers, est ensuite devenu député insoumis du même territoire.*

** C. Mattina, Clientélismes urbains, Presses de Science Po, 2016.*

3.5 Les partis politiques : presque tous les mêmes, mais chacun à leur manière

Étudier ou non les partis dans une démarche transpartisane ?

Le constat est indubitable : les têtes de listes incarnent les places stratégiques pour le contrôle de l'organisation d'une liste et donc de l'éligibilité de chacune des classes sociales. Généralement, ces premiers postes électifs sont occupés par des membres issus des classes supérieures.

Toutefois, il semble indispensable d'exposer également le rôle des partis politiques auxquels revient le devoir constitutionnel[58] d'organiser la compétition politique en vue de l'expression pluraliste du suffrage des citoyen·nes. Dans une lecture extensive du texte, ces derniers s'engagent à respecter les "principes de la souveraineté nationale" et son corollaire : la représentation politique, notamment la parité de genre. De par cette position pivot, mais aussi parce qu'ils sont l'un des nœuds de la concentration du pouvoir par les classes supérieures, la réforme des partis politiques est un enjeu central pour la mise en œuvre de la parité sociale.

Une rapide observation le démontre : parmi l'ensemble des candidatures[59] de gauche, tous scrutins confondus depuis 2002 hors divers gauche et dans les partis, la part des classes populaires est de 29 %. En revanche, lorsqu'on se focalise sur les candidatures affiliées aux principaux partis politiques de gauche (PS, EELV, PCF, LFI-PG, PRG etc.), cette part tombe à 23 %. A droite, nous constatons le même phénomène, avec un passage de 25 % à 18 % (UMP-LR, Horizons, CPNT…). Quelle que soit leur couleur politique, les partis fonctionnent donc comme un accélérateur de la sélection sociale.

L'objet de cette dernière sous-partie n'est pas de distribuer les bons et mauvais points. De par notre démarche transpartisane, nous avons choisi dès le début de cette recherche de ne pas concentrer notre attention sur la concurrence inter-partisane mais bien sur un système politique et sur les rapports de classe qui en sont l'un des moteurs. Ce choix est tout autant un postulat qu'une hypothèse : nous considérons que la parité sociale implique une transformation systémique et ne voulons pas en faire une affaire boutiquière ; nous faisions ainsi l'hypothèse que les inégalités sociales en politique dépassent les grands clivages politiques. La présente explication de texte est également une forme d'avertissement : il s'agira qu'à la suite de ce rapport, la question de la parité sociale soit bel et bien saisie et travaillée par l'ensemble des partis. En aucun cas nous souhaitons qu'il engendre des effets d'annonce, tant le problème est profond et systémique. Il concerne ainsi la pluralité des partis et nécessite des coopérations transpartisanes et hors partisanes.

LA RÉFORME DES PARTIS POLITIQUES EST UN ENJEU CENTRAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PARITÉ SOCIALE

Dire cela ne revient évidemment pas à nier l'existence des partis mais pointer leur appartenance et leur contribution commune à un champ, à ses rapports de forces sociaux, à la définition et au maintien de ses règles. Pour autant, les partis politiques ne sont pas dénués d'histoire sociale et ne partagent pas les mêmes idées quant à la question démocratique. Ainsi, après avoir comparé les dynamiques de la mal représentation par grands "blocs politiques" et avoir constaté leurs similarités, nous focaliserons notre attention sur le Rassemblement National. En effet, ce parti n'est pas et ne sera jamais "comme les autres" : son projet consiste notamment à s'appuyer sur une rhétorique raciste fondée sur la "préférence nationale", c'est-à-dire sur l'exclusion d'une grande part des classes populaires de notre société, ou encore le démantèlement des syndicats, qui restent aujourd'hui la principale forme d'organisation des classes populaires. Malgré sa communication "populaire", le RN est donc un obstacle majeur à la mise en œuvre de toute forme de représentation populaire. Nous avons perçu la nécessité de lui porter une attention particulière en vue de dévoiler ce que cache son changement d'image.

Dans un dernier temps, car la situation n'est pas immuable et que des bastions d'histoires sociales et politiques existent encore, des variations quant à la représentation sociale sont très clairement observables et suivent le clivage gauche-droite.

[58] *"Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1er dans les conditions déterminées par la loi. La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation." (Article 4 de la Constitution de 1958)*

[59] *Calcul réalisé à partir des données concernant les 1 060 938 individus uniques à propos desquelles nous disposons de l'information "nuance politique" ou "rattachement politique".*

Les dynamiques des inégalités sociales en politique dépassent le clivage droite-gauche

Afin d'étudier de façon stable dans le temps le stock global des candidat·es et élu·es de notre base de données et limiter les effets de la recomposition politique, nous avons choisi de répartir les organisations partisanes en trois grands "blocs" : bloc des gauches, bloc libéral-conservateur et bloc nationaliste.

En effet, en 23 ans, les changements de périmètres de coalitions entre gauche modérée et gauche radicale, l'arrivée du macronisme et la montée de l'extrême-droite ont grandement fait varier ce que nous identifions historiquement comme "gauche", "droite", "centre" etc. Parce que notre recherche est faite pour influer sur le futur, nous avons donc choisi de partir du présent, des coalitions politiques actuelles au Parlement, lesquelles sont suffisamment englobantes et, pour le moment, peu poreuses les unes vis-à-vis des autres :

- le bloc des gauches regroupe le périmètre du Nouveau Front Populaire (NFP) et des dissidents de gauche au NFP : extrême-gauche, Parti Communiste Français, Front De Gauche, La France Insoumise, Europe-Ecologie les Verts, Parti Socialiste, Parti Radical de Gauche, Divers Gauche etc. (et leurs anciens noms)

- le bloc libéral-conservateur* regroupe le périmètre du soutien à l'actuel gouvernement, officiel ou tacite : Mouvement Démocrate, Renaissance, Union des Démocrates et Indépendants, Les Républicains, Horizons, Divers Droite, Chasse Pêche Nature et Traditions etc. (et leurs anciens noms)

- le bloc nationaliste regroupe les soutiens au RN aux dernières présidentielles et législatives et les autres groupes d'extrême-droite : Rassemblement National, Union des Droites pour la République, Debout la France, Reconquête, divers petits groupes ultra-nationalistes etc. (et leurs anciens noms)

Les autres listes et candidatures (par exemple : les régionalistes ou les candidatures Gilets Jaunes) sont classées en "autres". Au besoin et pour affiner certaines observations, nous avons également utilisé une classification en 8 sous blocs (Extrême-gauche, Gauche radicale, Gauche modérée, Centre, Droite, Droite radicale, Extrême-droite, Autres).[56]

La lecture de ces données nous renseigne en premier lieu sur la constante sur-représentation des classes supérieures dès le stade de la candidature, dans les trois blocs. Celle-ci prend cependant des dimensions très variables. Le bloc libéral-conservateur affiche une sur-représentation quasiment triple (31,9%) par rapport à la moyenne du recensement sur la période étudiée, tandis que le bloc nationaliste affiche un chiffre relativement modéré. Les classes moyennes, elles, sont représentées de façon équilibrée. Les classes populaires ne semblent à ce stade être représentées de façon équilibrée qu'au sein du bloc nationaliste (33,4%). A l'entrée dans le champ politique donc, nous ne sommes pas surpris·es : le bloc nationaliste recrute très largement - ceci faisant écho à ses difficultés à finaliser des listes complètes, un sujet déjà documenté dans la presse - tandis que les blocs des gauches et libéral-conservateur sont plus sélectifs dès l'entrée, au détriment des classes populaires. Le clivage gauche-droite se révèle lui pertinent, tant au niveau de la représentation des classes supérieures (26,7% vs 31,9%) que des classes populaires ((28,3% vs 24,1%), indiquant une sociologie différente des bases sociales des deux blocs.

LE CLIVAGE GAUCHE-DROITE SE RÉVÈLE PERTINENT, TANT AU NIVEAU DE LA REPRÉSENTATION DES CLASSES SUPÉRIEURES QUE DES CLASSES POPULAIRES (CE QUI NOUS PERMET DE DIFFÉRENCIER) LES BASES SOCIALES DES DEUX BLOCS

[56] *Le détail de ces classifications est disponible en note méthodologique sur notre site internet. Notons ici qu'aucune convention sur le sujet n'existe en science politique et que d'autres alternatives existent en fonction des besoins de telle ou telle recherche.*

* *Bruno Amable, Stefano Palombarini, L'illusion du bloc bourgeois. Alliances sociales et avenir du modèle français, Paris, Raisons d'agir, 2017*

Classes (C16)	Bloc des gauches	Bloc libéral-conservateur	Bloc nationaliste	Population générale
		Classes supérieures		(moyenne des recensements 2006 & 2021)
Indépendantes	1,3	3,8	2,8	0,47
Libérales	4,0	6,5	4,2	1,32
Secteur public	12,2	7,7	3,9	4,13
Secteur privé	9,2	13,9	6,9	6,49
Total classes supérieures	**26,7**	**31,9**	**17,8**	**12,40**
		Classes moyennes		
Indépendantes	4,4	8,9	8,6	4,77
Secteur public	12,3	7,4	4,5	7,03
Secteur privé	5,3	5,3	5,0	9,99
Total classes moyennes	**22,1**	**21,6**	**18,2**	**21,79**
		Classes populaires		
Secteur public	9,4	6,8	6,3	7,16
Secteur privé	18,8	17,4	27,1	27,55
Total classes populaires	**28,3**	**24,1**	**33,4**	**34,71**
		Retraité·es		
Retraité·es	**22,9**	**22,4**	**30,7**	**31,09**

Tableau 6 : *Part de chaque classe sociale (C16 simplifié) parmi l'ensemble des candidat·es (hors suppléant·es) depuis 2002, par bloc politique (B3)*

Note :

- *Effectifs : 1 056 772 personnes étiquetées politiquement au sein du RNE (variable "rattachement politique" renseignée au moins une fois lors d'une candidature)*
- *"Inactif·ves" et "autres", non catégorisé·es en C16 : 278 764 personnes*
- *Effectifs renseignés hors suppléant·es*

Si la part des bases sociales sélectionnées pour être candidat·es donne à voir des sociologies très distinctes tendant à ressembler à ce que revendique chaque bloc, cela n'est absolument pas le cas dès lors que l'on s'intéresse aux élu·es. Le tableau 7 donne ainsi à voir une répartition par classes au sein de chaque bloc très similaire. La sur-représentation des classes supérieures devient alors très forte et transversale, à l'instar de la sous-représentation des classes populaires et de l'équilibre de représentation des classes moyennes. Des différences entre blocs subsistent mais sont toutefois ténues (3,9 pts au maximum). Le bloc libéral-conservateur conserve une sociologie plus favorable aux classes supérieures tandis que les blocs des gauches et nationalistes se ressemblent très fortement. Ainsi, si le bloc nationaliste revendique être le "parti du peuple", une lecture en effectifs nous apprend qu'il n'a permis qu'à 695 personnes de classes populaires d'être élu·es depuis 2002, selon les recensement du RNE.

Élu·es	Bloc des gauches		Bloc libéral-conservateur		Bloc nationaliste		Population générale (moyenne des recensements 2006 & 2021)
Classes	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	
Supérieures	**29,1**	35 544	**32,3**	51 130	**29,7**	834	12,40
Moyennes	**22,7**	27 700	**22,0**	34 740	**20,9**	587	21,79
Populaires	**23,2**	28 277	**20,9**	33 073	**24,8**	695	34,71
Retraité·es	**25,1**	30 603	**24,8**	39 143	**24,6**	690	31,09
Total	**100**	**122 124**	**100**	**158 086**	**100**	**2 806**	
Autres et inactif·ves		28 688		36 475		944	

Tableau 7 : *Part de chaque classe sociale (C4) parmi l'ensemble des élu·es depuis 2002, par bloc politique (B3)*

Note : *Effectif total (dont bloc "autres") : 429 298*

Si de telles différences entre l'entrée en candidature et l'élection sont possibles, c'est qu'une nouvelle fois, la puissance sélective du système politique fait son œuvre et s'adapte aux situations. Nous apprenons donc ici que la force d'éviction des classes populaires que nous avons étudiée dans ce rapport est transversale à l'ensemble du champ politique. Sans situation contraire et étudiée sur un temps relativement long, elle apparaît donc comme systémique et non comme l'œuvre d'un bloc en particulier. Elle vient même jouer un rôle de "rattrapage" de situation apparemment non voulue de bonne représentation des classes populaires au sein du bloc nationaliste. Le ratio candidat·es/élu·es du bloc nationalistes chez les classes supérieures atteint ainsi 1,67 tandis que le même ratio chez les classes populaires atteint 0,74. Le bloc libéral-conversateur offre lui des ratio plus proches de 1, du fait qu'il soit plus sélectif dès l'entrée en candidature. Ainsi, si les chemins empruntés sont différents, les résultats sont semblables. Tout se passe comme si les systèmes politiques internes à chaque bloc étaient prévus ad hoc pour corriger des situations potentielles d'égalité dans l'accès à la vie politique.

Classes	Bloc des gauches	Bloc libéral-conservateur	Bloc nationaliste
Supérieures	1,09	1,01	1,67
Moyennes	1,03	1,02	1,15
Populaires	0,82	0,87	0,74
Retraité·es	1,09	1,11	0,80

Tableau 8 : *Ratio candidat·es/élu·es par bloc politique (B3) sur l'ensemble de la période (2002-2024)*

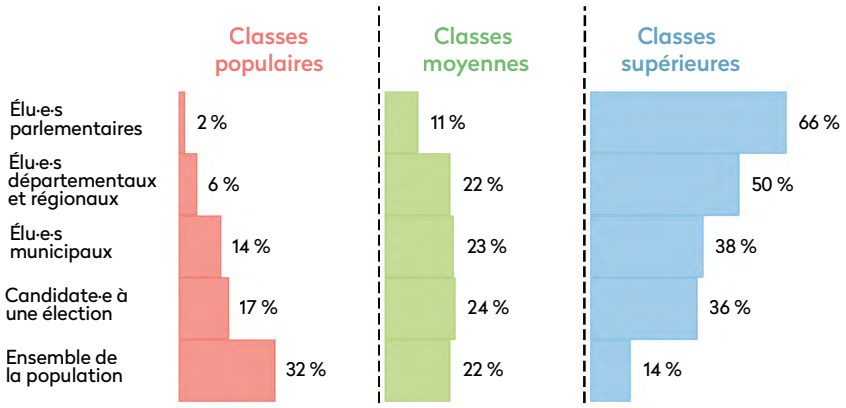

Figure 47 : *L'escalier du pouvoir du bloc libéral-conservateur, pour les derniers scrutins**

La visualisation de notre périlleux escalier du pouvoir selon les blocs (ici : pour les derniers scrutins de chaque type d'élection) continue de nous renseigner sur cette systémie ainsi que sur certaines variations gauche/droite, en allant cette fois distinguer les différents niveaux de la hiérarchie du pouvoir. Le bloc de gauche (figure 48) est moins défavorable que le bloc libéral-conservateur (figure 47) aux classes populaires pour ce qui concerne les élections locales et régionales tandis que ce dernier atteint des niveaux de sur-représentation des classes supérieures moins extrêmes aux élections nationales. Si des nuances sont notables dans la répartition des échelles de pouvoir entre classes sociales, les tendances restent visuellement quasi identiques.

Pour comprendre la force du système de sélection interne à chaque bloc, nous pouvons répéter une opération similaire à celle que nous avons présentée en tableau 4 (sous-partie 2.5 sur l'escalier du pouvoir global). Celle-ci consiste à comparer les niveaux de sur-représentation pour chaque classe (ratio entre la part parmi les parlementaires et la part parmi les candidat·es de chacune des classes sociales - que nous considérons comme la population de base de celles et ceux engagé·es électoralement) entre eux. Ainsi, le tableau 10 nous apprend-il que dans le bloc libéral-conservateur, les classes supérieures sont près de 16 fois plus sur-représentées que les classes populaires parmi les parlementaires par rapport à leurs poids respectifs parmi les candidat·es. Dans le bloc de gauche, elles le sont près de 10 fois plus, une différence notable. Ces chiffres révèlent alors la puissance des systèmes de sélection internes qui, au-delà de différences notamment issues du recrutement et de la sélection "à l'entrée", permettent d'organiser la meilleure représentation des classes supérieures.

Nous verrons dans l'avant-dernière sous-partie que le bloc nationaliste n'échappe pas à la règle.

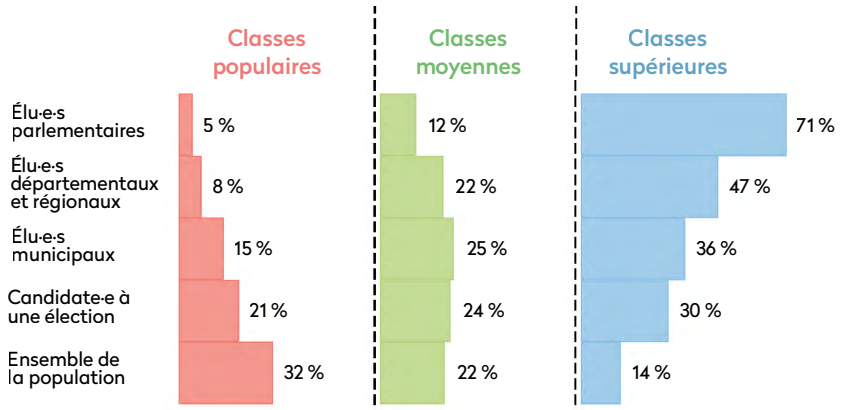

Figure 48 : *L'lescalier du pouvoir du bloc des gauches,, pour les derniers scrutins**

Figure 49 : *Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 pour* ***le bloc des gauches*** *(France entière – listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages)*

Figure 50 : *Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 pour* ***le bloc libéral-conservateur*** *(France entière – listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages)*

Enfin, la visualisation des plafonds de verres par bloc (figures 49 et 50) termine de nous renseigner sur la constance des dynamiques de sélection au sein des listes aux municipales. Ici, les blocs des gauches et libéral-conservateur présentent des tendances strictement identiques. Si, assez logiquement, des différences socio-démographiques internes sont notables (les classes supérieures étant plus nombreuses parmi les candidat·es dans le bloc libéral-conservateur, les courbes y sont plus éloignées les unes des autres que dans le bloc des gauches), les tendances sont quasiment identiques. Nous retrouvons dès lors les formes des courbes décrites précédemment permettant de visualiser graphiquement le plafond de verre : ascendante et exponentielle ? entre les 3ème et 4ème déciles pour les classes supérieures, en cloche pour les classes populaires et moyennes. Le plafond de verre social des listes aux municipales de 2020 s'organise donc selon des logiques identiques chez les libéraux-conservateurs ou au sein des gauches, avec toutefois des différences de seuil.

	Bloc des gauches		Bloc libéral-conservateur		Bloc nationaliste	
Classes	Populaires	Supérieures	Populaires	Supérieures	Populaires	Supérieures
Parlementaires	5%	71%	2%	66%	11%	61%
Candidat·es à toutes les élections	21%	30%	17%	36%	30%	15%
Ratio parlementaires / candidat·es	0,24	2,37	0,12	1,83	0,37	4,07
Coefficient de sur-représentation relative CSUP/CPOP (ratio CSUP/ratio CPOP)	9,94		15,58		11,09	

Tableau 9 : *Sur-représentation (candidat·es/parlementaires) relative entre classes supérieures et populaires, dans les blocs des gauches, libéral-conservateur et nationaliste (derniers scrutins)*

L'arnaque RN se dévoile

Regardons enfin les observations que nous pouvons faire quant au bloc nationaliste et plus précisément à propos du RN.

Ici encore, l'escalier du pouvoir du RN (figure 51) suit les mêmes tendances globales et visuelles que celles des blocs des gauches et libéral-conservateur. Les escaliers des classes populaires et supérieures sont inversées, tandis que celui des classes moyennes est bombé au niveau intermédiaire du pouvoir. La part plus importante qu'ailleurs de classes populaires au parlement (11%, comme dans le groupe LFI-NFP) se révèle être un trompe l'œil. En effet, si le RN recrute socialement plus largement à l'entrée dans le champ (les candidatures), sa force de sélection interne se révèle également très puissante. Ainsi le tableau 9 nous donne à voir qu'au sein du parti à la flamme, les classes supérieures sont 11 fois plus sélectionnées que les classes populaires pour aller jusqu'au niveau parlementaire, ce par rapport à leurs poids respectifs parmi l'ensemble des candidat·es, soit une puissance de sélection plus forte qu'au sein du bloc des gauches.

AU SEIN DU PARTI À LA FLAMME, LES CLASSES SUPÉRIEURES SONT 11 FOIS PLUS SÉLECTIONNÉES QUE LES CLASSES POPULAIRES POUR ALLER JUSQU'AU NIVEAU PARLEMENTAIRE

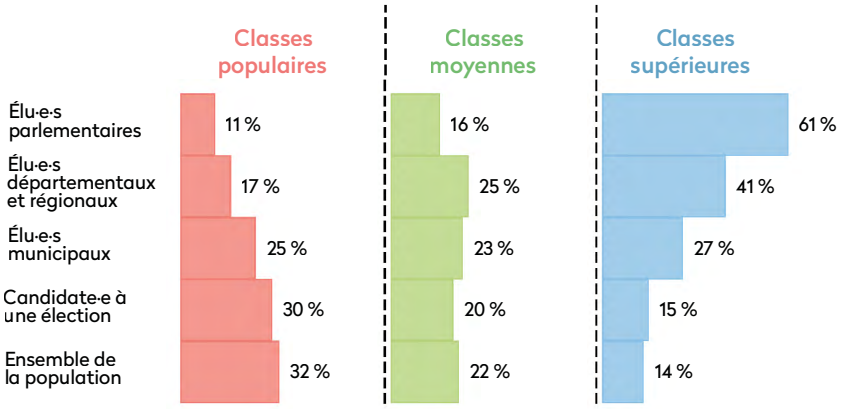

Figure 51 : *L'escalier du pouvoir du* ***Rassemblement National****, pour les derniers scrutins**

La visualisation du plafond de verre au sein du bloc nationaliste mérite une attention particulière. Si, en apparence, les courbes de tendance semblent plus favorables aux classes populaires (leur courbe est plus haute sur le graphique), elles font également effet de trompe l'œil. En effet, jusqu'aujourd'hui, le bloc nationaliste n'a conquis que très rarement des communes et ne fait élire généralement que quelques élu·es d'opposition municipale, qui sont donc positionné·es dans les premiers déciles de leurs listes, lesquels affichent ici encore une sur-représentation des classes supérieures et une sous-représentation des classes populaires. Au regard des chiffres présentés dans le tableau 7 (29,7% de classes supérieures élues contre 24,8% de

classes populaires), on peut également faire l'hypothèse que cette tendance à ce que les classes supérieures obtiennent des "meilleures" places doit se renforcer dans des situations "gagnables".

C'est finalement la tendance que suivent les courbes qui nous intéresse prioritairement puisque, nous l'avons vu, c'est cette modélisation qui nous permet de mieux comprendre comment fonctionne un système interne de sélection. Ici encore, le bloc nationaliste fonctionne comme les autres blocs - même si son point de départ est plus "populaire" : la représentation des classes supérieures s'accélère à mesure que l'on s'approche des positions éligibles tandis que celle des classes populaires suit une courbe en cloche. La courbe représentant les classes moyennes suit quant à elle une trajectoire plus linéaire.

En observant ces tendances par taille de ville figure 53, (nous avons choisi cette catégorisation afin de pouvoir agglomérer un plus grand nombre de données, le modèle du plafond de verre donnant ainsi des résultats plus clairs), on identifie là encore que le RN suit les logiques inhérentes à l'ensemble du champ politique : la sur-représentation des classes supérieures est de plus en plus forte à l'approche des centres urbains.

LE BLOC NATIONALISTE FONCTIONNE COMME LES AUTRES BLOCS : LA REPRÉSENTATION DES CLASSES SUPÉRIEURES S'ACCÉLÈRE À MESURE QUE L'ON S'APPROCHE DES POSITIONS ÉLIGIBLES

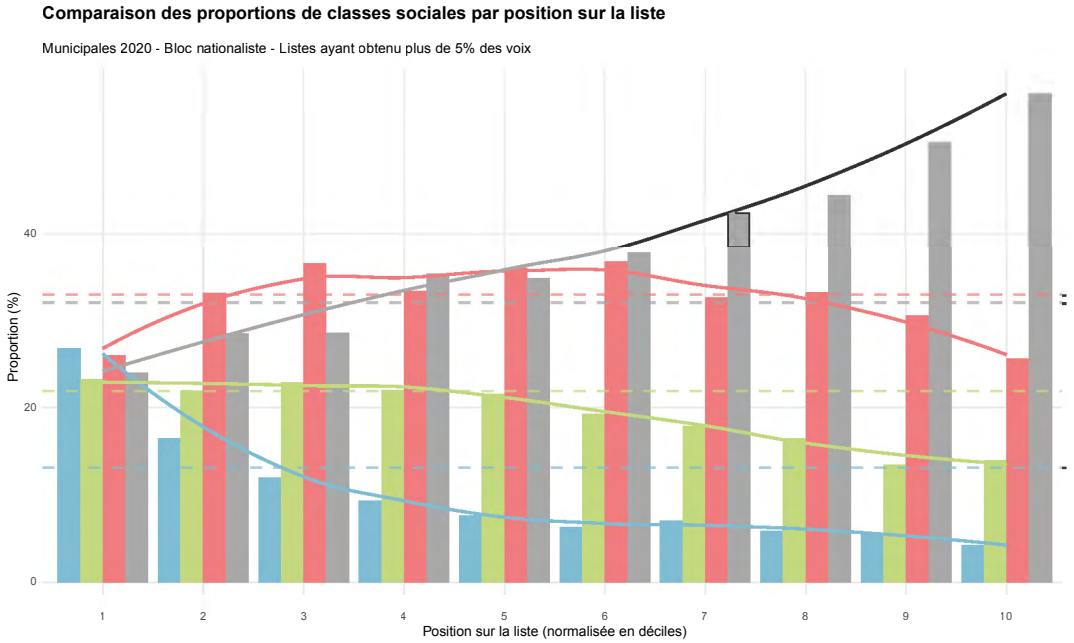

Figure 52 : *Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 pour* ***le bloc nationaliste*** *(France entière – listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages)*

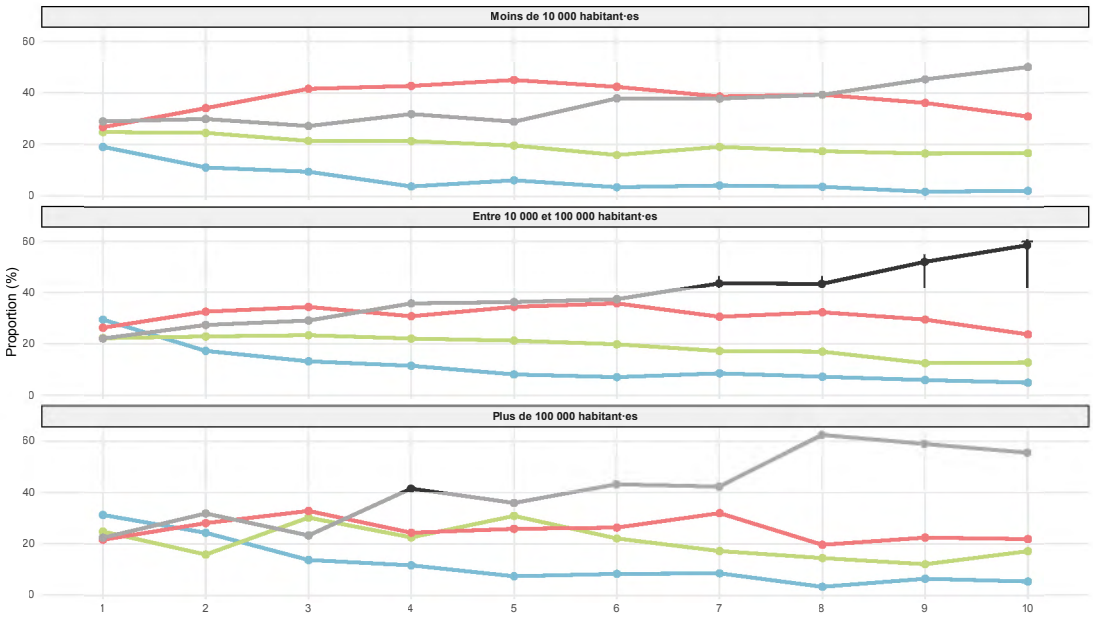

Figure 53 : *Courbes de tendance de chaque classe dans les modélisations du "plafond de verre électoral" pour le bloc nationaliste, par taille de commune*

L'aspect relativement saccadé des courbes de tendance du plafond de verre révèle qu'en l'absence d'effectifs suffisamment importants à étudier, les tendances à l'œuvre subissent encore des variations visibles. En effet, que ce soit dans le temps ou à l'instant t, à l'échelle du bloc nationaliste ou du seul RN, l'extrême-droite est un bloc politique encore très faible en termes d'élu·es. Ce n'est que depuis les derniers scrutins que le RN remporte des positions importantes de pouvoir. Cette remarque est importante car elle nous permet de poser pour finir l'hypothèse qu'à l'approche du pouvoir, le parti d'extrême-droite réorganise et renforce son système de sélection interne à mesure qu'il gagne des positions de pouvoir. En effet, nous allons voir que le RN se normalise socialement, avec une entrée plus massive (et les portes ouvertes) de classes supérieures qui y voient un canal d'accès vers le pouvoir politique - ce qui n'était pas le cas avant. Ainsi, le tableau 10 nous permet de comparer la part de candidat·es investi·es aux élections législatives sous l'étiquette FN en 2012 et sous l'étiquette RN en 2024. Au-delà du changement de nom, le changement sociologique est fulgurant : en 2024, 45% des candidat·es investi·es appartenaient aux classes supérieures, contre 30% en 2012, soit 1,5 fois plus. Si la tendance à l'embourgeoisement des investitures aux législatives est globale, tous segments politiques confondus, sa fulgurance au RN est sans commune mesure. Aux européennes, cette tendance est encore plus lourde avec deux fois plus de classes supérieures investies en 2024 qu'en 2009 (68% vs 24%).

SI LA TENDANCE À L'EMBOURGEOISEMENT DES INVESTITURES AUX LÉGISLATIVES EST GLOBALE, TOUS SEGMENTS POLITIQUES CONFONDUS, SA FULGURANCE AU RN EST SANS COMMUNE MESURE.

		Classes supérieures	Classes moyennes	Classes populaires	Retraité·es
Extrême-droite	2012	33,66	16,10	22,64	27,60
	2024	44,76	23,39	14,18	17,67
dont : Rassemblement National	**2012**	30,12%	16,80%	25,68%	27,41%
	2024	44,88%	22,00%	17,65%	15,47%
Droite	2012	66,02	12,74	7,12	14,12
	2024	65,19	14,77	7,59	12,45
Centre (Modem, LREM...)	2012	62,73	19,04	8,42	9,82
	2024	69,34	14,98	4,18	11,50
Gauche modérée (PS, EELV...)	2012	56,74	19,06	7,91	16,28
Gauche radicale (Front de Gauche)	2012	21,25	23,75	27,50	27,50
Nouveau Front Populaire	2024	62,64	18,84	9,02	9,50

Tableau 10 : *Comparaison de la part de chaque classe sociale parmi les candidat·es aux législatives de 2012 et 2024 : Rassemblement National et autres blocs politiques*

Nous le voyons donc, le RN est animé par des dynamiques internes strictement identiques à celles des autres blocs politiques, quand bien même un "effet de parti" peut être identifié mais qui relève plutôt de la conjoncture (faible pouvoir, difficultés de recrutement et d'implantation territoriale...) que de logiques qui le différencieraient. Au fur et à mesure qu'il s'approche du pouvoir, il se normalise socialement, même si son projet politique en fait un parti qui ne sera jamais comme les autres. L' "arnaque RN" est donc à la fois un sujet à dévoiler publiquement mais aussi une leçon sociologique importante dans ce rapport : les règles sociales du champ politique s'appliquent - pour le moment - à tout parti politique aspirant à y devenir dominant.

L' "ARNAQUE RN" EST À LA FOIS UN SUJET À DÉVOILER PUBLIQUEMENT MAIS AUSSI UNE LEÇON SOCIOLOGIQUE IMPORTANTE

	2009	2024
Classes supérieures	34,17	68,35
Classes moyennes	26,67	11,39
Classes populaires	12,50	11,39
Retraité·es	26,67	8,86

Tableau 11 : *Comparaison de la part de chaque classe sociale parmi les candidat·es du Rassemblement National aux européennes de 2009 et 2024*

Les « bastions » : des effets de l'histoire sociale et politique ?

Si les logiques du champ politique s'appliquent à l'ensemble des territoires, cela n'est pas sans variations. L'étude des "bastions politiques" nous offre pour finir un nouveau regard.

Bruno Jérôme et Véronique Jérôme-Speziari[57] ont proposé ce concept pour décrire les trajectoires politiques de 236 communes de plus de 30 000 habitants lors des six élections municipales françaises de 1983 à 2014, selon une typologie de sept catégories de municipalités : gauche stable, gauche quasi stable, gauche instable, villes instables, droite stable, droite quasi stable, droite instable. Ainsi, ils en concluent que 67% des communes concernées par leur étude donnent à voir une relative stabilité politique, indépendante des changements politiques nationaux. Leur modèle permet également de comprendre la force de variables politiques, socio-économiques (la catégorie socio-professionnelle notamment) et urbaines pour rendre compte de leur relative homogénéité et identifier trois grands blocs stables : les villes communistes, les villes de gauche non communistes, les villes de droite. A la suite de ce travail, Figdata a complété lesdites données des auteur·ices et nous permet d'identifier la trajectoire politique des 685 plus grandes villes de France[58].

A partir de ce travail, nous pouvons comprendre la complexité des histoires sociales, économiques et politiques qui ont déterminé l'orientation politique des communes recensées sur ces dernières décennies. Nous avons donc fait ici l'hypothèse que des tendances similaires peuvent être observées lors de l'étude de la représentation politique, en projetant l'indice de représentation de chaque classe dans ces différents blocs de communes. En ne conservant que les bastions les plus stables (PCF, PS, droite), nous pouvons ainsi observer comment l'ensemble des champs politiques locaux de ces bastions sont encore traversés par des logiques et histoires communes. Ainsi, nous avons projeté les IRs "candidat·es" (qui incluent l'ensemble des listes qui se sont présentées ayant obtenu plus de +5% des suffrages) de chaque classe sociale dans les graphiques de dispersion en points suivants (figures 54, 55 et 56).

Même si les classes supérieures restent sur-représentées dans la totalité des communes étudiées, le clivage gauche-droite opère dans le sens d'un freinage de leur sur-représentation dans les bastions PS et encore plus nettement dans les bastions PCF (0,06 pts de différences entre les médianes PCF et droite, figure 54). Cet effet de freinage ne se fait pas pour autant au profit des classes populaires. Ainsi que nous l'avons noté précédemment, les classes moyennes jouent un rôle ambigu, déjà noté par Julian Mischi dans ses travaux sur l'histoire du communisme, où ces dernières jouent seules le rôle de représentation et de porteuses de l'héritages des classes historiquement affiliées au communisme (la remarque vaut ici également pour les bastions socialistes). La figure 55 nous indique alors que la médiane de l'IR des classes moyennes est plus forte dans les bastions PCF que dans les bastions de droite (avec une différence plus faible cette fois ci : de 0,3 pts), tandis que l'IR des classes populaires est paradoxalement plus fort dans les bastions de droite (différence de 0,3 pts avec les bastions PS et PCF, notons qu'elles sont dans tous les cas fortement sous-représentées).

MÊME SI LES CLASSES SUPÉRIEURES RESTENT SUR-REPRÉSENTÉES DANS LA TOTALITÉ DES COMMUNES ÉTUDIÉES, LE CLIVAGE GAUCHE-DROITE OPÈRE UN FREINAGE DE LEUR SUR-REPRÉSENTATION DANS LES BASTIONS PS ET ENCORE PLUS NETTEMENT DANS LES BASTIONS PCF

Ainsi, les logiques à l'œuvre qui sont les plus fortement visibles sont celles de la sur-représentation des classes supérieures, qui se trouve être freinées dans des communes marquées par l'histoire sociale et politique de la gauche, et encore plus fortement du communisme. Les représentations des classes moyennes et populaires subissent pour leur part des variations moins fortes, du fait de leur faibles effectifs et de la domination qu'elles subissent.

[57] *Voir les chapitres 4 et 5 de R.Nadeau, M.Foucault, B.Jérôme et V. Jérôme-Speziari, Villes de gauche, villes de droite, Presses de Science Po, 2018*
[58] *M. Coussin et N. Mondon pour Fig Data, Votre ville est-elle un bastion de la droite ou de la gauche ?, Le Figaro, 2019*

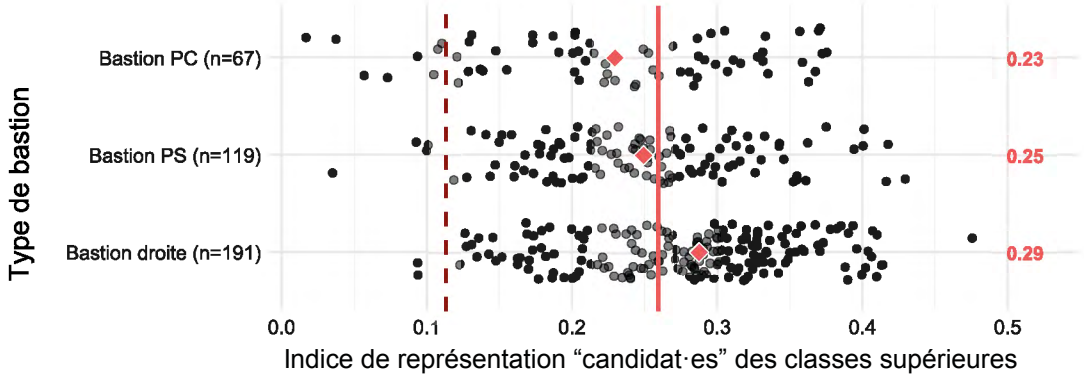

Figure 54 *: Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes supérieures selon les bastions politiques.*

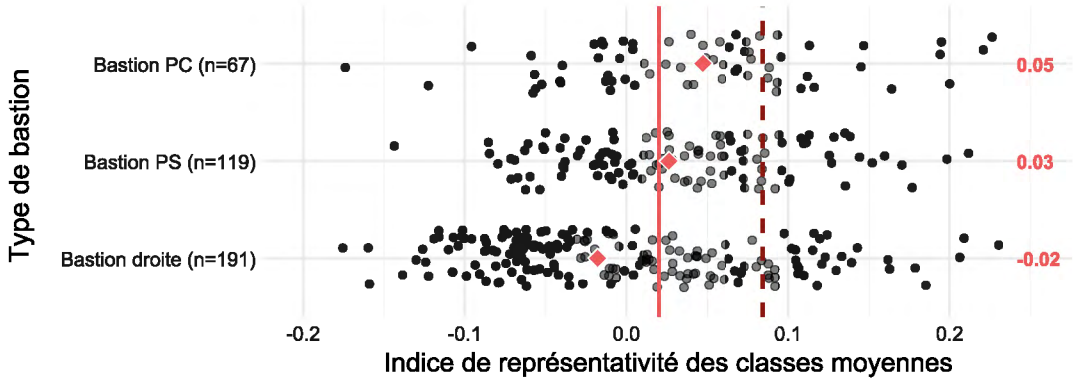

Figure 55 *: Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes moyennes selon les bastions politiques.*

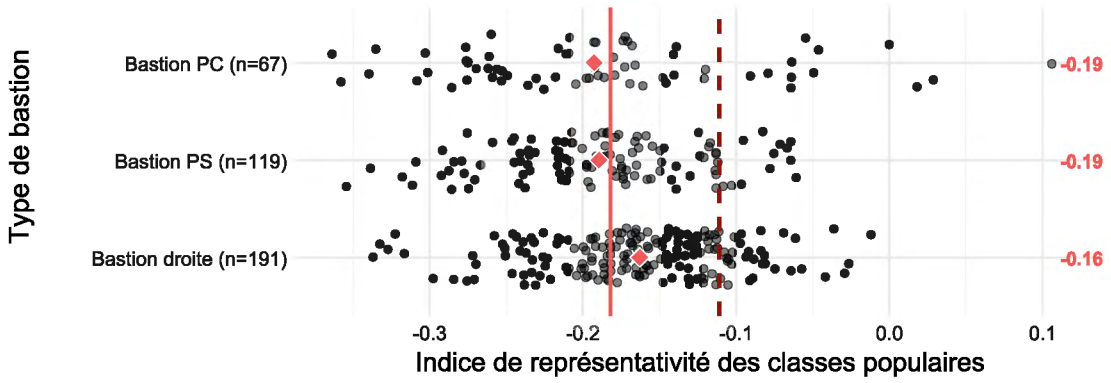

Figure 56 *: Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes populaires selon les bastions politiques.*

Une visualisation en carte de l'IR "candidat·es" des classes supérieures selon les trois grands blocs de bastions nous offre enfin de nouveaux renseignements.

S'il est difficile à ce stade d'expliquer les variations entre les zones régionales , nous pouvons tout de même émettre quelques observations :

- quelque soit le type de bastion, on observe une sur-représentation faible voir très faible des classes supérieures dans le Nord et le Nord Est de la France, ainsi que dans la vallée du Rhône, indice de la force d'une histoire territoriale et populaire encore présente, qui permet la limitation du pouvoir des classes supérieures dans des communes stables politiquement ;

ON OBSERVE UNE SUR-REPRÉSENTATION FAIBLE VOIR TRÈS FAIBLE DES CLASSES SUPÉRIEURES DANS LE NORD ET LE NORD EST DE LA FRANCE, AINSI QUE DANS LA VALLÉE DU RHÔNE,

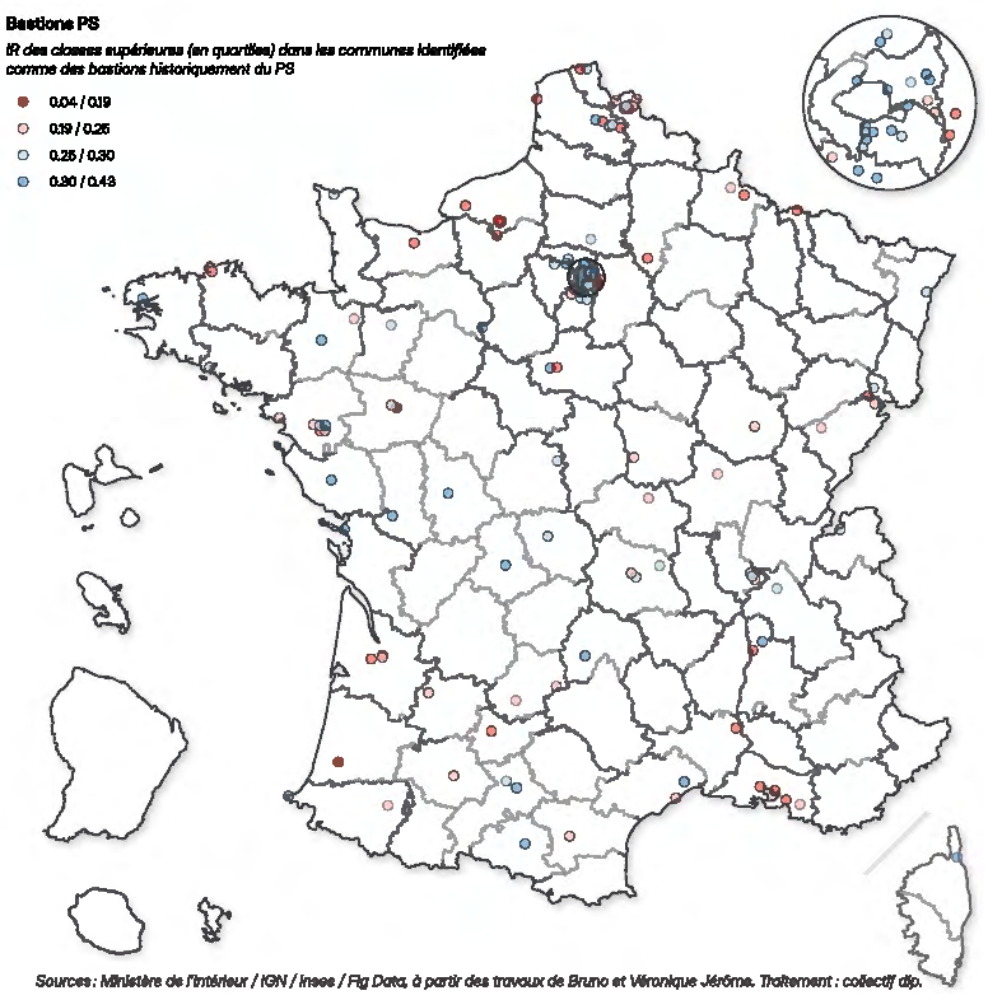

Carte n°13 : *Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures dans les bastions PS*

- le Sud-Ouest donne à voir une situation miroir entre bastions PS et de droite, où le pouvoir des classes supérieures semble être limité dans les premiers et au contraire atteindre des seuils très élevés dans les seconds ;

- enfin, l'observation de l'Île-de-France donne un résultat extrêmement clair : plus l'on approche de la centralité parisienne, plus les bastions de toutes tendances ont des IRs classes supérieures élevés. Cette dynamique est d'autant plus notable dans les bastions PCF qui donnent à voir une forte limitation de la sur-représentation des classes supérieures dans la quasi-totalité du territoire hexagonal et la dynamique strictement inverse dans la région francilienne.

EN ÎLE-DE-FRANCE PLUS L'ON APPROCHE DE LA CENTRALITÉ PARISIENNE, PLUS LES BASTIONS DE TOUTES TENDANCES ONT DES IRS CLASSES SUPÉRIEURES ÉLEVÉS.

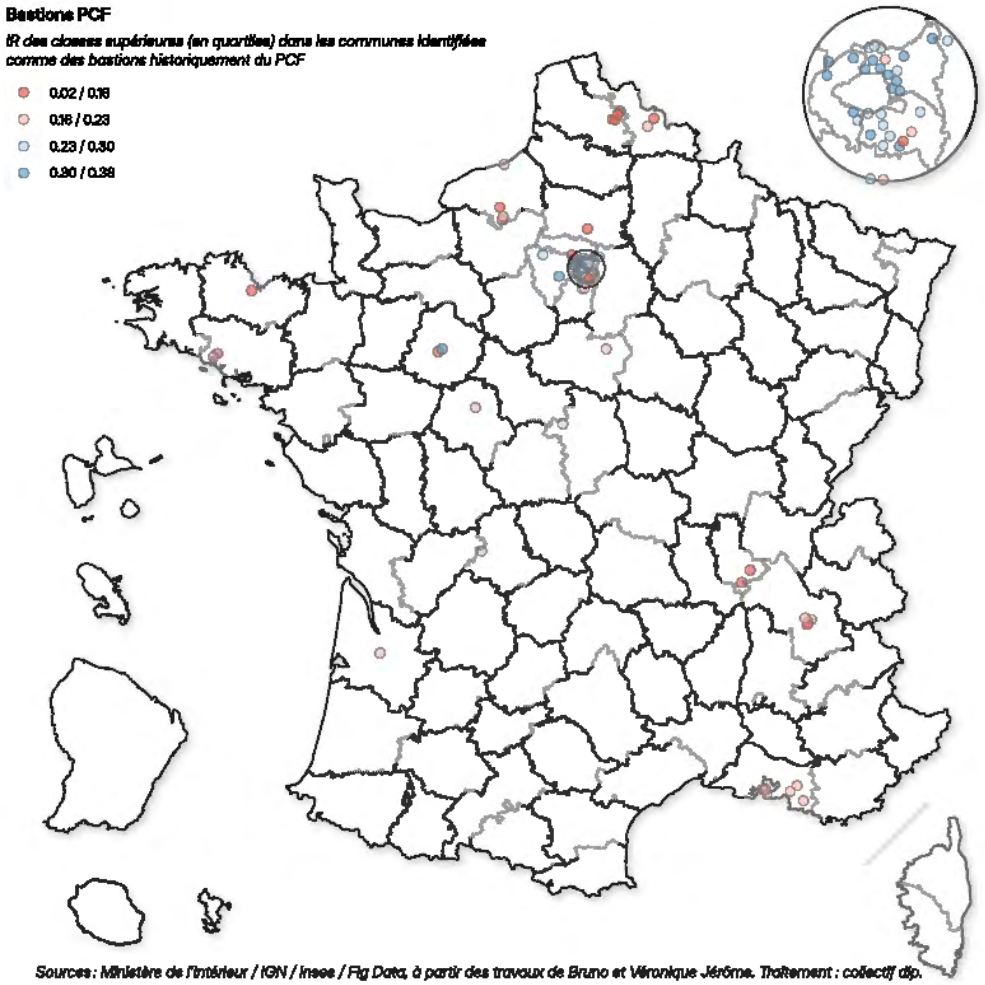

Carte n°14 : *Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures dans les bastions PCF.*

LA REPRÉSENTATION DANS DES BASTIONS À LA FOIS POLITIQUES ET SOCIAUX NOUS LAISSE ESPÉRER L'ÉMERGENCE DE DYNAMIQUES CONTRADICTOIRES À CELLES QUI ONT ÉTÉ NOTÉES

Ces observations faites sur le territoire hexagonal nous apprennent donc que si l'histoire sociale, territoriale et politique compte encore dans l'actualité de la représentation politique de ces bastions, celle-ci ne résiste pas à ce que nous avons appelé une gentrification de la vie politique, observable particulièrement en banlieue parisienne.

Outre la persistance du clivage gauche-droite, cette analyse de la représentation dans des bastions à la fois politiques et sociaux nous laisse espérer l'émergence de dynamiques contradictoires à celles qui ont été notées dans l'essentiel de ce rapport: c'est une nouvelle preuve que les tendances peuvent être renversées.

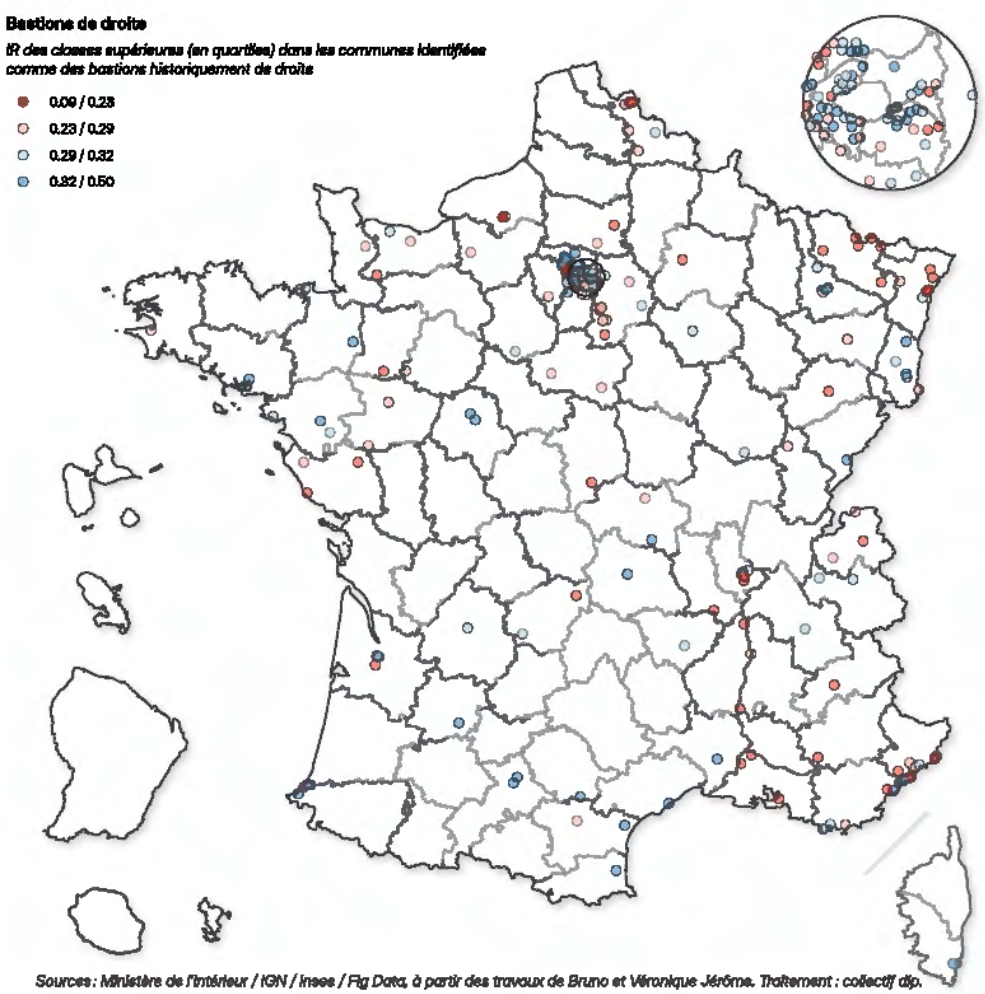

Carte n°15 : *Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures dans les bastions de droite.*

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Un usage stratégique, partagé et rigoureux de la sociologie

L'originalité de ce rapport tient tant aux données systématiques, exhaustives, qui nous ont permis de montrer la systémie de la domination des classes supérieures qu'au renversement de paradigme que nous avons opéré. Le projet "Démocratiser la politique", qui a conduit à la constitution du collectif éponyme, est en effet parti de deux intuitions qui se sont nourries l'une et l'autre.

D'une part, il était possible d'engager les moyens financiers - et ce grâce notamment au soutien des six fondations et de la centaine de donateur·ices qui ont fait le pari de nous soutenir et que nous remercions - pour développer une base de données compilant l'ensemble de la donnée publique. Ce travail long d'un an et demi a été le fruit d'une collaboration fructueuse au sein de notre équipe scientifique mais aussi avec le bureau "élections" du Ministère de l'Intérieur, qui a accepté de produire de nouvelles extractions normalisées, ainsi que les co-chercheur·euses qui se sont saisi.es de cet outil avec enthousiasme, en se formant et en construisant de nouvelles problématiques. D'autre part, c'est précisément en co-construisant ce nouveau regard sur les données quantitatives et à partir d'un dispositif basé sur l'expérience des personnes que nous avons renversé notre questionnement en cours de route. Plutôt que de considérer que nous - les militant·es de classes populaires - et notre engagement étions le problème, nous avons renversé notre point de vue pour mettre la lumière sur la concentration du pouvoir politique par les classes supérieures.

Ce prisme de réflexion s'est avéré à la fois novateur et stimulant. Ce rapport met en exergue la possibilité de faire des sciences sociales rigoureuses, en mobilisant des méthodes mixtes (ateliers de socioanalyse, entretiens, étude quantitative) tout en faisant un usage stratégique de la sociologie. Nous entendons par là que de telles études de terrain, lorsqu'elles choisissent de se fonder sur les questions que les personnes concernées se posent et qu'elles ambitionnent de participer à résoudre un problème démocratique majeur, ne peuvent que bénéficier de ces nouveaux regards. Nous considérons ici notre premier objectif atteint - prouver les discriminations sociales vécues par les classes populaires en politique - mais espérons également avoir prouvé que militant·es et scientifiques "font bon ménage" lorsque des dispositifs ambitieux voient le jour et sont soutenus. Plus de la moitié des co-chercheur·euses ont été rémunéré·es pour leur temps de travail (l'autre moitié ne l'a pas souhaité) et le temps de formation de chaque membre a permis de faire avancer chaque étape de cette recherche. Les modélisations inédites que nous avons présentées en sont des preuves parmi d'autres. Ainsi, les sciences sociales et leurs méthodes ont été ici positionnées comme des outils stratégiques et ont bénéficié des savoirs expérientiels pour aller plus loin. En faisant preuve de ce qui est vécu par les militant·es de classes populaires, nous contribuons à briser la bulle du silence qui pèse encore sur les rouages fondamentaux de notre démocratie. Nous avons également l'ambition que ces savoirs, faits par l'action, seront utiles pour passer à l'action. Pendant les trois années de notre travail, de longs moments ont été ainsi passés à échanger avec des partenaires de tous horizons, pour recevoir leurs conseils, remarques, questions et enfin leur proposer de s'unir au sein d'une coalition pour la parité sociale.

PLUTÔT QUE DE CONSIDÉRER QUE NOUS ET NOTRE ENGAGEMENT ÉTIONS LE PROBLÈME, NOUS AVONS RENVERSÉ NOTRE POINT DE VUE POUR METTRE LA LUMIÈRE SUR LA CONCENTRATION DU POUVOIR POLITIQUE PAR LES CLASSES SUPÉRIEURES.

Une telle démarche de co-recherche révèle ainsi deux autres apprentissages importants. D'abord, notre démarche contraste de façon flagrante avec ce que nous pouvons appeler des pratiques de "class-splaining" que nous avons rencontrées tout au long de nos parcours militants. Le terme, que nous empruntons au concept féministe de "man-splaining" (qui désigne une situation où un homme "explique" à une femme ce qu'elle sait déjà, mieux que lui) désigne efficacement un ensemble de situations où les classes socio-politiques dirigeantes "expliquent" aux militant·es de classes populaires qui les interpellent comment se comportent les classes populaires, comment elles ne "s'engagent pas assez", ou encore les difficultés qu'elles rencontrent. Prouver ce que nous disons ne sera évidemment pas suffisant pour combattre ces pratiques, mais ce rapport pourra être un outil pour impulser cela. C'est pourquoi nous invitons les militant·es, citoyen·nes, organisations de la société civile, allié·es de la cause, à s'en emparer et serons disponibles pour que chacun·e puisse se l'approprier, par le biais de la presse, de formations, de débats, d'ateliers etc.

Aussi, une telle méthode permet de penser la résolution du problème que nous avons soulevé de façon collective et transpartisane. Notre travail et les liens de confiance qui se sont tissés entre nous pour élaborer cette recherche, le prouvent. Ce faisant, nous avons cherché à faire en sorte que la cause que nous portons - la parité sociale - puisse être appropriée par toutes et tous. En quelque sorte, nous espérons être interchangeables. Concrètement, dire cela fait écho à la réception des premiers résultats lors de notre conférence à l'Ecole Normale Supérieure le 10 juin dernier, où de nombreux·ses militant·es extérieur·es au collectif dlp· sont venu·es nous raconter leurs propres expérience et faire part de la dimension "réparatrice" des conclusions que nous commencions à dévoiler. Si cette violence institutionnelle, sociale et ces conclusions sont partagées, il est alors possible que chacun·e gagne en confiance et porte sa voix par lui et par elle-même. Il en va de même pour le champ scientifique.

En rendant bientôt accessibles nos données et en proposant l'ouverture d'un observatoire de la parité sociale, nous invitons ainsi chaque chercheur·e à contribuer aux travaux nécessaires pour alimenter le débat public. Ainsi, nous notons dès à présent quelques pistes de recherche que nous souhaitons approfondir ou que nous trouvons intéressantes que d'autres puissent étudier :

- l'étude des trajectoires des élu·es à échelle de masse pourrait nous renseigner sur les freins comme les chemins de traverses que prennent les candidat·es. Ainsi, nous pourrions mieux comprendre le fonctionnement de l'escalier du pouvoir que nous avons décrit.

- ce travail quantitatif viendra ainsi alimenter le travail qualitatif déjà entamé par notre équipe ou d'autres chercheur.euses. Le contenu de nos ateliers et auditions fera, comme nous l'avons déjà mentionné, l'objet d'une mise en lumière spécifique, pour étudier les obstacles rencontrés par les militant·es de classes populaires et sera nourri des débats portés ces prochains mois.

DE NOMBREUX·SES MILITANT·ES EXTÉRIEUR·ES AU COLLECTIF DLP· SONT VENU·ES NOUS RACONTER LEURS PROPRES EXPÉRIENCE ET FAIRE PART DE LA DIMENSION "RÉPARATRICE" DES CONCLUSIONS QUE NOUS COMMENCIONS À DÉVOILER

- un travail cartographique, dialoguant avec l'ethnographie politique, doit également être poursuivi. Celui-ci permettrait non seulement d'affiner nos conclusions, mais également d'étudier les effets de lieux, de contextes, qui favorisent ou non les dynamiques de pouvoir. De là pourraient alors émerger de nouvelles discussions concernant les dynamiques de vote, la montée du RN dans certains territoires,les rapports de force sociaux et les situations dont nous pourrions nous inspirer pour changer les choses etc.

- si nous nous sommes concentré·es sur les élections municipales à de nombreux endroits de ce rapport (au vu de l'agenda politique), de nouvelles modélisations restent également à construire concernant d'autres élections. Ainsi, nos outils et indicateurs pourront être adaptés à d'autres scrutins, par exemple les élections législatives.

- enfin, il est évident que le renouvellement de cette donnée publique sera un enjeu majeur. Nous ferons prochainement des préconisations auprès du Ministère de l'Intérieur pour aller de l'avant sur ce point, et invitons les financeur·euses intéressé·es par la question démocratique à continuer de s'engager pour permettre l'accès de ces données à tou·tes.

Un système socio-politique de préemption du pouvoir

En renversant le regard porté sur le problème des inégalités sociales en politique, nous les avons donc d'abord considérées comme des discriminations classistes ou sociales.

Nous l'avons vu, le problème de l'engagement des classes populaires n'en est pas un. Elles sont massivement impliquées dans la vie politique de leurs communes dès lors que les obstacles se font plus rares et que les effets du système de pouvoir s'amenuisent. Pourtant, elles sont bien plus que minorisées : elles sont absentisées. Dans de nombreuses situations, dans certaines communes ou lors de certains scrutins parlementaires, elles sont totalement absentes de l'exercice du pouvoir politique. Cette absence n'est pas conjoncturelle, elle ne dépend pas du hasard lié au scrutin. Elles sont le fruit de phénomènes sociaux, urbains et économiques systémiques ainsi que de mécanismes, de processus, de règles propres à la vie politique. Ainsi, l'ensemble de la vie politique fonctionne-t-elle de façon à ce qu'elle soient progressivement évincées des meilleures positions de pouvoir, au profit des classes supérieures. Ces dernières déterminent en retour l'ensemble de l'organisation de la hiérarchie du pouvoir et des règles explicites ou tacites qui régissent le monde politique. Les parlementaires les plus visibles, issu·es des classes supérieures, dictent les "codes" et construisent les imaginaires du politique. Les têtes de liste et les partis organisent le positionnement de chacun·e et reproduisent ce système. Ce processus créé une absentisation quantitative des classes populaires mais également qualitative puisqu'aucune place, aucune légitimité, aucune qualité positive, et surtout reconnues comme telles, ne sont associées aux classes populaires lorsqu'elles réussissent, par effet des rapports de forces politiques ou démographiques, à entrer dans l'arène politique. Ce système s'impose à toutes les forces politiques avec leur assentiment et à leur profit, comme dans le cas du RN ou comme nous l'avons constaté quant au clivage gauche-droite. Il ne semble à ce stade ne pas y avoir d'alternative qui ait changé massivement la donne.

> LES CLASSES POPULAIRES SONT MASSIVEMENT IMPLIQUÉES DANS LA VIE POLITIQUE DE LEURS COMMUNES DÈS LORS QUE LES OBSTACLES SE FONT PLUS RARES ET QUE LES EFFETS DU SYSTÈME DE POUVOIR S'AMENUISENT. POURTANT, ELLES SONT BIEN PLUS QUE MINORISÉES : ELLES SONT ABSENTISÉES.

Ce processus de sélection est une préemption du pouvoir. Les classes supérieures utilisent de façon stratégique les règles de la vie électorale pour s'approprier le pouvoir politique de façon apparemment légitime alors que ces mécanismes brisent le fondement de l'idéal démocratique. En se présentant comme les garantes de l'ordre démocratique, elles naturalisent et euphémisent leurs positions de pouvoir, lesquelles n'ont pourtant rien de neutre socialement. Leur usage des dynamiques de plafond de verre social et électoral, comme les différents effets de scrutins que nous avons étudiés prouvent leur capacité à être stratèges dans leur domination de la compétition politique. Qui plus est, elles choisissent d'être plus ou moins présentes selon les espaces territoriaux, en s'investissant dans la vie politique locale ou non. On suppose dès lors aisément que lorsque

leur sur-représentation est faible, elles s'investissent dans d'autres sphères de pouvoir, voire dans des territoires voisins. Cette classe dirigeante, nous l'avons définie comme classe socio-politique car elle n'est pas la simple réplique des rapports de forces sociaux, démographiques ou économiques. Elle se crée au sein du système politique du fait de choix stratégiques mais également d'une reconstruction du groupe dominant sous des formes ad hoc. Nous l'avons vu dès lors que nous avons étudié les variations de la composition de cette classe socio-politique dirigeante, mettant en avant certaines fractions des classes supérieures ou d'autres selon les scrutins.

L'étude dans le temps que nous avons présentée en première partie, et tout particulièrement l'extension de la domination des classes supérieures à toutes les catégories de communes, même les plus éloignées des centres urbains, nous prouve la dégradation en cours des rapports de force. Pourtant, des isolats de représentation des classes populaires subsistent, qu'il s'agisse de la diagonale du désintérêt des élites, des récents scrutins législatifs ou des territoires bastions de la gauche. Cela nous dit qu'en miroir de cette capacité stratège des classes supérieures, les classes populaires savent aussi contourner et déborder les règles du champ politique. En votant, en militant, de par leur histoire, en s'engageant électoralement lorsque c'est possible, les classes populaires rééquilibrent ainsi cette situation de domination autant que faire se peut. Les classes moyennes, elles, jouent un rôle ambigu (par extension, nous pouvons faire l'hypothèse que cette remarque s'applique plus généralement aux personnes qui connaissent une mobilité sociale ascendante). Elles assurent ainsi une représentation alternative à celle des classes supérieures dans les échelles intermédiaires du pouvoir et de très nombreux territoires. Si ce contrepoint aux classes supérieures permet de limiter leur pouvoir, il ne permet pourtant pas l'empouvoirement des classes populaires. Nous devons dès lors discuter des coalitions possibles entre classes populaires et moyennes et de leurs conditions, dans le cadre d'une véritable dynamique de loyauté de classe.

LES CLASSES SUPÉRIEURES UTILISENT DE FAÇON STRATÉGIQUE LES RÈGLES DE LA VIE ÉLECTORALE POUR S'APPROPRIER LE POUVOIR POLITIQUE DE FAÇON APPAREMMENT LÉGITIME ALORS QUE CES MÉCANISMES BRISENT LE FONDEMENT DE L'IDÉAL DÉMOCRATIQUE.

Nous sommes les héritier·es de la promesse démocratique

En renversant notre problématique de recherche, nous avons également renversé notre perspective politique. Sans contredire pour autant d'autres travaux qui défendent une parité sociale sous forme de quota de classes populaires, nous proposons d'aller plus loin et de limiter le pouvoir des classes supérieures, notamment par l'instauration d'un seuil maximal de leur présence sur les listes et les circonscriptions électorales.

Cette limitation (tout comme les quotas) ne sera pas seulement l'effet d'une simple décision nécessaire. Elle sera l'effet d'une lutte et d'un processus. C'est pour cela que nous proposons aux groupements politiques et partis d'être accompagnés, de se former, et que nous développons des outils pour que chacun·e, dirigeant·es politiques ou citoyen·nes, puisse agir en ce sens. Nous avons ainsi demandé aux partis de planifier leurs efforts dans un ensemble de domaines, à la fois pour rendre opérationnelle la mise en œuvre de la parité sociale, mais également pour que ce processus puisse devenir l'affaire de tou·tes et être contrôlé socialement et politiquement par le plus grand nombre. Un tel contrôle doit ainsi être entendu comme la contribution de tou·tes à une profonde transformation démocratique.

Cette transformation ne sort pas de nulle part. Elle est le fruit des luttes de nos ancien·nes et l'aboutissement de la promesse démocratique, celle de la nuit du 4 août 1789, dite de "l'abolition des privilèges". En cela, les classes supérieures ayant prouvé leur incapacité à organiser le système démocratique autrement que pour défendre leurs intérêts, nous pensons qu'il est nécessaire de changer de paradigme et de laisser à d'autres le pouvoir démocratique. Cela nécessite de combattre la discrimination classiste partout où elle se niche. Certain·es d'entre nous avons connu une mobilité sociale ascendante, nous en sommes conscient·es. Nous n'occupons pas les positions qui sont les nôtres aveuglément. Nous avons le devoir d'être exemplaires et surtout, loyaux et loyales envers ceux et celles aux côtés de qui nous vivons, envers le camp auquel nous appartenons. Le système politique nous rappelle quoi qu'il en soit d'où nous venons, comment nous parlons, comment nous nous habillons. Nous choisissons de ne pas faiblir face à cela ni d'accepter d'intégrer un système dans lequel nous sommes isolé·es. Nous choisissons d'utiliser nos ressources acquises grâce aux combats de nos aîné·es pour ouvrir la porte à d'autres, ni demain, ni après-demain, mais dès maintenant.

NOUS PROPOSONS D'ALLER PLUS LOIN ET DE LIMITER LE POUVOIR DES CLASSES SUPÉRIEURES, NOTAMMENT PAR L'INSTAURATION D'UN SEUIL MAXIMAL DE LEUR PRÉSENCE SUR LES LISTES ET LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES.

Nous sommes également héritier·es des luttes féministes, auxquelles nous avons longuement fait référence ici. Les luttes pour la représentation des femmes ont fait la preuve qu'il était possible d'accélérer la représentation des femmes par la contrainte légale. Ainsi, alors mêmes que les femmes sont minoritaires dans les partis politiques, l'obligation de parité de genre a permis d'accélérer leur accès au pouvoir politique et l'émergence de nouvelles idées, incarnations et d'une nouvelle génération féministe. Aussi, si les classes supérieures s'approprient le pouvoir en utilisant les outils à leur disposition, il est possible de faire l'inverse, comme cela a été fait pour la représentation des femmes. Dans

tout un ensemble de cas (femmes, classes populaires, mais aussi les personnes queers, non-valides, jeunes, discriminées racialement, etc.), organiser justement la représentation politique relève donc du simple choix politique et de sa mise en œuvre. Un seuil maximal de places pour les classes supérieures, que les partis politiques et listes peuvent appliquer dès maintenant selon des critères qui pourront être précisés et travaillés collectivement, aurait donc pour effet de libérer le pouvoir des classes moyennes et populaires. Cet effet attendu sera la première étape de l'instauration d'une parité sociale et de la lutte contre le classisme en politique. Vu la centralité du pouvoir politique dans notre société - notamment au niveau symbolique et culturel - nous pensons que ce changement et tout simplement les débats qui l'accompagneront, permettront d'impulser des transformations profondes dans l'ensemble de la société, sur les plans culturels et économiques, mais aussi au sein des organisations dites de la "société civile". Tant de gens sont disponibles, nous l'avons montré. Il n'y a désormais qu'à leur permettre d'aller plus loin dans leurs engagements.

Dès les élections municipales de 2026 ou lors des prochaines échéances législatives - peu importe quand elles auront lieu - les partis politiques sont désormais face au même choix que celui que nous avons fait : agir en loyauté aux classes populaires et à la promesse démocratique, ou laisser notre société s'enfoncer dans une crise démocratique profonde.

LES CLASSES SUPÉRIEURES AYANT PROUVÉ LEUR INCAPACITÉ À ORGANISER LE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE AUTREMENT QUE POUR DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS, NOUS PENSONS QU'IL EST NÉCESSAIRE DE CHANGER DE PARADIGME ET DE LAISSER À D'AUTRES LE POUVOIR DÉMOCRATIQUE. CELA NÉCESSITE DE COMBATTRE LA DISCRIMINATION CLASSISTE PARTOUT OÙ ELLE SE NICHE.

ANNEXES

ANNEXE 1

Exemple de fiche candidature

(élections municipales 2020 – cerfa n° 14997*03)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCLARATION DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES POUR LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

(Code électoral, articles L.263 à L.267)

cerfa
N° 14997*03

Formulaire à remplir par chaque candidat

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives *(voir notice explicative en page 3)*

Élection dans la commune de : .....

Département ou Collectivité : .....

Titre de la liste : .....

1. IDENTITÉ

Nom de naissance : .....

Prénom(s) : .....

Nom figurant sur le bulletin de vote(1) : .....

Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote (2) : .....

Sexe: Masculin ☐ Féminin ☐

Né(e) le : |__|__|__|__|__|__|__|__| à (commune) : .....

Département : ..... ou Collectivité d'Outre-mer : ..... ou Pays : .....

Nationalité : .....

2. SITUATION

Profession(3) : .....

Catégorie socio-professionnelle :

Êtes-vous actuellement conseiller municipal ? oui ❑ non ❑

Étiquette politique déclarée du candidat(4) : .....

3. COORDONNÉES

Adresse : ....
N° (*bis, ter*) Type de voie Nom de la voie

....
Étage, escalier, appartement – Immeuble, bâtiment. Lieu-dit, Boîte postale

Code postal : __ __ __ __ __ Commune : .....

Pays (si hors France) : .....

Téléphone *(recommandé)* : __ __ /__ __ /__ __ /__ __ /__ __

Courriel *(recommandé)* : .....

4. CONSENTEMENT

Déclare vouloir déposer ma candidature aux élections municipales ❑ communautaires ❑
de la commune dont le nom figure en tête de la présente déclaration.
Ma position dans cette/ces liste(s) figure sur le(s) document(s) joint(s) par le candidat tête de liste regroupant par ordre de présentation l'ensemble des candidats de la liste.

Confie à ....., en tant que candidat tête de liste, le soin de faire toutes les déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de cette liste.

(1) Nom de naissance ou nom d'usage. Le nom indiqué sera celui publié.
(2) Prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote. À défaut, seul le premier prénom devra figurer sur le bulletin de vote.
(3) Pour les fonctionnaires, indiquer l'intitulé exact du poste occupé.
(4) Cette mention n'est pas obligatoire. Le candidat peut indiquer la mention « sans étiquette ». S'il laisse la rubrique vide, le candidat sera considéré comme « sans étiquette ».

ANNEXE 2

Classification en classes sociales « C16 »

(dont « C4 » et « C6 » et exemples de professions telles que recensées par le RNE)

Classes supérieures - Indépendant·es	Agriculteur propriétaire exploit., industriel-chef entreprise, médecin, avocat, profession libérale, agent général d'assurances, propriétaire
Classes supérieures - Professions intellectuelles	Professeur, profession scientifique, journaliste et autre média, homme de lettres et artiste
Classes supérieures - Secteur public ou para-public	Cadre de la fonction publique, magistrat, grands corps de l'état, fonctionnaire de catégorie A, permanent politique
Classes supérieures - Secteur privé	Industriel, ingénieur, cadre supérieur (secteur privé), cadre administratif et commercial d'entreprise, expert comptable
Classes moyennes - Indépendant·es	Commercant, entrepreneur en bâtiments, artisan, agriculteur sur moyenne exploitation
Classes moyennes - Secteur public ou para-public	Assistante sociale, sage femme, professeur des écoles, instituteur et assimilé, fonctionnaire de catégorie b, profession intermédiaire administrative de la fonction publique, profession intermédiaire de la santé et du travail social
Classes moyennes - Secteur privé	Agent immobilier, contremaitre, profession intermédiaire administrative et commerciale des entreprises, ministre du culte, technicien
Classes populaires - Inactif·ives	Chômeur n'ayant jamais travaillé, personne diverse sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraité)
Classes populaires - Indépendant·es	Agriculteur sur petite exploitation
Classes populaires - Secteur public ou para-public	Salarié du secteur médical paramedical, fonctionnaire de catégorie C, agent subalterne (entr. publiques), policier et militaire, employé de la S.N.C.F., personnel des services directs aux particuliers
Classes populaires - Secteur privé	Salarié agricole, marin (salarié), employé (secteur privé), ouvrier (secteur privé), employé de commerce, chauffeur, ouvrier non qualifié de type artisanal
Retraité·es de classes supérieures	retraité des professions libérales, ancien cadre, retraité des professions libérales
Retraité·e de classes moyennes ou supérieures	Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise, retraité des entreprises publiques, ancienne profession intermédiaire, retraité de l'enseignement, ancien agriculteur exploitant
Retraité·es de classes populaires ou moyennes	Pensionné ou retraité civil, militaire retraité, ancien employé, ancien ouvrier, retraité agricole
Etudiant·es	Étudiant
Autres	Autres professions

ANNEXE 3

Note sur les classifications retenues et limites méthodologiques

Concernant les blocs politiques, nous avons conservé et parfois précisé les nuances attribuées par le ministère de l'Intérieur, en établissant une catégorisation en huit blocs idéologiques basée sur ces mêmes nuances.

Ces blocs peuvent varier dans le temps, notamment pour les catégories « gauche radicale » et « droite radicale » (extrême-gauche, gauche radicale, gauche, centre, droite, droite radicale, extrême-droite, autres). Nous avons également défini une catégorisation en quatre blocs de coalition correspondant aux alliances actuelles au Parlement, afin de stabiliser une étude longitudinale permettant d'interroger les évolutions sociologiques ayant structuré le champ politique contemporain (gauches, libéraux-conservateurs, nationalistes).

Concernant les classes sociales, nous avons recensé les 298 professions mentionnées dans le RNE et les avons reclassées selon la nomenclature des Catégories Socio-Professionnelles (CSP) de l'INSEE (2020). Pour les besoins spécifiques de l'analyse du champ politique, ces professions ont été regroupées en six grandes classes (supérieures, moyennes, populaires, retraités, inactifs, autres) et 16 sous-classes. En raison des limites de fiabilité des données du RNE (notamment pour les « autres »), des différences de codification entre les données INSEE et celles du RNE selon les scrutins (par exemple, les catégories « artisan·es-commerçant·es-chef·fes d'entreprise retraité·es » ou « retraité·es de la fonction publique », difficilement subdivisables), et pour des raisons de lisibilité, nous avons retenu trois principales classifications :

- Classification C4 : catégories actives et retraités (non subdivisées en classes), excluant les inactif·ves et autres ; comparable aux données de l'INSEE.
- Classification C16 : détaillée dans l'annexe n°1, également comparable aux données de l'INSEE.
- Classification C6 : équivalente à la C4 mais incluant les catégories « autres » et « inactifs » ; non comparable aux données de l'INSEE, utilisée pour montrer les effectifs précis dans des cas de populations restreintes (AN, Sénat, PE).

La subdivision des classes actives en « supérieures », « moyennes » et « populaires » repose sur deux approches :

- Une approche classique de la sociologie des classes sociales fondée sur les professions, mobilisant la statistique publique et les conventions établies à partir des revenus médians des catégories.
- Une définition en termes de rapports de pouvoir :
  - Classes supérieures (ou « dominantes ») : disposent d'un pouvoir économique, culturel ou politique fort, leur permettant de dicter les normes sociales, professionnelles, politiques ou culturelles, y compris lorsqu'elles peuvent être précaires économiquement (ex. : artistes).
  - Classes moyennes (ou « intermédiaires ») : n'ont pas cette autonomie mais participent à la construction des normes sociales ou culturelles et encadrent d'autres groupes (ex. : travail social, santé, malgré une précarisation croissante).
  - Classes populaires (ou « subalternes ») : dépendent d'autres classes dans leur travail et contribuent peu à la production des normes, sauf dans certains rapports de force.

Ces catégorisations peuvent parfois être discutables ou imprécises du fait de nos sources, notamment pour les professions situées à la frontière de deux classes. Ces cas restent rares (1 à 2 % de la population étudiée), à l'exception des « fonctionnaires de catégorie A » (jusqu'à 5 % aux sénatoriales de 2017 – à noter que cette catégorie n'inclut pas les enseignant·es), dont les situations économiques hétérogènes (notamment dans la fonction publique territoriale) les placent entre les classes « moyennes-supérieures » et « supérieures ». Nous les avons classé·es dans les classes supérieures, considérant leur position dominante dans l'espace social, leur rôle d'encadrement (souvent absent chez les enseignant·es, classé·es en « classes moyennes ») et leur capital culturel et politique.

Nous estimons la marge d'erreur de nos données à 2 à 3 % maximum pour les scrutins parlementaires où ces catégories sont fortement surreprésentées, et avons accordé une attention particulière au traitement des données locales (en raison de possibles spécificités démographiques). Nous recommandons par ailleurs un travail de recensement plus précis et anonymisé, qui pourrait être mené sous l'égide d'un conseil scientifique ad hoc et de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP), laquelle collecte déjà les données patrimoniales et de revenus des élu·es de premier rang.

Le laboratoire GDRV, porteur scientifique de l'étude, a déjà expérimenté des méthodes dites d'écrêtage, permettant d'affiner cette sociologie des professions à partir de données sur les revenus, diplômes et patrimoines, selon des catégorisations proposées par l'Observatoire des inégalités.

ANNEXE 4

Liste des notes méthodologiques en cours de publication

L'ensemble de ces notes méthodologiques seront publiées sur democratiserlapolitique.org ces prochains mois :

- note sur l'indice de représentation
- note sur la base de donnée
- note sur la modélisation du plafond de verre
- matrice exhaustive de la classification par classes
- matrice exhaustive de la classification en blocs politiques
- chronologie du projet dlp·

L'ensemble des données brutes seront également mises en ligne en open data sur le même site internet et sur data.gouv.fr

ANNEXE 5

Tables des figures, des tableaux, des cartes figurant dans ce rapport et sources des données devant être mentionnées en cas de réusage

Nous indiquons ici les sources devant être mentionnées en cas de réusage des données de ce rapport, lesquelles doivent être accompagnées dans le texte ou à la suite des sources, de la mention minimale "Rapport "Tous les mêmes ? Portrait social de la France politique de 2002 à nos jours", Collectif dlp·, K.B.Vacher, T.Vallipuram, T.Dickman, E.Machado, 2025."

Sources

Pour l'ensemble des tableaux et figures faisant référence à la population française et aux candidat·es et élu·es : "Source : INSEE, RNE ; traitement : collectif dlp·"
Pour les graphiques de dispersion en points incluant l'indice de ruralité ou la taille des villes : Source : INSEE, RNE ; traitement : collectif dlp·
Pour l'ensemble des tableaux, figures ne faisant référence qu'aux candidat·es et/ou élu·es (hors graphiques de dispersion en points) : "Source : RNE ; traitement : collectif dlp·"
Pour l'ensemble des cartes (hors bastions et cartes n°6 et 7) : "Source : INSEE, RNE ; traitement : collectif dlp·"
Pour les cartes n°6 et 7 : "Source : INSEE, RNE, Observatoire des territoires ; traitement : collectif dlp·"
Pour l'ensemble des cartes et graphiques de dispersion en points par bastions : "Source : INSEE, RNE, Figdata à partir du travail de Bruno Jérôme et Véronique Jérôme-Speziari ; traitement : collectif dlp·"

Tables des figures, des tableaux et des cartes

Tableau 1 : Part de chaque classe sociale active et retraité·es dans la population française active et retraitée. 45
Tableau 2 : comparaison des taux de représentation par classe (différence relative % parmi les élu·es / % dans la population française) sur l'ensemble de la période étudiée vs les derniers scrutins pour chaque type d'élection. 48
Figure 1 : Élu·es aux élections européennes par année de scrutin et par classe (C4). 49
Figure 2 : Élu·es aux élections sénatoriales par année de scrutin et pas classe (C4). 49
Figure 3 : Ratio élu·es vs population aux élections européennes par année de scrutin et par classe (C4). 50
Figure 4 : Ratio élu·es vs population aux élections sénatoriales par année de scrutin et par classe (C4). 50
Figure 5 : Candidat·es aux élections européennes par année de scrutin et par classe (C4). 51
Figure 6 : Candidat·es aux élections sénatoriales par année de scrutin et par classe (C4). 51
Figure 7 : Représentation des différents groupes sociaux dans la population et parmi les sénateur·ices. 52
Figure 8 : Représentation des différents groupes sociaux dans la population et parmi les député·es européen·nes. 53
Figure 9 : Part de chaque classe sociale parmi les candidat·es selon leur genre, aux élections sénatoriales et européennes. 54
Figure 10 : Taux d'élection par classe sociale et genre, aux sénatoriales et aux européennes. 54
Figure 11 : Proportion de têtes de listes par genre et dans le temps, aux élections sénatoriales et européennes. 54
Figure 12 : Élu·es aux élections législatives par année de scrutin et par classe (C4). 56
Figure 13 : Candidat·es aux élections législatives par année de scrutin et par classe (C4). 56
Figure 14 : Ratio élu·es vs population aux élections législatives par année de scrutin et par classe (C4). 57
Figure 15 : Ratio candidat·es vs population aux élections législatives par année de scrutin et par classe (C4). 57
Figure 16 : Représentation des différents groupes sociaux dans la population et parmis les député·es 58
Figure 17 : Répartition par classe (C4) des candidat·es, selon le genre, aux législatives de 2024. 59
Figure 18: Taux d'élection par classe et selon le genre, aux législatives de 2024 59
Figure 19 & 20 : élu·es aux élections régionales (à gauche) et départementales (à droite) par année de scrutin et par classe (C4) 60
Figure 21 : Représentation des groupes sociaux dans la population (barres vides) et parmi les élu·es régionaux et régionales (barres pleines), appartenant aux classes moyennes. 60
Figure 22 : Candidat·es aux élections municipales par année de scrutin et par classe (C4) 61
Figure 23 : Élu·es aux élections municipales par année de scrutin et par classe (C4) 61
Figure 24 : Ratio candidat·es vs population aux élections municipales par année de scrutin et par classe (C4) 62
Figure 25 : Ratio élu·es vs population aux élections municipales par année de scrutin et par classe (C4) 62
Figure 26 : Représentation des différents groupes sociaux dans la population et parmis les élu·es municipales et municipaux 63
Figure 27 : Part de chaque classe sociale parmi les candidat·es selon leur genre, comparaison entre l'ensemble des scrutins 64
Figure 28 : Proportion de têtes de listes par genre et dans le temps, aux élections municipales 64
Tableau 3 : Coefficients d'évolution de la part d'élu·es par type de commune, entre le scrutin municipal de 2008 et celui de 2020 (% d'élu·es par classe en 2008/% d'élu·es par classe en 2020) 66
Tableau 4 : Ratios élu·es population par classe, scrutin et année et coefficients de sur/sous-représentation d'une classe sociale par rapport à une autre. 69
Figure 29 : L'escalier du pouvoir : représentation de chaque classe sociale (C4) dans la population et selon la hiérarchie du pouvoir électoral, pour les derniers scrutins* 70
Figure 30 : Capture d'écran du site democratiserlapolitique.org : la cartographie de la représentation (exemple d'Ambérieu-en-Bugey) 73
Carte n°1 : Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures (vue en communes – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour) 76
Carte n°2 : Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures (vue en pseudo-cantons – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour) 77
Carte n°3 : Projection de l'IR candidat·es – classes populaires (vue en pseudo-cantons – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour) 78

Figure 31 : Projection en dispersion de points de l'IR élu·es – classes supérieures selon l'indice de ruralité et l'attraction urbaine. 81
Figure 32 : Projection en dispersion de points de l'IR élu·es – classes populaires selon l'indice de ruralité et l'attraction urbaine. 81
Carte n°4 : Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures dans les villes de plus de 10 000 habitant·es (listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour) 82
Carte n°5 : Projection de l'IR élu·es – classes supérieures dans les villes de plus de 10 000 habitant·es (listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour) 83
Carte n°6 : Projection des corrélations entre la médiane du niveau de vie et l'IR candidat·es - classes supérieures - situation dite "typiques" (vue en commune) 87
Carte n°7 : Projection des corrélations entre la médiane du niveau de vie et l'IR candidat·es - classes supérieures - situation dite "atypiques" où les tendances sont contradictoires (vue en commune) 88
Carte n°8 : Projection des corrélations entre la part de bac+5 et plus dans la population et l'IR candidat·es - classes supérieures - situation dite "typiques" (vue en commune) 90
Carte n°9 : Projection des corrélations entre la part de bac+5 et plus dans la population et l'IR candidat·es - classes supérieures - situation dite "atypiques" où les tendances sont contradictoires (vue en commune) 91
Carte n°10 : Projection de l'IR candidat·es – classes moyennes (vue en pseudo-cantons – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour) 95
Fig 33 : Projection en dispersion de points de l'IR élu·es – classes moyennes selon la médiane du niveau de vie, l'indice de ruralité et l'attraction urbaine 95
Carte n°11 : Projection de l'IR candidat·es – classes moyennes (villes de plus de 100 000 habitant·es – listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour) 97
Carte n°12 : Projection de l'IR candidat·es – classes moyennes en Ile-de-France (listes ayant obtenu plus de 5% au premier tour) 97
Tableau 5 : Taux de sélection moyen par scrutin (sur la période 2007-2024) pour chaque classe sociale 101
Figure 34 : Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 (France entière - listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) 111 104
Figure 35 : Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 dans les centre urbains (France entière - listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) 105
Figure 36 : Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 dans les petites villes et ceintures urbaines (France entière - listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) 105
Figure 37 : Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 dans les bourgs ruraux (France entière - listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) 106
Figure 38 : Courbes de tendance de chaque classe dans les modélisations du "plafond de verre électoral", par type de commune 106
Figure 39 : Jauges de représentation dans le 8ème arrondissement de Paris - municipales 2020 (capture d'écran de la carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org) 107
Figure 40 : Jauges de représentation dans le secteur "Paris centre" - municipales 2020 (capture d'écran de la carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org) 108
Figure 41 : Jauges de représentation à Bobigny - municipales 2020 (capture d'écran de la carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org) 108
Figure 42 :Jauges de représentation à Pantin - municipales 2020 (capture d'écran de la carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org) 108
Figure 43 : Jauges de représentation à Ambériey-en-Bugey - municipales 2020 (capture d'écran de la carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org) 109
Figure 44 : Jauges de représentation à Roubaix - municipales 2020 (capture d'écran de la carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org) 109
Figure 45 : Jauges de représentation dans le 3ème secteur de Marseille (4ème et 5ème arrondissements) - municipales 2020 (capture d'écran de la carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org) 109
Figure 46 : Jauges de représentation dans le 8ème secteur de Marseille (15ème et 16ème arrondissements) - municipales 2020 (capture d'écran de la carte de la représentation disponible sur democratiserlapolitique.org) 110
Tableau 6 : Part de chaque classe sociale (C16 simplifié) parmi l'ensemble des candidat·es depuis 2002, par bloc politique (B3) 113
Tableau 7 : Part de chaque classe sociale (C4) parmi l'ensemble des élu·es depuis 2002, par bloc politique (B3) 114
Tableau 8 : Ratio candidat·es/élu·es par bloc politique (B3) sur l'ensemble de la période (2002-2024) 114
Figure 47 : L'escalier du pouvoir du bloc libéral-conservateur,, pour les derniers scrutins* 115
Figure 48 : L'escalier du pouvoir du bloc des gauches,, pour les derniers scrutins* 115
Figure 49 : Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 pour le bloc des gauches (France entière - listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) 116
Figure 50 : Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 pour le bloc libéral-conservateur (France entière - listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) 116
Tableau 9 : Sur-représentation (candidat·es/parlementaires) relative entre classes supérieures et populaires, dans les blocs des gauches et libéral-conservateur (derniers scrutins) 116
Figure 51 : L'escalier du pouvoir du Rassemblement National, pour les derniers scrutins* 117
Figure 52 : Modélisation du "plafond de verre électoral" aux municipales de 2020 pour le bloc nationaliste (France entière - listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages) 118
Figure 53 : Courbes de tendance de chaque classe dans les modélisations du "plafond de verre électoral" pour le bloc nationaliste, par taille de commune 119
Tableau 10 : Comparaison de la part de chaque classe sociale parmi les candidat·es aux législatives de 2012 et 2024 : Rassemblement National et comparaison aux autres blocs politiques 120
Tableau 11 : Comparaison de la part de chaque classe sociale parmi les candidat·es du Rassemblement National aux européennes de 2009 et 2024 120
Figure 54 : Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes supérieures selon les bastions politiques. 122
Figure 55 : Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes moyennes selon les bastions politiques. 122
Figure 56 : Projection en dispersion de points de l'IR candidat·es – classes populaires selon les bastions politiques. 122
Carte 13 : Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures dans les bastions PS. 123
Carte 14 : Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures dans les bastions PCF. 124
Carte 15 : Projection de l'IR candidat·es – classes supérieures dans les bastions de droite. 125

ANNEXE 6

Bibliographie (citée ou indicative)

Articles et ouvrages académiques cités

A

- C. Achin, « Représentation miroir vs parité. Les débats parlementaires relatifs à la parité revus à la lumière des théories politiques de la représentation », *Droit et société*, n°47, 2001.
- A. Clerval, Paris sans le peuple. *La gentrification de la capitale*, La Découverte, 2013.
- Bruno Amable, Stefano Palombarini, L'illusion du bloc bourgeois. Alliances sociales et avenir du modèle français, Paris, Raisons d'agir, 2017

B

- V. Béal, N. Maisetti, G. Pinson, M. Rousseau, « When Bookchin faces Bourdieu. French 'weak' municipalism, legitimation crisis and zombie political parties », *Urban Studies*, 2023.
- S. Hadj Belgacem, *Représenter les «quartiers populaires» ? : une socio-histoire de l'engagement électoral et partisan dans les cités d'une municipalité communiste,* thèse, 2015.
- P. Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France*, Seuil, 2012.
- J-L Briqué, F. Sawicki, « L'analyse localisée du politique », *Politix*, 1989.

C

- J. Cagé, *Le prix de la démocratie*, Fayard, 2018.
- N. Carnes, N. Lupu, *Rethinking the Comparative Perspective on Class and Representation: Evidence from Latin America.*
- B. Cautrès, A. Muxel, *Le vote sans issues. Chroniques électorales 2024*, Presses universitaires de Grenoble (PUG), 2025.
- B. Coquard, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, 2019.
- R. Curcio, M. Prette, *La socioanalisi narrativa*, Sensibili alle foglie, 2012.

F

- M. Fössel, 1938, *Récidive*, PUF, 2019.
- M. Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975.
- M. Foucault, *Les démissions de maires : enquête sur un phénomène sans précédent*, Note de recherche, Sciences Po-CEVIPOF, 2025.

K

- M. Koebel, *Les élus municipaux représentent-ils le peuple ? Portrait sociologique, Métropolitiques*, 2012.

L

- S. Latté, S. Hupfel, « Des ouvriers en costume-cravate ? », *Politix*, 2018.
- P. Lehingue, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, La Découverte, 2011.
- H. Lefebvre, *Le Droit à la ville suivi de Espace et politique*, Anthropos, 1972.
- B. Leroux, « Une campagne électorale spectaculaire : les "Motivé-e-s" en représentation », *Revue interrogations*, 2015.

M

- A. Mazeaud, *La fabrique de l'alternance : la "démocratie participative" dans la recomposition du territoire régional, Poitou-Charentes 2004-2010*, thèse de doctorat en science politique, Université de La Rochelle, 2010.
- J. Mischi, *Le communisme désarmé*, Agone, 2014.
- « Vive les communes », *Revue Mouvements*, 2020
- C. Mattina, *Clientélismes urbains*, Presses de Science Po, 2016.

N

- R. Nadeau, M. Foucault, B. Jérôme, V. Jérôme-Speziari, *Villes de gauche, villes de droite*, Presses de Sciences Po, 2018.

T

- J. Talpin, *La colère des quartiers populaires. Enquête socio-historique à Roubaix*, PUF, 2024.

Articles et ouvrages académiques cités

- C. D'Alessandro, D. Levy, T. Regnier, U*ne nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations*, INSEE, 2021.
- M.-H. Baqué, M. Mechmache, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Rapport au Ministre délégué chargé de la ville*, 2013.
- Conseil scientifique de France ruralités, *Des campagnes aux ruralités. Changer de regard sur les ruralités, pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et soucieuses de leur diversité*, Frances ruralités, 2025.
- E. Dau, C. Fache, L. Legras, *Prendre le pouvoir pour le partager*, Fréquence Commune, 2025.
- IFOP, *Analyses du vote du premier tour des élections législatives* (opus de 2022 et 2024).
- INJEP, *Les Chiffres clés de la vie associative 2023* – Bénévolat, 2023.
- *Insee Première*, n°1928, 2022.
- Opinion Way, *Baromètre de la confiance politique*, 2024 et publications antérieures.

Presse et autres cités

- Manifeste des soixante, *L'Opinion nationale*, 17 février 1864.
- M. Coussin, N. Mondon (pour Fig Data), *Votre ville est-elle un bastion de la droite ou de la gauche ?, Le Figaro*, 2019.
- S. des Déserts, N. Massol, *RN : dans l'ombre de Le Pen, le "clan des Versaillais"*, Libération, 2025.
- *The Economist Group, Women are still not having it all, according to The Economist's 2022 glass-ceiling index, 2022.*
- J.-M. Leforestier, *Municipales à Marseille : petites histoires de listes de second tour, Marsactu*, 2020.
- Ministère de l'Intérieur, *Décret n°2001-777 du 30 août 2001 portant création au ministère de l'Intérieur d'un fichier des élus et des candidats aux élections au suffrage universel*.
- D. Ruedin, *Calcule l'indice de proportionnalité de Rose*, 2013 (ressource en ligne : rdrr.io/rforge/polrep/man/Rose.html).
- OXFAM France, *Le pouvoir, nom masculin*, 2025.

Autres ouvrages et articles conseillés

A

- C. Achin, « Représentation miroir vs parité. Les débats parlementaires relatifs à la parité revus à la lumière des théories politiques de la représentation », Droit et société, n°47, 2001.
- É. Agrikoliansky, P. Aldrin, Faire avec la politique. Novices, amateurs et intermittents en politique, Politix, 2019.
- M. Avanza, Qui représentent les élus de la « diversité » ?, Revue française de science politique, 2010.

B

- L. Barrault-Stella, B. Pudal, Représenter les classes populaires ?, Savoir/Agir, 2015.
- L. Barrault-Stella, J. Talpin, Ce qu'être représenté·e veut dire. La relation de représentation du point de vue des citoyen·nes, Participations, 2021.
- A. Beaumont, R. Challier, G. Lejeune, En bas à droite. Travail, visions du monde et prises de position politiques dans le quart en bas à droite de l'espace social, Politix, 2018.
- J. Boelaert, S. Michon, É. Ollion , Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France, Raisons d'Agir, 2018.
- D. Bougnoux, La crise de la représentation, La Découverte, 2019.
- I. Bruneau, N. Renahy, Une petite bourgeoisie au pouvoir. Sur le renouvellement des élus en milieu rural, Actes de la recherche en sciences sociales, 2012.
- B. Burgoon, N. Lupu, J. Pontusson, W. Schakel, Understanding Unequal Representation, European Journal of Political Research, 2022.

C

- M. Cartier, I. Coutant, O. Masclet, Y. Siblot, Promotion et marginalisation des candidats de la « diversité » dans une commune de la banlieue parisienne, Politix, 2010.
- M. Cervera-Marzal, Le populisme de gauche, Sociologie de la France insoumise, La Découverte, 2021.
- R. Challier, S'engager au Front national pour ne plus être des « cassos » ? Le rôle du mépris de classe dans une campagne municipale, Sociétés contemporaines, 2020.

D

- D. Demazière, R. Le Saout, Professionnalisation et indemnisation des élus. Explorer la dépendance économique aux mandats politiques, Revue française de science politique, 2021.
- D. Demazière, R. Le Saout, Vivre de la politique. Rémunération des élus et indemnisation des mandats, Revue française de science politique, 2021.
- D. Demazière, P. Le Lidec, Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages, Presses universitaires de Rennes, 2014.

F

- É. Fassin, Les couleurs de la représentation. Introduction, Revue française de science politique, 2010.

G

- D. Gaxie, La fin des votes de classe ? 1re partie : qu'entend-on par vote de « classe » ?, La Pensée, 2023.
- S. Guyon, Distance de classe, distance ethnique ? La réception des prétentions à la représentation politique à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane), Participations, 2021.

H

- S. Hadj Belgacem, « De petits refus ». Conflits associatifs avec la municipalité et engagement électoral dans les cités, Sociétés contemporaines, 2020.
- S. Hadj Belgacem, Un déficit de représentation ? Sentiment de représentation et participation électorale dans une ancienne municipalité communiste, Participations, 2021.
- F. Haegel, Le peuple de droite. Ordre social, fibre populaire et cultures politiques, in Les droites en fusion, Presses de Sciences Po, 2012.
- C. Hamidi, Les minorités doivent-elles être représentées par des minorités ? Une color line dans les représentations ordinaires de la représentation en France, Participations, 2021.
- T. Haute, V. Tiberj (dir.), Extinction de vote ?, PUF, 2022.

J

- V. Jérôme, Militer chez Les Verts, Sciences Po Les Presses, 2021.

K

- M. Koebel, Le profil social des maires de France, Pouvoirs, 2014.

L

- R. Lefebvre, Municipales : quels enjeux démocratiques ?, La Documentation française, 2020.
- C. Lévêque, M. Cavallaro, Le Front national, une affaire de famille. Le recrutement des candidat·e·s durant les élections municipales de 2014, Revue française de science politique, 2020.
- Q. Lippmann, Les politiques de quotas en faveur des femmes ont-elles brisé ou surélevé le plafond de verre ?, Revue économique, 2018.
- M. Loisel, N. Rio, Pour en finir avec la démocratie participative, Textuel, 2024.

M

- E. Marlière, Les quartiers (im)populaires ne sont pas des déserts politiques, Le Bord de l'Eau, 2022.
- J. Mischi, Le Parti des communistes. Histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours, Hors d'atteinte, 2020.
- S. Michon, L. Casenave dit Milhet, É. Ollion, G. Vermersch, La fin du renouvellement ? Portrait social et politique des députés de la XVIème législature, Institut des Politiques Publiques, 2023.
- A. Moine, La résurgence des interrogations relatives à la représentativité des élus lors de la campagne présidentielle de 2017, Civitas Europa, 2017.

O

- É. Ollion, Changer de vie. Les députés novices et la condition politique au XXIe siècle, Politix, 2019.

R

- U. Rabaté, N. Marzouki, Politique Beurk Beurk. Gauche et quartiers populaires : conflits, esquives, transmissions, Éditions du Croquant, 2021.

“

TANT DE GENS
SONT DISPONIBLES [...].
IL N'Y A DÉSORMAIS
QU'À LEUR PERMETTRE
D'ALLER PLUS LOIN DANS
LEURS ENGAGEMENTS.

DÉMOCRATISER LA POLITIQUE

Retrouvez sur notre site la cartographie de la représentation politique
et l'appel de la coalition pour la parité sociale à signer :

democratiserlapolitique.org

Pour nous écrire :
ensemble@democratiserlapolitique.org